L'EVENEMENT-JOURNAL
est publié par L'Evenement-Journal Incorporé, au No 420 rue St-Vallier, à Québec. — Téléphone : 7116-7117-7118.
Bona ARSENAULT
Président et directeur-gérant

L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL

TEMPERATURE
Pronostics — Vents modérés, nuageux et frais.
Minimum: 36
Maximum : 48

72ième ANNNE No 274 — Membre de la Presse Canadienne, de la Presse Associée, des Agences Reuters et Havas. — QUEBEC, LUNDI 24 AVRIL 1939 — Tirage certifié par l'A. B. C. — LE NUMERO : 3 SOUS

Le Duce veut se libérer de la tutelle d'Hitler

Le Duce forme un front balkanique composé de l'Albanie, la Yougoslavie et de la Hongrie. — Mesure d'urgence pour contrebalancer l'influence du Fuhrer. — Belgrade se range du côté fasciste. — On annonce en Roumanie que si l'Entente des Balkans est sacrifiée, le roi Carol ne pourra plus se soustraire aux exigences de l'axe Rome-Berlin.

LE PACTE ANTI-COMMUNISTE

New-York, 24, (Dépêche spéciale).— Herbert Matthews, correspondant européen du New-York Times, annonce la formation d'un bloc balkanique entre l'Albanie italienne, la Yougoslavie et la Hongrie qui aurait pour effet de contrebalancer l'influence hitlérienne au sein même du front anti-démocratique. Le comte Ciano a personnellement dirigé les pourparlers auprès de la Yougoslavie et il appert maintenant comme définitif que ce pays se rangera du côté de l'axe Rome-Berlin. Par ailleurs, il est possible qu'en mai prochain la Yougoslavie et la Hongrie signent des accords commerciaux et militaires; d'ici là Belgrade donnerait son adhésion au pacte anti-communiste. Ce nouvel alignement brisera l'Entente balkanique en rejetant la Roumanie du côté de la Turquie et de la Grèce.

L'Italie domine à Belgrade

Belgrade, 24. (UP) — Des diplomates yougoslaves prédisent une revision imminente de l'alignement des états balkaniques comme conséquence de la "collaboration intensifiée" convenue hier à Rome entre les ministres des Affaires étrangères de l'Italie et de la Yougoslavie.

Le regroupement des nations du sud-est de l'Europe devrait s'effectuer promptement, disent ces diplomates, maintenant que la Yougoslavie s'est alignée nettement avec l'axe Rome-Berlin, et ils ajoutent que les politiques étrangères futures de Belgrade seront désormais dominées sans aucun doute par "une coopération des plus étroites" avec l'Italie.

L'opinion générale à Belgrade est que le gouvernement n'avait pas à faire d'autre choix que d'allier son sort à celui de l'axe germano-italien étant donné sa situation à la suite de l'absorption de l'Albanie par l'Italie.

Un diplomate yougoslave a exprimé l'opinion suivante sur l'intensité de cette nouvelle collaboration:

"Les Italiens sont trop impulsifs. Ils ne se contenteront jamais de l'amitié et de la coopération yougoslaves seules. Ils veulent une amitié non pas comme celle qui existe entre deux amis, mais entre deux amoureux. La Yougoslavie n'a plus qu'à modeler ses politiques sur celles de l'Italie".

Inquiétude de la Roumanie

Venise, 24. (UP) — La Yougoslavie s'est définitivement alignée du côté des dictatures, hier, en convenant d'intensifier "sa collaboration économique et politique avec l'Italie et l'Allemagne", et de conclure un pacte d'amitié avec la Hongrie.

Un communiqué officiel à cet effet a été publié à l'issue d'une conférence de deux jours entre le ministre italien des Affaires étrangères, le comte Ciano, et le ministre yougoslave des Affaires étrangères, Alexandre Cincar-Markovitch.

La Yougoslavie, d'après les chefs fascistes, a été attirée définitivement et solidement dans l'orbite de l'axe Rome-Berlin et ce résultat est considéré comme une victoire de premier plan sur les effets anglo-français pour "encercler et étrangler" l'Italie et l'Allemagne.

Le communiqué publié peu de temps après que le ministre yougoslave eut pris le train pour Belgrade à 3 h. 58 p.m., hier, dit que la Yougoslavie a convenu de suivre la Hongrie, le Mandchoukouo et l'Espagne en adhérant au pacte contre le communisme établi par l'Allemagne, l'Italie et le Japon comme pierre angulaire de la politique étrangère des états totalitaires.

On comprend que Ciano, agissant pour le compte de l'Italie et l'Allemagne, vise à créer un nouveau bloc balkanique comprenant la Yougoslavie, la Hongrie et la Bulgarie.

La capitulation de la Yougoslavie, que l'on dit avoir été provoquée par une menace indirecte et d'autres méthodes que l'on ne définit pas, inquiète énormément la Roumanie et fait redouter l'effondrement de l'Entente des Balkans, qui comprend la Roumanie, la Grèce, la Yougoslavie et la Turquie.

Si ceci doit se produire, mandent des dépêches de Bucarest, la Roumanie se jugera probablement dans l'impossibilité de rester étrangère à la coopération avec l'Allemagne et l'Italie.

Faux billets de banque allemands

Paris, 24. — (P. A.) On apprend dans des cercles financiers dignes de foi que le ministère des Finances vient d'avertir les banques qu'il y a en circulation des billets de marks allemands qui portent trois signes distinctifs et que des quantités de ces marks ont été déversées sur le marché anglais.

La presse française dit que les banques allemandes ont reçu instruction de rejeter les billets portant ces marques distinctives "comme monnaie illégalement introduite en Allemagne".

L'Oeuvre, journal centriste, dit que les billets en question ont été placés sur le marché de Londres par la Reichsbank elle-même pour obtenir du numéraire étranger, bien que la même banque refuse de les échanger en Allemagne.

Le journal ajoute que ces billets "ne peuvent pas avoir été mis sur le marché sans la complicité des chefs de l'Allemagne".

La Pologne est sous l'aile de la France

La France et la Pologne inaugurent conjointement un chemin de fer le long de la frontière allemande.

M. A. de MONZIE

Varsovie, 24. — (UP) Un nouveau chemin de fer destiné à transporter des troupes le long de toute la frontière germano-polonaise advenant la guerre a été inauguré hier par les hauts fonctionnaires polonais et français, dont le ministre français des Travaux Publics, M. Anatole de Monzie.

Cette voie ferrée, qui s'étend des charbonnages de Kattawitz jusqu'au port de Gdynia, sur la Baltique, a 290 milles de longueur. Elle est double dans toute sa longueur et 23 nouvelles gares ont été construites sur son parcours. Les capitalistes français ont avancé des fonds considérables pour faciliter cette entreprise.

Ce chemin de fer sera administré conjointement par les chemins de fer nationaux polonais et un groupe de capitalistes français ayant à sa tête les usines d'armements Schneider-Creusot.

Bien que venu ostensiblement en Pologne pour assister à l'inauguration de ce chemin de fer, M. De Monzie est ici en réalité comme envoyé du gouvernement du premier ministre Daladier afin d'étudier avec le colonel Joseph Beck, ministre des Affaires étrangères, les actuels différends germano-polonais.

M. De Monzie, qui est considéré comme le successeur le plus probable de M. Georges Bonnet si ce dernier démissionne comme ministre des Affaires étrangères, discutera aussi le programme de la prochaine visite de M. Beck à Paris.

3 MORTS A SUDBURY

Sudbury, Ont., 24. — (U.P.) Trois hommes de Sudbury ont trouvé la mort, hier, quand leur automobile dérapa dans une courbe et s'écrasa sur un ponceau de béton à onze milles d'ici. Les trois victimes, qui se rendaient à la pêche, sont Frank Ceccarelli, Otto Jarvi et Mario Pellis. Trois autres occupants ont été grièvement blessés.

VINGT AVIATEURS FRANCAIS TROUVENT LA MORT DANS DES ACCIDENTS AERIENS SAMEDI

La mort de ces aviateurs et la perte totale de quatre appareils de guerre porte un rude coup aux préparatifs de défense de la France. Guy La Chambre ordonne des enquêtes.

Flottes de guerre en Méditerranée

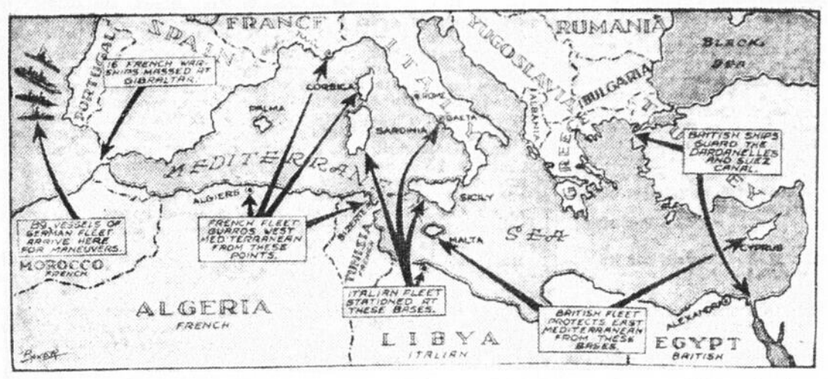

Cette carte — préparée par un service anglais — montre la situation navale en Méditerranée dans le moment. Quatre grandes puissances — Angleterre, France, Italie et Allemagne — occupent actuellement des positions stratégiques et se tiennent prêtes à toute éventualité.

LES MANOEUVRES

Paris, 24. (P.A.) — La France, qui poursuit sur un rythme accéléré ses préparatifs de défense, a subi un rude coup samedi, quand plusieurs accidents survenus au cours de manoeuvres nocturnes ont entraîné la mort de vingt aviateurs de son armée de l'air et la perte totale de quatre appareils de guerre.

Le ministre de l'Aéronautique, M. Guy La Chambre, a chargé deux de ses principaux assistants, le lt-colonel Sylvestre Tavera et le commandant aviateur Gabriel David, de conduire des enquêtes à Tours et Beauvais, où deux de ces accidents se sont produits. Un officier d'aviation dans le Maroc français a reçu instruction d'enquêter sur un troisième accident survenu près d'El Aioun.

M. La Chambre travaille activement depuis des mois à porter la force aérienne française au niveau de celles de l'Allemagne et de l'Italie.

Les quatre avions abîmés étaient de fabrication française. Des rapports préliminaires indiquent qu'il n'y a pas eu de sabotage.

Cette série d'accidents aériens s'ouvrit dans la nuit de vendredi à samedi quand un gros bombardier quadrimoteur Farman "221" s'abattit sur le sol, au Maroc, tuant ses six occupants.

A Beauvais, un Potex "540" bimoteur disparut quelque temps après avoir quitté l'aéroport. Samedi matin, un laitier trouva l'épave de l'appareil. Ses cinq occupants avaient cessé de vivre.

Le troisième accident se produisit près de Tours quand deux bombardiers bimoteurs "Bloch 210", volant en tête et en queue d'une escadrille de quatre, vinrent en collision. Quatre hommes du premier appareil et cinq du second trouvèrent la mort.

Première d'une pièce de Mussolini

Rome, 24. — (U. P.) Le fondateur du premier empire romain sera glorifié ce soir par le fondateur du second empire romain (fasciste) quand la pièce "César", dont le texte est attribué au premier ministre Mussolini, sera jouée en première sur la scène du théâtre Argentina.

Les affiches annonçant cette pièce mentionnent comme auteur Giavachihino Forzano, un dramaturge italien renommé, mais ce n'est pas un secret pour personne que Mussolini a "inspiré Forzano et lui a "soufflé" ses idées.

2 débats à propos de l'assistance-chômage

L'un à Québec et l'autre à Ottawa, à quelques jours d'intervalle. — L'attitude énergique de l'hon. M. Duplessis approuvée à la Chambre des Communes. — Ce que disait l'hon. M. Manion, il y a deux mois.

SUGGESTION QUE L'ON DEVRAIT ACCEPTER

Ottawa, 24. — (Dep. spéc.) A quelques jours d'intervalle, dernièrement il a été question de l'assrance chômage au parlement de Québec et à la Chambre des Communes.

A Québec, M. Maurice Duplessis, premier ministre, a défendu avec vigueur sa thèse du respect de la constitution. Il a affirmé que la province de Québec s'objectait à l'établissement d'une assurance chômage comme le veut M. King, c'est-à-dire en amendant la constitution. Le Québec veut garder intacts les droits et privilèges que lui garantit la constitution et son premier ministre est décidé à lutter jusqu'au bout, tant qu'il occupera ce poste, contre tout empiètement du fédéral sur l'autonomie des provinces. Cependant, M. Duplessis est prêt à collaborer à l'établissement d'un système juste et raisonnable d'assistance chômage, dans les limites de la juridiction de la province, comme ce fut le cas, par exemple, pour les pensions de vieillesse.

Il y a une couple de mois, discutant ce même projet d'assurance chômage, l'hon. M. R.-J. Manion, chef du parti conservateur fédéral, avait approuvé, en pleine Chambre des Communes, l'opinion de M. Duplessis.

"Je sais", disait entre autres choses M. Manion, "que le gouvernement est d'avis que la difficulté réside dans l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, qu'il faut le modifier. Eh bien, je ne crois pas que ce soit nécessaire. M. Duplessis est l'un de ceux que l'on a cités comme opposés à tout changement de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, et c'est son droit, mais il a fait même une suggestion au premier ministre dans le dernier paragraphe de sa lettre du 30 décembre 1937. Dans les premiers paragraphes de sa lettre, il s'oppose à toute modification de la loi constitutionnelle, mais dans le dernier paragraphe, il dit : En terminant, je déclare de nouveau que la province de Québec est prête à coopérer de tout coeur à l'établissement d'un système juste et raisonnable d'assurance chômage, qui serait d'une portée nationale sans empiéter sur les droits et l'autonomie des provinces".

Et M. Manion conclut en disant : "Dans les circonstances certaines provinces refusant toute modification de la loi constitutionnelle, je ne vois pas de raison pour laquelle l'assurance chômage ne pourrait être adoptée dans le sens indiqué par M. Duplessis".

Le chef conservateur était plus catégorique encore quelques instants plus tard, lorsqu'il déclarait dans le même discours:

"Dans ces conditions, sans nous disputer sur la question de juridiction, nous devrions, en toute justice et en toute sincérité, au lieu d'exprimer tant de lieux communs théoriques et des voeux platoniques, mettre la loi en vigueur comme l'a demandé M. Duplessis".

Il y a quelques jours, lorsque s'est ouvert le débat sur le chômage, à Ottawa, l'hon. M. C.-H. Cahan, ex-secrétaire d'Etat dans le cabinet Bennett, a déclaré que le gouvernement n'avait pas de temps à perdre pour faire disparaître tout doute sur les pouvoirs fédéraux en matière d'assurance chômage et de législation sociale. Ceux qui sont persuadés, a-t-il dit encore, qu'il appartient au gouvernement fédéral d'assumer des responsabilités en matière social, ont le devoir d'obtenir la coopération et le consentement des provinces à amender la constitution, de sorte qu'elle donne au gouvernement juridiction en ces matières. M. Cahan tenait ces propos l'après-midi. Le soir, il se releva pour dire que sa déclaration de l'après-midi ne visait en aucune façon les provinces de Québec ou d'Ontario sur la question des droits constitutionnels.

Où l'on voit que l'attitude prise par M. Duplessis a trouvé des défenseurs parmi les chefs politiques, à Ottawa.

3 milliards pour la défense britannique

Un nouveau mouvement en faveur de la conscription est déclenché en Angleterre par la création d'un ministère de ravitaillement.

UN BUDGET-RECORD

Londres, 24. — (U.P.) Un budget pour les armements, constituant un record pour temps de paix, sera annoncé aujourd'hui quand le chancelier de l'Echiquier, sir John Simon, présentera à la Chambre des Communes des demandes de crédits pour un total d'environ trois milliards de dollars pour la défense nationale.

Ce budget représente environ 11.6 pour cent du revenu national. L'Anglais moyen, qui paye déjà une taxe basique de $1.37 par cinq dollars qu'il gagne, se demande avec anxiété si cette contribution ne sera pas accrue.

Avant l'absorption de la Tchécoslovaquie par l'Allemagne, sir John avait calculé que les fins de la défense nationale exigeraient dans les $2,900,000,000, mais depuis le gouvernement a décidé de doubler les effectifs de l'armée territoriale (garde nationale) et d'accélérer d'autres préparatifs de guerre. Comme résultat, le budget destiné aux fins de guerre sera chiffré dans les trois milliards de dollars.

On s'attend à ce que le chancelier estime le total des dépenses administratives pour l'année fiscale 1939-40 à $6,330,080,000, ou plus de deux pour cent que le revenu national, par comparaison avec des dépenses de $5,340,000,000, pour l'année 1938-39.

La force aérienne de l'Angleterre, qui prend continuellement de l'expansion, recevra la part du lion des crédits réservés à la défense, soit environ $1,042,800,000. La part de l'armée sera d'environ 600 millions et celle de la flotte de $746,995,000.

Le gouvernement se procurera au moins $1,750,000,000 des fonds de la défense au moyen d'emprunts, au lieu d'impôts directs.

La croyance générale est que sir John n'augmentera pas la taxe basique sur le revenu, mais imposera une surtaxe sur les gros revenus, et des taxes indirectes sur le thé, le sucre et le tabac.

L'an dernier, la taxe sur le tabac a rapporté à elle seule $410,000,000.

La conscription

Londres, 24. — (P.C. câblogramme) — Par J.-F. Sanderson, de la Presse Canadienne. — Un nouveau mouvement en faveur de la conscription a été déclenché en Grande-Bretagne en fin de semaine au moment où sir John Simon, chancelier de l'Echiquier, mettait la dernière main au budget qu'il doit présenter cette semaine aux Communes.

La décision du gouvernement de créer un ministère du ravitaillement serait à la base de ce mouvement. La conscription était considérée comme une cause perdue quand il n'y avait pas de ministère du ravitaillement car on ne pouvait pas voir la nécessité de recruter une grande armée tant que l'équipement voulu ferait défaut. Mais la situation n'est plus la même maintenant.

Banquet à Ottawa

Ottawa, 24. — (P. C.) Le premier ministre Mackenzie King et le ministre de la Justice, l'hon. Ernest Lapointe, ont assisté samedi soir à un banquet donné ici par la convention annuelle de l'Association Libérale du 20e siècle.

Le premier ministre dit que la prochaine visite du roi et de la reine d'Angleterre permettra de réaliser davantage ce que signifie l'autorité du Canada et de mieux apprécier les institutions parlementaires et le gouvernement démocratique.

Le front de la paix serait déjà ébranlé

Le retour de l'ambassadeur anglais à Berlin donne prise à la rumeur qui veut que Chamberlain abandonne sa politique d'encerclement.

DISCOURS D'HITLER

Berlin, 24. (PA) — Tandis que des équipes d'ouvriers, manoeuvrant la torche à l'acétylène, enlèvent les clôtures de fer des parterres pour les convertir en canons, la diplomatie nazie continue de travailler sans relâche pour abattre les barrières politiques que l'Angleterre et la France, selon les affirmations des chefs nazis, ont commencé à dresser autour de l'Allemagne.

Les nazis annoncent déjà des indices de victoire dans ce domaine, mais ils s'attendent à ce que le point culminant de leurs efforts soit atteint vendredi, quand le chancelier Hitler, parlant devant le Reichstag convoqué pour la circonstance, répondra à l'appel du président Roosevelt en faveur de la paix.

Tout indique dans le moment qu'Hitler répondra dans la négative au message du président américain priant les dictateurs de promettre de garder la paix pendant dix ans. Plusieurs des 31 nations ont déjà répondu dans la négative au questionnaire allemand les invitant à déclarer si elles se sentent menacées par l'Allemagne.

Rudolf Kircher, directeur du Frankfurter Zeitung, dit que l'impression dominante dans les hautes sphères nazies est que l'Angleterre "doute déjà de la sagesse de sa nouvelle politique et de son habileté à la poursuivre."

Le retour soudain de l'ambassadeur anglais sir Neville Henderson à Londres les fortifie dans cette idée. On voit dans la décision du gouvernement de Londres un changement de politique.

Vol audacieux à Montréal

Montréal, 24. — (U.P.)—Deux bandits armés ont maîtrisé hier soir le gérant du théâtre Impérial dans son bureau et ont pris la fuite en emportant environ $1,200.

Défense de l'empire français

Fortification de Mers-el-Kébir sur la côte algérienne.

STRATEGIE

Paris, 24. — (P. A.) Le gouvernement français, résolu à ne rien négliger pour améliorer la défense nationale et celle de son empire colonial, a ordonné de précipiter le travail de construction d'une nouvelle base navale à Mers-el-Kebir, sur la côte algérienne qui fait face à l'Espagne. Il a également ordonné la construction de nouveaux vaisseaux de guerre de petit tonnage et de navires auxiliaires de la flotte.

Mers-el-Kebir, localité située à quelques milles à l'ouest d'Oran, est d'une grande importance stratégique parce que des vaisseaux de guerre pourront opérer de cet endroit dans la partie resserrée de la Méditerranée bornée par les côtes espagnoles et marocaines.

TERRE-NEUVE SERAIT MISE A CONTRIBUTION

Londres, 24. — (P.C.—Câblogramme) Le Sunday Express, journal indépendant, dans un article de fond publié en première page, demande que le croiseur de combat "Repulse" ne transporte pas le roi et la reine au Canada, en mai prochain, et ajoute que le Dominion Office devrait entreprendre un recrutement naval à Terre-Neuve.

Ce journal dit que tout homme âgé de 18 à 24 ans devrait être appelé à faire de l'entraînement militaire.

Nouvelle alerte en Méditerranée

La Valette, Malte, 24. — (P. A.) Plus de 30 vaisseaux de guerre de la flotte anglaise doivent quitter Malte mercredi "pour une croisière dans l'est de la Méditerranée".

(A Londres un porte-parole de l'Amirauté a dit qu'il s'agissait simplement d'une "croisière ordinaire du printemps", que les vaisseaux ne s'arrêteraient dans aucun port et que la durée de cette croisière n'avait pas encore été arrêtée).

Depuis la conquête de l'Albanie par l'Italie, le gros de la flotte méditerranéenne de l'Angleterre était concentrée ici, mais depuis quelques jours, plusieurs de ses unités ont pris le chemin d'Alexandrie, Egypte.

LES COMMUNISTES APPUIENT LE GROUPE HERRIDGE

Régina, 24. (P.C.) — Le parti communiste du Canada a promis son plein appui au mouvement de "nouvelle démocratie" de M. Herridge en vue de l'élection de candidats progressistes lors de la prochaine élection générale du Canada, a annoncé hier Tim Buck, le chef du parti, en présence de 2,000 personnes ici.

"Le parti communiste, dit Tim Buck, en offrant ce concours n'abandonne aucun point de son programme, mais continuera son travail d'organisation des cvlasses ouvrières."

Mort du cardinal Mariani

L'ancien trésorier du Vatican décède à l'âge de 76 ans.

3e DEUIL

Cité Vaticane, 24 — (P.A.) — Son Eminence le cardinal Dominique Mariani, ancien trésorier du Vatican, est décédé subitement, hier, succombant à une syncope cardiaque. Il était âgé de 76 ans.

Le cardinal Mariani est le troisième des membres du Sacré Collège à disparaître depuis l'avènement de Pie XII au trône papal il y a deux mois.

En plus des hautes charges que le défunt occupait au Vatican, il dirigea pendant une trentaine d'années l'instruction religieuse des futurs ecclésiastiques dans plusieurs institutions romaines.

Le cardinal Mariani était né à Postagn en 1863 et avait été ordonné prêtre à Saint-Pierre après avoir fait ses études au séminaire de Vatican. Pie XI l'éleva au cardinalat lors du consistoire du 16 décembre 1935.

L'ex-roi d'Espagne retrouve ses biens

Burgos, Espagne, 24. (PA) — Le gouvernement nationaliste a commencé à procéder, hier, pour rendre à l'ex-roi Alphonse XIII et à toute sa famille les biens individuels qu'ils possédaient en Espagne avant la proclamation de la république le 14 avril 1931.

Le généralissime a ordonné de lever toutes les saisies pratiquées par l'ancien régime sur les biens de la famille royale et déclaré nulle l'action du parlement constitutionnel (Cortès) dépossédant Alphonse XIII de son patrimoine.

Un décret du ministère des Finances enjoint à toute personne actuellement en possession de biens appartenant à la famille royale d'en faire la déclaration d'ici à trente jours au plus tard par l'entremise de représentants du ministère.

Cet ordre s'applique aux banques, aux corporations et aux particuliers qui prétendent avoir quelques droits sur ces biens. La radiation de ces prétendus droits suivra certains ajustements financiers qui seront établis par le ministère des Finances.

Rien ne laisse encore prévoir le retour d'Alphonse en Espagne.

Cesar Franck incendia le Paris

Le Havre, France, 24. — (U. P.) Cesar Franck, un garçon de pont du paquebot français incendié à son quai ici, la semaine dernière, a été accusé hier d'avoir volontairement allumé l'incendie à bord de ce navire de la Transat.

S'il est trouvé coupable, le jeune homme sera probablement condamné à être fusillé en vertu de la loi martiale française. D'après l'accusation portée, Franck ne fit pas sa ronde habituelle sur le navire durant son quart de veille, principalement lorsque la première alarme fut sonnée à 10 h. p. m.

Les autorités françaises sont toujours persuadées que cet incendie a été allumé par une main criminelle et leurs soupçons se portent sur une bande de saboteurs étrangers.

Londres abandonne la Yougoslavie au Duce

On tente de constituer d'urgence un front balkanique entre la Roumanie, la Bulgarie, la Grèce et la Turquie. — Gafencu à Londres.

CREDITS CONSENTIS

Londres, 24. — (U.P.) La Grande-Bretagne, résignée à la perte de la Yougoslavie et réalisant la position délicate de la Roumanie dans le sud-est européen, cherche actuellement à amener Bucarest à réaliser la nécessité de fortifier l'entente balkanique devant les nouvelles manoeuvres italo-allemandes.

Cette nécessité sera démontrée aujourd'hui au ministre roumain des Affaires étrangères, M. Grigore Gafencu, arrivé ici hier après avoir eu une conférence avec Hitler, à Berlin.

Ainsi donc, la Roumanie deviendra le principal instrument de l'Angleterre pour mettre obstacles aux efforts des dictateurs pour abattre l'entente des Balkans.

L'Angleterre, dit-on dans les cercles diplomatiques, offrira environ $12,000,000 de crédits à la Roumanie pour fin d'armements, mais informera Gafencu qu'elle n'a pas l'intention de convertir sa promesse d'aide militaire à la Roumanie en un pacte de défense mutuelle, ce qui permettra à Bucarest de demeurer techniquement neutre.

Il sera probablement dit au ministre roumain que l'Angleterre approuve le mot d'ordre de l'entente balkanique — "Les Balkans aux Balkans" — et que par conséquent la Roumanie devrait faire l'impossible pour concilier le plus rapidement ses divergences avec la Bulgarie au sujet du territoire contesté de Dubruja. Ceci pourrait aboutir, croient les Anglais, à une entente entre la Roumanie, la Bulgarie, la Turquie et la Grèce, compensant la perte de la Yougoslavie.

Lord Atholston avait pensé à ses employés

Montréal, 24. — (P.C.) — En vertu d'un legs fait par lord Atholstan, propriétaire du Star, quelque temps avant sa mort, tous les employés de ce journal recevront aujourd'hui $2.00 pour chaque année de service.

Jan Smuts attaqué par les nazis

Parce qu'il veut renforcer la police dans le sud-ouest africain.

ANNEXION

Berlin, 24. — (P.C.-Havas) — La presse nazie a violemment reproché hier au général Jan Smuts, ministre de la Justice de l'Union sud-africaine, sa décision de renforcer la police dans le sud-ouest africain avec des réserves de l'Union.

Cette décision est considérée ici comme une "nouvelle tentative" pour incorporer ce territoire mandaté dans l'Union. Plusieurs feuilles nazies prétendent que le général Smuts est un instrument aux mains de Londres qui se sert de lui pour servir des fins politiques anti-allemandes et rattachent sa décision à la "politique d'encerclement de Roosevelt".

Le "Fremdenblatt" de Hambourg dénonce ce geste sous le titre suivant: "Action de la police avec des chars de combat contre le germanisme dans le sud-ouest africain".

Paris, 24. — (P.C.-Havas) — Le correspondant à Londres du "Journal" et du "Matin", deux journaux indépendants, annonce ce matin que le cabinet anglais tiendra aujourd'hui une séance spéciale dans le but d'étudier un nouveau programme draconien de défense comprenant la conscription militaire et la mobilisation des ressources industrielles et financières.

TERRAINS A VENDRE
Situés rue St-Jean et d'Aiguillon ; superficie 100 pieds x 136 pieds ; avantageux pour l'érection d'un magasin à rayons, théâtre, appartements, etc., etc. S'adresser A.-J. PELLAND, Hôtel Montcalm, Québec.

Lévis
ET LA RIVE SUD

Nos malades

M. Louis Bourget, marchand-épicier, de Bienville, père de M. le Dr Roméo Bourget et de M. l'avocat Antoine Bourget, de Bienville, a subi d'urgence mercredi dernier, à l'hôpital de Lévis, une opération chirurgicale. M. Bourget est de retour dans sa famille et va bien pour le temps. Nous lui souhaitons un prompt et complet rétablissement.

Mme Paul Boutin, de St-Vallier de Bellechasse, est arrivée samedi dernier sur le train à la gare de Lévis et l'ambulance de la maison Maurice Gilbert l'a transportée à l'hôpital de Lévis.

Continuation de l'enquete du coroner ce soir à Lévis

L'enquête du coroner commencée vendredi dernier, à la morgue Gilbert, à Lévis, sur la mort de M. Paul-Emile Carrier, de Lauzon, s'est continuée samedi après-midi par M. le Dr Eudore Dumas, coroner du district. Trois témoins furent entendus. M. Tancrède Poitras, propriétaire et conducteur de l'auto qui causa l'accident, Mme Jules Dumas et Mme Andrée Pelchat, toutes deux de Lauzon. Comme les jurés voulaient voir le lieu de l'accident et que d'autres témoins seront entendus, l'enquête a été ajournée à 8 heures, au même endroit.

Demain est la fête de saint Marc, évangéliste

A l'occasion de la fête de saint Marc, évangéliste, demain matin, dans les différentes églises de la rive sud, il y aura une messe spéciale pour demander à Dieu de bénir les fruits de la terre. On fera avant la messe une procession solennelle et après la messe on fera la bénédiction des graines de semence.

A Lévis, cette messe sera chantée à 6 heures 45; à Bienville, à 7 heures 15; au Christ-Roi, à 6 heures 30 et à Lauzon, à 6 heures 45.

M. le maire et trois échevins de Lévis assermentés samedi

M. L. Sylvio Durand, maire de Lévis ainsi que MM. les échevins J. Georges Francoeur, Napoléon Grenier et Fred B. Atkinson, réélus par acclamation le 11 avril ont été assermentés samedi dernier, par M. le notaire Lionel Lemieux, greffier de la cité de Lévis. MM. les échevins L. B. Pelletier, René Roy et Edgar Carrier, élus le 17 avril, seront probablement assermentés demain. Le conseil de ville ne siégera pas avant le 3 mai prochain, nous a-t-on informé.

Les offices religieux à l'heure avancée dimanche prochain

Dimanche prochain, dans les différentes paroisses de la rive sud, prendra effet l'heure avancée et cela jusqu'au 24 septembre prochain. Hier matin, au prône de la grand'messe, MM. les curés de Lévis, Lauzon, Bienville, Christ-Roi et Ste-Jeanne d'Arc ont annoncé que dimanche prochain les offices religieux auront lieu à l'heure avancée. On voudra bien samedi soir, avant de se coucher, avancer les aiguilles des montres et horloges d'une heure.

Assemblée du club "Napoléon" mercredi soir

Mercredi soir prochain, à 8 heures 30, en la salle de l'hôtel de ville de Lévis, sera tenue une assemblée importante du club de baseball "Napoléon". Tous les joueurs de Lauzon, Bienville, St-David, St-Romuald et Charny sont cordialement invités. Il s'agit de préparer le programme de la prochaine saison de baseball et on compte sur une assistance nombreuse.

Le Publiciste.

Fête à M. A.-L. Currie, par les employés du C. N. R.

M. A.-L. Currie, qui fut, pendant dix ans, assistant-surintendant de la division de Lévis pour la compagnie des chemins de fer nationaux, et qui fut nommé, en février dernier, surintendant de la division de Cochrane, Ont., a été l'objet d'une belle fête, samedi soir dernier, en la salle du chalet du club "Le Montagnard". Plus d'une centaine d'employés étaient présents. Ce banquet fut présidé par M. O. Masse, surintendant du C. N. R. à Lévis. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, M. A.-L. Currie, le nouveau surintendant de Cochrane, M. L.-C. Dupuis, ingénieur de la division de Lévis, M. H.-E. Weyman, gérant de la Cie des Tramways de Lévis, M. J.-L. Roberge, gérant de la Traverse de Lévis, M. Godefroi Pelletier, M. F.-S. Carey, chef du département de la force motrice, de la division de Lévis.

M. Masse, au début du banquet, souhaita à tous la bienvenue et dit le plaisir des employés de la division de Lévis de se réunir pour féliciter leur bon ami, M. A.-L. Currie, de sa récente promotion à la surintendance de la division de Cochrane. Pendant dix ans, dit le président, M. Currie a été assistant-surintendant de la division de Lévis et chacun a pu apprécier ses belles qualités de coeur et d'esprit. Pour ma part, j'ai toujours eu en M. Currie un assistant dévoué et il n'était pas un inconnu pour moi puisque je le connais depuis 25 ans. Son départ nous a tous peinés, mais sa promotion nous a fait plaisir, et sa présence parmi nous ce soir nous réjouit et nous lui souhaitons bonne santé ainsi qu'une fructueuse carrière. M. le président donne lecture de lettres de MM. J.-E. Morazain, M. Gibaut, Sunderland, Lucien Brousseau et Melançon disant être empêchés de prendre part à la fête et envoyant leurs félicitations au jubilaire.

M. L.-C. Dupuis, ingénieur de la division de Lévis, président du comité d'organisation du banquet, fit l'éloge de M. Currie, qui fut l'ami de tous les employés pendant dix ans, et son départ fut vivement regretté. Il le félicita de sa promotion bien méritée et lui offrit, de la part de 400 souscripteurs, un superbe capot de chat sauvage. M. Currie, très ému, sut trouver des paroles aimables pour remercier ses bons amis du C. N. R. de cette belle marque d'estime et dit qu'il en gardera un souvenir ineffaçable. Il les invita à lui rendre visite lorsqu'ils passeront par Cochrane.

Parmi les personnes qui parlèrent il y eut MM. J.-L. Roberge, Godefroi Pelletier, Fred Carey, H.-E. Weyman, Césaire Morin, Ernest Bolduc, J.-W. Proulx, de Montréal, Geo. Lebreux, Arthur Lapointe, R. Marcoux, J.-P.-E. Roy, Jos. Demers, A.-H. Marcotte, de Richmond, Ph. Nolin, Geo. Murphy, Ad. Marier, de Charny, B. Boulay, de Rivière-du-Loup, N.-E. Matte, A.-P. Bélanger et A. Girouard, de St-Hyacinthe.

Il y eut un beau programme de chant et musique et tous passèrent une agréable soirée.

Communiqué de S. E. le cardinal Villeneuve

MM. les curés des différentes paroisses de la rive sud ont donné lecture, hier matin, au prône de la grand'messe, d'un communiqué de Son Eminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, sur la fausse dévotion. Comme ce communiqué a été publié samedi dans tous les journaux, nous nous contentons de mentionner le fait.

Assemblée des Conférences St-Vincent de Paul, hier soir

L'assemblée générale des Conférences St-Vincent de Paul de Québec et de la rive sud a eu lieu, hier soir, au Patronage de Québec, côte d'Abraham, sous la présidence de Son Eminence le cardinal Villeneuve. Les officiers et quelques membres des Conférences St-Vincent de Paul de Lévis, Lauzon, Bienville, Christ-Roi, etc., y ont assisté.

Concours de catéchisme demain matin, à Lévis

Il y aura concours de catéchisme, demain matin, à 9 heures, au couvent de Lévis et à l'école St-François-Xavier. Tous les élèves qui prennent part à ce concours voudront bien être présents.

Assemblée des Chevaliers de Colomb de Lévis ce soir

L'assemblée mensuelle des officiers et membres du Conseil Notre-Dame 2651, des Chevaliers de Colomb de Lévis, sera tenue ce soir, à 8 heures, en leur salle, rue St-Louis. Après l'assemblée, on fera la distribution des prix aux gagnants du concours de pool terminé le 10 avril. On demande à tous les membres d'être présents à cette assemblée importante.

Invitation au public demain et mercredi soirs à Bienville

Les mouvements spécialisés de Bienville ont organisé pour demain et mercredi soirs en la salle St-Antoine, un bingo ainsi qu'une vente de différents objets au profit de l'église. Une magnifique peinture offerte par M. le vicaire Eddy Rousseau sera mise en rafle par la J. I. C. F. Le public est cordialement invité à ces soirées.

Les Dames Ouvrières St-Vincent de Paul auront, ces soirs-là, leur exposition des ouvrages faits cet hiver en faveur de la Crèche.

La J. O. C. F. aura une table de rafraîchissements. Les personnes qui les encourageront recevront un billet pour une peinture à l'huile offerte par Mme Odina Plante. Le même avantage sera offert par la J. O. C., qui organisera un bingo et divers amusements.

Assemblée de l'Association Sportive de Lauzon ce soir

Une assemblée des officiers et membres de l'Association Sportive de Lauzon sera tenue ce soir, à 8 heures, en leur salle, rue Dorval. On demande que tous soient présents à cette assemblée très importante.

Avis aux anciens soldats et vétérans de la rive sud

Sous les auspices de la Légion Canadienne, Branche 13, les vétérans, anciens soldats et marins de Lévis pourront prendre part au service d'ordre organisé à Québec le jour de l'arrivée du roi. A cette occasion tous les vétérans de la grande guerre et tous ceux qui ont fait du service dans l'armée canadienne durant au moins 3 ans sont priés de joindre le détachement et voudront bien donner leurs noms au camarade délégué A. Pichard, au Manège Militaire de Lévis, téléphone 93W, si possible avant demain soir. On fournira à chacun un béret spécial qu'ils pourront garder en souvenir de la cérémonie. Déjà 65 noms sont inscrits et on espère pouvoir doubler ce nombre.

Le délégué A. Pichard.

Réunion du Cercle d'études de la L.C.F., de Lévis, demain soir

Les membres du Cercle d'études, section des demoiselles, de la Ligue Catholique Féminine de Lévis, auront une réunion importante demain soir, à 7 heures 30, au local de l'avenue Mont-Marie. On demande que toutes soient présentes.

On fera communier les malades en mai à Lauzon

MM. les prêtres de Lauzon ont été forcés de retarder à la semaine prochaine pour faire communier à domicile les personnes malades de la paroisse qui ne peuvent se rendre

(Suite à la page 5)

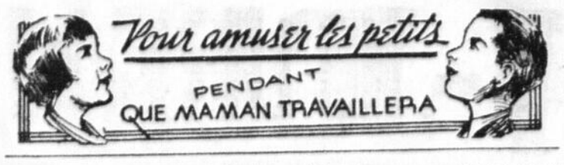

Phénomène

Des bulles d'air quand l'eau bout

Vous avez tous remarqué que lorsque l'eau bout, elle produit des bouillons et elle gonfle comme si elle voulait sortir en dehors de la bouilloire. Si vous avez déjà eu la curiosité de regarder ce phénomène, vous avez constaté beaucoup de bulles à la surface qui disparaissaient aussitôt.

Pouvez-vous expliquer comment se forment ces bouillons; d'où ils viennent.

Admettons que vous avez le nez dessus pour le moment, est-ce que vous ne voyez pas que ces bulles partent du fond du récipient, et viennent directement du foyer? Maintenant quand l'eau a été mise sur le feu, elle est devenue chaude, puis de plus en plus chaude, et alors s'est mise à produire de la vapeur. Mais comme c'est au fond que l'eau est la plus chaude, l'eau tourne en vapeur, là d'abord, forme des bulles si légères qu'elles montent à la surface en la remuant et s'évanouissent immédiatement dans l'air.

Vous épargnez $10.00 SI VOUS ACHETEZ MAINTENANT

Voici une grande nouvelle de votre bijoutier. Une chance d'épargner $10.00 sur un service Tudor Plate du patron "Fortune"; un service complet de 53 pièces pour huit, un des plus beaux patrons Tudor Plate. Le nouveau patron Fortune est le dernier style authentique en argenterie. Les pièces principales portent une couche additionnelle d'argent pur aux plus grands points d'usure —une garantie de remplacement sans réserve accompagne chaque pièce.

Service TUDOR PLATE

de 53 pièces dans un coffret à l'épreuve du ternissement

Ce service comprend: 8 couteaux, fourchettes, cuillers à thé, cuillers à dessert ou à soupe, cuillers à thé 5 o'clock, fourchettes à salade, 2 cuillers de table, 1 fourchette à viande froide, 1 couteau à beurre, 1 cuiller à sucre.

Pour $29.95 seulement

Prix au morceau, $39.95

Une épargne de $10.00

Il y a aussi un service de 40 pièces pour six, dans un coffret à l'épreuve du ternissement, pour $19.95 seulement. Prix régulier au morceau—$27.45. Une épargne de $7.50 pour vous.

En quatre patrons exquis

Spatule de luxe de $1.50 pour 35¢ seulement

Pour introduire le nouveau patron Fortune. Cette spatule Fortune utile et délicatement ajourée fait un prix ou un cadeau idéal.

OT-19F

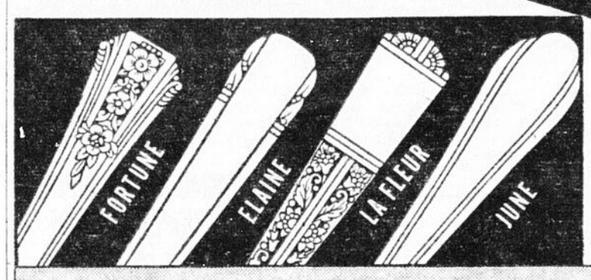

Tudor Plate

Une Nouvelle Crème Désodorisante Arrête *sans danger*, la Transpiration *sous les bras*

1. N'attaque pas les robes, n'irrite pas l'épiderme.
2. Pas d'attente pour le séchage. Peut être employée tout de suite après s'être rasé.
3. Arrête instantanément la transpiration pendant 1 à 3 jours et en chasse l'odeur. Garde vos aisselles sèches.
4. D'un blanc pur, cette crème non grasse est absorbée sans laisser de tache.
5. ARRID a reçu le Cachet d'Approbation de l'Institut américain of Laundering, comme étant inoffensif pour les tissus.

La vente d'ARRID a déjà atteint 15 millions de pots.

ARRID 39¢ le pot

dans tout magasin tenant des articles de toilette (aussi en pots à 15c et 59c)

MAUX DE TÊTE, MIGRAINE, NERVOSITÉ, MAL DE DOS, DOULEURS PERIODIQUES

Soulagés promptement et efficacement avec les capsules Antalgine.

Pour connaître les causes des maux de tête lisez la circulaire incluse dans chaque boîte de capsules Antalgine.

23 *En vente partout* 25c *et* 75c

ANTALGINE

Tarif d'Abonnement

	Québec et Lévis	Campagne
12 mois. . . .	$6.00	$5.00
6 mois. . . .	3.00	2.50
3 mois. . . .	1.50	1.25
Au numéro. .	0.03	0.03

Pour vite soulagé, tapotez du

EFFORTS

LES muscles raides et endoloris sont vite soulagés quand la chaleur réconfortante du Liniment Sloan est employée pour aider à disperser la congestion. Tapotez-le tout simplement. Son action est efficace; il ne graisse pas la peau. Employez le Liniment Sloan pour n'importe quel membre de la famille. Il est synonyme de soulagement rapide. F17M

Employez-le pour — DOULEURS, CONTUSIONS, FOULURES, RHUMES DE POITRINE, RAIDEURS DES MUSCLES

LINIMENT de famille SLOAN

"J'ai 65 ans.. ET JE NE REGRETTE QU'UNE CHOSE

"... c'est que lorsque j'étais jeune et que j'en avais parfaitement les moyens, je n'ai pas acheté plus d'assurance sur la vie à rente mensuelle.

"Il est vrai qu'aujourd'hui ma police de la Confederation Life me fournit une rente mensuelle et que je n'ai de comptes à donner à personne, mais croyez-moi, si je devais revivre ma vie, je m'assurerais la vie pour le plus fort montant possible, non seulement pour ma famille, mais encore pour mon propre avantage à moi.

. . . . .

Lorsqu'un représentant de la Confederation Life Association passe chez vous, demandez-lui donc de vous expliquer les importants avantages d'une police à rente mensuelle de la Confederation Life, comprenant les bénéfices d'invalidité totale et de double indemnité.

AVANT DE VOUS ASSURER CONSULTEZ LA CONFEDERATION LIFE Association

SIX SUCCURSALES DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

UNE DES GRANDES INSTITUTIONS D'ASSURANCE-VIE DU MONDE

Succursale : 19-22 immeuble "Sun Trust", Québec
Le gérant : N. LAVOIE

QUEL SERA LE VERDICT

Une étrange affaire

UN ARTISTE ET SON MODELE

EN SIX EPISODES

No 1

FEUILLETON DE L'EVENEMENT-JOURNAL

"La fiancée du rebelle"

Episode de la guerre des Bostonnais, 1775

Par Joseph Marmette de la Société Royale

"Tous droits de reproduction réservés"

No 14

Après s'être ravitaillé à Satigan, Arnold continua d'avancer vers la capitale. Le sept de novembre il couchait à Saint-Henri et le dix il atteignait la Pointe Lévy. Le commandant Gramahé ayant fait venir du côté de la ville toutes les embarcations de Lévy, Arnold ne put effectuer la traversée du fleuve que dans la nuit du treize, et sur des canots d'écorce conduits par des sauvages qu'il avait engagnés à Satigan. Quoique deux vaisseaux de guerre, le *Lizard* et le *Hunter* fussent ancrés dans la rade, les Bostonnais passèrent inaperçus.

Le lendemain Arnold escalada les hauteurs sans rencontrer la moindre résistance, traversa les plaines et vint occuper la résidence du colonel Anglais Caldwell, *(Sans-Bruit)*.

Mais ses soldats n'ayant chacun pour toutes munitions qu'un coup de fusil à tirer, Arnold jugea qu'il ne pouvait songer à s'emparer de la ville en un coup de main et reraita sur la Pointe-aux-Trembles pour y attendre le général Montgomery qui descendait de Montréal.

Les deux corps se joignirent le trente et un novembre et, forts d'à peu près onze cents hommes, s'en vinrent investir Québec.

Le général Montgomery établit son quartier général à la Maison Holland, sur le chemin Saint-Louis, tandis que le colonel Arnold s'en allait camper sur les bords de la rivière Saint-Charles, et s'installait dans une maison qui a pendant longtemps appartenu à une famille Langlois et qui était située près de la rive où est jeté le pont de Scott.

Cependant le général Carleton n'avait point perdu de temps pour mettre la ville en état de défense. Son premier soin avait été de jeter l'embargo sur plusieurs navires chargés de blé qui allaient faire voile pour l'Europe. Outre cette précieuse réserve de vivres, il s'assura aussi, par ce moyen, le service de six cent-cinquante matelots dont cinquante "connaissaient la manoeuvre du "canon". Le nombre des miliciens — deux cent-quatre-vingts recrues faites quelques mois avant le siège — ajouté à soixante hommes de troupes, avec tous les citoyens de la ville, forma une garnison de dix-neuf cent quatre-vingt-dix hommes, en comprenant la compagnie des **Invalides**. Cette dernière s'appelait ainsi parce qu'elle n'était composée que de vieillards et de personnes d'un faible tempérament. Le commendant de la place y fit entrer en outre les vivres qui se trouvaient dans les navires. La ville fut aussi pourvue d'une grande quantité de morue, d'anguille et d'autres poissons.

Quant aux moyens défensifs ils consistaient en deux cents grosses pièces de canon, cinquante pièces de campagne, huit mortiers, quinze obusiers, et assez de bombes, de boulets et de poudres pour tirer sans ménagement pendant huit mois.

Québec était fortifié du côté de la campagne par des murs de trente pieds de haut et de douze pieds d'épaisseur. Au-dessus du Palais et de la basse-ville la cime du roc était défendue moitié par des murailles et moitié par des palissades. La rue Sault-au-Matelot et Près-de-Ville, qui offraient deux étroit défilés par où l'ennemi pouvait seulement pénétrer dans la basse-ville, furent entrecoupées de plusieurs barrières et de barricades, dont un bon nombre de pièces de canon défendaient l'approche.

Le cinq décembre les Bostonnais s'étant emparé des faubourg Saint-Jean et Saint-Roch, Carleton fit canonner ces deux endroits après avoir sommé ceux qui les habitaient de rentrer dans la ville. Quelques personnes seulement cherchèrent un refuge dans la place, les autres gagnèrent la campagne pour éviter les misères d'un siège qui ne pouvait manquer de durer au moins tout l'hiver.

Dans la nuit du 10 de décembre une grande agitation se manifesta dans la division du colonel Arnold, qui était campée sur les bords de la rivière Saint-Charles et qui, jusqu'alors, ne s'était occupée que de ses travaux d'installation.

Le général Montgomery venait d'envoyer l'ordre à son lieutenant Arnold de faire marcher immédiatement contre la ville la moitié de sa division, environ trois cents hommes. Le major Ogden devait diriger l'attaque.

Il pouvait être trois heures du matin lorsque les assaillants, après avoir gravi le côteau Sainte-Geneviève, pénétrèrent dans les rues du faubourg Saint-Jean. La nuit était noire. Pourtant, entre les angles indécis des toits, à travers l'obscurité tempérée par le reflet que la neige renvoyaient de la terre, ils entrevoyaient là-bas, devant eux, la ligne plus sombre des remparts. Affablis par la distance et assourdis par suite des âpres morsures de la monotones des sentinelles dont on apercevait les silhouettes confuses au faîte des murailles, parvenaient aux Bostonnais comme les voix lugubres d'un autre monde. Plus d'un, soit par suite des âpres morsures de la bise, soit par l'effet pénible que causait cette sombre mise en scène, sentit la main glacée du frisson se glisser entre la capote et le dos, pendant le moment de la halte que fit faire Arnonld à l'entrée du faubourg.

Quand on eut repris haleine le major donna l'ordre d'avancer mais le plus silencieusement possible. Les assaillants allaient donc, étouffant le bruit de leurs pas, rasant les maisons silencieuses et désertes et prêtant l'oreille au moindre bruit. Ils arrivaient aux premières habitations de la rue Saint-Jean qui avoisinaient les murs et commençaient déjà à déboucher sur la place aux pieds des fortifications, lorsqu'un éclair troua la nuit au dessus de la porte de la ville.

Une détonation retentit, tandis que les ombres errantes sur le parapet des remparts disparaissaient comme par enchantement et que maints cris confus éclataient dans la place.

—**Forward !** crie Ogden qui tire son épée et bondit au premier rang.

—En avant ! **forward !** répète après lui un jeune officier.

Mais ils n'ont pas fait cinq pas que la crête des murailles s'illumine de nouveau et que les balles commencent à miauler dans les rangs des Bostonnais.

—**Fire ! boys, fire** leur crie le major Ogden.

—Feu ! soldats, feu ! répète la même voix derrière lui.

Cent coups de fusils partent des rangs des Bostonnais. Mais on a tiré trop précipitamment et les balles crépitent sur la muraille comme la grêle sur les toits.

L'indécision, le désordre se manifestent parmi les assiégeants.

L'une des embrasures du rempart vomit un nuage de feu, et, dominant le voix grêle et stridente de la mousqueterie, une fomidable détonation se fait entendre. Le boulet passe en hurlant dans la masse des bostonnais où il fait une trouée sanglante. Les malédictions, les cris de douleur et de rage retentissent lugubrement dans la nuit.

Un second coup de canon suit le premier.

Steady ! Steady ! crie Ogden de toute la force de ses poumons.

Mais sa voix se perd au milieu des clameurs de ses soldats terrifiés.

Deux autres volées d'artillerie met ses ddminante ok(layn-pl - mettent le comble à l'effarement des Bostonnais qui, n'écoutant plus la voix de leurs officiers, se débandent, s'enfuient de toutes parts.

—**Stop ! by God, you cowards !** s'écrie Ogden.

—Arrêtez donc ! messieurs, arrêtez donc !

Et une troisième voix, forte et rude :

—Arrêtez ! lâches que vous êtes ! Et puis avec un immense éclat de rire :— Ventre de chien ! les beaux soldats !

Les trois hommes qui venaient de prononcer ces paroles restaient seuls en face des canons et des mousquets braqués sur eux de la ville.

Les assiégés qui se montraient maintenant sur le rempart les virent leur lancer des gestes de dâfi. Même l'un des trois, celui-ci était un soldat de haute stature, déchargea son fusil vers la ville.

Vingt mousquetades lui répondirent.

Les trois braves retraitèrent gravement au pas, tout comme des flaneurs qui prennent plaisir à essuyer une rafraichissante averse d'été, malgré la pluie de balles qui les effleurait avec de sinistres sifflements.

Un instant ils se retournèrent tous trois dans un commun ensemble et jetèrent aux assiégés un dernier cri de défi, avant de rentrer dans les ténèbres.

(à suivre)

CHAQUE MATIN

'L'Evénement-Journal' vous apporte un choix abondant et varié des dernières nouvelles locales, régionales, canadiennes et étrangères, une illustration soignée et des rubriques spéciales des plus intéressantes.

L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL

Chaque soir à C H R C

Grâce à "L'Evenement-Journal" le reporter de la Brasserie Champlain vous donne à 11 heures, au poste CHRC, un avant-goût des nouvelles que vous lirez le lendemain dans "L'Evenement-Journal".

72ième ANNNE No 274 — QUEBEC, LUNDI 24 AVRIL 1939 — QUATORZE PAGES

La situation est tragique dans la Beauce

Des observateurs prétendent que la débâcle est plus menaçante qu'elle ne l'était en 1917, alors que ce fut une tragédie. — Le village de St-Georges est privé d'électricité. — Plusieurs familles ont déménagé de nouveau.

BANQUISE DE 700 PIEDS DE LONGUEUR EN MARCHE

A St-Georges, où arrivent les glaces de Mégantic, l'eau monte depuis dimanche matin. — A St-Joseph, l'eau atteint un niveau de 25 pieds. — A Ste-Marie, la rivière a monté de 18 pieds de hauteur.

TOUTES LES PRECAUTIONS SONT PRISES PARTOUT

L'Office a payé 466 prêts le dernier mois

Sur l'île d'Orléans

Ste-Pétronille, 24. — (Par téléphone) La route de l'Ile d'Orléans entre le pont de l'Ile et Ste-Pétronille est maintenant déblayée. Le reste du travail s'effectuera dans la journée d'aujourd'hui. A St-Jean de l'Ile ainsi qu'à St-Laurent, St-Famille et St-Pierre, les routes sont carrossables dans les villages seulement. On ne peut communiquer d'un village à l'autre. Quant à St-François, c'est encore le plein hiver.

Du premier au 30 mars, les montants payés s'élèvent à $1,023,000. — On a payé 10,037 prêts en tout.

CHIFFRES INTERESSANTS

L'Office du crédit agricole du Québec poursuit avec régularité son travail d'étude et de revision des demandes d'emprunt. Chaque semaine, dans chaque comté, des prêts sont consentis.

L'Office nous transmet un communiqué qui atteste qu'au 8 avril dernier, 12,486 prêts avaient été acceptés comportant un engagement de $29,148,689.41. Des statistiques publiées par l'Office portent surtout sur les prêts payés, car alors la statistique est plus complète et les chiffres fournis ont plus de signification.

Dans un tableau qui nous a été remis, on voit que 10,037 prêts ont été entièrement payés au 31 mars 1939. Durant le seul mois de mars 1939, 466 prêts ont été payés qui comportent un déboursé de $1,023,600.00. Ces seuls chiffres attestent la régularité avec lequelle l'Office étudie les demandes d'emprunt et fait droit aux requêtes reçues. Dès que les titres des emprunteurs parviennent à l'Office, le déboursé du prêt s'effectue sans aucun délai.

Jusqu'ici, l'Office a consenti des prêts à 8,537 pères de famille, 876 célibataires et 624 veufs. Ces prêts favorisent directement 36,000 personnes, en comptant seulement les cultivateurs qui en ont reçu, leurs femmes et leurs enfants.

Réunions et conférences

Chambre de Commerce des jeunes — Réunion ce midi au restaurant Clarendon.

Société St-Jean-Baptiste — Déjeuner-causerie hebdomadaire ; conférencier le R. P. Simon Arsenault, s. v. p. ; sujet : "préparation à la vie civique."

Club Canadien — Déjeuner-causerie ce midi au Château Frontenac; conférencier, M. R.-A. McInnis, gérant-général de l'Anglo-Pulp; sujet: "la situation européenne et ses répercussions sur notre situation économique." M. Pierre de Varennes, avocat, remerciera. Le déjeuner commencera à une heure précise.

Institut Canadien — Conférence du Rév. Père Paul Mao, de l'Oratoire, prédicateur du Carême, à Montréal, au Palais Montcalm, à 8 hres 30.

M. Paul Gouin a une faiblesse

Durant le discours qu'il a prononcé à la radio, hier soir, M. Paul Gouin a soudain été pris d'une faiblesse. C'est un ami qui a continué à lire son texte. Quelques minutes plus tard, l'annonceur déclara que M. Gouin était mieux et qu'il pourrait revenir au micro dans quelques heures.

MORT DU PERE DE MONSIEUR J.-E. PICARD

Un citoyen de Québec des mieux connus, M. J.-E. Picard, secrétaire de l'Association des Constructeurs, vient d'être plongé dans un deuil cruel par la mort de son père, M. Pierre Picard, décédé samedi, à Montréal, à l'âge de 73 ans et 5 mois. Le défunt, un ancien employé du chemin de fer Canadien National, était l'époux, en premières noces, de feu dame Alphonsine Beaudoin, et, en deuxième noces, de dame Marie Verreault, qui lui survit.

M. Pierre Picard est décédé après quelques mois de maladie soufferte avec résignation. Le regretté disparu avait déjà vécu à Québec, alors qu'il était à l'emploi du Quebec Railway.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, ses enfants, MM. Adélard Picard, de Montréal; J.-E. Picard, de Québec; Mmes Georges Trudeau, Cyprien Therrien et Roméo Bouchard, et Mlle Jeanne Picard, tous de Montréal ; un frère, M. Joseph Picard, de Québec, ancien marchand épicier; une soeur, Mme Léopold Blanchet, de Lambton, Frontenac; ses beaux-frères : MM. Alphonse Beaudoin, de St-Pierre, Montmagny ; Léopold Blanchet, de Lambton, Phillas, Joseph, Philippe Verrault et Adélard Simard, de Château-Richer. M. Pierre Picard était l'oncle de M. l'abbé Richard Beaudoin, du collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière, et de M. l'abbé Rodrigue Blanchet, vicaire à St-Georges, Beauce.

Le service aura lieu demain matin, à 7 heures 30, en l'église paroissiale de la Nativité, d'Hochelaga, Montréal. L'inhumation se fera à Québec, dans le cimetière St-Charles, après l'arrivée du convoi du Pacifique Canadien qui entre en gare à 1 heure 10 de l'après-midi.

L'"Evénement-Journal" prie M. J.-E. Picard et tous les autres membres de la famille en deuil d'agréer l'expression de ses plus sincères condoléances.

BEAUPORT REÇOIT SON EMINENCE LE CARD. VILLENEUVE

Son Eminence le cardinal J.-M.-Rodrigue Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, commencera samedi prochain sa visite pastorale dans Beauport et les paroisses environnantes. Il arrivera samedi après-midi, à trois heures, le 29 avril, à Beauport. A 3 heures 15, il présidera à la confirmation des enfants, à l'église. Le soir, il présidera une cérémonie pour tous les fidèles. Ces manifestations, ainsi que celles des jours suivants, seront très brillantes et les paroissiens y assisteront avec piété et en grand nombre.

Dimanche matin, le cardinal Villeneuve célébrera la messe à 8 heures 15 et donnera la sainte communion aux petits enfants qui auront été confirmés la veille. A 10 heures, il assistera, au trône, à la grand'messe solennelle. Dans l'après-midi, le primat de l'Eglise canadienne visitera les communautés religieuses de Beauport, c'est-à-dire, les Pères du Sacré-Coeur, les Pères blancs d'Afrique, les Soeurs missionnaires d'Afrique, les Frères des Ecoles chrétiennes et les Soeurs de la congrégation Notre-Dame. Dimanche soir, il assistera à une séance d'action catholique qui aura lieu à l'église.

Lundi matin, le 1er mai, à 9 heures 30, Son Eminence chantera un service pour tous les défunts de la paroisse. Il donnera l'absoute au cours de cette cérémonie et prononcera le sermon de circonstance. Il partira pour Courville à 2 heures, l'après-midi.

Dimanche, les différentes démonstrations auront toutes lieu à l'heure avancée.

Le parrain et la marraine des petits confirmés de samedi après-midi seront M. F.-X. Crépeault, marguillier en charge, et Mme Crépeault.

St-Georges de Beauce, 24. — (Par téléphone) L'inondation de la vallée beauceronne menacerait de dégénérer en une catastrophe plus considérable que celle de l'année 1917 d'après les dernières nouvelles qui nous ont été communiquées hier soir.

En général, dans toute la région, la situation s'était améliorée sensiblement au cours de la journée de samedi. Toutefois, dans l'après-midi d'hier, les eaux continuaient à se gonfler tandis que les glaces s'amoncelaient à divers endroits de la Chaudière.

L'un de nos correspondants nous a rapporté, hier soir, qu'à St-Joseph de Beauce, un glaçon ayant une dimension de 700 pieds de long par 200 pieds de large et dont l'épaisseur était de près de deux pieds vint s'écraser contre une fondation sise à quelques pas de l'hôtellerie connue sous le nom de "Château Bellevue".

A St-Georges de Beauce, l'électricité fait défaut ainsi que dans la plupart des villages situés en haut de cet endroit. Huit poteaux des lignes de la Shawinigan Water & Power ont été brisés le long de la rivière Famine qui se déverse à la station de St-Georges. L'on ne croit pas que le service d'électricité puisse être rétabli avant aujourd'hui. Toutefois, les communications téléphoniques sont encore en bon ordre. Nombre de familles, qui étaient retournées à leurs domiciles au cours de la journée de samedi, durent déménager encore une fois hier.

De Ste-Marie à Vallée Jonction, la rivière Chaudière est libre de glace. Toutefois, du pont de fer du Quebec Central de Vallée Jonction au Rocher, la glace n'a pas encore bougé. De Notre-Dame des Pins à St-Georges, les glaces atteignent une hauteur de près de 20 pieds.

A St-Georges

St-Georges de Beauce, 24. — (Par téléphone) La première avenue est complètement inondée par les eaux de la rivière Chaudière tandis que la route nationale a subi le même sort sur une longueur d'environ trois milles. La lumière électrique fait défaut depuis samedi midi alors que les glaces de la rivière Famine, passant à un mille en bas de St-Georges, sont descendues. Huit poteaux servant à soutenir les fils de la Shawinigan Water & Power ont été détruits. En conséquence, la population de cet endroit ainsi que des villages sis au haut de St-Georges, est privée d'électricité. Il s'agit ici d'un courant de 30,000 watts. Deux équipes d'ouvriers travaillent présentement à réparer les dégâts. Cependant, l'on ne croit pas pouvoir rétablir le courant avant aujourd'hui.

La circulation sur la route nationale s'est faite sans encombre jusqu'à hier soir. Les glaces se sont entassées jusqu'à une hauteur d'environ trois pieds au centre de la partie basse du village. Elles s'étendent sur une longueur de près de cinq milles. L'eau recouvre encore nombre de caves. Nombre de résidents, qui étaient revenus dans leurs maisons au cours de la journée de samedi durent regagner le haut des côtes. Les citoyens ont fait usage de canots et de chaloupes durant les journées de samedi et de dimanche dans le chemin situé en bas de St-Georges.

La rivière "Du Loup" est actuellement claire de glaces en haut de St-Georges tandis qu'elle est bloquée aux caissons protecteurs.

A St-Ludger

A minuit, samedi soir, la glace s'est mise en mouvement à St-Ludger, un village situé à 35 milles de St-Georges. L'eau est remontée de quelques pieds et la rivière atteint une largeur de près de trois-quarts de mille dans la région de St-Georges.

Quelques dégâts

Aux dernières nouvelles, l'on nous rapportait qu'il y a encore à la Banque Royale du Canada un pied d'eau tandis qu'à la Banque de Montréal, il y en a quatre. La Banque Canadienne Nationale où l'eau n'a atteint que quelques pouces dans la cave, est maintenant en bon état. D'ailleurs, ce sera la seule banque ouverte aujourd'hui.

A la Banque de Montréal, des dégâts ont été causés à quelques livres et à la Banque Royale du Canada, ils sont moins considérables. Au magasin "Chez Julienne", l'eau est montée à quatre pieds à l'hôtel Rhéaume, elle atteint un peu plus de trois pieds. Quelques galeries de maisons privées ont été détruites par les glaces. Le chemin conduisant de la résidence de M. Delias Méthot à St-Côme est complètement couvert de glaces. Au cours de la journée de samedi, des ouvriers ont travaillé à faire un passage de trois à quatre arpents en direction du bureau des Postes. Devant la résidence de M. Edouard Lacroix, député à Ottawa, l'eau atteint une largeur d'un demi-mille. L'on se promène en canot.

Les glaces de Mégantic

Les glaces de Mégantic, qui étaient descendues au cours de la journée de samedi, sont maintenant bloquées dans le haut du village de St-Georges. L'eau remonte depuis onze heures dimanche matin. Le haut du village est libre.

A Beauceville

Beauceville, 24. — (Par téléphone) Depuis six heures, hier soir, l'eau est montée d'un pied et demi. Environ une quinzaine de familles qui étaient revenues à leur domicile ont regagné le haut du village. De Notre-Dame des Pins au Rocher de Beauceville l'eau de la rivière Chaudière coule à flots impétueux. De Notre-Dame des Pins au pont de St-Georges la glace atteint une hauteur de 15 à 20 pieds. L'eau a un niveau assez élevé à la hauteur de la base des rails du chemin de fer à nombre d'endroits de Beauceville.

A Saint-Joseph

A cet endroit de la vallée beauceronne, la rivière atteignait une hauteur de 25 pieds sur la fin de la journée d'hier. Un mouvement de glaces s'est produit aux environs de Vallée-Jonction et s'étendait sur une longueur de trois milles en haut de la paroisse. A un mille en bas de St-Joseph une embâcle s'est formée. Une douzaine de caves ont été inondées.

Glacier monstre

Au cours de l'après-midi, un champ de glace d'une longueur de 700 pieds, d'une largeur de 200 pieds et d'une épaisseur moyenne de 2 pieds est venu se briser sur une fondation d'une ancienne résidence sise à quelques pieds de l'hôtel Château Bellevue. Des témoins oculaires nous ont affirmé que peu s'en fallut que l'hôtel ne fut emporté ou en partie brisé.

L'usage de la dynamite

Une équipe d'hommes se mit immédiatement à l'oeuvre en vue de briser cet énorme glaçon. L'on fit usage de la dynamite pour éviter de plus importants dégâts. Sur le côté ouest, deux poteaux de la compagnie de téléphone Nationale ont été brisés. Du côté est un poteau de la Shawinigan Water & Power a été renversé, tandis qu'il y a quatre pieds d'eau dans la cave de l'hôtel Château Bellevue.

Un pont temporaire

Les voyageurs, les locataires et les passagers qui se rendaient à l'hôtel Bellevue se servaient d'un pont temporaire, soit pour sortir ou rentrer dans l'immeuble. Ce pont a une longueur d'environ 75 pieds.

A Sainte-Marie

Ste-Marie de Beauce, 24. — (Par téléphone) — Il n'y a pas d'eau dans le village Ste-Marie. La glace s'est rompue vers trois heures de l'après-midi hier. Elle a une hauteur moyenne de 18 pieds plus haut que la normale.

Le "Domaine"

La partie du "Domaine" qui est sise à un mille et demi de l'église est inondée. Mais comme cet endroit se trouve complètement en dehors du village de Ste-Marie et qu'il n'y a aucune maison, les dommages ne peuvent être très considérables.

La rivière Chaudière est libre de Ste-Marie à Vallée-Jonction. Mais du pont de fer du Québec Central à ce dernier endroit la glace n'a pas bougé.

A Montmagny

La ville de Montmagny, où se trouve à passer la rivière du Sud, a été visitée par une inondation importante en fin de semaine. Cette rivière a débordé de plus de trois pieds. L'hôtel Montmagny, plusieurs magasins situés près du pont ont été inondés par suite du gonflement des flots.

Plusieurs arbres ont été brisés. L'eau et la glace ont aussi atteint le haut du village près de la station dans le quartier industriel. Les familles résidant aux environs des deux ponts de Montmagny ont dû déménager leurs pénates. A la chaussée située à un quart de mille de l'hôtel Montmagny, où se trouve le pouvoir électrique des Price, la glace a une épaisseur de 5 pieds. Toutes les caves des maisons de la rue St-Louis ont été inondées. Une trentaine de familles ont quitté les lieux pour se réfugier en lieu plus sûr. Deux familles demeurant près du moulin à farine sont également déménagées.

A Sherbrooke

Sherbrooke, 24. — (P.C.) — Les résidents de Richmond se préparaient à quitter leurs résidences hier soir, à la suite d'une hausse considérable de la rivière St-François. La rue principale était envahie par une couche d'eau de plus de trois pieds. L'on estime qu'elle monte à une allure de deux pouces par heure.

Pendant ce temps, une autre rue de cette ville des Cantons de l'Est était recouverte de dix pouces d'eau. Le principal moyen de communication est celui du canotage.

Aucun dommage n'a encore été enregistré à Bromptonville et à Windsorville; mais l'eau a envahi la route entre Huntingville et Bilby comme la rivière Massawippi débordait. La route Sherbrooke-Windsor est également fermée à toute circulation.

M. J.-S. Blais aux Arts et Lettres

M. J.-S. Blais a prononcé samedi soir, au Palais Montcalm, devant les habitués de la société des Arts, Sciences et Lettres, une intéressante conférence qu'il avait intitulée: "Les joies de la vie". La soirée a été présidée par M. J.-A. Paradis, qui a présenté M. Blais à son nombreux auditoire.

BEAU CONCERT DE L'INSTITUT ST-JEAN-BOSCO

Le concert donné samedi soir au Palais Montcalm par la chorale de l'institut St-Jean Bosco, n'a fait qu'accroître la réputation très enviable que possède déjà ce jeune corps musical. Les cent cinquante membres de cette chorale, sous la direction du R. Frère François, ont exécuté un grand nombre de pièces profanes et religieuses et ont remporté un brillant succès.

Les membres de cette chorale ont été appréciés grandement par l'auditoire tant dans l'exécution des pièces profanes que religieuses. A notre humble avis, il nous semble que les jeunes choristes ont excellé dans le chant grégorien. Ils avaient inscrit à leur programme l'offertoire du 3e dimanche après l'Epiphanie qu'ils ont rendue à la perfection. A la demande des auditeurs, ils chantèrent le graduel de la messe de Pâques et l'offertoire du 3e dimanche de l'Avent; il convient de souligner avec quelle facilité ils solfièrent à première vue la majeure partie du graduel de la messe de Pâques. De plus, les voix sont bien fondues et les jeunes chantres font preuve d'une très belle formation. Les pièces grégoriennes furent rendues par la chorale des petits qui compte 90 chanteurs, soit 60 soprani et 30 alti.

La chorale entière a chanté deux oeuvres du R. Frère Raymondien, plusieurs chants du terroir et quelques autres pièces. Le choeur forme un ensemble très puissant, peut-être trop puissant. En effet, il nous a semblé qu'au début du concert l'effet était un peu assourdissant. En revanche, les chanteurs possèdent de très grandes qualités, beaucoup d'ensemble, les voix sont bien divisées et ne forment point de mélange confus. Il faudrait, être très exigeant pour tenir compte dans cette appréciation de quelques petits à-côtés insignifiants quand on considère par contre le très grand succès remporté samedi soir.

M. A.

4 NAVIRES ARRIVENT A QUEBEC

L'arrivée ici du cargo "Manchester City" a été suivie, au cours de la journée d'hier par celles du "Kingswood, de la ligne Constantine, et du "Cairnesk", de la ligne Cairn. Le "Kingswood", qui est sous le commandement du capitaine Chilton, était piloté de la Pointe-au-Père à Québec par M. L.-A. Larue. L'an dernier, ce frêteur decrochait la cargaison à pommeau d'or, qui est toujours remise au commandant du navire qui a le havre de Québec comme port de terminus. L'on a cru pendant un certain temps, que ce navire avait une cargaison complète destinée ici. Cependant, nous avons appris, après informations auprès de M. Louis Beaudry, gérant et ingénieur en chef du port local, qu'il n'en était rien. Une partie de la cargaison de ce frêteur a été déposée à la gare maritime de l'Anse-au-Foulon.

Action en libelle contre Aberhart

Edmonton, 20. — (C. P.) Un plaidoyer en défense d'une action en libelle intentée par M. E.-L. Gray contre le premier ministre Aberhart et contre l'hon. E.-C. Manning, secrétaire provincial, a été enregistré en cours hier.

L'action a été intentée par M. Gray le 29 mars dernier, à la suite d'un discours du premier ministre Aberhart et de commentaires formulés par M. Manning.

Le Duchess of Atholl et l'Athenia

Deux paquebots, le "Duchess of Atholl", du Pacifique-Canadien, et l'"Athenia" de la Donaldson Atlantic Line, sont attendus dans notre port au cours de cette journée. Le premier, qui a été signalé à 4 heures 30 à la Pointe-au-Père, hier après-midi, devrait toucher son quai de l'Anse-au-Foulon vers 4 heures ce matin même. Quant au second, il a donné un signalement à 9 heures 35 hier matin comme étant situé à 235 milles sud-est de Pointe-Renommée.

Une cigarette oubliée met le feu dans un lit

Son occupant, qui dormait d'un profond sommeil est sauvé juste à temps par son frère.

A DEMI-ASPHYXIE

St-Gédéon, Lac-St-Jean, 24. (DNC) — M. Ernest Bolduc, commis de magasin de St-Gedéon, a failli trouver une mort tragique, ces jours derniers, lorsque son lit prit feu alors qu'il s'était endormi tout à côté pendant qu'il faisait sa prière. Le jeune homme commençait à être asphyxié, car on dut pratiquer la respiration artificielle sur lui pendant plusieurs minutes, avant qu'il reprit connaissance.

M. Bolduc était revenu d'une veillée, vers dix heures, le soir, et il était monté dans sa chambre en fumant une cigarette qu'il déposa sur le pied de son lit le temps de faire une courte prière. C'est alors qu'il s'endormit.

Vers minuit, son frère, M. Damase Bolduc, s'éveilla étouffé et prit quelque temps à se rendre compte qu'il y avait du feu dans le logement. Il éveilla son père, qui commençait lui aussi à souffrir de la fumée et tous deux firent des recherches pour bientôt s'apercevoir qu'un lit était en flammes et que l'occupant était sans connaissance.

Des voisins, appelés en toute hâte, accoururent sans tarder et le malheureux fut transporté sur la galerie, à l'air libre, où un ami pratiqua la respiration artificielle.

Pendant que le jeune homme dormait, la cigarette était tombée sur le lit et avait mis le feu aux couvertures.

Vengeance des nazis

Berlin, 24. (UP) — Les autorités nazies ont fait savoir hier soir que trois hommes d'affaires anglais venaient d'être déportés de Hambourg à titre de représailles à la suite de l'expulsion d'Angleterre de plusieurs Allemands soupçonnés d'être des agents de la police secrète allemande. Les noms des Anglais n'ont pas été publiés.

UNE NOUVELLE ORGANISATION POUR LE SPORT

On annonce la formation d'une nouvelle compagnie, la "Québec Sporting Gardens Limited", constituée dans le but d'acquérir et exploiter des lieux d'amusements publics et voir à l'organisation du sport en général, exception faite des jeux d'argent, des jeux de hasard et des jeux mixtes de hasard. Elle pourra, à cette fin, construire des restaurants, magasins, hôtels, terrains de jeux, amphithéâtres, etc. Des lettres patentes constituant cette compagnie ont été accordées à MM. Napoléon Côté, industriel, de St-Grégoire, Montmorency, Philippe Gimaiel, employé civil, et Albert Godin, commis, de Québec.

Le bureau principal de la compagnie sera à Québec et elle aura un capital total de $5,000.

M. Héon donnera une conférence à Victoriaville dimanche prochain

Victoriaville, 24. — (D. N. C.) M. Georges Héon, avocat, député conservateur du comté d'Argenteuil au gouvernement fédéral, prononcera une conférence dimanche soir prochain, au collège des Frères du Sacré-Coeur de Victoriaville, à l'issue d'un dîner-causerie qui aura lieu à 7 heures, heure avancée. M. Héon a intitulé sa conférence : "Où allons-nous ?" Cette manifestation est organisée par la section des Bois-Francs des anciens élèves de l'institution. Le dîner sera présidé par le frère de M. le député Héon, M. Jean-Louis Héon, président général de la fédération des anciens élèves, conjointement avec M. René Cloutier, président de la section des Bois-Francs. Tous les anciens élèves sont invités.

L'enquête préliminaire des Raymond sera tenue aujourd'hui à Rimouski

Rimouski, 24. — (D. N. C.) C'est aujourd'hui que Mme Edouard Raymond et son fils, Réjean, subiront leur enquête préliminaire dans le cas du jeune Gagnon, de St-Jean-de-Dieu, qui avait reçu un plomb dans le bras après que Mme Raymond eut demandé à son fils de tirer sur lui. Il y a une semaine, tous deux avaient répondu à l'accusation portée contre eux d'avoir causé des blessures corporelles avec une arme à feu, avec l'intention de blesser, et le juge de paix, M. Zabulon Côté, avait fixé leur enquête préliminaire à aujourd'hui. On sait que l'incident était survenu le dimanche de Pâques, à St-Guy, et que la victime dut être transportée à l'hôpital de Rimouski, où on lui a extrait un plomb dans le bras.

J.-M.-Amédée Denault est mort subitement

LOURDE EPREUVE POUR LA FAMILLE DE A.-G. RACICOT

Deuil cruel à notre confrère, M. Jean-Marc Denault. — Une brillante carrière de journaliste.

HOMME D'OEUVRES

La nouvelle nous est parvenue hier des Trois-Rivières de la mort de madame Herminie Hurtubise, épouse de monsieur A.-G. Racicot, ancien échevin de Saint-Jean (Que.). Madame Racicot est décédée chez son fils, le Dr Georges Racicot, attaché aux services de d'Unité sanitaire des Trois-Rivières et du Sanatorium Cook.

Femme de bien, qui a consacré sa vie à son époux et leur nombreuse famille tout d'abord, madame Racicot sera particulièrement regrettée à Saint-Jean où ses actions charitables, pratiquées avec discrétion pourtant, étaient connues des malheureux. Elle a donné un fils à l'Eglise, l'abbé Armand Racicot, chancelier du diocèse de Saint-Jean, actuellement à Rome où il complète des études en droit canon et en écritures saintes. Une de ses filles (Adrienne), la Révérende Mère St-Albert-le-Grand, est une des institutrices distinguées de la maison de la Congrégation Notre-Dame, à Montréal.

Sa dépouille mortelle sera exposée à la demeure de son époux, 4642, rue Delorimier, Montréal, jusqu'à mardi matin à 9 heures alors que le cortège funèbre se formera pour se rendre à Saint-Jean où sera chanté le service.

Madame Racicot laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, industriel aujourd'hui retiré des affaires, cinq fils et trois filles : MM. Albert, Adélard, Adrien Racicot, de Montréal ; le Dr Georges Racicot, des Trois-Rivières, et l'abbé Armand Racicot, de Saint-Jean ; madame Albert McNulty (Antoinette), la R. M. St-Albert-le-Grand (Adrienne), et madame Georges Lague (Alice), de Montréal.

Elle était aussi la tante de MM. Adélard, Alphonse, Gustave et Jules Lepine, de Québec, et de Mmes Joseph Picard, Cléo. Piché Frank Campbell Arsène Larochelle, de Québec, et de Mme Gustave Pelletier, de Montréal.

"L'Evénement-Journal" offre à la famille éprouvée l'expression de ses sincères condoléances.

PAUL HAYNES S'EST MARIE SAMEDI

Montréal, 24. — (P.C.) Paul Haynes, centre du Canadien, de la N. H. H., a épousé samedi matin Mlle Olive McLean, fille de feu John P. McLean, de Montréal. La cérémonie nuptiale eut lieu dans la chapelle St-Ignace de Loyola et les nouveaux époux sont partis pour New-York, d'où ils partiront pour une croisière aux Indes.

M. Jean-Denault laisse pour déplorer sa perte outre sa femme, un fils, M. Jean-Marc Denault, du Soleil, trois filles, mesdemoiselles Hayda et Solange Denault, madame John Bogden (Andrée), d'Englewood, New-Jersey, E.-U., trois petits enfants, Bernard Denault, John et Claudette Bogden, une belle-fille, madame Jean-Marc Denault (Thérèse d'Auteuil), un gendre M. John-P. Bogden, deux soeurs, mesdames Pierre Blouin et Henri Lefebvre, de Montréal. Il était le demi-frère de M. J.-G.-H. Bergeron, ancien député de Beauharnois.

Les funérailles auront lieu mardi à 9 heures en l'église des Saints-Martyrs et l'inhumation dans le lot familial à Beloeil. Un libéra sera chanté à Beloeil après l'arrivée du train qui quitte Québec à une heure et trente.

A madame Denault, à notre confrère, M. Jean-Marc Denault, à mademoiselle Hayda Denault et à toute la famille éprouvée, l'Evénement-Journal offre ses plus profondes condoléances.

De brillantes fêtes à St-François d'Assise

A l'occasion du 25e anniversaire de fondation de cette paroisse. — Le cardinal prononce le sermon de circonstance à la grand'messe.

LE CURE GODBOUT

Les paroissiens de St-François d'Assise ont célébré brillamment, hier, le vingt-cinquième anniversaire de fondation de leur paroisse. A cette occasion, ils ont été honorés de la visite de Son Eminence le cardinal J.-M.-Rodrigue Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec et primat de l'Eglise canadienne, qui a assisté, au trône, à la grand-messe, et a prononcé le sermon de circonstance. A la messe, l'église était remplie à déborder de paroissiens qui avaient tenu à prouver en même temps à leur curé, M. l'abbé A.-A. Godbout, toute leur reconnaissance et tout leur attachement. On sait que M. l'abbé Godbout est curé de St-François d'Assise depuis sa fondation et qu'il s'est toujours entièrement dévoué à ses fidèles.

Dans son sermon, Son Eminence le cardinal Villeneuve a dit aux paroissiens qu'il est temps, dans une telle circonstance, de calculer

(Suite à la page 13.

A l'intérieur du journal

Page 8. — Enquete du coroner sur la mort de Carrier, à Lauzon.

Page 9. — Discours de M. Paul Gouin en réponse à M. Adélard Godbout. — Fondation d'un club des publicistes. — L'hygiene mentale. — Conférence de M. l'abbé Odilon Gauthier, à la soirée de l'Institut Don Bosco. — La natalité à Québec. — La ville de Rimouski.

Page 13. — Conférence de M. C.-A. Bertrand chez les libéraux.

AU CLUB DROUIN

CLUB DROUIN, INC. — Ce soir à la salle Laprise, No 501 rue St-Vallier, à 8 hrs, assemblée annuelle des membres du Club Drouin Inc. et élection du bureau de direction pour la prochaine année.

PHIL-OSOPHIE DIT?

LES MOTS DOUX QUI DEBUTENT SUR LE "CHESTERFIELD" NE DEVRAIENT JAMAIS PRENDRE FIN LE MATIN DES NOCES !

Les compliments à l'adresse de notre organisation sont innombrables; c'est que lorsque certaines gens "parlent en bien" de quelqu'un, c'est ordinairement de J. L. DROLET AUTOMOBILES LTEE qu'il s'agit.

FORD "Pick Up" 1934	$350	BUICK Sedan 1935	$450
CHEVROLET Panel 1936	$400	PONTIAC Coach 1937	$625
PLYMOUTH Coach 1935	$425	OLDSMOBILE Coach 1938	$950

SPECIAL

PLYMOUTH Coach 1934 en très bon état $275

J. L. DROLET
AUTOMOBILES LTEE
CHEVROLET — OLDSMOBILE
279 ST. JOSEPH, QUEBEC

L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS DU MATIN EN AMERIQUE

QUEVEC, 24 AVRIL 1939

Regards sur l'Amérique

Si le Français moyen est un monsieur décoré qui redemande du pain et qui ignore la géographie, l'Américain moyen est un gaillard en bonne santé, qui a foi dans le progrès et qui manque de conscience politique. On a souvent parlé des beaux spécimens d'hommes que l'humanité a produits: les dieux grecs, le citoyen romain, le chevalier français et le gentleman anglais. Nous croyons que l'heure est venue de parler un peu de nos frères américains. Il faut avoir foi dans l'Amérique. L'homme normal est celui qui, physiquement balancé, possède une culture et dont la conscience conditionne les actes. Présentement, le Yanqui forge les outils qui lui permettront d'acquérir un jour l'essentiel des cultures européennes et asiatiques. Déjà les Etats-Unis sont riches en laboratoires, en bibliothèques, en maisons d'enseignement. Maintenant que sa vie matérielle est assurée, que l'Américain a su acquérir un standard supérieur de bien-être, il reconnait la culture comme une manifestation du progrès. Evidemment il procède à rebours des Grecs, mais il évolue dans un sens très latin-romain. Il faut voir le grand effort tenté par la presse américaine pour diffuser la connaissance dans les masses. Par ailleurs — et depuis Roosevelt — le Yanqui se découvre peu à peu une conscience politique; l'homme né amoral, fait maintenant le point entre le bien et le mal. L'évolution des Etats-Unis est rapide et progressive: ce même peuple qui avait signifié d'une façon brutale son mépris pour l'idéalisme de Wilson, s'est par après regroupé autour de Roosevelt, l'héritier politique et spirituel du premier. On ne peut savoir tout ce qui sortira de la prochaine guerre mondiale. Une chose est cependant certaine: il en sortira définitivement une formule de civilisation américaine. Ce jour-là on comprendra que la santé et la culture ne sont pas des choses incompatibles, qu'un amour naïf de la vie n'aboutit pas qu'à des sottises et que la jeunesse est aussi une vertu.

Disparition d'un confrère

Le journalisme canadien-français est dans le deuil. Il vient de perdre l'un de ses pionniers et l'une de ses figures les plus loyales et les plus dignes en la personne de M. Jean-Marie-Amédée Denault, fondateur de La Croix, du Pionnier et du Croisé, collaborateur de la Minerve, de plusieurs revues et écrivain qui se distingua dans nos lettres. Feu Amédée Denault était un homme de bien et un homme d'oeuvres. Il a consacré sa vie à la presse et à l'Eglise. Il était l'animateur de toutes les sociétés religieuses de sa paroisse. Le tiers ordre et l'adoration perpetuelle ne comptaient pas de plus zélé, ni de plus fidèle serviteur. Pendant quarante ans, à Montréal, à Nominingue, à Québec, M. Denault consacra le meilleur de ses énergies au journalisme. C'était une autorité en la matière. Le secrétariat des Oeuvres de l'Action Catholique lui doit son expansion. M. Denault a eu la consolation de voir deux de ses enfants se faire une belle carrière dans la profession à laquelle il avait donné le meilleur de lui-même. Un fils, M. Jean-Marc Denault, ancien chef des nouvelles à l'Evénement, et une fille, mademoiselle Hayda Denault, qui compte parmi les premières collaboratrices du "Journal", continuent l'oeuvre entreprise par cet homme aussi modeste que renseigné, aussi intelligent que pieux. C'est une belle carrière qui s'éteint. La profession perd en M. Denault un homme qui lui fit honneur et qui demeurera un exemple pour tous ceux qui embrassent cet état.

Nous prions les membres de la famille éprouvée, et en particulier notre confrère, M. Jean-Marc Denault, du "Soleil", d'agréer l'expression de nos sincères condoléances.

Rivalités de dictateurs

Il y a rivalité entre les dictateurs. Les succès d'Hitler n'ont pas l'heur de plaire à ce bon monsieur Mussolini qui entend bien avoir sa part des gâteaux que se taille à même les Balkans et l'Europe centrale Herr Hitler. Par ailleurs, le Duce craint autant l'encerclement de l'Italie que le führer peut craindre le blocus de l'Allemagne. C'est pourquoi les diplomates italiens, et particulièrement le comte Galeazzo Ciano, doivent veiller avec plus de soin que jamais à la popularité de l'Italie. Hier, à Venise, le ministre fasciste des affaires étrangères rencontrait son collègue de Yougoslavie, M. Alexandre Cinca-Markovitch, pour discuter d'une entente italo-yougoslave. Il devient de plus en plus certain, par ailleurs, que la Hongrie et la Yougoslavie signeront dès le mois prochain un pacte de non agression. Tout ceci a d'autant plus d'importance, écrit Herbert L. Matthews, que ces ententes, non seulement ajouteront à la puissance de l'axe Rome-Berlin, contre les démocraties, mais surtout à l'Italie qui se sent depuis quelque temps moins sûre devant sa forte voisine nazie. Si le Duce veut tenir tête à son alliée, il doit dominer les Balkans avant elle. Si les négociations actuelles aboutissent selon les désiderata de l'Italie, le Duce se trouvera à la tête d'une coalition comprenant l'Albanie, la Yougoslavie et la Hongrie. Il a rompu l'entente balkanique et séparé la Roumanie de ses deux autres alliées, la Turquie et la Grèce. Les observateurs politiques comptent sur une rupture de cette nature pour mettre fin à la tension actuelle et il semble qu'ils aient raison. Rome et Berlin se surveillent. Les démocraties en bénéficieront.

Faussetés du "Canada"

En plus d'être la plus fanatique des feuilles politiques de la province, le "Canada" est le journal qui pratique avec le plus de cynisme l'art de dénaturer les faits. Nous ne saurions laisser passer inaperçue la petite malpropreté dont il vient de se rendre coupable. "Taxe de huit sous le gallon sur la gazoline", annonce le contrère, dans une manchette de huit colonnes. Or, ni dans le sous-titre ni dans le préambule, il n'explique que cette taxe était auparavant de six sous et que le gouvernement n'ajoute qu'une taxe de deux sous. Si nous étions encore au temps de l'ancien régime, le "Canada" pourrait espérer être cru sur parole, parce que dans ce temps, presque toute la presse était libérale et muselée. Mais aujourd'hui, tous les journaux publient des nouvelles à peu près exactes. Inutile, donc pour le "Canada", d'emplir le peuple. Généralement, ces petites malpropretés étaient faites en éditorial, mais la haute rédaction a donné un mauvais exemple, et c'est maintenant le Bas Canada qui continue le jeu. Nous tenons donc à mettre en garde les quelques Québecois qui pourraient lire la feuille montréalaise.

ONDES COURTES

Mise au point

L'"Illustration" publie une caricature: le Dr Hamel regarde l'Université de Montréal et dit— "Quand je pense qu'il a sauvé l'université, le vilmeux!" Le commentaire est bref évidemment, mais suffisant pour expliquer l'attitude prise par le député de Quebec-Centre lors du débat sur cette mesure ministérielle.

Les deux passions

Pol Neveux avait deux passions: les livres et le tabac. Pour satisfaire la première, Neveux se rendait tous les jours à la Bibliothèque Nationale où les reglements ne lui permettaient pas d'entrer avec une cigarette. Sans discuter il sacrifiait sa deuxième passion pour satisfaire la première.

La liberte fasciste

Récemment on demanda à Massino Bontempelli, romancier de grande classe et ex-secrétaire du Syndicat des écrivains fascistes, de remplacer à l'université de Pise le professeur Momigliano mis à la porte à cause de ses origines juives. Bontempelli a carrement répondu "qu'il était un écrivain et non un fossoyeur". Conséquence: Bontempelli fut expulsé du Parti, radié de l'Académie Royale et envoyé au "Confino".

Les Goncourt

La mort de Pol Neveux a réduit à neuf les membres de l'Académie des Goncourt. D'ici six mois on devra trouver un successeur. Déjà des noms circulent. Naturellement celui de Mme Colette, la plus grande romancière de France selon Paul Claudel, remonte en surface. Dans les "Nouvelles Littéraires", on prétend que lors du dernier déjeuner deux noms ont été prononcés: ceux d'Alexandre Arnoux et de René Dumesnil.

La fin du IIIe Reich

Le Dr Rauschnigg, qui fut président nazi du sénat de Dantzig, vient de quitter et le parti et l'Allemagne. Puis, il a publié un livre intitulé: la révolution du nihilisme. Dans sa conclusion, Rauschnigg affirme que le IIIe Reich n'est pas viable et qu'il doit être remplacé par un large état fédératif fondé sur le droit et la justice.

Le jeune naïf

M. Charles-Auguste Bertrand a déclaré samedi, dans une causerie, que depuis 1936, il a perdu ses illusions. Il y avait de quoi. Durant des mois, M. Bertrand se promena dans la province en déclarant qu'il ne connaissait pas M. Alexandre Taschereau. Tout le monde trouvait cela drôle, y compris M. Adélard Godbout.

Mais ça reviendra

Que M. Bertrand se console. Il les retrouvera ses illusions. D'ailleurs, avec un bon fanal, un homme peut retrouver jusqu'à son innocence baptismale. Bientot, la veille gang se présentera comme un modele de pureté et d'honnêtete.

Un beau bec

Le colonel Joseph Beck, en plus d'être fin diplomate, est assez joli garçon. Lorsqu'il se rendra prochainement à Paris, les Polonais pourront dire: "Nous envoyons un beau Beck à Marianne..."

Très diplomatique

Dans une conversation d'une demi-heure au palais de Venise, lord Perth, qui faisait ses adieux à Mussolini avant d'abandonner son poste d'ambassadeur, et le Duce ont exprimé l'espoir que les relations anglo-italiennes "continuent de s'améliorer". Evidemment, le langage diplomatique a des expressions courtoises que les faits actuels ne justifient pas beaucoup. Mais il est toujours permis d'échanger des politesses avant d'échanger des gnons...

"Je suis tino-rossiste mais..." lisez plutôt

Québec, 15 avril, 1939.

Monsieur le Directeur,
de l'Evénement-Journal,
Québec.

Monsieur,

Dernièrement, j'ai pris connaissance des articles pour et contre Tino Rossi, et laissez-moi vous dire que le monsieur qui a eu l'amabilité de mettre son petit mot, n'a pas trop ménagé ses paroles. . . Mais ne soyons surpris car c'est un homme d'expérience qui a parlé! . . . Mais tout de même, je tiens à lui rappeler, qu'une femme en "pâmoison", vaut bien un homme "blasé".

Les hommes n'ont jamais supporté les chanteurs. Ils ne savent pas eux-mêmes pourquoi. Si la voix s'échappe d'un corps lourd et sans grâce, cela les ennuie, et si le chanteur a le malheur d'être joli garçon, leur jugement sur lui, devient méprisant. . . D'un couplet fantaisiste, ils ne craignent pas les effets de l'Opéra tonitruant, ils ne redoutent pas le prestige, mais la romance sentimentale les plonge dans l'inquiétude. Tino Rossi n'est pas aimé des hommes; et c'est aussi pourquoi, il est tant aimé des femmes.

Mais si j'ai bien compris l'article du "groupe d'abonnées", il n'était pas question de "chanteurs" mais bien de "chansons" c'est-à-dire, des paroles osées qu'elles pouvaient contenir. Alors, pourquoi commencer à comparer tel ou tel artiste avec Tino Rossi. . . Pourquoi entreprendre un sujet qui n'était pas encore entamé? . . . Avouez que l'on peut apprécier des artistes ou des chanteurs charmants, ce qui n'est pas une raison pour les comparer. Que l'on aime entendre la voix de Tino Rossi, ça ne signifie pas pour cela que l'on déteste nos chanteurs canadiens. Je reconnais parfaitement les véritables dons artistiques d'Albert Viau, de Lionel Daunais, etc. . . Même lors d'un récent concours de popularité qui eût lieu à Montréal, je fus très satisfaite du résultat, lorsque je constatai que Jean Clément était arrivé après tous nos artistes canadiens. Mais admettez que ces derniers, sont toujours les premiers à nous interpréter les chansons d'outre-mer, que vous vous plaisez à critiquer.

Plusieurs personnes supposées "sensées" nous déclarent ouvertement: "Moi mon chanteur favori ce n'est pas Tino Rossi, j'aime bien mieux Georges Thill. . . Richard Tauber. . . etc. Je reconnais parfaitement qu'elles ont raison, si toutefois ces personnes s'y connaissent en musique. . . Pas plus qu'il ne fallait comparer Lucienne Boyer à Lily Pons, il ne faut confondre Tino Rossi, le plus populaire artiste du jour, à un chanteur d'Opéra. L'art de Tino, est tout à fait différent. Peut-on comparer Maurice Chevalier à Nino Martini? . . Non, n'est-ce pas? . . .

Que diable, ce n'est pas parce qu'on admire Raphaël et Rambrandt, qu'on ne doit pas prendre plaisir à regarder les dessins d'Abel Faivre; ce n'est pas parce qu'on révère Victor Hugo qu'on doit rejeter Tristan Bernard. . . Il y a des mélodies de Schubert qui ne sont que des chansons tout de même, et Gabriel Fauré n'a pas craint d'intituler la "bonne chanson" un cycle de mélodies admirables. J'aime les chansons quand elles sont bonnes, je déteste les symphonies, quand elles sont mauvaises, même si c'est Toscanini qui les dirige. En art tous les genres sont bons, sauf le genre ennuyeux ! . . .

Dans tous les cas, soyez certains que si Tino prenait connaissance des commentaires que suscite sa personne, il se moquerait bien de nous tous. Pour moi, je partage sa devise; "Bien Braire et laisser dire".. avouez qu'elle est juste ! . . .

Je suis Tinorossiste cent pour cent, ce qui ne veut pas dire que je suis pour cela une exaltée qui a à vous écrire des dithyrambes passionnées pour exalter la voix de Tino!...

Soyez sûr monsieur "C. Certain" que ce que je viens de dire, je l'ai fait très simplement, et je n'ai même pas eu à surveiller ma "pression artérielle". . . et je ne suis pas plus esclave de Tino pour tout cela. . . Soyez sûr, que, moi non plus, je ne reviendrai pas sur un tel sujet. Qu'on se le tienne pour dit ! . . . Avec mes plus sincères condoléances.

Miss OPINION.

Veuillez agréer monsieur le Directeur, avec mes remerciements anticipés, pour l'hospitalité de votre journal, mes salutations empressées.

Bien à vous,
Miss OPINION.

UNE COQUILLE

Le Devoir annonçait hier une croisière de prières. Ce n'est pas une tentative d'accaparement du *Service des voyages*, mais une simple coquille.

* * *

Le même jour, un confrère affirmait qu'une petite Finlandaise de cinq ans, *née à Montréal*, devait partir de Montréal sur le "Montcalm", à destination de son pays natal. Le pays natal n'est donc pas nécessairement celui où l'on est né?

* * *

La navigation a joué, ce jour-là, de vilains tours aux journaux. De la *coquille* au paquebot il n'y a, d'ailleurs, qu'une différence de tonnage.

* * *

La semaine dernière le *Canada*, a troqué un texte d'un bloc-notes. A-t-il rectifié plus tard ? Il affecte cependant de nous appeler le *bon* journal pour faire entendre qu'il est, lui, le *meilleur*.

* * *

Un bon journal en vaut sûrement un *meilleur*, quand celui-là est honnête et que celui-ci l'est moins.

* * *

Le *Canada* pourrait-il nous dire quand nous avons défendu M. Duplessis contre ses attaques ?

* * *

Eussions-nous au reste été les défenseurs attitrés du premier ministre que nous n'eussions pas jugé à propos d'intervenir: l'attaque systématique, de parti pris, est à la longue plus préjudiciable à l'attaquant qu'à l'attaqué.

LE GRINCHEUX.

(Devoir)

Charlottetown, 21. — (P.C.) La cinquième session de la Législature de l'Ile du Prince-Edouard a été prorogée hier et le lieutenant-gouverneur Georges DeBlois sera appelé aujourd'hui à signer un arrêté ministériel dissolvant l'assemblée afin qu'une élection provinciale ait lieu le 18 mai.

Revue de la presse

Le geste de Roosevelt

La presse allemande a qualifié de provocation à la guerre l'appel du président des Etats-Unis aux dictateurs européens pour leur faire promettre de garder la paix pendant 10 ans. Mais la réaction en dehors de l'Allemagne et de l'Italie a été totalement différente. Et le Montreal Daily Star exprime bien l'opinion mondiale lorsqu'il écrit :

"L'intervention du président Roosevelt ne vise pas à gagner une guerre — contrairement à celle du président Wilson — mais à en prévenir une. Ceci devrait lui valoir, et lui vaut apparemment l'appui entier de ses propres administrés. Il veut garder son peuple hors de la guerre, et il le fait de la seule façon possible, c'est-à-dire en tentant de garder le monde hors de la guerre.

Et si Hitler et Mussolini posent aujourd'hui aux victimes d'une politique d'encerclement encouragée par Roosevelt, c'est probablement qu'ils sentent leur cause perdue et tentent de justifier aux yeux du monde leur propre politique d'agression. Le loup se fait agneau pour mieux tromper, mais les démocraties ne s'y laisseront pas prendre.

Le chômage

Tous ceux qui s'intéressent à la chose publique ont des solutions plus ou moins variées à offrir au difficile problème du chômage. Les journaux canadiens sont généralement le point de concentration de ces solutions qui leur arrivent de tous côtés. On relève cette remarque dans un article de fond du Calgary Albertan :

"Il n'est pas dans notre intention de critiquer aucune d'elles (les solutions reçues), mais seulement de noter que la seule source d'où la presse n'a encore reçu aucune solution suggérée est le parlement d'Ottawa".

Et ce journal ajoute que le gouvernement fédéral ne doit pas n'avoir pas reçu de son côté de nombreuses solutions proposées. Qui sait si l'une de ces solutions ne renfermerait pas le remède à nos maux...

Déni de liberté ?

Il y a quelques jours le Dr Manion, chef du parti conservateur national, a appuyé en Chambre des Communes un projet de loi visant à prohiber la dissémination de toute littérature communiste par la poste. A ce sujet le Winnipeg Free Press reproche à M. Manion de venir à l'encontre d'une tradition anglaise toujours respectée, celle de la liberté, et il écrit :

"Certaines personnes croient que le système politique des Soviets est désirable. Si les communistes respectent la loi — laquelle pourvoit à ce qu'action soit prise contre toute activité subversive — de quel droit quelqu'un peut-il restreindre leurs libertés civiles ? Quelque suspectes que puissent être les intentions communistes, la suspicion seule ne peut pas justifier le gouvernement d'adopter une politique de suppression. Les autorités ont sans aucun doute souvent raison de suspecter les intentions d'autres individus d'agir illégalement ou d'attaquer l'autorité. Mais les gens ne sont pas poursuivis sur de simples soupçons en ce pays".

Ce journal devrait se rappeler le vieux dicton : "Qui sème le vent récolte la tempête". Si on laisse les communistes préparer le terrain en répandant leur propagande par tout le pays, c'est leur faciliter la tâche. Et comme il faut toujours attaquer le mal dans sa racine si on veut le vaincre, le meilleur moyen de contrecarrer les activités communistes chez nous, c'est de prévenir la dissémination de la littérature soviétique.

Est et Ouest

La décision du gouvernement fédéral de garantir pour le blé de l'ouest un prix minimum de 60 cents le boisseau a provoqué nombre de critiques dans l'est du pays. Et nous croyons que ce n'est pas sans raison que l'est se plaint d'être considéré par Ottawa comme le pourvoyeur des Prairies. A cet égard on lit dans le Globe and Mail de Toronto :

"L'Ontario et le Québec payent un énorme pourcentage des impôts pour maintenir les services nationaux, et en plus ces provinces sont appelées à verser de fortes contributions aux administrations provinciales et municipales. Déjà les cultivateurs du Québec se plaignent qu'ils s'appauvrissent pour payer les dettes de Montréal et du gouvernement fédéral. Les cultivateurs de l'Ontario ne sont pas dans une situation plus rose ; plusieurs ne peuvent rencontrer leurs impôts et les intérêts. La politique consistant à primer le blé et autres produits à même les impôts est essentiellement malsaine et ne peut être maintenue à titre permanent".

Il est à souhaiter que par une saine politique de récupération des terres et la promotion de la culture diversifiée dans les Prairies, les fermiers de cette partie du pays soient le plus tôt possible en mesure de rencontrer leurs frais d'exploitation et trouver leurs moyens de subsistance sans avoir à compter sur les contributions de l'ouest, où il est aussi difficile qu'ailleurs de gagner son pain de chaque jour.

Le Glottental est une des plus polies vallées de la Forêt-Noire. Elle serpente, non loin de Fribourg, le long des flancs du Kandel. Sa situation abritée et la fertilité de son sol font que les pêchers, les amandiers, les magolias y fleurissent dès le mois de mars. On y rencontre le châtaignier jusqu'à 400 m., la vigne jusqu'à 500.

Un ancien dicton prétend que ceux qui remontent la vallée, venant de Denzligen auraient les pieds lourds! Ce n'est pas que les chemins soient particulièrement raides, ou pierreux: mais on y récolte un vin rosé, qu'on prendrait pour de la limonade. Il semble parfaitement inoffensif, ne monte pas à la tête. Mais les pieds par exemple. Après trois ou quatre verres, on peut à peine les remuer. C'est pourquoi les mauvaises langues disent que c'est un vin lourd.

Dans cette vallée et le village du même non, femmes et filles portent toujours un ancien costume pittoresque, jadis célèbre dans toute l'Allemagne: elles allaient partout chanter leurs chansons, qui leur avalent valu le surnom de rossignols de Glottental.

A l'entrée de la vallée sinueuse on aperçoit d'abord trois auberges, puis une suite de belles fermes aux toits puissants, qui s'abritent parfois dans des vallons latéraux. Dans l'un d'eux se trouve une petite station thermale, avec une source ferrugineuse déjà connue des Romains, et dont la réputation s'était maintenue au Moyen-Age. La cure s'accompagne de bains de soleil, de massages et d'une nourriture appropriée. Ceux qui la font n'ont pas les pieds lourds. . .

Un sentier de vignerons gravit les pentes du Kanel (1243 m.), montagne légendaire. On peut fort bien en tenter l'ascension après avoir bu un quart de Glottentaler. En petites quantités, il n'est pas aussi dangereux que sa réputation. Il n'empêche nullement d'admirer les beautés de cette charmante vallée, d'un végétation presque méridionale. Il faut arriver jusqu'à Fribourg, pour connaître vraiment les vertus et les embûches des vins qui ont mûri dans le Brisgau.

RESOLUTIONS DES GROUPES LIBERAUX

Ottawa, 22, (PC) — La convention nationale des libéraux du 20ième siècle a fait des démarches auprès du gouvernement pour que le prix minimum garanti pour le blé de l'Ouest soit rétabli à 80 sous le boisseau, au lieu de 60 sous.

La convention de ces associations libérales du Canada a réclamé la nomination d'un sous-secrétaire pour chaque département de l'administration. Ce sous-secrétaire serait un membre de la Chambre et pourrait aider le ministre.

Une résolution préconise l'abolition des appels au Conseil privé et réclame une coopération économique, diplomatique et militaire avec les Etats-Unis parce que "la destinée manifeste du Canada est d'être une partie du continent nord-américain".

Hong-Kong, 22, (UP) — Un gros avion de la Imperial Airway a échappé à un désastre, alors qu'il essuya le feu de soldats chinois après un atterrissage forcé. Les Chinois ont pris l'avion pour un appareil japonais. Leurs balles passèrent tout prêt du réservoir d'essence.

L'acide du rein voleur de repos

Bien des gens semblent ne jamais prendre une bonne nuit de sommeil; remuent sans cesse—les yeux grands ouverts. Ils s'en prennent parfois aux "nerfs" quand c'est peut-être le rein. En santé il filtre les poisons du sang; malade les poisons restent dans l'organisme. Insomnie, maux de tête, courbatures font souvent suite. Si vous ne dormez pas bien, prenez les Dodd—remède favori depuis plus d'un demi-siècle. 103-F

Pilules Dodd pour le Rein

Alors vous grillerez
DE FUMER UNE CRAVEN "A"

Avant de remettre le pied à l'étrier ... l'instant de la Craven "A". Son arôme délicat enchante le palais, son tabac pur et choisi n'irrite jamais la gorge. Comment s'étonner que la Craven "A" soit la cigarette bout de liège la plus populaire du monde? Griller une Craven "A" . . . c'est la joie de vivre complète !

Aussi Craven Plain (sans bout de liège) même superbe qualité que Craven "A".

20 pour 25¢ En boîtes 50 pour 60¢

Carreras Ltd., Londres, Angleterre

Réputation de qualité depuis 150 ans.

Payable à des Millions de Canadiens

Sept Milliards de Dollars! C'est le montant du patrimoine en assurance-vie constitué par les économies réunies de plus de 3,500,000 assurés canadiens.

Le paiement de cette somme colossale ne se fera pas au moyen d'un chèque unique, mais par des milliers et des milliers de chèques personnels à des assurés et à leurs dépendants.

Année après année, l'assurance sur la vie fournira la nourriture, le vêtement, le logement à des veuves et à des orphelins — qu'elle rendra ainsi indépendants de l'assistance publique ou de la charité privée.

Et année après année, les économies placées dans l'assurance-vie protégeront la vieillesse —garantissant à des hommes et à des femmes la sécurité financière dans l'avenir.

L'ASSURANCE SUR LA VIE

GARDIENNE DES FOYERS CANADIENS

L-39F

CHANGEMENTS
dans les
HORAIRES
Le 30 avril
Pour plus de détails, consultez les Agents
Quebec Central

REFUSEZ IMITATIONS
VÉRITABLE
BOVRIL
LA BONTÉ DU BOEUF
DONNE SANTÉ ET FORCE

Carnet Mondain

Lady Fiset et mademoiselle Renée Fiset, qui ont passé l'hiver à Québec, quitteront leurs appartements du Château Frontenac à la fin du mois pour retourner à Rimouski.

L'honorable sénateur Georges Parent, qui passe le temps de la session à Ottawa, a passé la fin de semaine en notre ville.

Madame C. Porteous et mademoiselle Frances Porteous quittent aujourd'hui les Bermudes, où elles ont passé l'hiver, afin de se rendre à New-York, où elles séjourneront la semaine avant de venir occuper leur résidence d'été, "Les Grosardières", Ste-Pétronille, I.O.

Madame Louis St-Laurent et mademoiselle Thérèse St-Laurent sont de retour de New-York, où elles ont fait un bref séjour.

M. R.-A. McInnis, gérant général de l'Anglo Pulp & Paper Mill, qui sera le distingué conférencier au déjeuner du Club Canadien qui aura lieu ce midi au Château Frontenac, parlera sur "la situation européenne et ses effets sur notre politique économique". M. Edmond Chassé, président, présentera M. McInnis.

Le R. P. Simon Arsenault, de l'Ordre des Pères de St-Vincent de Paul, qui sera l'hôte d'honneur et le conférencier au déjeuner de la Société St-Jean-Baptiste qui aura lieu chez Kerhulu, aujourd'hui, a intitulé sa causerie : "La préparation à la vie civique".

M. et madame J.-Louis Morency annoncent pour le 13 mai prochain le mariage de leur fille, Angèle, avec le docteur Jean Bouchard, fils de M. J.-Alfred Bouchard, décédé, et de madame Bouchard.

Madame E.-T. Coulombe et mademoiselle Marguerite Coulombe sont de retour de Montréal, où elles ont été les invitées de M. et madame Alexandre Crépeault.

M. et madame Andrew Paton ont donné, hier, une partie de sucre à leur résidence de "Ravenswood", chemin St-Louis.

Madame Gaston Soucy recevra cet après-midi à sa résidence de l'avenue Laurier les membres d'un cercle de tricot au bénéfice de la Ligue de la Jeunesse Féminine.

Les dames du Cercle paroissial de Notre-Dame de Québec, "L. C. F.", recevront à un thé-offrande à 4 heures 30 jeudi, le 27 avril, à la résidence de madame Eugène des Rivières, au bénéfice de leurs pauvres.

Madame Richard Lessard est de retour de Boston, Mass., où elle a passé quelque temps, l'invitée de sa soeur, madame D. Boyd Fitzgerald.

Madame Hugues Lapointe est de retour d'Ottawa, où elle a passé quelques jours l'invitée de ses parents, le docteur et madame R.-E. Valin.

Madame Guy Hudon et mademoiselle Kathleen Hall Kelly sont parties pour New-York, où elles passeront quelque temps.

Madame F.-T. Handsomebody est de retour d'un court séjour à Montréal.

M. et madame George Craig et leur fillette ont passé la fin de semaine à "Ravenswood", les invités de M. et madame Andrew Paton.

Mademoiselle Joan Mariotti est de retour de Montréal, où elle a été l'invitée de mademoiselle Nina Lee et de son oncle et de sa tante, M. et madame J.-F. Walsh.

Mademoiselle Françoise Renault est retournée à Beauceville après avoir passé la dernière semaine à Québec, l'invitée de mademoiselle Madeleine St-Laurent.

Madame René Brassard est retournée à Roberval après avoir passé quelque temps à Québec, l'invitée de ses parents, le colonel et madame Donat Gendron.

Madame Wilfrid Desjardins recevra cet après-midi, à sa résidence de l'avenue Vauquelin, les membres d'un cercle de couture, au bénéfice de la ligue de la jeunesse féminine.

Mademoiselle Marie-Paule Châteauvert recevra cet après-midi, à la résidence de ses parents, M. et madame Victor Châteauvert, les membres d'un cercle de couture au bénéfice de la Ligue de la Jeunesse Féminine.

Mademoiselle Lucette Demers est retournée à Montréal après avoir passé quelques jours en notre ville, l'invitée de M. et madame Marcel Vincent.

Madame Donald-H. MacLean est de retour de Montréal, où elle a passé plusieurs jours l'invitée de M. et madame A.-J. Morris, de Westmount.

La dernière danse de la saison du Quebec Winter Club aura lieu le 29 avril.

Mesdemoiselles Marthe et Simone Bergeron sont de passage à Pawtucket, R.I., les invitées du docteur G.-J. Ruest.

M. Lucien Dupuis, maire de Val d'Or, Abitibi, est de passage à Québec.

M. Reggie Simons est de retour d'une croisière aux Indes Occidentales.

Madame Gordon Conner est de retour de Montréal, où elle a passé quelques jours.

M. A. Tavernier, de Montréal, a passé la fin de semaine en notre ville.

Madame W.-Q. Stobo est de retour de Westmount, où elle a passé quelques jours, l'invitée de son beau-frère et de sa soeur, M. et madame A.-J. Morris.

Mademoiselle A. Gibaut, qui a été l'invitée de sa cousine, mademoiselle Marion de Quetteville, à Port Jarvis, Long Island, passe quelques jours à Montréal avant de revenir en notre ville.

Dans la métropole

Montréal. — Madame Alfred Thibaudeau et mademoiselle Madeleine Thibaudeau, qui font actuellement un séjour à Rome, partiront dans une quinzaine pour Dinard où elles seront les invitées du comte et de la comtesse des Etangs.

Mademoiselle Audrey Davies s'embarquera pour l'Angleterre, le 12 mai, et sera l'invitée de M. et madame William-S. Yuile, à Birmingham.

L'amiral et madame F.-E. Thou-

j. a. mc clure, o. d. optométriste, 57 rue St-Jean, tél. 2-2516, gradué de optical institute of Canada. (a.)

Votre intérieur par Roger Dussault
tapis, meubles, lampes, bibelots
199 rue Saint-Jean Tél.: 2-1233

LA BONNE CUISINE

TARTE A LA RHUBARBE

1 croute de tarte non cuite — (préparée au All Bran, en mélangeant le allbran écrasé avec la farine)
4 tasses de rhubarbe,
1 oeuf,
1 tasse de sucre,
2 tasses de farine
¼ c. à thé de sel.

Coupez la rhubarbe en pièces d'un demi pouce de longueur, ébouillantez, égouttez, et mettez dans la pâte à tarte non cuite. Battez l'oeuf légèrement, mêlez-y le sucre, la farine, le sel et ajoutez graduellement sur la rhubarbe. Placez des bandes de pâte sur le tout et cuisez au four, modéré, soit à 425.o F. durant 10 minutes, ensuite réduisez à 375.o F. et laissez cuire environ 40 minutes.

CHAMPIGNONNIERE D'OEUFS

Faites durcir des oeufs, coupez légèrement le bout rond de façon qu'ils restent debout, bien en équilibre. Prenez de petites tomates bien rondes, coupez-les par moitié, creusez-les légèrement. Préparez une mayonnaise blanche, masquez-en les oeufs, disposez-les sur des coeurs de laitue; sur chacun, mettez un chapeau avec chaque moitié de tomates salées et poivrées. Décorez le plat avec de petits champignons pochés à l'eau citronnée et saupoudrés de fines herbes hachées, avec une légère pointe de Cayenne et d'épices.

OEUFS MOSCOVITES

Affranchissez des deux bouts des oeufs durs, cerclez-les en haut et en bas de filets d'anchois, posez sur le haut des anchois sur le milieu un point de truffe pour simuler la bonde d'un tonneau. Videz ensuite les oeufs avec le tube à colonne, garnissez-les de caviar en le faisant monter en pointe sur le bord. Dressez chaque oeuf sur un fond d'artichaut bien blanc, décorez le plat de persil frais ou de gelée blanche.

CERVELLE AU BEURRE NOIR

Une cervelle de veau ou de boeuf, un gros oignon, une carotte, thym, laurier, persil, sel et grains de poivre, un peu de farine, un oeuf de beurre, une cuillerée de vinaigre.

Après avoir fait dégorger la cervelle et quand elle est bien blanche, mettez-la dans une casserole avec beaucoup d'eau, un gros oignon coupé en rouelles, une carotte émincée, thym, laurier, persil, sel et grains de poivre, faites bouillir, écumez et laissez cuire un quart d'heure; égouttez bien la cervelle; ensuite, coupez-la en quatre parties égales, passez les morceaux à la farine et rangez-les dans une poêle où vous aurez mis chauffer gros comme un oeuf de beurre. Faites-la cuire des deux côtés, qu'ils prennent une belle couleur dorée, puis dressez-la sur un plat, ajoutez un peu de beurre dans la poêle, tenez-le sur le feu jusqu'à ce qu'il soit brun; versez alors une cuillerée de vinaigre, arrosez la cervelle avec ce beurre noir et servez.

POMMES DE TERRE DUCHESSE

1 lv de pommes de terre, un oeuf de beurre, trois oeufs, persil.

Faites cuire au four des pommes de terre, écrasez-les en purée avec un peu de beurre; ajoutez trois oeufs, du persil haché; divisez cette purée en petites galettes, posez-les dans une casserole avec du beurre bien chaud, faites dorer et servez aussitôt.

En supprimant le persil et en ajoutant du sucre, vous faites un entremets bien apprécié.

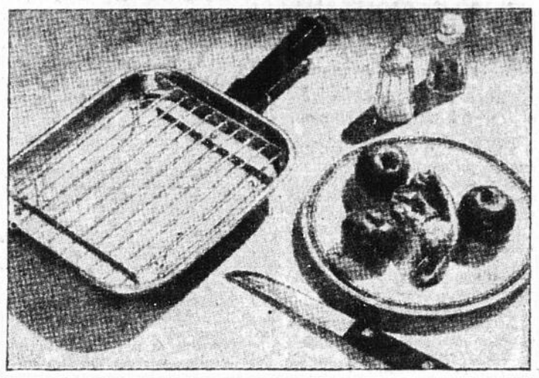

Pour le souper, une côtelette de veau que vous ferez cuire sur le gril; vous servirez avec des tomates cuites à la poêle.

AVOCATS
MORIN, de VARENNES & SHREIBER
126 rue Saint-Pierre
Québec Tél. 2-4748

OPTOMETRISTE OPTICIEN
EXAMEN DE LA VUE
TEL. 4-1140 62, ST-JOSEPH QUEBEC
ANDRÉ DORION, O.D.

fleurs
arrangées avec goût pour toutes circonstances.
Mc Kenna Fleuriste
ONZE Rue SAINT-JEAN

Sage conseil!
Avant de prendre une décision concernant la décoration de votre intérieur, l'achat de vos meubles, tentures, tapis, stores vénitiens, etc., ou encore la réparation de vos meubles, consultez :
LUCIEN DUCLOS
Décorateur d'intérieur
SALON : 180 RUE ST-JEAN — TEL. : 4-3891
(En haut de la Pharmacie Pasteur)
ATELIER : 33, 2e RUE — TEL. : 2-7818
Ecoutez nos programmes à CKCV, les mardis, jeudis et vendredis, de 9.45 à 10 heures a.m.

L'ISLET POELES ET FOURNAISES
LA MARQUE PRÉFÉRÉE ICI ET PARTOUT
POUR UN MEILLEUR POELE
Plus beau et plus durable
CHOISISSEZ
"L'ISLET"
Prix corrects — Conditions faciles
DEUX MAGASINS A QUEBEC
127 du Pont TEL. 4-2141
146 Blv. Charest TEL. 4-1810
LA FONDERIE DE L'ISLET LTÉE

Prochain mariage

● On annonce le prochain mariage de Mlle Berthe Blouin, fille de M. et Mme C. Blouin de Québec, avec M. Herbert Donnelly, fils de M. William J. Donnelly, décédé, et de Mme W. Donnelly de Québec. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en la chapelle privée de l'église St-Roch. Pas de faire part.

manteau de bouclé gris orné de renard platine.

Dans la capitale

Ottawa. — Madame T. A. Crerar a reçu à un déjeuner de dix couverts ces jours derniers. Des fleurs jaunes ornaient la table.

Madame J. E. Michaud recevra à un déjeuner au Château Laurier, jeudi.

L'Honorable et madame J. H. King ont passé la fin de semaine à Toronto.

Sir Gerald Campbell recevra à un dîner à "Earnscliffe", ce soir, en l'honneur du Colonel Read de Washington.

M. et madame Lawrence Taylor sont de retour d'un séjour de quelques semaines à Atlantic City.

Le Colonel et madame Fraser Hadley sont de retour d'une croisière aux Bermudes.

Madame Montagu Powell et madame J. W. Hughson passent quelques jours à Albany où elles ont assisté samedi au mariage Cluett-Ogden.

M. et madame Gerrie Burk sont retournés à leur résidence de Port Arthur après avoir passé quelques jours au Château Laurier.

M. et madame S. C. Ells passent quelque temps en Floride.

LEVIS ET LA RIVE SUD

(Suite de la page 2)

à l'église. On devait les faire communier cette semaine mais le mauvais état des rues transversales à Lauzon oblige de retarder à la semaine prochaine.

Cours de sociologie ce soir à Lévis

Au local du Cercle d'études de la J.I.C., avenue Mont-Marie, à Lévis, aura lieu ce soir, à 8 heures 15, le 181ème cours de sociologie sur la vie nationale. Les travaux seront présentés par MM. Jacques Bourget et Marcel St-Laurent. Tous sont invités à ce cours.

Retraite preparatoire à la communion solennelle à Bienville

La retraite préparatoire à la communion solennelle des enfants, à Bienville, commencera ce matin, à 9 heures. Cette communion solennelle sera faite mercredi matin prochain à 7 heures 30, en l'église paroissiale. Dans l'après-midi, à 2 heures, les communiants et communiantes se réuniront à l'église pour la rénovation des promesses du baptême et pour recevoir leur certificat d'instruction religieuse.

Mort de Mme J.-H. Robitaille, de Lauzon

Nous avons appris avec regret la mort de dame Donalda Fortin, épouse de M. Joseph-Honoré Robitaille, facteur, survenue samedi matin dernier, à sa résidence, rue St-Joseph, à Lauzon. La défunte, âgée de 43 ans, était la mère de MM. Jean-Paul, Charles-Henri, Jean-Marie, Antonio, Yvon et Louis-Philippe Robitaille, de Mlles Micheline, Jeannine et Pierrette Robitaille, de Lauzon. Les funérailles auront lieu demain matin, à 9 heures, en l'église de Lauzon et l'inhumation sera faite au cimetière Mont-Marie. Nous présentons à la famille de la regrettée défunte nos plus sincères condoléances.

Exercice des Zouaves de Lévis ce soir

Les Zouaves Pontificaux de Lévis auront un exercice ce soir, à 8 heures, en la salle St-François Xavier. On demande à tous d'être présents.

L'hospice ne fera plus de collecte à domicile pour l'oeuvre du pain

Les religieuses de l'hospice St-Joseph de la Délivrance, à Lévis, ont fait annoncer hier, au prône de la grand'messe, à Lévis, qu'elles discontinuent pour diverses raisons la collecte à domicile de l'oeuvre du pain. Donc à l'avenir personne ne sera autorisé de collecter au nom de l'hospice, mais les personnes désirant continuer leur offrande annuelle seront les bienvenues en s'adressant directement à l'hospice.

Les Révdes Dames Religieuses de l'hospice expriment aux paroissiens de Lévis leur gratitude pour cette délicate charité dont ont bénéficié les pauvres depuis nombre d'années.

(Suite à la page 13)

Questions d'étiquette

LE BON GOUT

Par Francine MAREL

QUESTION.—"Je vais le dire à ton père quand il reviendra à la maison".—Voici une phrase de menace qui est souvent dans la bouche des mamans... Etes-vous en faveur de ce genre d'éducation qui fait un épouvantail du père! — ANTOINETTE MARIN.

REPONSE.—Je suis aussi réfractaire à ce genre d'éducation que vous pouvez l'être vous-même. La mère doit régler les petites anicroches se passant au foyer, durant l'absence du père, sans créer dans le coeur de son enfant, cette crainte, cette peur du père, qui peut devenir une haine avec le temps. L'enfant est malheureux dans l'attente d'une punition quelconque, et le père ne revient au foyer que pour punir, sévir. Le père a sa part de responsabilité dans l'éducation des enfants, mais la maman devrait appeler son mari à la rescousse, pour les choses graves seulement. Et d'ailleurs, est-il besoin de menaces, de coups, et du règne de la terreur pour bien éduquer les enfants?

J. RAYMOND MARCHAND O.O.D.
OPTOMETRISTE-OPTICIEN
Correction Musculaire
EXAMEN DES YEUX
325½ St-JOSEPH Tél.: 3-0043
(Vis-à-Vis l'Eglise Jacques-Cartier)

GLACE FRONTENAC "plus PURE que l'eau que vous buvez"
Protection absolue!
LA GLACE FRONTENAC est fabriquée avec de l'EAU FILTREE, elle est PURE et SANITAIRE. Elle peut servir dans les BREUVAGES et à la préparation des ALIMENTS, et.
PRIX — les mêmes que ceux de la glace ordinaire.
AU MORCEAU — AUX BONS AU MOIS ou A L'ANNEE
GRATIS votre première commande
GLACE FRONTENAC LIMITEE 150 AVE. RENAUD
TELEPHONEZ 7107

LAMY Prélarts
LES PLUS GRANDS SPECIALISTES DU GENRE AU CANADA
60 rue St-Joseph TÉL:- 4-4542
773 rue St-Valier TÉL:- 3-3004

4-4604 ÉCONOMIE SERVICE
VOILÀ LE BON NUMÉRO — celui que vous devez SIGNALER chaque fois qu'il s'agit de LAVAGE et NETTOYAGE à SEC
BUANDERIE LEVIS Ltée

CUNARD WHITE STAR LIMITED
vous offre un Choix de Routes VERS L'EUROPE
La Route "ABRITÉE" DU ST-LAURENT
DEPARTS hebdomadaires de Montréal et Québec, sur le majestueux St-Laurent, vers l'Angleterre, l'Irlande, l'Ecosse et la France.
Taux de
$132 Classe Cabine $118 Classe Touriste $91 Troisième Classe
La TRAVERSÉE RAPIDE DE NEW-YORK
Un service hebdomadaire vers l'Angleterre et la France, par le fameux "QUEEN MARY" et l'"Aquitania" ... régulier vers Cobh, Southampton, le Havre et Londres, par les paquebots "Georgic", "Britannic" et le nouveau "Mauretania" ... départs fréquents vers Liverpool et les autres ports britanniques.
Taux de
$159 Classe Cabine $122.50 Classe Touriste $93.50 Troisième Classe
Pour plus amples renseignements, adressez-vous à votre agent local, ou à la
CUNARD WHITE STAR, 67 rue Saint-Pierre

LE NOUVEAU COMPOSE A LAVER
mirak
LA MERVEILLE DU JOUR
Lave et Nettoie TOUT
Soie -- Coton -- Lainage -- Toile
Verrerie -- Vaisselle -- Argenterie
Boiseries -- Planchers -- Prélarts
plus VITE et MIEUX!
MOUSSE CONTROLÉE — "Mirak" est le seul composé à laver dont la MOUSSE ne remonte pas toute à la surface. Cette mousse s'incorpore à l'eau, d'où son action plus rapide et plus efficace sur le linge — moins de rinçage.
Participez au CONCOURS MIRAK
Economique TRES DOUX pour LES TISSUS ET LES MAINS

vous Aimerez VOTRE FOYER décoré par GAUTHIER 292 St-Joseph Québec
DRAPERIES — RIDEAUX
PAPIERS PEINTS -- BIBELOTS

Les moins EXPÉRIMENTÉES réussissent AVEC LES
TEINTURES AMPOLLINA
DE FABRICATION ALLEMANDE

Votre patron, Madame

No 4981

PAR

Anne Adams

Soyez originale jusque dans vos tabliers! avoir un tablier élégant et pimpant influe plus qu'on ne pense sur notre esprit, le matin. Ces petits modèles sont très gentils, comme vous le voyez. L'appliqué est facile à souligner avec un fil de couleur. Si vous préférez un tissu fleuri, cela conviendra tout aussi bien. Joli cadeau pour un bazar ou pour une amie. La taille corselet est tout ce qu'il y a de plus élégant, en ce sens qu'elle vous fait paraitre plus mince. Deux sortes de poches, deux sortes d'encolures, deux sortes de garnitures, vous en avez pour tous les goûts, et les bandes des épaules ne glissent jamais, car elles sont bien ajustées.

GRANDEURS: petit, médium et grand. Le petit, modèle B, prend 2 vgs 3-8 de matériel de 35 pcs et 3 1-2 vgs de ric-rac; celui marqué A prend 2 vgs 3-8 également et 2 1-2 vgs de froncé ou de dentelle.

Adressez votre commande : **Service des patrons L'Evénement-Journal, 420 rue St-Vallier, Québec.** Ecrire lisiblement vos nom et adresse sur les lignes pointillées ci-dessous. Le prix du patron est 25c et il vous parviendra dans un intervalle de 8 jours.

Grandeur .....

Nom .....

Adresse .....

N. B. — Ces patrons provenant d'une maison anglaise, les instructions ne sont fournies qu'en anglais.

DENISE ... Par un cheveu!

EPISODE No 5

Par Frank Godwin

(Copyright Public Ledger Inc.)

Brown Company a obtenu son emprunt de $9 millions.--Les revenus de l'Abitibi Paper augmentent en mars

LE VOLUME DES TRANSACTIONS A BEAUCOUP DIMINUE EN BOURSE

APATHIE TOTALE A WALL STREET

Le volume des transactions n'a pas dépassé 154,960 actions à New-York.

SAMEDI MATIN

On a rapporté une augmentation dans les ventes d'automobiles cette année.

New-York, 24. — (P.A.—Par Frederick Gardner, rédacteur financier de la Presse Associée) L'activité était moins forte à New-York, samedi, qu'en aucun temps depuis au moins dix mois. Le ticker a pris souvent de longues minutes de repos. Le roulement a été de 154,960 actions seulement à rapprocher de 660,200 actions le samedi précédent. Durant toute la semaine écoulée, le roulement a été de 2,400,000 actions à Wall Street, soit le plus faible depuis juin 1938. Le cours moyen de 60 titres représentatifs de la Presse Associée perdit 1-10 de point à 44.2. Cet indice se trouve avoir perdu 5-10 de point durant les sept derniers jours.

Bien des spéculateurs refusent de s'engager avant de connaître la réponse que le chancelier Hitler fera au président Roosevelt à la fin de cette semaine. Les ventes des automobiles durant le premier trimestre de 1939 ont augmenté de 40 pour cent sur celles de la même période de 1938.

En bourse, on notait des gains dans American Telephone, New York Central, Great Northern, Anaconda, Kennecott, American Can, U. S. Gypsum, Boeing, Sperry, Sears Roebuck, et American Can. Les cours étaient stationnaires ou faiblement réactionnaires dans U. S. Steel, Bethlehem Steel, General Motors, U. S. Rubber, Westinghouse, Union Carbide, Eastman Kodak et Philip Morris.

435 titres différents furent cotés sur le tableau, 133 ont avancé, 169 ont reculé et 133 fermèrent inchangés. Voici les cours moyens compilés par la Presse Associée:

	30 ind.	15 c.f.	15 uti.	60 t.
Samedi	62.7	17.0	35.1	44.2
Vendredi	62.9	17.0	35.1	44.3
Mois dern.	69.7	20.4	37.2	49.1
1938	58.8	14.6	30.0	40.4
Haut 1939	77.0	23.8	40.0	53.4
Bas 1939	58.8	15.7	33.7	41.6
Haut 1938	79.5	23.5	37.8	54.7
Bas 1938	49.2	12.1	24.9	33.7
Bas 1932	17.5	8.7	23.9	16.9
Haut 1929	146.9	153.9	184.3	157.7
Bas 1927	51.6	95.3	61.8	61.8

LE PETROLE DANS LA REGION DE GASPE

Le Service des Mines de Québec vient de publier un rapport préliminaire sur une étude géologique d'une partie de la péninsule de Gaspé.

Ce rapport, R. P. 125, est une brochure de 8 1-2" x 11" de 4 pages de texte en plus d'une carte de lieu. Il contient le travail de trois géologues.

1.—Région de la Baie de Gaspé, par Dr I. W. Jones.

2.—Région de Joncas-Fortin, comté de Gaspé, par Dr H. W. McGerrigle.

3.—Rive Nord de la baie de Gaspé, par Robert A. Brown.

Ce rapport contient quelques renseignements utiles sur la région. Il mentionne qu'il y a des endroits dans la région dont les formations justifieraient des travaux de sondages entrepris par des compagnies expérimentées dans la recherche du pétrole et prêtes à assumer les risques que comportent de tels travaux.

En marge du marché des obligations

Québec lancera demain son dernier gros emprunt de renouvellement d'ici à neuf ans.—On prévoit que le succès de cette émission ne le cédera en rien à celui des deux opérations financières précédentes. — $3,000,000 de titres à 6%, vendus en 1932, seront payés lundi prochain et le nouvel emprunt est au total de $3,297,400, comprenant une forte tranche d'obligations à 4%, douze ans, offertes au pair. — Le budget de la cité sera à peu près équilibré et d'importants travaux publics vont commencer cette année. — La dette totale de la cité à diminué depuis deux ans.

(Par Maurice Turgeon, rédacteur financier)

La ville de Québec lancera demain son dernier gros emprunt de remboursement d'ici à neuf ans. Grâce au succès éclatant des émissions de 1937 et de 1938, sa position financière s'est grandement améliorée. La dette totale a diminué depuis deux ans, et les échéances de capital, tombant ces années-ci, ont été remboursées au moyen d'emprunts de renouvellement, pour le solde non amorti, contractés à des conditions avantageuses. La trésorerie municipale n'aura donc plus de soucis, de ce côté, pour une assez longue période à venir. L'émission de cette semaine marque la dernière grande opération de la série. Elle comprend, pour les trois quarts, le renouvellement, à un taux d'intérêt moyen inférieur à quatre pour cent, de deux emprunts à six pour cent vendus en 1932 et qui deviendront dûs lundi prochain. L'économie très importante qui sera faite de ce chef à chaque année, par la ville, au compte de l'intérêt, s'ajoute aux mesures déjà prises par ses administrateurs actuels pour équilibrer le budget. Chacun sait que l'on respire plus à son aise lorsque l'on n'a pas à faire face à des échéances immédiates. A partir de cette année, la ville se trouvera donc dans cette situation désirable, et elle vient de faire, pour améliorer davantage sa position, un réel effort en vue d'équilibrer enfin le montant de ses revenus avec celui de ses déboursés. Pour toutes ces considérations, on prévoit que le succès de son nouvel emprunt ne le cèdera en rien à celui des emprunts précédents.

L'émission de Québec est au total de $3,297,400. Il y a des titres à 3% échéant de 1940 à 1942, d'autres à 3½% remboursables de 1943 à 1946 et finalement des titres à 4% dont les échéances varient du 1er mai 1947 à 1951. Une forte tranche de l'émission est à 4%, à un terme de douze ans, et sera offerte au pair pour assurer un revenu annuel net de quatre pour cent. Le rendement pour la totalité de l'émission va de trois à quatre pour cent selon les échéances.

Ces conditions sont avantageuses pour les prêteurs, si l'on tient compte de la baisse dans le loyer de l'argent pour toutes les obligations de première classe. Le Colonel J.-G. Weir, banquier en vue de Toronto, affirmait ces jours derniers que jamais depuis trente ans les obligations canadiennes les plus solides n'ont joui d'un marché plus favorable qu'aujourd'hui. Ce témoignage, venant d'une autorité aussi compétente, est très significatif. M. Weir attribue cet état de choses à différents facteurs dont la baisse dans le loyer de l'argent qui permet aux corporations de réduire leurs charges fixes et de bonifier du même coup leurs propres valeurs. Il ne fait aucun doute que les gouvernements, les administrations publiques, les institutions religieuses et plusieurs entreprises privées ont largement bénéficié depuis six ans de la baisse des taux d'intérêt. Mais en améliorant leur position financière, toutes ces corporations ont donné plus de valeur encore à leurs obligations en cours qui se vendent maintenant, comme disait M. Weir, à leurs prix les plus élevés des trente dernières années.

Un rendement de 4 pour cent sur les nouvelles obligations de Québec à terme moyen est donc intéressant à plus d'un point de vue, et il devrait inciter tous les détenteurs des titres à six pour cent échéant le 1er mai au total de plus de trois millions de piastres, à faire l'échange de ces bons pour les nouveaux par l'entremise de leurs courtiers. Nous avons déjà dit et nous répétons encore une fois que les titres des émission précédentes de la cité de Québec sont rares sur le marché. Il est très difficile de s'en procurer, ce qui démontre bien la manière parfaite dont ces obligations ont été distribuées. Les 5 pour cent 1959 de la ville se vendent avec une prime de six à huit points et les 4½ pour cent 1950 cotent également une prime. On a ici la preuve évidente de la popularité des obligations de la plus vieille ville de l'Amérique du Nord.

Nous avons souligné brièvement au début de cette chronique les efforts louables de l'administration pour équilibrer le budget de la ville. De nouvelles sources de revenus ont été créées qui rapporteront au bas mot $280,000 par année. Il faut ajouter à cette somme imposante l'économie effectuée par la cité dans ses charges d'intérêt pour la partie de son présent emprunt comprenant le renouvellement des obligations 6 pour cent parvenues à l'échéance. Ce n'est pas tout encore. Des travaux publics importants vont être commencés dès cette année pour la construction d'un nouvel égoût collecteur au coût total de $3,000,000. On estime que cette entreprise se poursuivra d'ici trois ans et qu'elle permettra à la cité d'effacer de la liste des personnes vivant des secours directs la presque totalité des chômeurs. L'industrie de la construction connaîtra aussi un nouvel essor grâce à l'érection du nouvel hôtel des postes, au Palais. Son Honneur M. le maire Lucien Borne et le trésorier de la ville, M. C.-R. Fontaine, ont donc raison d'envisager l'avenir avec plus de confiance. Leurs efforts pour améliorer la situation de la Vieille Capitale n'auront pas été vains.

Les prêteurs apprendront aussi avec satisfaction que la dette totale de la ville (dette consolidée et emprunts bancaires) a diminué depuis deux ans, compte tenu des emprunts obligataires lancés en 1937 et en 1938 ainsi que de l'émission de cette semaine. Cette dette s'établissait à $33,751,608, ou à $223 par tête en 1937; elle est aujourd'hui de $33,571,411, soit de $218 par tête. On a l'explication de cette diminution par le fait que les trois emprunts effectués depuis deux ans comprenaient en grande partie le renouvellement d'obligations échues, et que le fonds d'amortissement avait réduit sensiblement le montant initial des emprunts. Les rentrées des taxes durant les onze mois finissant le 31 mars 1939 ont représenté 95.2 pour cent de l'imposition totale de l'année, à rapprocher de 93.3 pour cent pour la période correspondante de 1937-38.

Les maisons de placement de Québec vont prendre, cette fois encore, une part active à la distribution des titres de la nouvelle émission. Leur coopération, qui a été si utile à la ville dans le passé, assurera une fois de plus le succès de la dernière opération de renouvellement de grande envergure de Québec pour plusieurs années à venir. En effet, la cité n'aura plus, d'ici à neuf ans, que des échéances peu importantes dont la plus forte, au total de $462,122 seulement, tombe en 1940. Les placeurs agiront donc sagement en donnant tout de suite leurs commandes pour les nouveaux titres à leurs courtiers de Québec, s'ils ne veulent pas être désappointés comme plusieurs le furent l'an dernier.

HAUSSE RAPIDE DES BROWN CO.

Les obligations de Brown Company ont monté d'environ cinq points, samedi

SEANCE TERNE

Les gains et les reculs étaient en équilibre sur le marché américain.

Montréal, 24. — (P.C.) — Les obligations de Brown Co. se sont mises en vedette sur le marché de Montréal samedi matin. Ces valeurs, qui avaient clôturé la veille à 30 offert et 32 demandé, ont grimpé de près de cinq points pour clôturer à 34 1-2 offert et 36 1-2 demandé. La raison de cette avance remarquable a été le consentement donné par la Reconstruction Finance Construction à un prêt de $9 millions qui permettra à la société de réorganiser ses affaires. Les autres papeteries ont été irrégulières au cours de la semaine écoulée. Abitibi a cédé un point et Consolidated 3-4 de point. Minnesota & Ontario Paper monta d'un point.

Les reculs dans les valeurs de premier choix se limitaient à 1-8 ou 1-4 de point durant la semaine écoulée. Toutefois, les 3 pour cent 1958 du Dominion ainsi que les 3 pour cent perpétuels ont monté respectivement de 1-8 et d'un quart de point. Dans les valeurs industrielles, Gatineau 5 pour cent 1949 monta d'un demi-point. International Hydro de 3-4 de point et Maclaren 4 pour cent d'un point. Winnipeg Electric A gagna 1 1-2 point et l'obligation de la série B un point. Shawinigan Power et Montreal Power étaient stables.

A NEW-YORK

New-York, 24. — (P. A.) — Les placeurs et les spéculateurs n'ont pas voulu prendre d'engagements importants sur le marché des valeurs américaines à revenu fixe samedi matin. Les valeurs fédérales ont monté un peu de même que quelques obligations étrangères. Les reculs étaient aussi nombreux que les gains dans les autres groupes. Le roulement total fut de $2,256,500, à rapprocher de $3,680,000 le samedi précédent. On notait des gains allant jusqu'à un point dans Illinois Central 4 3-4 pour cent, Alleghany 5 pour cent 1949, Goodrich 5 pour cent, Standard Oil of New Jersey 2 3-4 pour cent, Belgique 6 pour cent, Allemagne 7 pour cent et Norvège 6 pour cent. Le ton était réactionnaire dans Continental Oil 2 3-4 pour cent à 106 1-2, American & Foreign Power 5 pour cent à 53 et les valeurs du gouvernement italien à 7 pour cent à 59.

NOUVELLES MINIERES

Matachewan Mines

Les revenus estimatifs de Matachewan Mines Ltd durant le premier trimestre de 1939 furent de $49,112.65, à rapprocher de $33,002.83 durant le trimestre correspondant de l'année dernière. Le moulin a traité 38,645 tonnes de minerai comparativement à 36,926 tonnes en 1938.

Madsen Red Lake

Les profits nets de Madsen Red Lake Gold Mines Ltd durant la période allant du 11 août 1938 au 28 février 1939 furent de $194,861 après toutes les charges, soit l'équivalent de 5.75 sous par action. La production de la mine a été durant cette préiode de $484,239 avec l'usinage de 65,460 tonnes de minerai. La récupération moyenne fut de $7.40 par tonne. Les frais d'exploitation et les frais administratifs ont requis $3.28 par tonne et les profits d'exploitation furent de $4.12 par tonne. Les disponibilités courantes de l'entreprise sont de $85,123, dont $35,985 en argent, et les exigibilités immédiates sont de $63,488.

Westwood Cadillac

Le rapport annuel de O'Leary Malartic Mines Ltd dit que des négociations sont en cours pour la reprise des opérations sur la propriété de Westwood Cadillac Mines Ltd. O'Leary Malartic détient 424,000 actions de Westwood. On projette également de faire des forages au diamant sur la propriété Warrenmac Mines Ltd, dans laquelle O'Leary est aussi intéressée. Le bilan annuel de O'Leary Malartic indiquait en date du 31 décembre 1938 des disponibilités courantes de $102,375 et aucune exigibilité immédiate.

Lake Dufault Mines

J.-G. MacGregor, président de Lake Dufault Mines Ltd, rapporte que les travaux de forage au diamant sur la propriété voisine de Waite Amulet Mines ont indiqué qu'il pourrait y avoir 250,000 tonnes de minerai contenant 6 pour cent de cuivre et une certaine quantité d'or et d'argent sud Lake Dufault. Les travaux de forage ont été commencés en décembre dernier et treize trous ont été creusés jusqu'à présent. En date du 31 décembre 1938, l'encaisse était de $48,379 et les comptes recevables se chiffraient par $47. Les exigibilités immédiates étaient de $256. La compagnie a un capital autorisé de trois millions d'actions, dont 2,050,000 ont été émises et 950,000 sont sous option.

LES AFFAIRES AU PAYS

Winnipeg, 24. — (P.C.) — Le rapport hebdomadaire de The Canadian Credit Men's Trust Association signale que les affaires se sont faiblement améliorées la semaine dernière dans plusieurs centres canadiens comparativement à la semaine précédente. En ce qui concerne la région de Montréal, le commerce est encore hésitant. Les expéditions de papier-journal ont augmenté en mars comparativement à février. Les aciéries ne furent pas très actves. Les ventes de vêtements étaient peu considérables mais la demande était bonne pour les chaussures et la lingerie. Une amélioration a été notée dans les ventes de fournitures de maisons, de peinture et quincaillerie. La collection est difficile.

CAN. WESTERN POWER

Toronto, Ont., 24. — (P.C.) — Les profits nets de Canadian Western Lumber Company durant l'année 1938 ont diminué de $583,617. Ils furent de $10,642 au lieu de $594,259 durant l'année 1937. Les profits d'exploitation ont été de $623,046, comparativement à $1,257,415. Le fonds de roulement s'élève à $1,640,984 contre $2,129,329.

Le prix du cuivre à l'exportation était samedi, à New-York, de 10 1-8 sous la livre.

CHARGEMENTS DE WAGONS

Ottawa, Ontario, 24. — Les chargements la semaine terminée le 15 avril s'établissent à 41,726 wagons, contre 38,995 la semaine précédente et 40,433 la quinzième semaine de l'an dernier. Après ajustement pour les congés et les variations saisonnières le nombre indice tombe à 72.07, de 74.23 la semaine précédente et 76.43 l'an dernier.

BROWN COMPANY A SON MONTANT

La Reconstruction Finance Corporation avancera $9 millions à cette société pour lui permettre de se réorganiser.

Berlin, New-Hampshire, 24. (PA) —Les officiers supérieurs de Brown Company, fabricants de pulpe et de papier de la Nouvelle-Angleterre, ont annoncé samedi que la Reconstruction Finance Corporation avancera un montant de $9 millions à la société en vue d'augmenter son fonds de roulement et de lui fournir l'argent nécessaire pour améliorer ses usines. Grâce à cet emprunt, Brown Company aura un [illegible] de roulement de $8 millions lorsque la réorganisation de l'entreprise sera terminée. L'emprunt en question sera gagé par un premier lien sur tout l'actif important de la compagnie. Il restera à la compagnie Brown en plus de son fonds de roulement de $8 millions un montant de deux millions de dollars pour l'amélioration de ses usines.

Le plan de réorganisation de Brown Company devra être approuvé par la Cour et par les créanciers de l'entreprise.

Les obligations de la compagnie ont monté d'environ cinq points sur le marché de Montréal, samedi, sur la foi de cette nouvelle. Les actions privilégiées de Brown Company ont monté jusqu'à 15 sur le Curb de New-York.

LES REVENUS DE L'ABITIBI PAPER

La compagnie Abitibi Paper a gagné $150,400 avant la dépréciation et l'intérêt durant mars 1939 contre $140,259 en 1938.

Toronto, Ont., 24. — Les revenus de l'Abitibi Paper Company durant le mois de mars 1939 se sont chiffrés par $150,400. Ces profits ont été calculés avant la dépréciation de $148,750 et l'intérêt sur les obligations au total de $271,502. Sur la même base, les revenus du mois de février 1939 avaient été de $125,556 et ceux du mois de mars 1938 avaient été de $140,259.

Durant le premier trimestre de l'année courante, l'Abitibi Paper a gagné, avant la dépréciation et les charges d'intérêt, des profits de $438,252 à rapprocher de $331,946 durant les trois mois correspondants de l'année dernière.

Les expéditions de papier-journal de la société durant le mois sous revue furent de 22,333 tonnes au lieu de 20,542 tonnes en février 1939 et de 18,239 tonnes en mars 1938. Les expéditions de pulpe au sulfite furent de 3,561 tonnes contre 2,846 le mois précédent et 2,183 durant mars 1938.

FOREIGN POWER SECS.

Montréal, 24. — Une assemblée extraordinaire des détenteurs des obligations 6 pour cent 20 ans de Foreign Power Securities Corporation sera tenue à Montréal le 23 mai prochain en vue de ratifier certains changements à l'acte de fiducie destinés à permettre le placement de fonds entre les mains du fiduciaire. L'argent à la disposition du fiduciaire s'élevait le 31 décembre 1938 à $340,354.

Superior Steel a subi une perte nette de $6,733 durant le premier trimestre de 1939 au lieu d'une perte de $141,167 l'an dernier.

LE BLE CANADIEN DEMEURE STABLE

Les cours accusaient un gain de 1/8 de sou ou un recul de la même fraction.

A WINNIPEG

Le blé américain ferma inchangé ou en mieux de 3/8 de sou à Chicago.

Winnipeg, 24. — (P.C.) — Les cours du blé canadien étaient stables sur le marché canadien samedi matin. Le ton était ferme à Liverpool et l'on estimait les ventes de blé canadien à l'exportation à 300,000 boisseaux. Le blé a fermé en mieux de 1-8 de sou ou en recul de 18 de sou. Mai 61 1-8 sous, juillet 62 1-8 à 1-4 sous et octobre 63 3-8 sous. Liverpool ferma en recul de 1-8 de point ou en mieux d'un quart de point. Buenos-Ayres recula de 1-8 de sou. La demande pour le blé rouge du printemps et pour le durum a été soutenue sur le marché au comptant. Voici les prix des options sur le marché à terme:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm
BLE:				
Mai	61⅛-61	61⅛	61	61⅛
Juil	62⅛-¼	62¼	62⅛	62⅛-¼
Oct	63⅜-¼a	63½b	63¼a	63⅜a
AVOINES:				
Mai	29	29⅛b	29	29⅛
Juil	29⅛	29¼	29⅛	29⅛a
Oct	29	..	..	29 b
ORGE:				
Mai	28⅜	28⅞b	38⅜	38⅞b
Juil	37¼	37⅞	37¼	37⅞a
Oct	..	..	..	36⅞a
LIN:				
Mai	..	..	..	152¾b
Juil	..	..	..	151⅞b
Oct	..	..	..	145¾a
SEIGLE:				
Mai	40⅝	40¾b	40⅝	40¾b
Juil	41⅜	41⅜	41¼	41⅜b
Oct	42	42¼	42	42¼

A CHICAGO

Chicago, 24. — (P.A.) — Les prix ont monté un peu samedi, à Chicago, sur le marché des céréales. Le blé ferma inchangé ou en mieux de 3-8 de sou le boisseau. Mai 69 3-8 à 1-4 sous et juillet 68 1-4 à 1-8 sous. Le maïs a baissé de 1-8 à 3-8 de sou le boisseau. Mai 49-49 1-8 sous et juillet 50 1-4 à 3-8 sous. Les avoines ont monté de 1-8 à 3-8 de sou, les fèves soy étaient inchangées ou en mieux de 3-4 de sou, le seigle a gagné 1-4 à 3-8 de sou et le saindoux a baissé de 2 sous ou il a monté de 3 sous. Voici les prix des options sur le marché à terme:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Mai	69⅛-¼	69⅜	69⅛	69⅜-¼
Juil	67⅞	68¼	67⅞	68¼-⅛
Sep	68½	68¾	68½	68¾
MAIS:				
Mai	49⅜-⅛	49⅜	49	49-49⅛
Juil	50½	50½	50¼	50¼-⅜
Sep	51⅜-¼	51⅜	50⅞	51
AVOINES:				
Mai	30¾	31⅛	30¾	31
Juil	28⅜	28½	28⅜	28½
Sep	27½	27½	27⅜	27½
FEVES:				
Mai	..	..	..	88⅜
Juil	..	..	..	86½
Oct	..	..	..	74
SEIGLE:				
Mai	42	42	41¾	41⅞
Juil	43⅜	43⅜	43⅛	43¼
Sep	44½	44½	44⅜	44⅜

LES DENREES

Montréal, 24. — (P.C.) — Les prix sont demeurés stables, la semaine dernière, sur le marché des denrées, d'après le département fédéral de l'Agriculture. Le beurre de fabrique aux détaillants se vendait à 22 1-2 sous la livre pour l'imprimé et à 22 sous pour le solide. Le beurre pasteurisé No 1 du Québec se vendait en lots aux grossistes à 21 3-8 sous pour le frais et à 21 1-4 sous pour le reclassé. Les arrivages durant la semaine furent de 7,505 boites, comparativement à 7,765 boites la semaine correspondante de 1938. Le fromage coloré de l'Ontario a coté 10 3-4 sous la livre. Les arrivages ont été de 863 boites contre 1,516 boites. Les oeufs classés se vendant en boites usagées distribuées gratuitement ont coté 22 sous la douzaine pour A-gros, 20-20 1-2 sous pour A-moyens, 19-19 1-2 sous pour A-poulettes, 19 1-2 sous pour B-gros et 18-18 1-2 sous pour C. Les arrivages furent de 12,558 caisses, comparativement à 9,314 caisses l'an dernier. Les patates Montagnes No 1 du Nouveau-Brunswick, ont coté $1.65 à $1.75 le sac de 80 livres et $1.10 le sac de 50 livres. Les Montagnes No 1 de l'Ile du Prince-Edouard ont cote $1.85 à $1.95 le sac de 90 livres et les blanches No 1 $1.75 à $1.80. Les patates de la Floride No 1 ont coté $2.25 la caisse de 50 livres et les No 1 B ont coté $2.15 la caisse de 50 livres.

NOTES BREVES

(Sommaire de Dow Jones venu par fils privés de L.-G. Beaubien & Cie, Québec.)

Les opérations dans l'industrie du papier aux Etats-Unis étaient estimées la semaine du 15 avril 1939 à 80.3 pour cent de la capacité au lieu de 84.7 pour cent la semaine précédente et de 68 pour cent la semaine correspondante de 1938.

Le chemin de fer Great Northern a donné une commande à Pullman Co. pour l'achat de 1,000 wagons de marchandises au coût de $3 millions.

Les ventes des magasins à rayons, à New-York, ont diminué de 20 pour cent la semaine dernière comparativement à l'an dernier à cause du fait que Pâques tombait plus tard que cette année en 1938.

Pepsi-Cola Co. a gagné des profits nets de $12.39 par action durant l'année 1938. Ces revenus représentent 74 sous par action de Left.

Mullins Manufacturing Corporation a gagné durant le premier trimestre de 1939 des profits nets de $94,840. La compagnie avait subi une perte nette de $135,086 durant la même période de 1938.

National Acme Co. a gagné durant le premier trimestre de 1939 des profits nets de 11 sous par action au lieu de 38 sous l'an dernier.

Stewart-Warner Corporation a gagné durant le premier trimestre de 1939 des profits nets de 12 sous par action. La compagnie avait subi une perte nette de $215,166 durant la période correspondante de 1938.

E. I. Dupont de Nemours a gagné durant le premier trimestre de 1939 des profits nets de $1.55 par action commune au lieu de 65 sous l'an dernier.

Bon Ami Co. a gagné durant le premier trimestre de 1939 des profits nets de $1.60 par action de classe A au lieu de $1.62 en 1938.

A.-F. Jenkins, de Winnipeg, a été nommé gérant des ventes au Canada de Willys Export Corporation.

Le prix du cuivre sur le marché domestique des Etats-Unis a été baissé d'un quart de sou la livre à 10 sous la livre.

Edward-G. Budd Manufacturing Co. a gagné durant le premier trimestre de 1939 des profits nets de $101,389. La compagnie avait subi une perte nette de $256,912 l'an dernier.

La production des automobiles aux Etats-Unis a été cette semaine de 90,280 voitures contre 88,050 voitures la semaine dernière et 57,363 la semaine correspondante de 1938.

General Cable Corporation a subi durant le premier trimestre de 1939 une perte nette de $196,773 au lieu d'une perte nette de $66,147 l'an dernier.

LE DOLLAR CANADIEN

New-York, 24.—(P.A.) Le dollar canadien a haussé de 1-64 de sou au cours de $0.99 17-32, sur le marché des changes étrangers, samedi matin. La livre sterling a baissé de 1-16 de sou à $4.67 15-16 et le franc français était stationnaire à $0.0264 13-16. Le florin hollandais a baissé d'un point. A Montréal, la livre sterling était un peu plus faible à $4.70 3-16, le franc français a coté $0.0266 et le dollar des Etats-Unis a touché une prime de 7-16 de un pour cent, soit la même que la veille.

LES MINES D'OR MONTENT UN PEU

Lake Shore a gagné un point à 41 à Toronto. — Noranda était en mieux d'un demi-point. — Nickel cède 5/8 de point.

Montréal, 24. (P.C.) — Les valeurs industrielles étaient un peu plus fermes, samedi matin, sur le Curb de Montréal. British American Oil et Hiram Walker ont gagné des fractions. Dans le compartiment des mines, Macassa a haussé de 25 sous et des gains moins importants furent enregistrés par Dome, Eldorado, Home Oil et Pamour. Pickle Crow a baissé de 5 sous.

A Toronto

Toronto, Ontario, 24. (P.C.)— Les mines d'or et les valeurs de pétrole de l'ouest canadien étaient plus fermes, samedi matin, à Toronto. Le roulement a été de 182,000 actions seulement, soit le moins élevé depuis le 4 septembre 1937. Les acheteurs attendent un éclaircissement dans la situation européenne avant de s'emparer. Lake Shore a monté d'un point, à 41 et McIntyre perdit 1-4 de point. Les cours étaient plus fermes dans Hedley-Mascot, Macassa, Uchi et Canadian Malartic. Ils ont fléchi dans Premier, Preston et Wright Hargreaves. Noranda gagna 1-2 point et Nickel a baissé de 5-8 de point. Waite Amulet perdit 5 sous tandis que Pen Oreille a gagné 4 sous. Brown, Homestead et Monarch ont monté dans les valeurs de pétrole tandis que Calgary and Edmonton recula de 5 sous.

MARCHE DU BEURRE

Montréal, 24. — La faiblesse du marché du beurre, qui s'était fait sentir après Pâques au Canadian Commodity Exchange, a continué la semaine dernière. La demande pour le beurre reclassé était vendredi en baisse d'une demi-cent sur la semaine précédente, c'est-à-dire 20 3-4 cents au lieu de 21 1-4 cents. Des ventes ont eu lieu à 21 1-4 et 21 cents. Le beurre frais s'est traité à 21 3-8 et 21 1-8 cents; en clôture, il cotait 21 à 21 1-8. Le terme, sauf l'option sur avril, a été stable ou un peu plus fort: l'option sur juin était demandée à 21 3-8 cents, en hausse d'un huitième, et l'option sur novembre restait sans changement à 23 cents.

Plusieurs raisons peuvent être invoquées pour expliquer la baisse des cours. La production de beurre frais se maintient à un taux plus élevé que l'an dernier à pareille époque et bien que les détenteurs de beurre en entrepôt ne fassent pas de demande pressante, une quantité suffisante de beurre en entrepôt a été jetée sur le marché pour faire baisser les cours. Le marché anglais a également été plus faible cette semaine et les acheteurs d'outre-mer continuent à ne montrer que peu ou pas d'intérêt pour les offres canadiennes. En dépit de la baisse, les prix locaux sont encore supérieurs au cours d'exportation. Néanmoins, quelques ventes pour l'étranger se sont faites ces dernières semaines et seront expédiées de Montréal aussitôt que la navigation sera ouverte, ce qui malheureusement a été un peu retardé par la persistance de la glace. Le marché espère maintenant que le plan du gouvernement fédéral d'acheter et de distribuer aux nécessiteux le surplus de beurre se réalisera; mais on n'escompte plus de ce fait de grandes fluctuations des cours.

ELECTROLUX CORP.

Montréal, 24. — Electrolux Corporation a gagné durant le premier trimestre de 1939 des profits nets de $443,914 après toutes les charges et l'impôt sur le revenu. Ces profits ont représenté 36 sous par action en cours. Durant la même période de 1938, les profits nets avaient été de $668,246 ou de 54 sous par action, et ils avaient été durant le dernier trimestre de 1938 de $527,782 ou de 43 sous par action.

COURS DE DOW JONES

New-York, 24. — Voici les cours préliminaires de Dow Jones pour la clôture de la séance de samedi sur la Bourse de New-York: 30 titres industriels à 128.55, en recul de 0.16 point; 20 chemins de fer à 25.73, en recul de 0.02 point; 15 utilités publiques à 22.29, en recul de 0.08 point.

LES FLUCTUATIONS ETAIENT ETROITES

Les bas métaux ont subi des reculs allant de ¼ de point à ½ point.

NORANDA 75

Le roulement fut de 32,300 actions seulement sur les deux tableaux.

Montréal, 24. — (P.C.) Les fluctuations furent très étroites sur la Bourse de Montréal, samedi matin. Les pertes variaient de 1-4 de point à 1-2 point dans les bas métaux pour Nickel à 46, Smelters à 47 et pour Bulolo Gold à 24 1-4. Il a été transigé quelques actions de Noranda Mines par lots réguliers au prix de 75, en mieux d'une fraction sur les transactions de la veille.

Les industries de la construction étaient plus fermes. Steel of Canada et Canada Cement ont gagné des fractions. On notait un raffermissement dans Canadian Car et Pacifique Canadien mais des reculs pour International Petroleum et Brazilian.

Le roulement total sur la Bourse et le Curb de Montréal fut de 32,300 actions seulement, comprenant 7,200 parts industrielles et 25,100 parts minières. Les ventes d'obligations furent de $50. Voici les cours moyens compilés par la Bourse de Montréal:

	10 ut	20 in	30 co	10 pa	15 or
Samedi	64.1	69.6	67.8	65.81	107.47
Sem dernière	63.9	69.7	67.7	71.32	108.12
Mois dernier	66.2	76.0	72.7	81.16	111.77
1938	63.2	74.2	70.5	95.77	116.60
Haut 1939	70.1	85.0	79.1	119.77	116.48
Bas 1939	60.4	66.5	65.4	64.18	103.86

SITUATION ECONOMIQUE

Ottawa, Ont., 24. — La moyenne des six facteurs traçant l'orientation de la situation économique est plus faible la semaine du 15 avril, tous les facteurs rétrogradant à l'exception des prix de gros. Le cours des actions ordinaires continue l'orientation à la baisse du mois dernier. Les chargements de wagons, les compensations bancaires et les activités boursières atteignent des niveaux perceptiblement plus bas, tandis que le rendement capitalisé des obligations fait un déclin mineur. Trois des six facteurs montrent des avances en regard de la même semaine de 1938, le rendement capitalisé des obligations, les compensations bancaires te les opérations spéculatives s'élevant à plus haute position; mais ces gains sont plus que contrebalancés par les pertes des autres facteurs. En conséquence, c'est la première fois depuis la semaine du 11 mars que l'indice fait mauvaise figure en cette comparaison.

Cours des changes

Séance du 22 avril 1939
Cours des changes en clôture à New-York fournis par la BANQUE DE MONTREAL

Grande-Bretagne:	
Demande	4.68
Câbles	4.68 ⅛
Australie	3.7450
Nouvelle-Zélande	3.7638
France	0.0264 ⅞
Belgique	0.1681
Italie	0.0526 ¼
Suisse	0.2243
Hollande	0.5309 ½
Allemagne	0.4010
Suède	0.2410
Norvège	0.2410
Danemark	0.2089
Brésil	0.0550
Pologne	0.1885
Hong Kong	0.2870
Yen	0.2730

Dollar canadien: 7-16 pour cent escompte.

Séance du 22 avril 1939
Cours des changes en clôture à Montréal fournis par la BANQUE ROYALE DU CANADA

Argentine, peso	0.2325
Australie, livre	3.7528
Belgique, belga	0.1688
Chine, Hong Kong dollars	0.2879
Danemark, krone	0.2099
France, franc	0.026597
Grande-Bretagne, livre	4.7017
Hollande, florin	0.5332
Inde, rupee	0.3518
Japon, yen	0.2743
Nouvelle-Zélande, livre	3.7831
Pologne, zloti	0.1894
Sud Afrique, livre	4.6770
Suède, krone	0.2432
Suisse, franc	0.2253

Dollar américain: 7-16 pour cent prime.

Autres nouvelles financières en page 8.

EMPRUNT D'ARGENT

Une communauté religieuse aurait besoin d'emprunter un certain montant pour construction. Prière de s'adresser à la Révérende Mère Supérieure, Les Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé, Lac-au-Saumon, Comté de Matapédia, Québec.

VALEURS DE PLACEMENT CANADIENNES
GOUVERNEMENTS
MUNICIPALITÉS
SERVICES PUBLICS
INDUSTRIES
NESBITT, THOMSON and Company Limited
65 rue Sainte-Anne, QUÉBEC
Montréal Ottawa Toronto Hamilton London, Ont.
Winnipeg Saskatoon Calgary Victoria Vancouver

EXECUTONS TOUT ORDRE D'ACHATS ET VENTES SUR LES BOURSES DE NEW YORK MONTREAL ET TORONTO
TEL. 21264
J. E. Laflamme, Limitée
15 SAULT-AU-MATELOT QUEBEC
ACHATS, VENTES ET ECHANGES OBLIGATIONS GOUVERNEMENTS VILLES, FABRIQUES INS. RELIGIEUSES UTIL. PUBLIQUES

LUCIEN CÔTÉ INCORPORÉE
Obligations Gouvernementales, Municipales, Institutions Religieuses, Utilités Publiques et Industrielles
Achetées - Vendues - Cotées
51 rue Saint-Pierre QUEBEC
Téléphone: 2-2018

EXCEPTIONNEL
Homme possédant qualifications et références supérieures, désire position dans industrie ou commerce. Ecrire Casier 250 L'Evénement-Journal.

L.-G. BEAUBIEN C.-H. BRANCHAUD J.-D. HERDT
L.-T. DesRIVIERES A.-S. BEAUBIEN
L.-G. Beaubien & Cie
MEMBRES DE LA BOURSE DE MONTREAL ET DU CURB DE MONTREAL
Ordres d'achat et de vente dans les valeurs mobilières et dans les titres miniers exécutés par fil privé direct sur les marchés de Montréal, New-York, Toronto et Vancouver.
70, rue Saint-Pierre, Québec Téléphone: 2-1521
BRUXELLES (Belgique) PARIS (France)
MONTREAL OTTAWA TROIS-RIVIERES

Dubé, Leblond & Compagnie Incorporée
105, Côte de la Montagne
Tél. 2-4061 QUÉBEC.
VALEURS DE PLACEMENT
SPÉCIALITÉ: OBLIGATIONS D'INSTITUTIONS RELIGIEUSES

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & Cie, membre de la Bourse de Montréal, 70, rue Saint-Pierre, Québec. — Tél. : *2-1521

Séance du 22 avril 1939

Ventes	Titres	Ferm. Préc.	Haut	Bas	Ferm.
176	Bath Pap A.	6	6	6	6
83	Bell Tel.	175	175	175	175
250	Braz Trac.	10	9⅞	9¾	9⅞
40	B C Pow A.	25	24½	24½	24½
290	Buil Pro A.	15½	15½	15¼	15½
200	Bulolo	24	24⅛	24⅛	24⅛
60	Can Car	10¾	11	11	11
35	Do Pr	27½	27½	27½	27½
65	C Celanese	14	14	14	14
165	C Cement	7	7¼	7	7¼
100	C Ind Alc A	150	150	150	150
452	C Pac Ry.	3⅝	3¾	3⅝	3¾
309	Cons Smel.	47	47½	47	47
10	Dist Seagr.	16⅛	16⅜	16⅜	16⅜
25	D Bridge	25¾	26¼	26¼	26¼
811	D Steel B.	9	9⅛	9	9
40	Dom Tar	4¾	4¾	4¾	4¾
75	Dryd Pap	3½	3½	3½	3½
32	Gat Pow	13⅝	14	13¾	14
10	Do Pr	87¼	88	88	88
10	Gurd C & C	5¼	5	5	5
45	Bridge	135	130	130	130
245	Hol G Min	14¼	14¼	14¼	14¼
125	Hud B Min	29½	29¾	29½	29¾
177	Imp Oil	16	16	16	16
495	Imp Tob	15⅝	16⅜	16¼	16¼
296	Int Nickel	46⅜	46¼	45¾	46
195	Int Petrol	25	25	24¾	24¾
6	Int Pow Pr.	70½	72	72	72
10	L of the W	15	15¼	15¼	15¼
100	Massey H	4⅝	5	4¾	5
410	Mont Pow.	30¼	30¼	30¼	30¼
5	Mont Trem	66	66	66	66
222	Nat Brew	42½	42½	42	42
10	N Steel Car	47¼	47	47	47
228	Nor Mines	74¾	75	75	75
170	Ogil F Mills	25½	26	26	26
60	Price Bros.	9½	10	10	10
10	Do Pr	42	42	42	42
10	Quebec Pow.	17	17	17	17
165	Shawinigan	18¾	19	19	19
80	So C Pow	11	11	11	11
112	Steel of C.	70	70¼	70	70¼
	BANQUES :				
10	Commerce	169	169	169	169
15	Montréal	218	216	216	216
20	Royale	185	185	184½	185
	OBLIGATIONS :				
$50	M P 3% 1939	50⅜	50⅜	50⅜	50⅜

CURB DE MONTREAL

Séance du 22 avril 1939

Ventes	Titres	Ferm. Préc.	Haut	Bas	Ferm.
155	Abitibi	70	70	70	70
21	Asbestos	20¼	20½	20½	20½
15	Beauharnois	3⅝	3⅝	3⅝	3⅝
410	B A Oil	20½	21⅛	21⅛	21⅛
25	C & D Sugar	28⅜	28	28	28
25	C Brew Pr	18½	18½	18½	18½
25	Can Malt	33	33	33	33
105	Cons Pap.	4	4⅛	4	4⅛
10	Donnacona A	3½	3½	3½	3½
120	Ford of C A	19¼	19⅛	19	19⅛
65	McColl F Pr	87	87	87	87
10	Melchers Pr	5½	5¾	5¾	5¾
25	Walker G	41¼	40½	40½	40½
10	Do Pr	20	20	19⅞	20
	MINES :				
3000	Cent Cad	19½	17½	17½	17½
200	Dome Mines	31	31¼	31	31
12000	Duparquet	2½	2½	2⅜	2½
150	Eldorado	125	130	130	130
100	Fal Nickel	470	500	500	500
2700	Francoeur	17	17	16½	17
50	Lake Shore	40½	40¾	40½	40¾
70	McIntyre	53	52¾	52¾	52¾
615	O'Brien	220	222	220	222
300	Pamour	300	305	305	305
400	Pickle Crow	460	475	470	470
560	Siscoe	97	98	97	98
300	Slad Mal	40	41	41	41
1000	Stad Rouyn	47	47	47	47
525	Sullivan	83	83	83	83
500	Thom Cad.	12½	13	13	13
	HUILES :				
660	Home Oil	220	222	222	222

Ventes sur la Bourse et le Curb de Montréal : 7,200 actions industrielles; 20,600 actions minières.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, membres de la Bourse de Montréal 79-81 rue Saint-Pierre, Québec. — Tél. : *2-7006

SEANCE DU 22 AVRIL 1939

Ventes: 154,960 actions. Taux de l'argent à vue à 1 pour cent.

Titres	Ferm. préc.	Haut	Bas	Fer.
Alaska Juneau	7¾	7¾	7¾	7¾
Allis Chalmers	32⅛	32	32	32
American Can	90¾	91	90¾	91
Am. Car & F.	21	20½	20½	20½
Am. Com. Alc.	7¼	7⅛	7⅛	7⅛
Am. & For. P.	2⅜	2⅜	2⅜	2⅜
American Loco.	17⅝	17¾	17¾	17¾
Am. M. & F.	11¾	11¾	11¾	11¾
Am. Power & L.	4⅜	4⅜	4⅜	4⅜
Am. Radiator	12	12⅛	11⅞	12
Am. Rolling M.	13½	13½	13½	13½
Am. Smelting	40	39⅝	39¼	39⅜
Am. Sugar	17½	18	18	18
American T. & T.	156½	157½	157	157½
Am. Water W.	9⅜	9½	9⅜	9⅜
Am. Woollen	4⅛	4⅛	4⅛	4⅛
Amerada	60	63	61	63
Anaconda Copper	23	23½	23⅛	23¼
Ass. Dry Goods	6⅞	6⅞	6¾	6⅞
Atchison Ry	27¼	27¼	27⅛	27⅛
Atl. Refining	19⅜	19¼	19¼	19¼
Aviation Corp.	5¼	5¼	5¼	5¼
Baldwin Loco	11¼	11¼	11⅛	11⅛
Balt. & Ohio	5⅛	5⅛	5⅛	5⅛
Barnsdall A	14⅛	14⅛	14	14
Bendix Aviat.	20¼	20½	20⅛	20⅛
Best & Co.	48½	49⅛	49⅛	49⅛
Bethlehem Steel	56¼	56½	55¾	55⅞
Boeing Aircraft	21⅛	21¼	21⅛	21⅛
Borden Co.	18¾	19	18⅝	18⅞
Borg. Warner	22¼	22¼	21¾	22¼
Briggs Mfg	19⅝	19⅝	19½	19½
Bklyn M. T.	10	10½	10	10½
Budd Mfg	4⅞	4¾	4⅝	4⅝
Burroughs Ad.	13⅞	13⅞	13¾	13⅞
Calumet & Hec.	5⅜	5⅜	5⅜	5⅜
Canadian Pac	3½	3⅝	3¾	3¾
Celanese of Am.	16½	16½	16½	16½
Cerro de Pasco	36	35½	35	35
Ches. & Ohio	31⅜	31⅜	31¼	31¼
Chrysler	62½	62⅝	62⅛	62⅜
Colorado F. & I.	13⅛	13⅞	13¾	13⅞
Columbia Gas	6⅛	6⅛	6	6⅛
Com. Solvents	10¼	10¼	10⅛	10¼
Com. & South	1¼	1⅜	1¼	1⅜
Congoleum	21½	21½	21½	21½
Cons. Edison	30	30¼	30	30
Cons. Oil Corp.	7½	7½	7½	7½
Corn Products	55¼	56	55⅛	56
Crucible Steel	28⅝	28¾	28½	28½
Curtis Wright	5⅛	5¼	5⅛	5⅛
Do A	22¾	22¾	22½	22½
Deere & Co.	18	18	17¾	17¾
Douglas Aircraft	60	60	59⅞	60
Dupont de Nem.	139¾	139¼	139	139
Eastman Kod.	142⅛	142½	141½	141½
Electric Boat	10¼	10⅜	10¼	10¼
Electric P. & L.	7½	7½	7½	7½
Eng. Pub. Serv.	8¾	8⅝	8⅝	8⅝
Gen. Electric	34⅞	34¾	34½	34¾
General Foods	41¾	42	41⅞	42
Gen. Motors	41⅝	41¾	41½	41⅝
Gillette Safety	6½	6½	6½	6½
Glenn Martin	34	34⅛	34	34
Goodrich Tire	16⅛	16	15¾	15¾
Goodyear Tire	25⅛	25¼	24¾	24¾
Graham Paige	⅞	⅞	¾	¾
Great Nor. Ry pr.	18⅞	19	19	19
Greyhound	17⅛	17	17	17
Hecker Prod.	10	10	10	10
Douraille Hers. B	10⅞	11	10¾	11
Houston Oil	5⅝	5½	5½	5½
Hupp Motors	1¼	1¼	1¼	1¼
Ill. Central Ry.	11	11¼	11¼	11¼
Inspiration	10¾	10⅞	10⅝	10¾
Interlake Iron	9⅛	9	9	9
Int. Harvester	56	55¾	55¾	55¾
Int. Hy. Elec.	4⅞	4⅞	4⅞	4⅞
Int. Nickel	45⅞	46⅜	45¼	45⅝
Int. Paper	8¼	8⅛	8⅛	8⅛
Do priv	29⅝	29¾	29¼	29¼
Int. Tel. & T.	6⅜	6⅜	6¼	6⅜
Kennecott	30⅞	31	30¾	31
Lambert Co.	14⅞	15½	15½	15½
Loew's Inc.	39½	39⅞	39¾	39¾
Lorillard Tob.	21⅝	22	21½	22
Ludium Steel	16½	16⅜	16⅜	16⅜
Mathieson Alkali	26½	26¾	26¾	26¾
Mack Trucks	22¼	21	21	21
Mead Corp.	8½	8⅝	8⅝	8⅝
Mex. Seaboard	18	18	18	18
Miami Cop.	7⅝	7⅝	7⅝	7⅝
Montgomery W.	44⅞	45¼	44¾	44¾
Nash Kel.	6¾	6⅞	6⅞	6⅞
Nat. Biscuit	25⅛	25¼	25	25
Nat. Dairy	15⅛	15⅛	15	15⅛
Nat. Distillers	24½	24½	24½	24½
Nat. P. & L.	7⅜	7½	7½	7½
N. Y. Central	13⅞	14¼	13⅞	14
North Am. Aviat.	14⅛	14¼	14	14
North American	21½	21⅝	21¼	21⅜
Northern Pac.	8⅛	8⅜	8⅛	8⅛
Ohio Oil	7¼	7⅜	7⅜	7⅜
Otis Steel	8¾	8⅞	8¾	8⅞
Pac. Gas & El.	30	30⅛	30⅛	30⅛
Packard Mot.	3½	3½	3⅜	3⅜
Paramount Pub	8⅛	8⅛	8	8⅛
Penn. RR.	17¾	17¾	17½	17⅝
Phelps Dodge	31⅛	31½	31¼	31¼
Philipps Pete	33½	33¾	33¼	33¼
Pub. S. N. J.	34½	34⅝	34⅝	34⅝
Pullman Inc.	27	27	26⅞	26⅞
Pure Oil	7⅝	7¾	7⅝	7¾
Philip Morris	91⅞	91	90¼	90¼
Radio Corp.	6¼	6⅜	6¼	6⅜
Radio Keith	1⅝	1¾	1¾	1¾
Reming. R.	11⅝	11⅝	11⅝	11⅝
Reo Motor	1	1	1	1
Republic Steel	15¼	15⅜	15¼	15¼
Reynolds Tob.	38½	38⅜	38⅜	38⅜
St. Jos. Lead	30	29⅞	29⅜	29⅜
Sears Roebuck	65¾	66½	66¼	66⅜
Servel Inc.	14	14	14	14
Simmons Co.	21½	21½	21⅛	21½
Socony Vacuum	12	11⅞	11⅞	11⅞
Southern Pac.	12¼	12⅜	12¼	12¼
South P. Rico	18¾	18¾	17¾	17¾
Southern Ry	13½	13⅝	13¼	13¼
Sperry Corp.	39⅝	40	39⅞	39⅞
Spiegel Inc.	10⅝	10¾	10¾	10¾
Stan. Brands	6⅛	6⅛	6	6⅛
Stan. G. & E	2¾	2⅝	2⅝	2⅝
Stan. Oil of C.	26⅝	26½	26½	26½
Stan. Oil Ind.	25	25⅛	25⅛	25⅛
Stan. Oil N. J.	46⅜	46¾	46⅜	46⅜
Stone & Webs.	10¼	10⅜	10⅛	10⅛
Studebaker	6⅝	6⅝	6⅝	6⅝
Texas Corp.	38	38⅛	37⅞	37⅞
Texas G. Sul.	28½	28⅝	28⅝	28⅝
Tidewater Ass.	7¾	7½	7½	7½
Underwood Ell.	47	47½	47½	47½
Union Carbide	74⅛	73½	73⅛	73⅛
United Aircraft	9⅝	10⅛	9¾	10
United Carbon	55½	56	56	56
United Corp.	2⅝	2¾	2⅝	2⅝
United Fruit	73½	73⅛	73	73
United Gas I.	11⅝	11¾	11⅝	11⅝
U.S. Pipe & Fry	39⅝	39¾	39¼	39¼
U.S. Realty	3⅞	3⅝	3⅝	3⅝
U.S. Rubber	35⅝	35⅞	35	35
U.S. Steel	47½	47½	46¾	47⅛
Do priv.	110	111½	111½	111½
Vanadium	19⅝	19	19	19
Warner Pic.	4¾	4¾	4¾	4¾
Western Union	18⅞	18½	18½	18½
Westing. Air Bra.	20½	20⅝	20½	20⅝
Westing. Elec.	90	90	89½	89½
White Motor	8½	8⅜	8⅜	8⅜
Woolworth	42½	43	42¾	42⅞
Worth. Pump	12½	12½	12	12
Yellow Truck B	14	14¼	14	14¼
Youngstown Sh	33¾	34	33⅝	33¾
Zenith Radio	15⅝	15⅞	15¼	15¼

Mines non-inscrites

Cours fournis par JOHNSTON and WARD 105, côte de la Montagne, Québec. Tél. : 2-7091

Séance du 22 avril 1939

Titres	Off.	Dem
Abbeyville	11½	12½
Albany River	16½	18
Amity Gold	1	2
Amos Cadillac	1½	2
Area	5	6
Argosy	3	3½
Athona (vieux)	4½	5½
Barber Larder	4	5
Big Master	2	2½
Bilmac	4	5
Brown Bousquet	1	2
Cadillac Exp.	4	5
Can Pandora	1¼	2
Capital Rouyn	1¼	2
Central Duvernay	3	4
Century Mining	--	16
Cheminis	5	6
Chibmac	3	4
Continental Kirkland	5	7
Crow Shores	6	8
Cuniptau	1¼	2
Dempsey Cadillac	--	2
De Santis	23	25
Dorval Units	--	500
Dunlop Consolidated	2	2½
East Rouyn	5	7
Elmos	23	25
Fontana	--	6
Garnet Long Lac	--	1½
Golden Gate	16	18
Hallmor Mines	790	820
Hiawatha	100	110
Hudson Patricia	1	2
Hugh Pam	6½	7½
Hutchison Lake	2½	3
Kenricia	20	22
Kewagama	3	4
Lacoma	1¾	2½
Lake Dufault	35	37
Lake Geneva	--	11
Landor	--	17
Lake Rowan	7½	8½
L. L. Lagoon	4	5
Leroy Mines	--	1½
L'Ouvre	3	4
Magnet Consolidated	51	53
Magnet Lake	11	13
Martin Bird	4	5
Martin McNeely	--	5
Melba	6	7
Moffatt Hall (vieux)	--	1½
Moffatt Hall (nouv.)	3	3½
Mooshla	4½	5
Morher Long Lac	13½	14½
Norbeau	--	55
Norlake	1½	2½
Obalski	10	11
Oklend	8	9
O'Leary Malactic	1½	2½
Opemiska Copper	7	9
Oriole	1½	2½
Orpit	6	7
Pan Canadian	4½	5½
Pascalis	23	26
Plains Pete	--	60
Payore	1½	2
Porcupine Lake	5	7
Pontiac Rouyn	10	12
Proprietary	150	160
Que. Eureka	--	1½
Quebec Manitou	8½	10
Rand Malactic	21	23
Red Gold	7	9
Ribago nouv.	1¼	2
Routhier Cadillac	3½	4½
Rouyn Reward	2¼	3¼
Rubec	1	1½
Sachigo River	600	700
Seguin Rouyn	--	1½
Siscoe Extn. Gold	2½	3
Shawmaque	--	4
Shenango	8½	9½
Smelters Gold	2	2½
South Malartic	--	8
Springer Sturgeon	7½	8½
Tiblemont Island	2	3
Tonawanda	1	1½
Union Mining	5	6
Upper Canada	39	41
Valdor Minerals	--	110
Walker Patricia	4	5
Warren Mac	--	5
Wawbano	1	1½
Wells L. L.	12	14
Westwood Cadillac	4	5
Whitehorse	1½	2½
Winoga Pat.	4½	5½
Young Davidson	22	24

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par ROSS BROTHERS & Co. Ltd., courtiers, 72 rue Saint-Pierre, Québec Téléphone : *2-4091

SEANCE DU 22 AVRIL 1939

Ventes	Titres	Ferm. préc.	Haut	Bas	Ferm.
8000	Afton	2½	2½	2½	2½
300	Alderm.	30	31	30	31
1100	Amm G.	10½	11	11	11
1000	Ashley	5½	6	6	6
2900	Augite	48½	48	47½	47½
100	Bagam.	7	9	9	9
533	Bankf.	24	19	18	19
200	Bear Exp	13	12	12	12
100	Beattie	114	114	114	114
48	Bell Tel	175	175	174	174
2000	Bobjo	10	10	9½	9½
500	Bralorn.	10⅛	10¼	10⅛	10⅛
127	Braz T.	9⅞	10	9⅞	9⅞
5	Brew Dist	4½	4⅝	4⅝	4⅝
553	British A.	20¾	21	21	21
600	Broulan	32	33	33	33
1000	Brown Oil	19	20	20	20
200	Cal & Ed	208	205	203	203
800	Calmont	36	34	34	34
91	C. Malt.	33	33	33	33
50	C Steam pr	8	8	8	8
160	C. Can. pr	18	18	18	18
900	Can Mal.	69	71	71	71
118	C. P. R.	3¾	3¾	3¾	3¾
25	C. Winer.	3½	3⅝	3⅝	3⅝
300	Castle T.	78	70	70	70
140	Cent Pat	225	225	225	225
200	Chesterv.	89	90	90	90
800	Chrom.	65	69	69	69
500	Coniar	136	138	136	138
232	Cons Min	47	47¼	46¾	47
14	C. Gas	177½	177½	177½	177½
100	Davies	30	31	31	31
100	Dist Corp	16¾	16¼	16	16
355	D. Stl C.	9⅛	9	9	9
1000	East Cr	8	8	8	8
1030	East Mal	227	230	226	226
400	Eldorad.	126	126	125	125
160	Falconb.	495	495	495	495
360	Fanny F.	20	20	20	20
1000	Fed Kirk	3	4	4	4
120	Ford of C.	19	19	18⅞	19
5300	Franc	17	16¾	16	16½
20	Gatin. P.	13⅝	13⅝	13⅝	13⅝
15	Do priv.	88	87½	87½	87½
500	Gillies	5	5	5	5
2250	God's Lak	23¼	24	23	23
600	Goldale	18	19	19	19
400	Gold Eg	6	6	6	6
20	Good Tire	72	72	70	72
57	Do priv.	57	57	57	57
500	Gr Bous q.	3	2⅝	2⅝	2⅝
1900	Gunnar	42	41½	41	41
6050	Hard R.	96	100	97	97
200	Hedley	110	115	115	115
50	Hinde	8	8	8	8
105	Holling.	14⅛	14½	14¼	14¼
1220	Home Oil	220	220	219	220
1100	Homest.	8¼	8½	8⅜	8⅜
1700	Howey	29	28½	28½	28½
335	Hud Bay	29½	29½	29½	29½
846	Imp Oil	16	16	16	16
560	I. Nickel	46¼	46¼	45½	45⅝
120	Int Pet	25	25	25	25
1500	Jacola	5¼	5½	5	5
2905	Kerr Add	157	157	155	157
100	Kirk Hud	35	37	37	37
3100	Kirk Lak	135	136	135	135
315	Lak Sh	40	41	40½	41
2000	Lapa Cad	27	28	27	27
5	Laura S.	11⅛	11¼	11¼	11¼
600	Lava Cap	65	65	65	65
1000	Lebel	4	4½	4	4½
400	Leitch	70	73	72	73
35	Little L L	270	275	270	275
28	Loblaw	23½	23¼	23	23¼
10	Do B	21½	22	22	22
610	Macassa	425	430	430	430
1600	MacLeod	195	193	190	193
500	Madsen	35	35	35	35
1000	Malartic	54	54	54	54
300	Maple Lf	125	140	135	140
125	M. Harris	4⅝	5	4⅝	5
500	McIntyre	52¾	52½	52½	52½
300	McKenz.	111	112	112	112
100	McWatt	43	41	41	41
2000	Minto	1½	2	2	2
1000	Monarch	8¼	8½	8½	8½
1100	Moneta	100	98	98	98
12	Moore	35¼	35½	35½	35½
28360	Morris	13½	14	13½	14
100	N. Grocer	4½	4½	4½	4½
6700	Naybob	18	17½	17	17
1000	Newbec	3¼	3	3	3
615	Noranda	74¼	74¾	74¾	74¾
1000	Norgold	4	4¼	4¼	4¼
150	Normetal	40	45	40	40
260	Nor Can	40	43	41	41
320	O'Brien	215	225	220	220
100	Olga	1¼	1½	1½	1½
2340	Omega	29	30	29	30
24	Page H.	97	97	97	97
350	Pamour	305	305	300	305
2500	Paulore	3½	3½	3½	3½
2200	Paymast	37	35½	35½	35½
450	Pickle Cr	475	475	470	475
155	Pioneer	240	240	240	240
2700	Powell	164	176	165	165
100	Premier	193	188	188	188
3	Pres Met	7	7	7	7
3100	Preston	131	130	128	128
30	Rivers	22½	22½	22½	22½
4000	St Anth	11	11¼	11	11
3000	Sand Riv.	11	11½	11	11
700	Shawkey	2½	2½	2½	2½
1000	Sheep Cr	105	105	105	105
1286	Sherritt	96	95	90	94
50	Sigma	635	640	640	640
325	Siscoe	96	96	95	96
1000	Sladen	42	43	43	43
2500	Slave Lak	6½	6½	6	6½
1576	Stadac	48	48	47	48
156	Stl of C.	70½	70¼	70	70
8700	Straw Lk	5⅛	6	5½	6
500	Sturg R.	15	15	15	15
1360	Sylvanit	310	315	310	310
990	Teck H.	400	400	390	400
100	Texas	69	73	73	73
10	Tto Elev.	12	12½	12½	12½
400	Uchi G.	117	120	115	120
52	Un Gas	11¾	12	12	12
10	Un Stl C.	3⅞	3⅞	3⅞	3¼
200	Ventur.	450	450	450	450
100	Vulcan	46	52	52	52
1400	Waite A.	600	600	595	595
5	Walker	41	40½	40½	40½
80	Do priv.	19¾	19⅞	19¾	19¾
1000	Wilsey	4	4	4	4
420	Wright	800	795	795	795
	CURE :				
920	C. Bud	4¾	5	4¾	5
75	Cons Pap	4	4	4	4
25	H. Bridge	125	120	[illegible]	120
700	Mandy	15	15	15	15
100	Pend Ore	133	135	135	135
1000	Temisk	7	7½	7½	7½

Ventes : 182,000 actions

Obligations canadiennes

Cours fournis par l'Association des Courtiers en Obligations du Canada à Montréal et transmis à Québec par fils privés de la Presse Canadienne.

Séance du 22 avril 1939

Titres	Off.	Dem.
Obligations du Dominion:		
2½ 1 Juin 1943	102	103
2½ 15 Oct 1939	100	101
3 1 Juin 1950-55	99⅝	100⅝
3 15 Oct 1942	103½	104½
3 perpétuelles	93⅛	94⅛
3¼ 1 Juin 1946-49	102	103
Do 1956-66	101	102
3½ 15 Oct 1944-49	103⅛	104⅛
4 15 Oct 1943-45	106¾	107¾
Do 1939	100¾	101¾
Do 1947-52	107	108
4½ 1 Sep 1940	103⅜	104⅜
4½ 1 Fev 1946	111	112
4½ 1 Nov 1946-56	109	110
Do 1947-57	109½	110½
Do 1948-58	110¼	111¼
Do 1949-59	111	112
5 15 Nov 1941	107¼	108¼
5 15 Oct 1943	111¼	112¼
CNR - Garanties par le Dom.:		
2 1943	100	101
2¼ 1944	100⅛	101⅛
3 1944	103	104
3 1945-50	99	100
3 1948-52	98¾	99¾
3 1948-53	98½	99½
4½ 1951	113¼	114¼
4½ 1956	114½	115½
4½ 1957	114½	115½
4¾ 1955	116¾	117¾
5 1954	117¾	118¾
5 1949-69	117⅞	118⅞
Provinciales:		
Alta 4 1954	50	54
Do 4½ 1956	51½	54½
B C 5½ 1945	102	104
Do 4½ 1953	98	101
Man 6 1947	93½	96½
Do 4½ 1956	82	85
N B 3 1951	91¾	93¾
Do 4½ 1961	105½	107½
N S 3 1950	96	98
Do 4½ 1960	109½	111½
Ont 4 1962	106	109
Do 4½ 1949	109½	111
Que 3 1951	95	96½
Do 3¼ 1949	97¼	99¼
Sask 4 1954	57	61
Do 4½ 1951	76	80
Municipales:		
Mtl 4 1945	97½	99½
Do 4½ 1971	97	99
Que 4½ 1950	100½	102½
T Riv 4½ 1956	100½	102½
Mtl Cath Sch 4 1948	97	99
Mtl Metro 4½ 1962	97	99
Do 4 1947	96½	98½
Rails et navigation:		
Can Atl 4 1955	92	95
CPR 3 1945	82	85
Do 3½ 1951	80	83
Do 4 1949	84	87
Do 4½ 1944	87	90
Can SS 5 1957	83½	86
Utilités:		
Assoc Tel 5½ 1955	75	78
Beauh 5 1973	105	..
Do 5 1978	98½	100½
Bell Tel 5 1960	123½	127
B C Pow 4¼ 1960	100½	102½
Calg Pow 5 1960	102	104
C N Pow 5 1953	104¾	106½
Gat Pow 5 1949	106½	..
Do 5 1956	104	106
Do xr 5 1949	103½	105½
Int H El 6 1944	82½	84½
Maclaren P 5½ 1961	103½	105½
M L H and P 3½ 1956	103½	105½
Do 3½ 1963	101½	103½
Do 3½ 1973	100½	102½
Mtl Tram 5 1955	65	67
Do 4½ 1955	63	66
Do 5 1941	93½	95½
Power Corp 4½ 1959	102½	104½
Que Pow 4 1962	102½	104½
Sag Pow 4½ 1966	105¼	107¼
Shaw 4 1961	104	106
Twin City 5½ 1952	56	59
Untd Secs 5½ 1952	62½	64
Wpg El 4½ 1960	102	104
A Do 4-5 1965	67	69
B Do 4-5 1965	51½	53½
Industrielles:		
Abitibi 5 1953	44	46
Brown 5½ 1946	34½	36½
Can Cem 4¾ 1951	104	106
Can Int P 6 1949	91	94
Can Vick 6 1947	90	94
Cons Pa 5½ 1961	36	38
Dom Coal 4½ 1952	102	104
Dom Stl and C 6¼ 1955	97	100
Donn P 4½ 1956	67	72
East Dair 6 1949	38	42
For Pow Sec 6 1949	47½	..
Fraser 6 1950	95	98
G S Wares 4½ 1952	94	97
Great L P 5 1955	77	79
Lake St J 5 1961	..	38
Do 5½ 1961	..	80
Maple L Mlg 5½ 1949	44	47
M and O P 6 1947	24½	26½
Mtl D Dock 6 1948	81	84
Price Bros 5 1957	90	94
Do 4 1947		90
Restigouche 6 1948	91½	94
Immeubles:		
Dom S 6 1948	47	50
Mtl Apts 5½ 1948	54	57
Ogilvy R 5½ 1951	59	64
Sherb St 3½-4 1952	42	..
Windsor H 4½ 1953	52	..

Curb de New-York

Cours fournis par GREENSHIELDS & Co., Edifice Price, rue Ste-Anne, Québec.

Séance du 22 avril 1939

Titres	Ouv.	Ferm
Alum of Canada	111½	111½
Alum of Am.	98¼	98¼
Am. Cyanam B	20⅛	20½
Am. Gas & Elec.	33	33¾
Am. Superpower	9-16	9-16
Brazilian	10	10
Brown Co priv.	12	14¼
Cities Service	6¼	6¾
Cons. Gas of Balt	74	75
Elec. Bond & Share	8	8
Ford of Can. "A"	19	19
Ford Motors	4	4
Gulf Oil	33⅛	33⅛
Humble Oil	59¼	59¼
Imperial Oil	15¾	15⅞
Int. Petroleum	25	25
National F. & Gas	11½	11½
Niagara & Hudson	6¾	6¾
Pennroad	1¼	1⅜
St. Regis Paper	2⅛	2⅛
Taggart	3⅜	3⅜
United L. & P.	1¾	1¾

Valeurs étrangères à New-York

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, 79, rue Saint-Pierre, Québec. Tél. 2-7006

Séance du 22 avril 1939

Ventes	Titres	Haut	Bas	Ferm.
3000	Austr 5 1955	97	97	97
6000	Belg 6½ 1949	105	104¾	105
2000	Do 6 1955	101⅝	101⅝	101⅝
9000	Braz 6½ 1957	16⅝	16⅝	16⅝
6000	Colum 6 1961	26	26	26
1000	Italy 7 1951	59¾	59¾	59¾
2000	Milan 6½ 1952	45¼	44½	45¼
1000	Serbs 7 1962	22⅜	22¼	22⅜
70000	Argentine 4 1972	78½	78⅛	78½

Titres	Off.	Dem
Bolivia 7 1958	3	3¼
Brazil 7 1952	14⅝	15¼
Do 5 1951	22¼	23
Brisbane 5 1958	88½	93½
Buenos Aires 6 1961	55	..
Chile 6 1961	12⅛	13
Canada 5 1952	109	109¼
French 7½ 1941	105½	106
Do 7 1949	119⅜	..
German 5½ 1965	17¾	18
Haiti 6 195 2	73¼	75
Japan 5½ 1965	57	57½
Medellin 6½ 1954	12⅝	14¼
N S Wales 5 1957	95	96
Parana 7 1958	11	12½
Peru 6 1960	9⅛	9¼
Poland 6 1940	27⅛	29
Do 7 1947	35	..
Rio de J 6½ 1959	10⅝	13
Do 1953	9¾	9⅞
Rio G Do S 6 1969	10¼	11½
Rome 6½ 1952	48	50
San Paulo 7 1940	27	27½

j. a. mc clure, o. d. optométriste, 57 rue st-jean, tél. 2-2516, gradué de l'université de south bend, indiana. (a.)

Marché des denrées

Séance du 22 avril 1939

BEURRE, comptant:
Québec, marque 92, reg., 20¾ à 21⅛ ;
Québec, marque 92, frais, 21 à 21¼ ;
Québec, marque 38, frais, 20⅛ à ½.
FROMAGE, comptant:
Non coté.
OEUFS, comptant:
Ontario A-gros 22 offert ; A-medium 21 demandé ; A-de poulettes 20 demandé.
EN TRANSIT:
Beurre non coté.
Fromage non coté.
BEURRE, à terme:
Stable et sans changement ;
Avril 20⅝ offert ;
Juin 21⅜ offert ;
Novembre 23 à 23¼.

PLUS

.. de cubes de glace en moins de temps
.. d'espace pour l'emmagasinage
.. de commodités

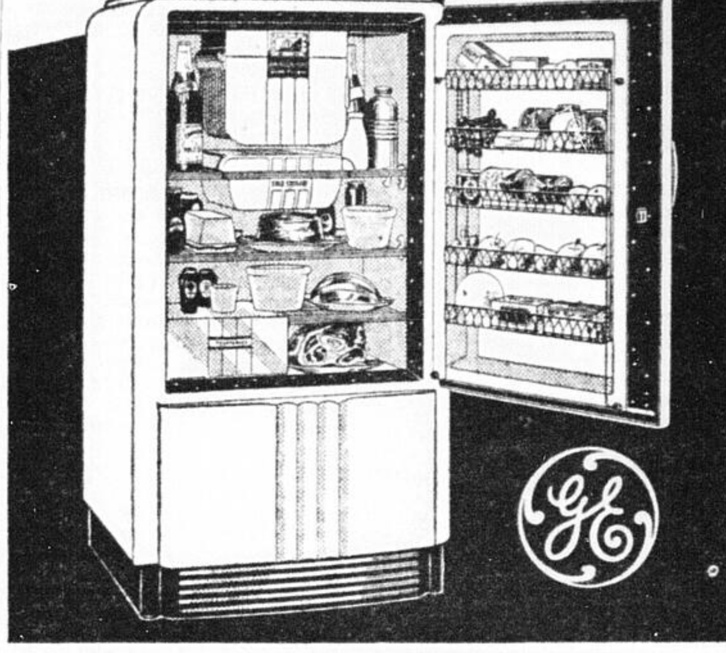

Fabriqué en Canada

PLUS ET A MEILLEUR MARCHE

avec un Réfrigérateur General Electric

Le réfrigérateur G-E *possède* plus et *donne* plus. Tout ce que peut offrir la science moderne en fait de — commodités nouvelles — d'économies plus substantielles — de rapidité de congélation et de méthodes sûres pour la protection des aliments — se trouve dans le nouveau réfrigérateur G-E 1939.

Demandez à votre dépositaire de vous faire voir ces nouveaux appareils. Prenez note des nouvelles améliorations — des nouvelles économies et des meilleurs prix qu'ils offrent.

Réfrigérateurs à prix variant de $179.50 et plus

Y-19B

GENERAL ELECTRIC

Le RÉFRIGÉRATEUR à Triple-Economie

Epargnant sur LES ALIMENTS LE COURANT · L'ENTRETIEN

DISTRIBUTEURS :

QUEBEC POWER Co. — TERREAU & RACINE — J.-E. VALIN — LA CIE PAQUET — BOURQUE ELECTRIQUE — LA CIE MARTINEAU ELECTRIQUE — J.-A.-Y. BOUCHARD Ltée — J.-A. THEBERGE Enr.

CANADIAN GENERAL ELECTRIC Co., Limited

Dépensez sagement et facilitez le "retour" à une partie de votre argent

Il vous reviendra au moment propice par l'Imperial Life

Monsieur T. reçoit $100 par mois sa vie durant

En 1927, Monsieur T., un détaillant, se décida de faciliter le "retour" à quelques-uns des dollars qui lui passaient entre les doigts. Il prit donc une Police d'Assurance-Vie à l'âge de 44 ans. Il vient d'en avoir cinquante-cinq.

Il s'est retiré des affaires et maintenant il reçoit tous les mois un chèque de $100 de l'Imperial Life. Monsieur T. s'apercevait à peine des primes qu'il payait et maintenant il jouit d'une indépendance financière pour le reste de ses jours.

VINGT ou vingt-cinq ans d'ici, l'argent placé dans une Assurance Imperial Life vous reviendra. Vous serez las alors, prêt à vous reposer et à changer de vie. Comme cet argent sera le bienvenu; cet argent épargné dont vous aurez facilité le "retour"! De tout l'argent que vous aurez eu, seul celui-là aura une importance capitale.

Entre-temps, votre Police Imperial Life vous protège tous les jours. Si l'imprévu venait à survenir, vous ne laisserez pas votre famille dans le besoin. Des milliers d'hommes bien avisés ont opposé *la certitude* d'une Police d'Assurance-vie Imperial à l'incertitude des placements commerciaux et financiers. C'est un placement toujours au pair, dont la valeur nominale ne varie jamais, où une perte est impossible et inconcevable!

Chaque jour compte. Consultez le représentant de l'Imperial Life sans retard!

IMPERIAL LIFE

PERMETTEZ-NOUS DE VOUS ENVOYER CE LIVRE
Son titre est: *"Ce que permet l'Assurance-vie"*. Vous le trouverez très utile et il s'obtient gratis. Demandez-le à l'Imperial Life Assurance Co., 20 Victoria Street, Toronto, Ont.

Vous êtes connaisseur de bonne BIÈRE si vous buvez la DOW

ARCHITECTE
J.-S. Bergeron
145, rue St-Jean
Tél. : 2-4256

ARPENTEUR-GEOMETRE
Maurice Drouyn
111 Côte de la Montagne
QUEBEC Tél. 2-6691

Rés. Tél : 2-2413
Bureau : 2-1754
Aurèle Bigonesse
B. A. A.
ARCHITECTE
3 Boulevard Charest — Québec

Jos.-P. Ouellet
Architecte et Evaluateur
Diplôme "A. A. P. Q."
Ex-président de l'I. R. A. C.
28 rue Sainte-Famille — Québec
Tél. 2-0177

Heures de bureau: 9 à 12, 2 à 5, 7 à 9
Tél. 4-3312
DrM.L.Lessard
CHIRURGIEN - DENTISTE
Ex-interne du Forsyth Dental Infirmary, Boston, Mass., E. U. A.
207, 3ème Avenue, Limoilou

AVOCAT
Louis Langlais
B. A. LL. L.
126 rue Saint-Pierre TEL. 2-8146

Dupré, De Billy, Prévot & Homes
AVOCATS ET PROCUREURS
80 rue Saint-Pierre — Tél. *2-4778 — Québec

TARZAN DANS LA CITE FERMEE

Par Edgar Rice Burroughs

EPISODE No 101

(Copyright Edgar Rice Burroughs Inc)

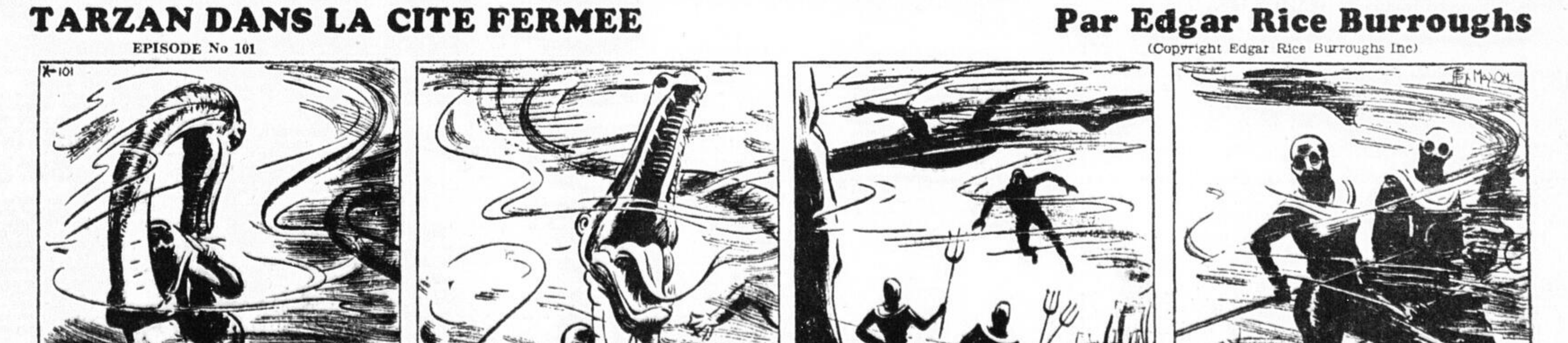

Saignant par de nombreuses blessures, mais rendu encore plus furieux, le serpent tenta de secouer l'homme toujours à cheval sur son dos. Mais Tarzan avait connu d'autres monstres et les avait terrassés. Il viendrait à bout de celui-ci.

Grâce à sa puissante force musculaire, Tarzan continuait de grimper sur l'échine du monstre pour l'atteindre à la tête. Finalement, l'homme-singe atteignit son but, et son couteau s'enfonça avec force dans le cou du monstre qui s'agita et coula au fond.

Le Seigneur de la Jungle se laissa descendre auprès de ses deux compagnons et tous trois reprirent leur étrange voyage, se demandant s'ils n'auraient pas à subir d'autres assauts de ce genre avant d'atteindre le rivage.

Pendant ce temps, soixante ptomes les recherchaient activement dans toutes les directions. Mais les trois fugitifs étaient totalement ignorants de cette menace, et ne pensaient qu'à se garer des monstres marins qui rôdaient autour d'eux.

Le chauffeur dit que son automobile dérapa

M. Tancrède Poitras témoigne à l'enquête au sujet de l'accident du 16 avril à Lauzon.

PROTECTION DE LA COUR

L'enquête du coroner sur la mort de M. Paul-Emile Carrier, de Lauzon, commencée vendredi après-midi dernier, à la morgue Gilbert, à Lévis, par M. le Dr Eudore Dumas, de St-Romuald, coroner du district, s'est continuée samedi après-midi dernier, au même endroit. Les membres du jury ainsi que Mtres Noël Dorion, Valmore Bienvenue et Albert Dumontier étaient présents.

Le premier témoin entendu fut M. Tancrède Poitras, de Lévis, propriétaire de l'auto Auburn et qui conduisait son char lors de l'accident de dimanche après-midi, le 16 avril, à Lauzon. Après avoir demandé la protection de la cour et avoir obtenu ce certificat de M. le coroner, il dit que, samedi après-midi, le 15 avril, il prit le bateau de 4 heures, avec son beau-frère, M. James Shannon, et se rendit à Québec pour faire subir des réparations à son auto au garage Ouellet & Laberge. Il fit quelques commissions, et vers 6 heures 30, avec M. Shannon, arrêta prendre une bouteille de bière dans une taverne. Il venait à peine d'entrer que le mécanicien du garage arriva avec son auto et il alla le reconduire à la station Ste-Anne, rue St-Paul. Il arrêta avec ce dernier à une taverne et prirent ensemble une bouteille de bière. M. Poitras revint alors rejoindre son beau-frère à la première taverne ou l'on prit chacun un verre. M. Poitras se rendit au bureau du notaire Poulliot, puis, avec son beau-frère, arrêta à une taverne, commanda deux bouteilles de bière puis ensuite en demanda deux autres. Il dit avoir pris en tout trois ou quatre bouteilles de bière dans sa journée de samedi. M. Poitras alla faire son marché, mit six bouteilles de bière dans son char et prit le bateau de minuit et demi avec son beau-frère pour revenir chez lui. Il y avait chez lui son épouse, la femme de M. Shannon et M. Vital Gosselin. On but ensemble les six bouteilles de bière, et vers 3 heures on se coucha. M. Poitras se leva vers 10 heures dimanche matin, mangea une sandwich et proposa à son beau-frère d'aller faire un tour en auto vers Lauzon. On partit donc et M. Gosselin les accompagna. On se rendit chez M. F.-X. Morissette, restaurateur, près du terminus des tramways, à Lauzon, où M. Poitras commanda trois bouteilles de bière, et Mme Morissette les servit. Il était alors onze heures et demie, et dix minutes après arrivèrent MM. P.-E. Carrier et Léonidas Lemieux. M. Poitras dit qu'il prit environ un verre de bière, et comme il souffre de bronchite il fut pris d'un étouffement et cracha abondamment dans un crachoir. Sur les huit bouteilles qui furent bues là il dit qu'il n'en consomma pas plus qu'une bouteille. On parla de partir, vers 2 heures, et MM. Carrier et Lemieux demandèrent pour embarquer dans l'auto. M. Carrier disant avoir affaire près de la Traverse de Lévis et Lemieux disant avoir affaire aller à Québec. M. Poitras consentit de leur faire faire le trajet dans son char. Comme on revenait, rendu un peu avant la courbe où l'accident se produisit, M. Poitras dit qu'il se trouvait au centre du chemin et vit venir une machine. Il prit alors la droite du chemin et arriva à l'endroit où il y avait une certaine épaisseur de glace. Il dit que les roues de la machine glissèrent, que le char dérapa pour aller frapper un poteau. Le choc fit tomber son chapeau sur sa figure et il perdit le contrôle de l'auto qui vint s'arrêter sur un gros arbre. Il débarqua très énervé, essaya de secourir les blessés mais ne le put, et voyant Gosselin partir en courant, il tenta de le rejoindre mais le perdit de vue. Il entra alors chez M. Eutrope Couture, où les blessés se trouvaient. Le sous-inspecteur Camille Rhéaume arriva peu après et lui donna tous les renseignements demandés. Il consentit à une prise de sang et se rendit avec le sergent Wells, de la police judiciaire, chez le chef de police de Lauzon. Il retourna ensuite chez lui, et au retour de son épouse de l'hôpital, s'informa de l'état de son beau-frère, M. Shannon, ainsi que de M. P.-E. Carrier. Ce fut mercredi dernier, sur le bateau de la traverse, alors qu'il se rendait au bureau du chef Bigaouette, à Québec, qu'il apprit la mort de M. Carrier.

Les deux autres témoins entendus furent Mme Jules Dumas et Mlle Andrée Pelchat, de Lauzon. Mme Dumas dit qu'elle se trouvait dans une fenêtre donnant sur la rue Commerciale lorsqu'elle vit venir une automobile à grande vitesse. Aussitôt l'accident se produisit et sa fillette fut blessée. Mlle Pelchat dit qu'elle se trouvait dans une fenêtre du second étage de la résidence de ses parents. Elle vit venir l'automobile très vite et se fit la réflexion que la machine ne pourrait pas tourner la courbe. Le char glissa et le devant frappa un poteau.

Comme il était 5 heures, qu'il y avait d'autres témoins à entendre et que les jurés désiraient se rendre sur les lieux pour se renseigner sur certains points et voulaient aussi aller voir l'automobile qui causa l'accident, il fut décidé d'ajourner l'enquête à ce soir, à 8 heures, au même endroit.

CONVENTION A KENOGAMI ET JONQUIERE

La Gazette Officielle publie, dans son dernier numéro, le texte d'une requête adressée à l'hon. M. William Tremblay, ministre du Travail, à l'effet que soit rendue obligatoire la convention collective de travail intervenue entre le Syndicat National Catholique des employés de l'industrie du bois ouvré de Jonquière et Kénogami, et d'autre part, Potvin & Bouchard Enrg., La Compagnie Noël Gagné Limitée, Thos-Louis Lavoie et Adjutor Bergeron. Cette requête expose les conditions de travail et les salaires qu'il a été convenu d'accorder aux ouvriers.

HOTEL DE VILLE
CABINET DU MAIRE
AVANCE DE L'HEURE

Québec, 24 avril 1939.

AVIS PUBLIC

EST par les présentes donné que la Cité de Québec a décidé par résolution du Conseil-de-Ville, adoptée le vendredi, 10 mars 1939 d'avancer d'une heure les horloges de la Cité de Québec, à compter du **dimanche, le 30 avril 1939**, à minuit et une minute du matin, jusqu'à dimanche, le 24 septembre 1939, à minuit et une minute du matin. Ledit changement d'heure devant, dans les deux cas, se faire dans la nuit du samedi au dimanche. Le tout en conformité avec la loi et après sanction officielle le 12 avril 1939 par le Ministre des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce de la Province de Québec.

Fait à Québec, sous mon seing et le sceau de la dite Cité, ce 24ième jour d'avril 1939.

(Signé) LUCIEN BORNE,
Maire de Québec.

Par ordre L. S.
F.-X. CHOUINARD,
Greffier de la Cite.
Du 24 au 30 avril 1939

SALLE PAROISSIALE DE LIMOILOU

Ce soir, grand concert par la "Société Chorale St-Gérard", 100 voix mixtes. Réservez vos billets à la salle. Téléphone: 4-0423. Cette soirée est au profit de la salle de Limoilou. — Communiqué.

ST-FIDELE - EUCHRE-BRIDGE

Mardi le 25 avril, à 8 heures, dans la salle paroissiale, au profit de l'église, organisé par la Fraternité des Tertiaires. 150 prix, riches et des plus variés. Les prix sont exposés à l'épicerie J.-R. Maheux, 126, 3e avenue. 5 prix d'assistance. Aucune rafle.

ATTENTION ! ATTENTION ! BINGO

Ce soir à 8 heures 30, grand BINGO chez les RR. PP. Missionnaires du Sacré-Coeur, 71, Ste-Ursule. 25 parties pour $0.25. Magnifiques prix pour chaque partie. Cartes en vente à la porte de la salle. Il y aura prix de présence. -- (Communiqué)

TIRAGE DE 25 PRIX

D'UNE VALEUR DE $70.00

1er prix: $30.00; 4 prix de $5.00 et 30 prix de consolation. Ce tirage au profit de l'église du Saint-Esprit aura lieu le 2 juin. Billets en vente au presbytère du St-Esprit, 72, 8e rue aux prix de 3 pour 10 sous, 10 pour 25 cts et 25 pour 50 cts.

S. V. P. ajouter une enveloppe affranchie avec la commande.

POUR LA JEUNESSE DES PATRONAGES

Un grand Bingo organisé par la **Jeunesse Catholique des Patronages** aura lieu à la **halle Berthelot** (Salle des Zouaves), le mardi soir 25 avril courant, à 8 h. 15. Il y aura de magnifiques prix. Alors en foule à ce grand Bingo où trois voyages à Montréal constitueront les prix de présence. 25 parties pour $0.25. Cartes en vente à la Centrale J.C.P., 1, rue Simard, ou M. Alphonse Petit, 10, côte Ste-Geneviève. -- (Communiqué)

FINANCE

VALEUR DES TRANSACTIONS

Montréal, 24. — La valeur des transactions faites à la Bourse et au Curb de Montréal s'est élevée à $25,289,375 en mars. Le chiffre courant se compare avec $14,737,372, la valeur des transactions faites en février et $24,806,232 en mars 1938.

EMPRUNT DE VALLEYFIELD

La ville de Valleyfield demande actuellement des soumissions pour la vente de $30,000 d'obligations portant intérêt à 4 pour cent ou à 3 1-2 pour cent, remboursables par séries jusqu'en 1969. Les soumissions seront reçues jusqu'au 10 mai prochain.

NOTES BREVES

Le prix du cuivre de rebut a baissé de 1-8 de sou la livre à 8 1-2 sous la livre.

Plymouth Oil Co. a gagné durant le premier trimestre de 1939 des profits nets de 61 sous par action au lieu de 69 sous l'an dernier.

Procter & Gamble Co. a gagné durant le premier trimestre de 1939 des profits nets de $1 par action commune au lieu de 40 sous l'an dernier.

Les opérations sidérurgiques dans la région de Youngstown seront la semaine prochaine à 43 pour cent de la capacité, sans changement avec cette semaine.

International Bronze

Les profits nets de International Bronze Powders Limited et de ses filiales durant l'année finissant le 31 décembre 1938 furent de $289,-811, soit l'équivalent de $2.89 par action. La compagnie avait gagné des profits nets de $436,068 ou de $4.29 par action l'année précédente. Les profits bruts d'exploitation ont diminué de $1,044,566 à $839,529. Les ventes de la compagnie durant le premier trimestre de 1939 ont augmenté comparativement à la même période de 1938.

Bourse de Vancouver

Séance du 22 avril 1939

	Haut	Bas	Ferm.
1000 Anaconda Oil	9⅜	9⅜	9⅜
300 Anglo C D	95	95	95
1010 Bralorne	1030	1030	1030
100 C and E Corp	205	205	205
100 Coast Br	118	118	118
500 Fairy A G	4½	4½	4½
1000 Four Star Oil	9	9	9
1000 Gold Belt	46	45	45
1500 Hedley M	114	113	113
300 Island M M	125	125	125
2000 Koot Belle	122	120	120
1000 McD Seg E	14	14	14
1000 National Pete	12	12	12
10000 Noble Five	2	2	2
100 Okalta Oil C	103	103	103
200 Pioneer	240	240	240
50 Prem Bor	⅞	⅞	⅞
1350 Prem Gold	190	190	190
800 Privateer M	109	108	108
700 Reno Gold	34	34	34
2000 Royal Can Oil	17½	17½	17½
1000 Salmon G	14½	14½	7⅞
1000 Salmon G	10½	10½	10½
1000 Sheep Cr	108	108	108
1000 Sunset Oil	34½	34	34
1000 Whitewater	3	3	3

Total : 29,110.

Investment trusts

Séance du 22 avril 1939

	Off.	Dem.
Boston Trust	1365	1468
British Type Inv	12	17
Can Amer Tr 2nd Ser	290	
Can Int Trust Mod	5	6
Commonw In C xd	268	294
Cumulative Tr Sh	430	440
Fundamental I I	15⅛	15½
Do Trust Sh A	455	465
Do B	410	..
Independence Tr	195	200
Mass Inv Trust	1887	2029
Quarterly Inc Sh	9¾	10¼
Supervised Shares	893	971
United Bond & Share	6¾	9
United Fixed	215	..
United Insurance Tr	⅛	..
United N Y Pank Tr	1⅜	..
New Corp T S Cum	253	257
Do Dist	214	217
Old Corp Tr Sh	223	226
Canadian Inv Fund xd	360	400
Bullock Fund	11½	11⅞
Nation Wide Sec B	339	345
Do Voting	114	117
U S Elec Lt & Pow A	14⅜	14¾
U S Elec Lt & Pow B	205	215
Do Voting	91	95
Dividend Shares	106	108
North Amer T S 1953	212	215
Do 1955	250	256
Do 1956	247	251
Do 1958	220	..

CITE DE QUEBEC

Cité de Québec,
District de Québec,

A savoir:

REGLEMENT No 349
Pour autoriser un emprunt de $302,500.
(Rédigé en langue française)

A une assemblée du Conseil de Ville de la Cité de Québec tenue à l'Hôtel de Ville, dans la dite Cité, le vingt-et-unième jour d'avril mil neuf cent trente-neuf (1939), conformément à la loi et en vertu d'un règlement passé par le Conseil, en conséquence d'icelle, et après l'accomplissement exact de toutes les formalités prescrites par le statut en tel cas fait et pourvu, à laquelle assemblée sont présents la majorité absolue des membres composant le dit Conseil de la Cité de Québec, c'est à savoir:

Son Honneur le MAIRE,
Les Echevins BERTRAND,
DROLET, A.,
DINAN,
DROLET, E.,
DUVAL,
GARNEAU,
MARTEL,
MORIN,
NOREAU,
POULIN,
SAMSON,
SIMARD.

ATTENDU qu'en vertu de la loi 2 George VI, chapitre 104, article 23, la Cité de Québec est autorisée à emprunter une somme n'excédant pas $400,000.00 pour consolider le déficit de l'année fiscale 1938-39;

ATTENDU qu'il est opportun pour la Cité de faire une émission d'obligations, au montant de $300,000.00, pour couvrir partie de ce déficit pour ladite période;

ATTENDU qu'en vertu de la loi 25-26 George V, chapitre 111, article 8, la Cité est autorisée à emprunter les montants nécessaires aux travaux de chômage;

ATTENDU qu'à ces fins la Cité a dépensé à la date du 14 avril 1939 un montant de $2,500.00;

ATTENDU qu'à ces fins il y a lieu pour la Cité de faire une émission d'obligations pour un montant de $2,500.00;

ATTENDU que ces deux montants forment un total de $302,500.00;

EN CONSEQUENCE, le Conseil Municipal de la Cité décrète et statue ce qui suit:

1o. Des obligations, pour un total de $302,500.00, seront émises pour les fins prévues au préambule du présent règlement;

2o. Lesdites obligations seront datées du premier mai 1939 et seront remboursables par séries pendant une période de cinq ans, suivant le tableau mentionné à l'article 13 des présentes;

3o. L'intérêt sur lesdites obligations sera payable semi-annuellement les premier novembre et premier mai de chaque année;

Un montant de $174,300.00, échéant par séries le premier mai 1940, 1941 et 1942, portera intérêt au taux annuel de trois pour cent;

Un solde, soit $128,200.00, échéant le premier mai 1943 et 1944, portera intérêt au taux annuel de trois et demi pour cent;

4o. Les coupons représentant les paiements semi-annuels d'intérêt seront annexés à chaque obligation, porteront le numéro de ladite obligation et seront payables au porteur, en monnaie ayant cours légal au Canada, à l'endroit déterminé pour le paiement de l'obligation elle-même;

5o. Ces obligations seront payables au porteur, en monnaie ayant cours légal au Canada, à la Banque Canadienne Nationale, à son siège social à Montréal et à son bureau principal à Québec, et au bureau principal de la Banque de Montréal à Toronto;

6o. Les détenteurs desdites obligations pourront être enregistrés comme propriétaires d'icelles, dans un registre spécial tenu à cette fin par le comptable de la Cité;

Ledit comptable inscrira alors, sous sa signature, un endossement à cet effet sur les obligations et celles-ci, ainsi endossées, ne seront payables qu'au détenteur enregistré;

7o. L'enregistrement susdit pourra être annulé en tout temps sur demande du détenteur. L'annulation devra être inscrite sur l'obligation qui redeviendra payable au porteur;

8o. Lesdites obligations porteront le sceau de la Cité de Québec et seront signées par le maire et contresignées par le greffier et le trésorier de la Cité. Les coupons d'intérêt porteront le fac-similé imprimé, estampé ou lithographié de la signature du trésorier de la Cité;

9o. La signature du maire pourra être lithographiée si la Cité obtient ce pouvoir de la Législature; et ce nonobstant le paragraphe précédent;

10o. La Cité devra inclure, chaque année, dans son budget, un montant suffisant pour couvrir l'intérêt et la partie du capital échéant annuellement d'après le tableau décrit au paragraphe 13;

11o. Les obligations dont l'émission est autorisée par les présentes seront de dénomination de $100.00 ou de multiples de $100.00;

12o. Les obligations et leurs coupons d'intérêt seront conformes aux formules accompagnant la résolution du Conseil adoptée à cet effet et le trésorier de la Cité pourra faire à ces formules tout changement de phraséologie qu'il croira opportun pourvu que, par là, les engagements de la Cité ne soient ni augmentés ni modifiés;

13o. Tableau de remboursement:

Date d'échéance	Capital rachetable
1er mai 1940	$ 55,800.00
" 1941	58,100.00
" 1942	60,400.00
" 1943	62,800.00
" 1944	65,400.00
	$ 302,500.00

14o. Toutes les dispositions des règlements antérieurs incompatibles avec le présent règlement sont abrogées ou modifiées en conséquence;

15o. Le présent règlement entrera en vigueur le jour de sa sanction.

Attesté
L. S.
F.-X. CHOUINARD, Greffier de la Cité. LUCIEN BORNE, Maire.

CITE DE QUEBEC

Cité de Québec,
District de Québec,

A savoir:

REGLEMENT No 350
Pour autoriser un emprunt de $125,000.
(Rédigé en langue française)

A une assemblée du Conseil de Ville de la Cité de Québec tenue à l'Hôtel de Ville, dans la dite Cité, le vingt-et-unième jour d'avril mil neuf cent trente-neuf (1939), conformément à la loi et en vertu d'un règlement passé par le Conseil, en conséquence d'icelle, et après l'accomplissement exact de toutes les formalités prescrites par le statut en tel cas fait et pourvu, à laquelle assemblée sont présents la majorité absolue des membres composant le dit Conseil de la Cité de Québec, c'est à savoir:

Son Honneur le MAIRE,
Les Echevins BERTRAND,
DROLET, A.,
DINAN,
DROLET, E.,
DUVAL,
GARNEAU,
MARTEL,
MORIN,
NOREAU,
POULIN,
SAMSON,
SIMARD.

ATTENDU qu'en vertu de la loi 3 George VI, chapitre 104, article 4, la Cité de Québec est autorisée à passer un contrat pour la construction d'un incinérateur et à emprunter à telle fin une somme n'excédant pas $200,000.00 ;

ATTENDU que la Cité a passé un contrat avec Messieurs Demers & Nolin, devant Mtre Charles Delagrave, notaire le 14 octobre 1937, sous le numéro 15202 de ses minutes, et que ce contrat a été modifié le 17 août 1938, par acte devant Mtre Charles Delagravé, notaire, sous le numéro 15609 de ses minutes, à la suite d'une résolution du Conseil Municipal de la Cité de Québec en date du 23 juin 1938 ;

ATTENDU que le dit contrat avec Messieurs Demers & Nolin pourvoit à ce qu'il leur soit payé un montant de $125,000.00 pour la construction dudit incinérateur ;

ATTENDU que ledit incinérateur est maintenant construit ;

ATTENDU que pour le paiement de ladite construction il est opportun pour la Cité de faire une émission d'obligations pour un montant de $125,000.00 ;

EN CONSEQUENCE, le Conseil Municipal de la Cité de Québec décrète et statue ce qui suit :

1°--Des obligations, pour un total de $125,000.00, seront émises pour les fins prévues au préambule du présent règlement ;

2°--Les dites obligations seront datées du premier mai 1939 et seront remboursables par séries pendant une période de 10 ans, suivant le tableau mentionné à l'article 13 des présentes ;

3°--L'intérêt sur lesdites obligations sera payable semi-annuellement les premier novembre et premier mai de chaque année ; au taux de trois pour cent par année ;

4°--Les coupons représentant les paiements semi-annuels d'intérêts seront annexés à chaque obligation porteront le numéro de ladite obligation et seront payables au porteur en monnaie ayant cours légal au Canada, à l'endroit déterminé pour le paiement de l'obligation elle-même ;

5°--Ces obligations seront payables au porteur, en monnaie ayant cours légal au Canada, à la Banque Canadienne Nationale, à son siège social à Montréal et à son bureau principal à Québec, et au bureau principal de la Banque de Montréal à Toronto ;

6°--Les détenteurs desdites obligations pourront être enregistrés comme propriétaires d'icelles, dans un registre spécial tenu à cette fin par le comptable de la Cité ;

Ledit comptable inscrira alors, sous sa signature, un endossement à cet effet sur les obligations et celles-ci, ainsi endossées, ne seront payables qu'au détenteur enregistré ;

7°--L'enregistrement susdit pourra être annulé en tout temps sur demande du détenteur. L'annulation devra être inscrite sur l'obligation, qui redeviendra payable au porteur ;

8°--Lesdites obligations porteront le sceau de la Cité de Québec et seront signées par le maire et contresignées par le greffier et le trésorier de la Cité. Les coupons d'intérêt porteront le fac-similé imprimé ou lithographié de la signature du trésorier de la Cité ;

9°--La signature du maire pourra être lithographiée si la Cité obtient ce pouvoir de la Législature; et ce, nonobstant le paragraphe précédent

10°--La Cité devra inclure, chaque année, dans son budget, un montant suffisant pour couvrir l'intérêt et la partie du capital échéant annuellement d'après le tableau décrit au paragraphe 13 ;

11°--Les obligations dont l'émission est autorisée par les présentes seront de dénomination de $100.00 ou de multiples de $100.00 ;

12°--Les obligations et leurs coupons d'intérêt seront conformes aux formules accompagnant la résolution du Conseil adoptée à cet effet et le trésorier de la Cité pourra faire à ces formules tout changement de phraséologie qu'il croira opportun pourvu que, par là, les engagements de la Cité ne soient ni augmentés ni modifiés ;

13°—Tableau de remboursement :

Date d'échéance	Capital rachetable
1 mai 1940	$10,900.00
" 1941	11,200.00
" 1942	11,500.00
" 1943	11,900.00
" 1944	12,300.00
" 1945	12,700.00
" 1946	13,100.00
" 1947	13,500.00
" 1948	13,900.00
" 1949	14,000.00
	$125,000.00

14°--Le présent règlement entrera en vigueur le jour de sa sanction.

Attesté
L. S.
F.-X. CHOUINARD, Greffier de la Cité. LUCIEN BORNE, Maire.

CITE DE QUEBEC

Cité de Québec,
District de Québec,

A savoir:

REGLEMENT No 343
Pour autoriser un emprunt de $100,000.
(Rédigé en langue française)

A une assemblée du Conseil de Ville de la Cité de Québec tenue à l'Hôtel de Ville, dans la dite Cité, le vingt-et-unième jour d'avril mil neuf cent trente-neuf (1939), conformément à la loi et en vertu d'un règlement passé par le Conseil, en conséquence d'icelle, et après l'accomplissement exact de toutes les formalités prescrites par le statut en tel cas fait et pourvu, à laquelle assemblée sont présents la majorité absolue des membres composant le dit Conseil de la Cité de Québec, c'est à savoir:

Son Honneur le MAIRE,
Les Echevins BERTRAND,
DROLET, A.,
DINAN,
DROLET, E.,
DUVAL,
GARNEAU,
MARTEL,
MORIN,
NOREAU,
POULIN,
SAMSON,
SIMARD.

ATTENDU qu'en vertu du règlement No 171 adopté le 22 avril 1932, la Cité a fait une émission d'obligations au montant de $2,017,000.00, pour une période de sept ans, dont $209,000.00 pour la construction du Palais d'Agriculture;

ATTENDU que cet emprunt de $209,-000.00 était remboursable par des octrois annuels consentis par les gouvernements provincial et fédéral pour la construction dudit Palais de l'Agriculture;

ATTENDU que la Cité a constitué un fonds d'amortissement qui s'élèvera à la date du 1er mai 1939 à $84,000.00 provenant des dits octrois;

ATTENDU qu'il reste un solde de $125,-000.00 remboursable le 1er mai 1939;

ATTENDU qu'un montant de $25,000.00 sera prévu au budget de l'année fiscale 1939-40, en déduction dudit solde de $125,-000.00;

ATTENDU qu'il reste un montant de $100,000.00 pour lequel la Cité doit emprunter de nouveau afin de rembourser la balance du dit emprunt de $209,000.00;

ATTENDU que ce solde de $100,000.00 sera remboursé à même les octrois annuels consentis par les gouvernements provincial et fédéral;

ATTENDU qu'il est opportun de faire une émission d'obligations au montant de $100,-000.00, pour rencontrer ladite échéance;

EN CONSEQUENCE, le Conseil Municipal de la Cité de Québec décrète et statue ce qui suit

1°.—Des obligations pour un montant total de $100,000.00 seront émises pour les fins prévues au préambule du présent règlement;

2°.—Lesdites obligations seront datées du 1er mai 1939 et seront remboursables par séries pendant une période de quatre ans suivant le tableau mentionné à l'article 12 des présentes;

3°.—L'intérêt sur lesdites obligations sera payable semi-annuellement les premier novembre et premier mai de chaque année;

Un montant de $75,000.00, échéant par séries, les premiers mai 1940, 1941 et 1942, portera intérêt au taux annuel de trois pour cent;

Un montant de $25,000.00, échéant le premier mai 1943, portera intérêt au taux annuel de trois et demi pour cent;

4°.—Les coupons représentant les paiements semi-annuels d'intérêt seront annexés à chaque obligation, porteront le numéro de ladite obligation et seront payables au porteur, en monnaie ayant cours légal au Canada, à l'endroit déterminé pour le paiement de l'obligation elle-même;

5°.—Ces obligations seront payables au porteur, en monnaie ayant cours légal au Canada, à la Banque Canadienne Nationale à son siège social à Montréal, et à son bureau principal à Québec, et au bureau principal de la Banque de Montréal à Toronto;

6°.—Les détenteurs desdites obligations pourront être enregistrés comme propriétaires d'icelles, dans un registre spécial tenu à cette fin par le comptable de la Cité;

Ledit comptable inscrira alors, sous sa signature, un endossement à cet effet sur les obligations et celles-ci ainsi endossées, ne seront payables qu'au détenteur enregistré;

7°.—L'enregistrement susdit pourra être annulé en tout temps, sur demande du détenteur. L'annulation devra être inscrite sur l'obligation qui redeviendra payable au porteur;

8°.—Lesdites obligations porteront le sceau de la Cité de Québec et seront signées par le maire et contresignées par le greffier et le trésorier de la Cité. Les coupons d'intérêt porteront le fac-similé imprimé, estampé ou lithographié de la signature du trésorier de la Cité; la signature du maire pourra être lithographiée si la Cité obtient ce pouvoir de la législature et ce nonobstant ce qui précède;

9°—La Cité devra inclure, chaque année, dans son budget, un montant suffisant pour couvrir l'intérêt annuel sur la partie du capital non remboursé d'après le tableau décrit au paragraphe 12; le capital étant remboursable à même les octrois à recevoir des gouvernements fédéral et provincial. Au cas de défaut ou d'insuffisance desdits octrois, la Cité devra inclure chaque année dans son budget un montant suffisant pour rembourser ledit capital conformément au paragraphe 12;

10°.—Les obligations dont l'émission est autorisée par les présentes seront de dénominations de $100.00 ou de multiples de $100.00;

11°.—Les obligations et leurs coupons d'intérêt seront conformes aux formules accompagnant la résolution du Conseil adoptée à cet effet et le trésorier de la Cité pourra faire à ces formules tout changement de phraséologie qu'il croira opportun, pourvu que, par là, les engagements de la Cité ne soient ni augmentés ni modifiés;

12°.—Tableau de remboursement:

Date d'échéance	Capital rachetable
1 mai 1940	$25,000.00
" 1941	25,000.00
" 1942	25,000.00
" 1943	25,000.00
	$100,000.00

13°.—Toutes les dispositions des règlements antérieurs incompatibles avec le présent règlement sont abrogées ou modifiées en conséquence.

14°.—Le présent règlement entrera en vigueur le jour de sa sanction.

Attesté
L. S.
F.-X. CHOUINARD, Greffier de la Cité. LUCIEN BORNE, Maire.

CITE DE QUEBEC

Cité de Québec,
District de Québec,

A savoir:

REGLEMENT No 346
Pour autoriser un emprunt de $39,300.
(Rédigé en langue française)

A une assemblée du Conseil de Ville de la Cité de Québec tenue à l'Hôtel de Ville, dans la dite Cité, le vingt-et-unième jour d'avril mil neuf cent trente-neuf (1939), conformément à la loi et en vertu d'un règlement passé par le Conseil, en conséquence d'icelle, et après l'accomplissement exact de toutes les formalités prescrites par le statut en tel cas fait et pourvu, à laquelle assemblée sont présents la majorité absolue des membres composant le dit Conseil de la Cité de Québec, c'est à savoir:

Son Honneur le MAIRE,
Les Echevins BERTRAND,
DROLET, A.,
DINAN,
DROLET, E.,
DUVAL,
GARNEAU,
MARTEL,
MORIN,
NOREAU,
POULIN,
SAMSON,
SIMARD.

ATTENDU qu'en vertu des règlements numéros 304, 305, 306, 307, 308, 309 et 310, la Cité a fait une émission d'obligations se totalisant à la somme de $2,264,400.00.

ATTENDU qu'il est opportun pour la Cité d'emprunter un montant de $39,300.00 pour payer les frais d'escompte, de finance et autres frais relativement auxdites émissions d'obligations;

ATTENDU que ledit emprunt est sujet à l'autorisation préalable de la Législature de Québec;

ATTENDU qu'il sera nécessaire d'émettre des obligations pour une somme de $39,300.00, lorsque la Législature de Québec aura approuvé ledit emprunt;

EN CONSEQUENCE, le Conseil municipal de la Cité de Québec décrète et statue ce qui suit:

1o.—Des obligations pour un montant total de $39,300.00 seront émises pour les fins prévues au préambule du présent règlement;

2o.—Lesdites obligations seront datées du premier mai 1939 et seront remboursables par séries pendant une période de quatorze ans suivant le tableau mentionné à l'article 13 des présentes;

3o.—L'intérêt sur lesdites obligations sera payable semi-annuellement les premier novembre et premier mai de chaque année;

Un montant de $6,600.00, échéant par séries, les premier mai 1940, 1941 et 1942 portera intérêt au taux annuel de trois pour cent;

Un montant de $10,200.00, échéant par séries les premier mai 1943, 1944, 1945 et 1946, portera intérêt au taux annuel de trois et demi pour cent;

Le solde, soit $22,500.00, échéant par séries le premier mai 1947 et le premier mai de chacune des années subséquentes, portera intérêt au taux annuel de quatre pour cent;

4o.—Les coupons représentant les paiements semi-annuels d'intérêt seront annexés à chaque obligation, porteront le numéro de ladite obligation et, seront payables au porteur, en monnaie ayant cours légal au Canada, à l'endroit déterminé pour le paiement de l'obligation elle-même;

5o.—Ces obligations seront payables au porteur, en monnaie ayant cours légal au Canada, à la Banque Canadienne Nationale, à son siège social à Montréal, et à son bureau principal à Québec, et au bureau principal de la Banque de Montréal à Toronto;

6o.—Les détenteurs desdites obligations pourront être enregistrés comme propriétaires d'icelles, dans un registre spécial tenu à cette fin par le comptable de la Cité;

Ledit comptable inscrira alors, sous sa signature, un endossement à cet effet sur les obligations et celles-ci ainsi endossées, ne seront payables qu'au détenteur enregistré;

7o.—L'enregistrement susdit pourra être annulé en tout temps, sur demande du détenteur. L'annulation devra être inscrite sur l'obligation qui redeviendra payable au porteur;

8o.—Lesdites obligations porteront le sceau de la Cité de Québec et seront signées par le maire et contresignées par le greffier et le trésorier de la Cité. Les coupons d'intérêt porteront le fac-similé imprimé, estampé ou lithographié de la signature du trésorier de la Cité;

9o.—La signature du Maire pourra être lithographiée sur lesdites obligations si la Cité de Québec obtient ce pouvoir de la Législature, et ce nonobstant le paragraphe précédent;

10o.—La Cité devra inclure, chaque année, dans son budget, un montant suffisant pour couvrir l'intérêt et la partie du capital échéant annuellement, d'après le tableau décrit au paragraphe 13;

11o.—Les obligations, dont l'émission est autorisée par les présentes, seront de dénominations de $100,00 ou de multiples de $100.00;

12o.—Les obligations et leurs coupons d'intérêt seront conformes aux formules accompagnant la résolution du Conseil adoptée à cet effet et le trésorier de la Cité pourra faire à ces formules tout changement de phraséologie qu'il croira opportun, pourvu que, par là, les engagements de la Cité ne soient ni augmentés ni modifiés;

13o.—TABLEAU DE REMBOURSEMENT:

Date d'échéance	Capital rachetable
1er mai 1940	$2,100.00
" 1941	2,200.00
" 1942	2,300.00
" 1943	2,400.00
" 1944	2,500.00
" 1945	2,600.00
" 1946	2,700.00
" 1947	2,800.00
" 1948	2,900.00
" 1949	3,000.00
" 1950	3,200.00
" 1951	3,400.00
" 1952	3,500.00
" 1953	3,700.00
	$39,300.00

14o.—Toutes les dispositions des règlements antérieurs incompatibles avec le présent règlement sont abrogées ou modifiées en conséquence.

15o.—Le présent règlement entrera en vigueur le jour de sa sanction.

Attesté
L. S.
F.-X. CHOUINARD, Greffier de la Cité. LUCIEN BORNE, Maire.

CITE DE QUEBEC

Cité de Québec,
District de Québec,

A savoir:

REGLEMENT No 342
Pour autoriser un emprunt de $835,800.
(Rédigé en langue française)

A une assemblée du Conseil de Ville de la Cité de Québec tenue à l'Hôtel de Ville, dans la dite Cité, le vingt-et-unième jour d'avril mil neuf cent trente-neuf (1939), conformément à la loi et en vertu d'un règlement passé par le Conseil, en conséquence d'icelle, et après l'accomplissement exact de toutes les formalités prescrites par le statut en tel cas fait et pourvu, à laquelle assemblée sont présents la majorité absolue des membres composant le dit Conseil de la Cité de Québec, c'est à savoir:

Son Honneur le MAIRE,
Les Echevins BERTRAND,
DROLET, A.,
DINAN,
DROLET, E.,
DUVAL,
GARNEAU,
MARTEL,
MORIN,
NOREAU,
POULIN,
SAMSON,
SIMARD.

ATTENDU qu'en vertu du règlement numéro 170, adopté le 15 avril 1932, la Cité a fait une émission d'obligations au montant de $991,000.00, pour une période de sept ans, à compter du premier mai 1932.

ATTENDU que ces obligations deviennent échues le premier mai 1939, et que le fonds d'amortissement que la Cité aura en dépôt le premier mai 1939 s'élèvera à la somme de $155,120.88, laissant une balance de $835,879.12, et qu'il est opportun pour la Cité d'émettre des obligations pour la somme de $835,800.00 pour rencontrer ladite échéance, la différence de $79.12 étant payable par le fonds d'administration budgétaire.

EN CONSEQUENCE, le Conseil Municipal de la Cité de Québec décrète et statue ce qui suit :

1.—Des obligations pour un montant total de $835,800.00 seront émises pour les fins prévues au préambule du présent règlement;

2.—Les dites obligations seront datées du premier mai 1939 et seront remboursables par séries pendant une période de vingt-trois ans suivant le tableau mentionné à l'article 12 des présentes;

3.—L'intérêt sur lesdites obligations sera payable semi-annuellement les premier novembre et premier mai de chaque année;

Un montant de $71,200.00, échéant par séries, les premier mai 1940, 1941 et 1942, portera intérêt au taux annuel de trois pour cent;

Un montant de $109,100.00, échéant par séries les premier mai 1943, 1944, 1945 et 1946 portera intérêt au taux annuel de trois et demi pour cent;

Le solde, soit $655,500.00, échéant par séries le premier mai 1947 et le premier mai de chacune des années subséquentes, portera intérêt au taux annuel de quatre pour cent;

4o.--Les coupons représentant les paiements semi-annuels d'intérêt seront annexés à chaque obligation, porteront le numéro de ladite obligation et seront payables au porteur, en monnaie ayant cours légal au Canada, à l'endroit déterminé pour le paiement de l'obligation elle-même;

5.—Ces obligations seront payables au porteur, en monnaie ayant cours légal au Canada, à la Banque Canadienne Nationale, à son siège social à Montréal, et à son bureau principal à Québec, et au bureau principal de la Banque de Montréal à Toronto;

6.—Les détenteurs desdites obligations pourront être enregistrés comme propriétaires d'icelles, dans un registre spécial tenu à cette fin par le comptable de la Cité;

Ledit comptable inscrira alors, sous sa signature, un endossement à cet effet sur les obligations, et celles-ci ainsi endossées ne seront payables qu'au détenteur enregistré;

7.—L'enregistrement susdit pourra être annulé en tout temps, sur demande du détenteur. L'annulation devra être inscrite sur l'obligation qui redeviendra payable au porteur;

8.—Lesdites obligations porteront le sceau de la Cité de Québec et seront signées par le maire et contresignées par le greffier et le trésorier de la Cité. Les coupons d'intérêt porteront le fac-similé imprimé, estampé ou lithographié de la signature du trésorier de la Cité;

9.—Pour pourvoir au paiement de l'intérêt et des dites obligations à l'échéance, il est par les présentes imposé sur les immeubles imposables de la Cité de Québec, pour l'année fiscale 1939-40, et chaque année subséquemment, une taxe spéciale basée sur la valeur portée au rôle d'évaluation en vigueur, suffisante pour pourvoir au paiement, telle que ci-dessus mentionné, laquelle taxe sera portée au rôle de contribution foncière annuelle;

10.—Les obligations, dont l'émission est autorisée par les présentes, seront de dénominations de $100.00 ou de multiples de $100.00;

11.—Les obligations et leurs coupons d'intérêt seront conformes aux formules accompagnant la résolution du Conseil adoptée à cet effet, et le trésorier de la Cité pourra faire à ces formules tout changement de phraséologie qu'il croira opportun, pourvu que, par là, les engagements de la Cité ne soient ni augmentés ni modifiés;

12.—Tableau de remboursement:

Dates d'échéance	Capital rachetable
1er mai 1940	$22,800.00
" 1941	23,700.00
" 1942	24,700.00
" 1943	25,700.00
" 1944	26,700.00
" 1945	27,800.00
" 1946	28,900.00
" 1947	30,000.00
" 1948	31,200.00
" 1949	32,500.00
" 1950	33,800.00
" 1951	35,100.00
" 1952	36,500.00
" 1953	38,000.00
" 1954	39,500.00
" 1955	41,100.00
" 1956	42,700.00
" 1957	44,400.00
" 1958	46,200.00
" 1959	48,100.00
" 1960	50,000.00
" 1961	52,000.00
" 1962	54,400.00
	$835,800.00

15.—Toutes les dispositions des règlements antérieurs incompatibles avec le présent règlement sont abrogées ou modifiées en conséquence;

16.—Le présent règlement entrera en vigueur le jour de sa sanction.

Attesté
L. S.
F.-X. CHOUINARD, Greffier de la Cité. LUCIEN BORNE, Maire.

CITE DE QUEBEC

Cité de Québec,
District de Québec,

A savoir:

REGLEMENT No 344
Pour autoriser un emprunt de $1,523,600.
(Rédigé en langue française)

A une assemblée du Conseil de Ville de la Cité de Québec tenue à l'Hôtel de Ville, dans la dite Cité, le vingt-et-unième jour d'avril mil neuf cent trente-neuf (1939), conformément à la loi et en vertu d'un règlement passé par le Conseil, en conséquence d'icelle, et après l'accomplissement exact de toutes les formalités prescrites par le statut en tel cas fait et pourvu, à laquelle assemblée sont présents la majorité absolue des membres composant le dit Conseil de la Cité de Québec, c'est à savoir:

Son Honneur le MAIRE,
Les Echevins BERTRAND,
DROLET, A.,
DINAN,
DROLET, E.,
DUVAL,
GARNEAU,
MARTEL,
MORIN,
NOREAU,
POULIN,
SAMSON,
SIMARD.

ATTENDU qu'en vertu du Règlement No 171 adopté le 22 avril 1932, la Cité a fait une émission d'obligations au montant de $2,017,000.00, dont $1,808,000.00 pour les fins prévues au dit règlement, moins la partie de $209,000.00 relative à la construction du Palais de l'Agriculture;

ATTENDU que cet emprunt de $1,808,-000.00 a été contracté pour une période de sept ans avec un fonds d'amortissement de 2%;

ATTENDU que cette émission d'obligations devient échue le 1er mai 1939 et que le fonds d'amortissement que la Cité aura en dépôt le 1er mai 1939 s'élèvera à la somme de $284,369.17, laissant un solde de $1,523,630.83, et qu'il est opportun que la Cité émette des obligations pour la somme de $1,523,600.00 pour rencontrer ladite échéance, la différence de $30.83 étant payable par le fonds d'administration budgétaire;

EN CONSEQUENCE, le Conseil Municipal de la Cité de Québec décrète et statue ce qui suit:

1o.—Des obligations pour un montant total de $1,523,600.00 seront émises pour les fins prévues au préambule du présent règlement;

2o.—Lesdites obligations seront datées du 1er mai 1939 et seront remboursables par séries pendant une période de vingt-trois ans suivant le tableau mentionné à l'article 12 des présentes;

3o.—L'intérêt sur lesdites obligations sera payable semi-annuellement les premier novembre et premier mai de chaque année;

Un montant de $129,900.00 échéant par séries, les premier mai 1940, 1941 et 1942, portera intérêt au taux annuel de trois pour cent;

Un montant de $198,700.00, échéant par séries le premier mai 1943, 1944, 1945 et 1946, portera intérêt au taux annuel de trois et demi pour cent;

Le solde, soit $1,195,000.00, échéant par séries le premier mai 1947, et le premier mai de chacune des années subséquentes, portera intérêt au taux annuel de quatre pour cent;

4o.—Les coupons représentant les paiements semi-annuels d'intérêt seront annexés à chaque obligation, porteront le numéro de ladite obligation et seront payables au porteur, en monnaie ayant cours légal au Canada, à l'endroit déterminé pour le paiement de l'obligation elle-même;

5o.—Ces obligations seront payables au porteur, en monnaie ayant cours légal au Canada, à la Banque Canadienne Nationale, à son siège social à Montréal, et à son bureau principal à Québec, et au bureau principal de la Banque de Montréal à Toronto;

6o.—Les détenteurs desdites obligations pourront être enregistrés comme propriétaires d'icelles, dans un registre spécial tenu à cette fin par le comptable de la Cité;

Ledit comptable inscrira alors, sous sa signature, un endossement à cet effet sur les obligations et celle-ci ainsi endossées, ne seront payables qu'au détenteur enregistré;

7o.—L'enregistrement susdit pourra être annulé en tout temps, sur demande du détenteur. L'annulation devra être inscrite sur l'obligation qui redeviendra payable au porteur;

8o.—Lesdites obligations porteront le sceau de la Cité de Québec et seront signées par le maire et contresignées par le greffier et le trésorier de la Cité Les coupons d'intérêt porteront le fac-similé imprimé, estampé ou lithographié de la signature du trésorier de la Cité ; la signature du maire pourra être lithographiée si la Cité obtient ce pouvoir de la législature et ce nonobstant ce qui précède;

9o.—La Cité devra inclure, chaque année, dans son budget, un montant suffisant pour couvrir l'intérêt et la partie du capital échéant annuellement, d'après le tableau décrit au paragraphe 12;

10o.—Les obligations dont l'émission est autorisée par les présentes, seront de dénominations de $100.00 ou de multiples de $100.00;

11o.—Les obligations et leurs coupons d'intérêt seront conformes aux formules accompagnant la résolution du Conseil adopté à cet effet et le trésorier de la Cité pourra faire à ces formules tout changement de phraséologie qu'il croira opportun, pourvu que, par là, les engagements de la Cité ne soient ni augmentés ni modifiés;

12o.—Tableau de remboursement:

Date d'échéance	Capital rachetable
1er mai 1940	$41,600.00
1er mai 1941	43,300.00
1er mai 1942	45,000.00
1er mai 1943	46,800.00
1er mai 1944	48,700.00
1er mai 1945	50,600.00
1er mai 1946	52,600.00
1er mai 1947	54,700.00
1er mai 1948	56,900.00
1er mai 1949	59,200.00
1er mai 1950	61,600.00
1er mai 1951	64,100.00
1er mai 1952	66,600.00
1er mai 1953	69,300.00
1er mai 1954	72,000.00
1er mai 1955	74,900.00
1er mai 1956	77,900.00
1er mai 1957	81,000.00
1er mai 1958	84,300.00
1er mai 1959	87,700.00
1er mai 1960	91,200.00
1er mai 1961	94,800.00
1er mai 1962	98,800.00
	$1,523,600.00

13o.—Toutes les dispositions des règlements antérieurs incompatibles avec le présent règlement sont abrogées ou modifiées en conséquence;

14o.—Le présent règlement entrera en vigueur le jour de sa sanction.

Attesté
L. S.
F.-X. CHOUINARD, Greffier de la Cité. LUCIEN BORNE, Maire.

CITE DE QUEBEC

Cité de Québec,
District de Québec,

A savoir:

REGLEMENT No 345
Pour autoriser un emprunt de $210,200.
(Rédigé en langue française)

A une assemblée du Conseil de Ville de la Cité de Québec tenue à l'Hôtel de Ville, dans la dite Cité, le vingt-et-unième jour d'avril mil neuf cent trente-neuf (1939), conformément à la loi et en vertu d'un règlement passé par le Conseil, en conséquence d'icelle, et après l'accomplissement exact de toutes les formalités prescrites par le statut en tel cas fait et pourvu, à laquelle assemblée sont présents la majorité absolue des membres composant le dit Conseil de la Cité de Québec, c'est à savoir:

Son Honneur le MAIRE,
Les Echevins BERTRAND,
DROLET, A.,
DINAN,
DROLET, E.,
DUVAL,
GARNEAU,
MARTEL,
MORIN,
NOREAU,
POULIN,
SAMSON,
SIMARD.

ATTENDU que par la loi 2 George VI, chapitre 104, article 1, paragraphe "D", la Cité a été autorisée à emprunter un montant de $175,000.00 pour pavages permanents dans les rues de la Cité;

ATTENDU qu'il est opportun d'émettre des obligations pour un montant de $148,100.00 pour les fins susdites;

ATTENDU que par la loi 25-26 George V, chapitre 111, article 6, la Cité a été autorisée à emprunter annuellement un montant n'excédant pas $30,000.00 pour la confection de trottoirs permanents;

ATTENDU qu'à ces fins, il est nécessaire d'emprunter un montant de $10,-500.00 pour construction de trottoirs permanents à la date du 14 avril 1939;

ATTENDU que par la loi 19 George V, chapitre 95, article 512, la Cité est autorisée à emprunter annuellement une somme n'excédant pas $100,000.00 pour fins de drainage et d'aqueduc;

ATTENDU qu'il est nécessaire d'emprunter un montant de $13,800.00 pour lesdits travaux au 14 avril 1939;

ATTENDU que par la loi 2 George VI, chapitre 104, article 24, la Cité a été autorisée à emprunter une somme n'excédant pas $50,000.00 pour l'achat de terrains de jeux dans la partie haute de la Cité;

ATTENDU que pour l'achat desdits terrains, il est opportun d'emprunter une somme de $37,800.00;

ATTENDU que ces divers emprunts ont été approuvés conformément aux statuts ci-dessus mentionnés;

ATTENDU que les divers montants susdits forment un total de $210,200.00 et qu'il y a lieu, en conséquence, de faire une émission d'obligations pour le susdit montant de $210,200.00;

EN CONSEQUENCE, le Conseil Municipal de la Cité de Québec décrète et statue ce qui suit :

1o. Des obligations pour un montant total de $210,200.00 seront émises pour les fins prévues au préambule du présent règlement;

2o. Lesdites obligations seront datées du premier mai 1939 et seront remboursables par séries pendant une période de vingt ans suivant le tableau mentionné à l'article 13 des présentes;

3o. L'intérêt sur lesdites obligations sera payable semi-annuellement les premier novembre et premier mai de chaque année.

Un montant de $21,900.00, échéant par séries les premier mai 1940, 1941 et 1942, portera intérêt au taux annuel de trois pour cent.

Un montant de $33,700.00, échéant par séries les premier mai 1943, 1944, 1945 et 1946, portera intérêt au taux annuel de trois et demi pour cent.

Le solde, soit $154,600.00, échéant par séries le premier mai 1947 et le premier mai de chacune des années subséquentes portera intérêt au taux annuel de quatre pour cent.

4o. Les coupons représentant les paiements semi-annuels d'intérêt seront annexés à chaque obligation, porteront le numéro de ladite obligation et seront payables au porteur, en monnaie ayant cours légal au Canada, à l'endroit déterminé pour le paiement de l'obligation elle-même;

5o. Ces obligations seront payables au porteur, en monnaie ayant cours légal au Canada, à la Banque Canadienne Nationale, à son siège social à Montréal, et à son bureau principal à Québec, et au bureau principal de la Banque de Montréal, à Toronto;

6o. Les détenteurs desdites obligations pourront être enregistrés comme propriétaires d'icelles, dans un registre spécial tenu à cette fin par le comptable de la Cité. Ledit comptable inscrira alors sous sa signature un endossement à cet effet sur les obligations et celles-ci ainsi endossées ne seront payables qu'aux détenteurs enregistrés;

7o. L'enregistrement susdit pourra être annulé en tout temps, sur demande du détenteur. L'annulation devra être inscrite sur l'obligation qui redeviendra payable au porteur;

8o. Lesdites obligations porteront le sceau de la Cité de Québec et seront signées par le maire et contresignées par le greffier et le trésorier de la Cité. Les coupons d'intérêt porteront le fac-similé imprimé, estampé ou lithographié de la signature du trésorier de la Cité;

9o. La signature du maire pourra être lithographiée sur lesdites obligations si la Cité obtient ce pouvoir de la Législature, et ce nonobstant le paragraphe précédent;

10o. La Cité devra inclure, chaque année, dans son budget, un montant suffisant pour couvrir l'intérêt et la partie du capital échéant annuellement, d'après le tableau décrit au paragraphe 13;

11o. Les obligations, dont l'émission est autorisée par les présentes, seront de dénomination de $100.00 ou de multiples de $100.00;

12o. Les obligations et leurs coupons d'intérêt seront conformes aux formules accompagnant la résolution du Conseil adoptée à cet effet et le trésorier de la Cité pourra faire à ces formules tout changement de phraséologie qu'il croira opportun pourvu que, par là, les engagements de la Cité ne soient ni augmentés ni modifiés;

13o. Tableau de remboursement :

Date d'échéance	Capital
1er mai 1940	$ 7,000.00
" 1941	7,300.00
" 1942	7,600.00
" 1943	7,900.00
" 1944	8,200.00
" 1945	8,600.00
" 1946	9,000.00
" 1947	9,300.00
" 1948	9,700.00
" 1949	10,100.00
" 1950	10,500.00
" 1951	10,900.00
" 1952	11,300.00
" 1953	11,700.00
" 1954	12,200.00
" 1955	12,700.00
" 1956	13,200.00
" 1957	13,700.00
" 1958	14,300.00
" 1959	15,000.00
	$210,200.00

14o. Toutes les dispositions des règlements antérieurs incompatibles avec le présent règlement sont abrogées ou modifiées en conséquence;

15o. Le présent règlement entrera en vigueur le jour de sa sanction.

Attesté
L. S.
F.-X. CHOUINARD, Greffier de la Cité. LUCIEN BORNE, Maire.

CITE DE QUEBEC

Cité de Québec,
District de Québec,

A savoir:

REGLEMENT No 347
Pour autoriser un emprunt de $286,000.
(Rédigé en langue française)

A une assemblée du Conseil de Ville de la Cité de Québec tenue à l'Hôtel de Ville, dans la dite Cité, le vingt-et-unième jour d'avril mil neuf cent trente-neuf (1939), conformément à la loi et en vertu d'un règlement passé par le Conseil, en conséquence d'icelle, et après l'accomplissement exact de toutes les formalités prescrites par le statut en tel cas fait et pourvu, à laquelle assemblée sont présents la majorité absolue des membres composant le dit Conseil de la Cité de Québec, c'est à savoir:

Son Honneur le MAIRE,
Les Echevins BERTRAND,
DROLET, A.,
DINAN,
DROLET, E.,
DUVAL,
GARNEAU,
MARTEL,
MORIN,
NOREAU,
POULIN,
SAMSON,
SIMARD.

ATTENDU que, pour fins de secours directs, la Cité de Québec a passé les règlements suivants:

Rég. No	Montant autorisé	Mois
295	$81,000.00	mai 1938
301	69,000.00	juin
311	63,000.00	juillet
317	66,000.00	août
319	58,050.00	septembre
321	56,100.00	octobre
327	73,050.00	novembre
330	75,000.00	décembre
333	85,050.00	janvier 1939
337	90,000.00	février
338	97,500.00	mars
341	90,000.00	avril
	$903,750.00	

ATTENDU que pour payer une partie de la contribution de la Cité de Québec aux dits secours directs il est opportun pour la Cité d'emprunter un montant de $274,-100.00, sous l'autorité des règlements susdits;

ATTENDU qu'il est nécessaire pour la dite Cité d'émettre des obligations en vue de payer partie de ladite quote-part de la Cité de Québec, soit jusqu'à concurrence de la somme de $274,100.;

ATTENDU que la Cité de Québec a donné suite à la loi concernant le retour à la terre de 1933 et que, au 14 avril 1939, elle est appelée de ce fait à payer une somme de $11,900.00;

ATTENDU que ces deux montants forment un total de $286,000.00;

EN CONSEQUENCE, le Conseil municipal de la Cité de Québec décrète et statue ce qui suit:

1o.—Des obligations, pour un montant total de $286,000.00, seront émises pour les fins prévues au préambule du présent règlement;

2o.—Lesdites obligations seront datées du premier mai 1939 et seront remboursables par séries pendant une période de vingt ans, suivant le tableau mentionné à l'article 13 des présentes;

3o.—L'intérêt sur les dites obligations sera payable semi-annuellement les premier novembre et premier mai de chaque année;

Un montant de $30,000.00, échéant par séries le premier mai 1940, 1941 et 1942, portera intérêt au taux annuel de trois pour cent;

Un montant de $45,900.00, échéant par séries le premier mai 1943, 1944, 1945 et 1946, portera intérêt au taux annuel de trois et demi pour cent;

Le solde, soit $210,100.00, échéant par séries le premier mai 1947 et le premier mai de chacune des années subséquentes, portera intérêt au taux annuel de quatre pour cent;

4o.—Les coupons représentant les paiements semi-annuels d'intérêt seront annexés à chacune des obligations, porteront le numéro de ladite obligation et seront payables au porteur en monnaie ayant cours légal au Canada, à l'endroit déterminé pour le paiement de l'obligation elle-même;

5o.—Ces obligations seront payables au porteur, en monnaie ayant cours légal au Canada, à la Banque Canadienne Nationale, à son siège social à Montréal, et à son bureau principal à Québec, et au bureau principal de la Banque de Montréal à Toronto.

6o.—Les détenteurs desdites obligations pourront être enregistrés comme propriétaires d'icelles, dans un registre spécial tenu à cette fin par le comptable de la Cité;

Ledit comptable inscrira alors, sous sa signature, un endossement à cet effet sur les obligations et celles-ci, ainsi endossées, ne seront payables qu'au détenteur enregistré;

7o.—L'enregistrement susdit pourra être annulé en tout temps, sur demande du détenteur. L'annulation devra être inscrite sur l'obligation qui redeviendra payable au porteur;

8o.—Lesdites obligations porteront le sceau de la Cité de Québec et seront signées par le maire et contresignées par le greffier et le trésorier de la Cité. Les coupons d'intérêt porteront le facsimilé imprimé, estampé ou lithographié de la signature du trésorier de la Cité;

9o.—La signature du maire pourra être lithographiée si la Cité obtient ce pouvoir de la Législature, et ce nonobstant le paragraphe précédent;

10o.—La Cité devra inclure, chaque année, dans son budget, un montant suffisant pour couvrir l'intérêt et la partie du capital échéant annuellement, d'après le tableau décrit au paragraphe 13;

11o.—Les obligations dont l'émission est autorisée par les présentes, seront de dénominations de $100.00 ou de multiples de $100.00;

12o.—Les obligations et leurs coupons d'intérêts seront conformes aux formules accompagnant la résolution du Conseil adoptée à cet effet et le trésorier de la Cité pourra faire à ces formules tout changement de phraséologie qu'il croira opportun, pourvu que, par là, les engagements de la Cité ne soient ni augmentés ni modifiés;

13o.—TABLEAU DE REMBOURSEMENT:

Date d'échéance	Capital rachetable
1er mai 1940	$ 9,600.00
" 1941	10,000.00
" 1942	10,400.00
" 1943	10,800.00
" 1944	11,200.00
" 1945	11,700.00
" 1946	12,200.00
" 1947	12,700.00
" 1948	13,200.00
" 1949	13,700.00
" 1950	14,200.00
" 1951	14,800.00
" 1952	15,400.00
" 1953	16,000.00
" 1954	16,600.00
" 1955	17,300.00
" 1956	18,000.00
" 1957	18,700.00
" 1958	19,500.00
" 1959	20,000.00
	$286,000.00

14o.—Les dispositions des règlements antérieurs incompatibles avec celles du présent règlement seront abrogées ou modifiées en conséquence;

15o.—Le présent règlement entrera en vigueur le jour de sa sanction.

Attesté
L. S.
F.-X. CHOUINARD, Greffier de la Cité. LUCIEN BORNE, Maire.

Un grand nombre d'ouvriers sont employés à la toilette des bateaux

L'activité dans le port de Québec reprend quelque peu avec l'ouverture de la présente saison maritime. Ainsi au cours d'une brève incursion sur les quais, samedi dernier, il nous a été donné de constater que nombre d'ouvriers sont au travail. L'activité est assez importante sur les quais de la Clarke Steamship Company. Les navires, "Gaspesia", "Sable I" et "North Gaspé" subissent un vernissage complet.

Les bateaux d'été de la Traverse de Lévis, le "Colbert", le "Bienville" et le "Louis-Jolliet" sont pratiquement prêts à entrer en service. L'on nous communiquait, hier soir, aux bureaux de la compagnie que l'on n'attendait qu'un temps plus favorable pour les mettre en service complet.

Inauguration du Club de Publicité de Québec

Les bases de ce nouveau club social sont jetées samedi, au cours d'un déjeuner au Château Frontenac. — Le but de ce club est de permettre la meilleure compréhension de la publicité et faciliter la solution des divers problèmes qu'elle comporte.

M. JEAN DIONNE PRESIDE

Québec possède maintenant son Club de Publicité, à l'instar des autres centres du Canada et des Etats-Unis. En effet, samedi midi un groupe de publicistes de notre ville, au nombre d'une soixantaine, s'est réuni au Château Frontenac en un déjeuner d'inauguration où l'on jeta les bases d'un club social fondé sous les plus heureux auspices.

Des représentants de toutes les sphères de la publicité, le journalisme, la radio, la photogravure et les maisons commerciales ayant compris l'opportunité de s'unir pour se mieux connaître et s'aider mutuellement dans la solution de problèmes communs, ont vécu quelques heures de franche camaraderie. Durant cette première assemblée générale au cours de laquelle les membres eurent l'occasion d'émettre leur opinion et de fournir nombre de suggestions pratiques qui reçurent l'approbation unanime de l'assistance, un bureau de direction fut choisi provisoirement d'ici à ce que le club soit légalement incorporé.

La réunion fut présidée par M. Jean Dionne, directeur de la publicité à l'EVENEMENT-JOURNAL qui exposa l'objet du club, faisant valoir l'importance de fonder un tel organisme en cette époque d'évolution. "C'est en nous groupant de la sorte que, dit-il, nous pourrons mieux comprendre notre rôle, résoudre plus facilement les problèmes qui nous occupent et enfin, atteindre ce degré de perfectionnement sans lequel nous piétinerons toujours en place". M. Dionne termina en faisant un appel à la coopération de chacun et en invitant tous les membres présents à procéder au choix des membres devant composer le futur bureau de direction.

A l'unanimité, l'assistance réclama la nomination des membres suivants pour composer le bureau de direction provisoire, en attendant de les confirmer dans leurs fonctions lorsque le club sera entré en possession de sa charte: MM. Jean Dionne, J. N. Thivierge, Emile Renaud, L. P. Vézina, Léo DeHaitre, J. M. Papillon, Frank Thompson, Miss Swindell et M. G. H. Payeur.

Parmi les orateurs qui adressèrent la parole, en plus du président, mentionnons: MM. Léo DeHaitre, J. N. Thivierge, Paul Lepage, A. F. Mercier, Bona Arsenault et Emile Renaud. Chacun exprima en termes très appropriés son opinion sur l'opportunité du nouveau club et assura les confrères présents de sa collaboration.

Quelques invités n'ayant pu assister à l'assemblée avait tenu à en exprimer leur regret dans un message qui fut communiqué par le président.

Parmi les membres qui assistèrent à l'assemblée de samedi, mentionnons: (en outre du bureau de direction déjà nommé), MM. Bona Arsenault, A. F. Mercier, Paul Lepage, Louis Belisle, J. Art. Genest, Clément Bourret, Ant. Dussault, Geo. Klrouac, Maurice Gignac, Rene Dupont, Ernest Lavoie, Ph. Poiré, Elz. Boivin, E. Bourget, J. P. Gagnon, J. A. Hardy, Lucien Bernier, Gilles Duhamel, René Constantineau, Gaston Brouilly, Lorenzo Audet, L. Durand, P. E. Giguère, Nap. Minguy, Col. L. Ph. Ouellet, Emery Roy, Jean Pérusse, J. A. Morissette, Maurice Houde, Henri Boivin, Geo. Rouleau, Jean Nel, Geo. Beauchamp, Laurent Lacroix, J. D. Boudreault, Aurèle Pelletier, C. M. Bégin, J. P. Brousseau, C. H. Duchesneau, Jean Frédérick, J. Bannen, S. Myler, Bert Clegg, Paul Lavigueur, Roland Couture, Alex. Dumas, Edmond Dulac, Nap. Giroux Edouard Bégin, etc.

La prochaine assemblée régulière a été fixée à samedi prochain, le 29 avril, alors que le Club sera possesseur de sa charte et que les directeurs seront confirmés dans leurs fonctions.

M. Gouin affirme que le parti libéral ne pourra se réhabiliter tant que M. Godbout en sera chef

Pour la bonne raison, ajoute-t-il, que M. Adélard Godbout est le continuateur de M. Alexandre Taschereau. — M. Paul Gouin se défend d'avoir voulu vendre son parti aux libéraux. — Il répète que ceux-ci ont cependant voulu l'acheter. — Nous nous sommes rendu compte, dit-il encore, que l'argent qu'on nous offrait venait des trusts.

SIR LOMER ET MERCIER

M. Paul Gouin, chef de l'Action Libérale Nationale, a prononcé une causerie à la radio, hier soir, dans laquelle il a répondu à l'hon. M. Adélard Godbout, chef du parti libéral provincial. M. Gouin a surtout nié avec véhémence l'assertion de M. Godbout à l'effet que lui, M. Gouin, aurait offert de vendre à l'Union Nationale et aux libéraux les fragments de l'Action Libérale Nationale pour un prix de $200,000, réduit ensuite à $50,000.

Au milieu de sa causerie, M. Gouin fut réduit au silence par une indisposition. Un annonceur apprit alors aux radiophiles que M. Philippe Ferland donnerait lecture de sa causerie. Quelques minutes avant la fin de l'émission, M. Gouin put reprendre la parole. On annonça, ensuite, que cette indisposition était peu inquiétante et que le chef de l'A.L.N. pourrait parler de nouveau, ce soir, à 8 heures.

M. Gouin a déclaré nettement que toute alliance entre l'A.L.N. et les représentants de l'ancien régime est impossible et il a invité les libéraux à se débarrasser de M. Godbout, successeur et disciple de M. Taschereau, s'ils veulent que leur parti se réhabilite, un peu, aux yeux de l'électorat. En parlant de M. Godbout, il l'a appelé, à plusieurs reprises, le "soi-disant chef du parti libéral".

"M. Godbout", affirma le chef de l'A.L.N., au début de son allocution, "a prononcé, le 13 avril dernier, une causerie qui est un tissu de contradictions, de sophismes et de mensonges comme il en est rarement tombé de la bouche d'un chef politique, dans cette province".

Après avoir rappelé en détails l'accusation lancée par M. Godbout, M. Gouin accusa ce dernier d'avoir menti effrontément. Ce sont, au contraire, les messieurs de l'ancien régime, ajouta-t-il, qui, en 1936, tentèrent d'acheter l'Action Libérale Nationale. Il rappela, alors, que quelque temps avant les élections, on était venu lui offrir $50,000, payable $10,000 comptant à la présentation des candidats et le reste au fur et à mesure des besoins de l'A.L.N. Ses amis et lui, dit encore M. Gouin, ne prirent guère de temps à se rendre compte que cet argent provenait des messieurs de la "vieille gang" et de leurs bailleurs de fonds, les trusts. "Les conditions de l'offre", affirma-t-il, "le prouvaient éloquemment. Les bailleurs de fonds ne nous auraient permis de placer des candidats que là où ça faisait leur affaire. Toute la manœuvre était cousue de fil blanc et devait servir à augmenter les chances de MM. Godbout, Bouchard et compagnie".

M. Gouin poursuivit en disant que les mêmes gens lui formulèrent d'autres offres semblables et que chaque fois, ils furent éconduits de la manière qu'ils le méritaient. Il pourrait, déclara-t-il encore, plus loin, donner le nom d'une personne qui lui fit une nouvelle offre deux jours avant l'élection. Il s'agit d'une personne qui tenait de près au chef libéral. Par discrétion pour le citoyen dans la maison duquel cette offre fut formulée, M. Gouin préféra ne pas donner son nom. Mais il promit de le révéler, "si", dit-il, "M. Godbout persiste dans ses mensongères déclarations".

"Loin d'avoir voulu nous vendre", affirma également M. Gouin, "nous avons reçu des offres d'achat de la vieille gang. Et entre ma parole et celle de l'un de ces messieurs de l'ancien régime, il ne devrait pas y avoir d'hésitation".

Le chef de l'A.L.N. accusa encore M. Godbout de dénaturer la vérité et de suivre, en cela, les leçons de son maître, M. Taschereau, "un expert en la matière".

Plus loin encore, il affirma que deux minutes de reflexion permettaient à quiconque de constater la contradiction de M. Godbout. Il était impossible, dit-il, que j'offre de vendre l'A.L.N. à l'Union Nationale, un parti avec lequel je venais de rompre. Il n'était pas plus conséquent pour lui de faire la même offre au parti libéral qu'il combattait depuis 1934, dont il avait refusé toutes les offres, même celle du poste de premier ministre.

D'autre part, soutint M. Gouin, M. Godbout savait, en juin 1936, que la position de son gouvernement était critique. Il eût été insensé de sa part de refuser d'acheter pour $50,000, à même les énormes fonds de sa caisse électorale, l'Action Libérale Nationale. A ce moment, nota-t-il, M. Godbout disposait de $5,000 pour chaque comté, ce qui faisait en tout $450,000, plus $50,000 pour les frais généraux de son organisation.

Des affirmations lancées le 13 avril par M. Godbout, conclut M. Gouin, deux seules sont vraies: celles que je suis le fils de Sir Lomer Gouin et le petit-fils d'Honoré Mercier, les deux plus beaux noms de l'histoire politique de cette province.

L'appel nominal à Rivière-du-Loup

Rivière-du-Loup, 24. (D.N.C.) — Le greffier de la ville de Rivière-du-Loup a fixé à après-demain, 26 avril, la date de l'appel nominal des candidats à la mairie de cette ville, afin de trouver un successeur à M. Paul Thibault, qui est décédé la semaine dernière, à l'hôpital. La date de l'élection a été fixée à la semaine suivante, soit le 3 mai.

OUVERTURE DU CHENAL DANS UNE SEMAINE

De nombreux barrages se sont formés au cours de la journée d'hier entre Trois-Rivières et Montréal sur le fleuve St-Laurent nous a-t-on communiqué, hier soir, au Service des Signaux à Québec.

L'on ne croit pas pouvoir libérer le chenal entre la cité de Laviolette et la Métropole avant la prochaine fin de semaine. C'est dire que les paquebots, frêteurs et cargos remontant actuellement le Golfe, devront s'arrêter à Québec pour y décharger leurs cargaisons. Naturellement, un changement subit dans la température peut obvier à la présente situation.

Le "Lady Grey", du gouvernement fédéral travaille à briser les amoncellements de glace aux environs de Sorel. De son côté, le "C. G. S. Saurel", également du gouvernement fédéral, s'occupe au même travail sur le lac St-Pierre.

Quant au "N. B. McLean", qui se trouve dans les environs de Cap Ray, voit à diriger et guider les océaniques en route vers l'intérieur de notre fleuve. Au cours de la journée d'hier, il a conduit sept navires de Cap Ray à Pointe-Renommée.

Le commencement de la débâcle aux environs des Trois-Rivières, qui s'est produite au cours de l'après-midi de samedi, a eu pour effet d'interrompre le service municipal de la Traverse entre Ste-Angèle et Trois-Rivières. Toutefois, le traversier a repris son service régulier dimanche après-midi. Le niveau de l'eau atteint quasi le sommet des quais.

Les employés de la Cie J.-B. Renaud

Rivière-du-Loup, 24. (D.N.C.) — Les employés de la maison J.-B. Renaud, succursale de Rivière-du-Loup, en signe de reconnaissance et de gratitude à l'égard de leur gérant, M. J.-E. Duchesneau, lui ont offert une bourse bien garnie et un magnifique cadeau de valeur, à l'occasion de son prochain départ. M. Duchesneau a été transféré aux Trois-Rivières. Il sera remplacé ici par M. Roméo Chassé.

FETE SYNDICALE DES PEINTRES AU CONSEIL GENERAL

Le Syndicat National des Peintres a célébré, hier, le 20e anniversaire de sa fondation. A la suite d'une messe solennelle, qui fut dite en la chapelle Notre-Dame de Lourdes par M. l'abbe Georges Côté, aumônier général de la C.T.C.C., les membres présents ont tenu une séance d'études. Hier soir, un grand banquet fut servi à la salle Saint-Cyr sous la présidence de M. Jos. Dorion, qui fit un court exposé de l'oeuvre sociale accomplie par ce syndicat.

Les autres orateurs furent: M. l'abbé Georges Côté, M. l'abbé Eugène Delisle, MM. Gérard Picard, secrétaire de la C.T.C.C., Abel Ratté, de l'Association des Constructeurs, O. Filion, Henri Petit, L. Morency, Alexandre Masse, Maurice Turgeon et J.-B. Delisle.

UN TRAIN DERAILLE

Aponaqui, 6.-B., 24 — (PC) La locomotive et 16 wagons d'un convoi de fret venant de St-Jean ont déraillé hier soir près d'ici, à un endroit où la voie avait été affaiblie par les eaux. Personne n'a été blessé.

M. Lucien Gingras s'est fracturé une jambe et une épaule samedi

M. Lucien Gingras, 32 ans, domicilié à 35, rue de la Capricieuse, s'est fracturé une jambe et une épaule, samedi après-midi, dans la cour de sa résidence, lorsqu'il a été coincé entre le mur de la maison et un camion en mouvement. M. Gingras guidait son frère qui était au volant du camion, lorsque, à un certain moment, il fut serré contre le mur par le lourd véhicule. Mandé sur les lieux, M. le Dr Eugène Allard rendit les premiers soins au blessé, dont il ordonna ensuite le transport à l'hôpital. M. Gingras a été conduit par l'ambulance de la maison J. Bouchard et Fils à l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

L'hygiène mentale est nécessaire aux écoles

Le rapport des hygiénistes touchant la santé publique à Québec souligne l'importance pour une ville populeuse comme la nôtre d'avoir en pleine activité un comité d'hygiène mentale. — L'octroi devrait être rétabli par le conseil municipal.

LES RESULTATS A MONTREAL

"Le département de la Santé publique devrait s'intéresser spécialement au problème de l'hygiène mentale dans nos écoles", lit-on dans le rapport des médecins hygiénistes qui ont fait récemment enquête sur les conditions sanitaires de la cité de Québec. Ce rapport déclare que la ville devrait accorder toute sa coopération au comité d'hygiène mentale, organisé en 1931 par le Dr J.-C. Miller, et lui voter un octroi.

Le rapport des hygiénistes souligne qu'exception faite de résultats intéressants obtenus à Montréal par la pratique de l'hygiène mentale, notre province est en arrière dans ce domaine, et il ajoute: "Il est vrai qu'à Québec un comité d'hygiène mentale a été organisé en 1931, qu'il existe encore, mais il n'a pas reçu des autorités municipales l'appui qu'il devait en attendre, de sorte que son travail a été restreint à l'effort bénévole de ses membres, surtout celui du Dr J.-C. Miller." En effet, la ville vota un octroi à ce comité, mais par la suite cette contribution fut supprimée.

"De même que l'hygiène générale a pour but principal la conservation de la vie", disent les médecins hygiénistes, "de même l'hygiène mentale a pour but la prévention des maladies mentales, ce qui a son importance même au simple point de vue économique, si nous tenons compte des sommes considérables déboursées pour l'entretien des aliénés, alors que par la prévention, ces sommes pourraient être restreintes tout en donnant à la société des citoyens utiles. L'hygiène mentale méthodique et suivie des élèves permet de ne pas retarder le progrès des élèves normaux, en plaçant dans une classe spéciale les arriérés mentaux et en les confiant à un instituteur spécialisé. Par un traitement approprié et souvent par la simple correction de défauts physiques, il sera possible de ramener à la normale un assez grand nombre de ces cas.

Démembrement de la ville de Rimouski

Rimouski, 24 — (D.N.C.) Depuis quelques années, les citoyens de l'arrondissement dit du quai de Rimouski avaient fait plusieurs démarches en vue d'obtenir leur indépendance.

Leur demande était demeurée depuis longtemps sans réponse, mais la semaine dernière, elle a pris une tournure toute différente lorsque la question parut devant le sous-ministre des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce, M. Louis Coderre.

Depuis quelque temps, en effet, on avait fait parvenir plusieurs requêtes au sous-ministre, et mardi dernier, à l'hôtel de ville de Rimouski, il rencontrait les parties intéressées.

Les requérants étaient représentés par Me Arthur Gendreau, avocat de cette ville, lequel, dans un long plaidoyer, exposa les désirs de ses clients.

La partie est de la ville, laquelle désire son demembrement, est évaluée pour la somme de $175,000 et a une population de 700 âmes. Le but de sa demande est de pouvoir se gouverner par elle-même et dépenser pour elle le profit qu'elle pourrait retirer des taxes perçues.

M. Georges Turcotte représentait la paroisse, dont il est le maire, tandis que le conseil de ville était représenté par M. l'échevin Albert Michaud.

TISSUS ROBINTEX
SI VOUS VOULEZ UN HABIT BIEN FAIT—QUI DURERA LONGTEMPS—ET GARDERA SA FORME
Demandez-les Chez Votre Tailleur

La natalité québecoise en légère progression

Le ministère provincial de la Santé vient de publier un relevé provisoire contenant les données statistiques du premier mois de 1939 en même temps qu'une dernière récapitulation de celles de l'année 1938, au complet.

Tel qu'il a déjà été expliqué dans le dernier rapport, le bilan final de 1938 est extrêmement favorable. Notre natalité est de 24.4 comparativement à 24.1 en 1937. Il y a eu, en 1938, 77,721 naissances vivantes contre les 75,566 de l'année précédente. Entre autres résultats, cette augmentation du nombre des naissances vivantes contribue à l'amélioration de notre accroissement naturel. De son côté, la mortalité générale est descendue à 10.2 contre 11.3 en 1937; les 32,566 décès de 1938 se comparent favorablement aux 35,456 de 1937. Il s'ensuit que la diminution du nombre des décès et l'accroissement du nombre des naissances nous donnent une augmentation naturelle de 14.2 par 1,000 habitants contre 12.8 en 1937. Quant à la mortalité infantile, elle descend à 83.3, ce qui est une diminution de 16.7 pour cent en une seule année.

En janvier dernier il y a eu 5,555 naissances vivantes, dont 2,301 dans les centres urbains et 3,254 dans les regions rurales. Il y a eu, durant le même mois, 2,664 décès, dont 1,385 d'hommes et 1,279 de femmes. On constate dans le bulletin que, parmi les 2,664 mortalités du mois, 243 ont été causées par le cancer, 416 par les affections du coeur, 215 par la pneumonie et 86 par des accidents.

Québec devrait avoir son école de réforme

L'abbé Odilon Gauthier, aumônier de l'Institut Saint-Jean-Bosco, réclame une telle institution.

UN HISTORIQUE

"Une ecole de reforme s'impose à Québec", a declaré M. l'abbé Odilon Gauthier, aumônier de l'Institut St-Jean-Bosco, au cours du concert donné samedi soir au Palais Montcalm par cent cinquante enfants de cette institution. "Les enfants qui ont besoin de correction ne doivent pas être envoyés à la prison commune, qui n'est pas l'endroit qui leur convient", a ajouté M. l'abbé Gauthier. "Ils rencontrent là des individus plus âgés qu'eux, ils prennent à la prison le mauvais exemple, et on devrait les envoyer dans une maison de correction, où ils pourraient être suivis comme ils devraient l'être".

M. l'abbé Gauthier a aussi parlé de l'importance de la création d'une Cour juvénile pour les jeunes délinquants. Il a refait aussi l'historique de l'Institut St-Jean-Bosco et parlé du développement prodigieux de cette oeuvre. Cet institut, qui abrite actuellement 300 enfants de 12 à 20 ans, est un collège régulier, où les cours se donnent de la première à la huitième année; l'institut comprend également des ateliers et une école d'agriculture; les ateliers renferment une imprimerie, une reliure, une cordonnerie où on confectionne et répare les chaussures, une bonneterie, une menuiserie, une ferronnerie, une forge et une chaufferie. Quant à la ferme, elle s'étend sur de vastes terrains que l'Institut possède en propriété ou en location.

Le R. F. Robert est le directeur actuel de l'institution. Il est aidé dans son travail par 23 religieux.

Le maire Lucien Borne, qui assistait à la soirée avec madame la mairesse, a aussi prononcé une allocution au cours de laquelle il a loué le zèle et le dévouement des RR. FF. des Ecoles chrétiennes qui dirigent l'Institut St-Jean-Bosco.

Montréal, 20. — (C. P.) Le parti national conservateur a ouvert officiellement ici hier son bureau d'organisation pour la province de Québec.

M. Antoine Giguère, secretaire de l'organisation provinciale, a déclaré que le travail preparatoire à la prochaine election était déjà en cours.

INCENDIE D'UNE VIEILLE MAISON DE LA RUE BAGOT

Une vieille maison de bois, à deux étages, a été endommagée pour plus de $300 par le feu, hier soir. Elle est située sur la rue Bagot et porte le no 233. C'est une bâtisse qui appartient au Dr Michel Brunet, domicilié à 25, rue St-Joseph. Mandés vers les 10 heures 30, les pompiers de plusieurs stations durent lutter pendant près d'une heure contre l'élément destructeur, avant de pouvoir regagner leurs casernes.

On ignore la cause de l'incendie. On sait seulement que, dans le courant de la soirée, des personnes se promenèrent à l'intérieur de la maison avec un fanal allumé. Il semble qu'elles aient oublié une cigarette allumée ou une allumette enflammée sur le plancher de bois.

Lorsque les pompiers arrivèrent sur le lieu du feu, les flammes sortaient par les fenêtres. Tout l'intérieur de l'édifice a été endommagé. Cette maison était inhabitée depuis assez longtemps, de sorte que les pertes sont moins élevées.

Dow
LA BIERE DE BON GOUT

Un nouvel ingrédient merveilleux

rend le Nouveau Rinso de 1940 "ultra-mousseux"—sans aucune augmentation de prix!

LE Nouveau Rinso de 1940 contient un ingrédient merveilleux grâce auquel il mousse beaucoup plus dans l'eau la plus dure. Il y a quelques années, il nous eut été impossible d'ajouter cet ingrédient extraordinaire sans augmenter le prix du Rinso. Nous avions prédit que nous vous le donnerions en 1940. Mais le prix de cet ingrédient a tellement baissé que nous avons pu l'ajouter au Rinso une année d'avance—*sans aucune augmentation de prix.*

En cuvette, la mousse pétillante et persistante du Rinso lave *en trempant*—rapidement et sûrement—sans frottage ni bouillage; ce qui use beaucoup moins le linge. Les fabricants de 26 laveuses canadiennes renommées recommandent le Nouveau Rinso de 1940. Le Rinso est le savon granulé en paquet favori en Amérique. Essayez-le—vous comprendrez pourquoi! Achetez le gros paquet économique aujourd'hui.

LA BOÎTE EST TOUJOURS LA MÊME. MAIS QUE LA MOUSSE EST DIFFÉRENTE!

Durant Toutes les Années à Venir...

QUAND un homme se marie, il assume avec plaisir toutes les responsabilités à l'égard d'une vie encore plus précieuse que la sienne.

Il a l'intention de gagner de l'argent pour entourer sa femme de petits soins, jusqu'à la fin de ses jours—pour subvenir aux besoins de ses enfants jusqu'à ce qu'ils soient en état de gagner leur vie.

Mais il n'y a qu'un moyen—un seul et unique moyen—pour assurer aux siens le revenu nécessaire à ces fins, quoi qu'il arrive... et ce moyen c'est l'Assurance-Vie. Sans cette protection un nuage d'insécurité assombrira toujours le foyer.

Le mari peut mourir jeune. S'il a une police d'assurance-vie procurant un revenu mensuel régulier à ceux qu'il laisse, son pouvoir de gain continuera à subsister même après son décès.

Pour se protéger, contre toutes éventualités, il lui faut, de toute nécessité avoir recours à l'Assurance-Vie.

THE MANUFACTURERS LIFE INSURANCE COMPANY
SIÈGE SOCIAL TORONTO, CANADA
FONDÉE EN 1887

Succursale : Edifice Dominion, 126 rue St-Pierre, Québec

La quatrième joute de la finale Allan a lieu ce soir

Les joueurs du Royal sont bien reposés

Ils seront capables de faire une belle lutte aux Bearcats ce soir.

Montréal, 24. — Les joueurs du Royal reviendront ce matin de Ste-Agathe, où ils ont passé la fin de semaine, et ils seront ainsi très bien reposés pour faire face aux Bearcats de Port-Arthur dans la 4e partie de la série finale pour la coupe Allan. Cette joute aura lieu ce soir au Forum et les champions de l'Ouest auront l'avantage d'une partie sur leurs rivaux, ayant pris les honneurs dans les deux premières rencontres. Le Royal réussit à arrêter la marche de ses rivaux dans la 3e joute, disputée jeudi dernier, et le coach Frank Carlin est convaincu que ses hommes égaliseront les chances aujourd'hui. Advenant une victoire du Royal, il faudrait jouer une 5e partie et les clubs se rencontreraient alors jeudi soir, toujours au Forum.

Les Bearcats ont cependant bon espoir de terminer la série dès ce soir car ils croient toujours qu'ils peuvent disposer des aspirants de l'Est. Les meneurs actuels ont montré, dans les parties précédentes, qu'ils avaient beaucoup de vitesse et ils comptent sur cet atout pour s'assurer le titre ce soir. Leur coach, Fred Manahan, a fait remarquer que les Bearcats étaient tellement anxieux d'en finir, jeudi, qu'ils perdirent maintes belles occasions de scorer, surtout durant la 3e période. Ils perdirent une couple de points certains mais ils entendent bien ne pas perdre de telles occasions ce soir.

Dans le camp du Royal, la confiance est aussi très grande car on croit que tous les joueurs donneront un meilleur rendement ce soir. Buddy O'Connor est complètement remis de sa blessure à l'épaule et il pourra travailler plus régulièrement sur l'attaque. Sa présence a inspiré les autres joueurs et le Royal sera ainsi en mesure de fournir un rendement extraordinaire.

Si le Port-Arthur triomphe, il en sera à son 4e championnat canadien en 15 ans, ce qui est quelque chose comme un record.

La vente des billets indique clairement que le Forum sera encore rempli à pleine capacité pour cette 4e joute.

Derniers potins au sujet du hockey

Les nouvelles sont encore nombreuses chez les pros et les amateurs.

Montréal, 24. — On semble porter une attention toute spéciale à la rumeur qui veut que les Goodyears de Toronto figurent dans la ligue Senior l'an prochain. La direction des champions ontariens a fait connaître ce projet récemment et l'on a parlé beaucoup de la chose dans la métropole en fin de semaine. Il paraît que le projet a déjà été étudié mais que rien n'avait transpiré des pourparlers. Il n'y a donc rien d'impossible à ce que les Goodyears fassent partie du circuit Slater dès l'automne prochain.

De Toronto, on a rapporté que les directeurs de la ligue Ontario-Michigan avaient annoncé qu'ils ne pourraient accepter les Goodyears dans leur circuit parce que les dépenses de voyage seraient trop élevées. Cela peut donc donner l'espoir à la ligue Senior de compter le club dans ses rangs l'hiver prochain.

x x x

On serait d'autant plus content de voir les Goodyears dans la ligue que l'opposition serait plus forte partout, surtout si le Royal gagnait la coupe Allan. Le club irait alors représenter le Canada aux Jeux Olympiques mais on organiserait une autre équipe qui jouerait à Montréal. Il faudrait alors de forts rivaux pour maintenir l'intérêt.

x x

Le Royal a reçu une invitation pour aller jouer des exhibitions au Lac Placide, les 1er, 2 et 3 juillet prochain. On organisera une équipe pour cette série avec plusieurs joueurs montréalais.

x x x

Valleyfield et Sherbrooke figureront encore dans la ligue Provinciale, l'an prochain, contrairement à la rumeur qui circulrait récemment. Il paraît que les pertes du Valleyfield ne se chiffrent qu'à $200 pour la saison tandis que le Sherbrooke, malgré un plus gros déficit, est disposé à revenir sur les rangs. A Cornwall, on a fait un profit d'environ $2,000 durant l'hiver.

DECISION PROCHAINE

Les amateurs de baseball de toute la région sauront probablement à quoi s'en tenir au sujet des activités de la ligue Provinciale à Québec durant la saison 1939 car il faudra en venir à une entente dès cette semaine ou annoncer que les Athlétiques ne joueront pas ici durant l'été. Il est impossible de retarder la décision plus tard que le 1er mai et partout on espère qu'une entente satisfaisante sera faite prochainement.

Il se peut également que la semaine qui commence fournisse de grosses sensations dans ce domaine du sport local. Plusieurs rumeurs ont circulé au cours des derniers jours et s'il nous est impossible d'en dire davantage aujourd'hui, nous pouvons au moins aviser les amateurs qu'il y a toujours des surprises en réserve.

BANQUET DU CLUB BELLEVUE

Le grand banquet organisé en l'honneur du Bellevue, finaliste dans la série juvénile provinciale, ce printemps, aura lieu ce soir à 9 heures à la salle paroissiale St-Sacrement. Les supporteurs de l'équipe et les amateurs de toute la ville sont cordialement invités à se joindre aux joueurs pour la circonstance. Ceux qui n'ont pas encore de cartes, pourront s'en procurer à la salle ce soir.

LES AMATEURS DEFONT LES PROFESSIONNELS 7-5

Quatre points durant les dernières minutes de jeu ont décidé de cette exhibition de samedi, au Forum.

Montréal, 24. (P.C.) — Une équipe d'étoiles de la ligue Senior Amateur de Hockey s'est ralliée pour scorer quatre points dans les six dernières minutes de jeu, samedi soir, battant ainsi une équipe professionnelle au pointage de 7-5. La joute d'exhibition eut lieu samedi soir, au Forum, au profit d'une oeuvre de charité, et environ 1,500 personnes suivirent le jeu.

Le score était de 2-2 au début de la 3e période et les professionnels comptèrent deux fois en 20 secondes de jeu pour prendre l'avance 4-2. Les amateurs réduisirent la marge à un point mais les pros revinrent à l'offensive pour mener 5-3. Les joueurs de la ligue Senior déclenchèrent alors une grande attaque et ils firent leur 4e point en 14.40 minutes. Quatre minutes plus tard, ils menaient par 7-5 et ils réussirent à tenir tête à leurs rivaux.

Au cours de la 3e période, une bataille aux poings éclata entre Jimmy Orlando, du Springfield, et Andy Anton, du McGill, et les deux joueurs reçurent des mineures et des punitions de mauvaise conduite.

Russ McConnell conduisit l'attaque pour les vainqueurs et il enregistra deux points. Allen Davis, Mickey Moynihan, Marcel Bessette, Ronnie Perowne et Hugh Tracey firent les autres points des amateurs tandis que Pit Lepine, gérant du New Haven, Earl Robinson, du Chicago, Armand Mondou, du Canadien, Red Goupille, du New Haven, et Marty Barry, du Détroit, scoraient pour les professionnels.

ELECTIONS A LA VOIRIE

Louis Laferrière demeure à la présidence.

M. Louis Laferrière a été élu président du Club Sportif de la Voirie pour un 10e terme, au cours des élections qui ont eu lieu ces jours derniers. Les autres directeurs du club sont MM. Conrad Bailleur, Lauréat Cantin, J. O. Dallaire, Lionel Groleau, Albert Letarte, Elphège Martel, Adrien Marois, François Roy, Fernand St-Jacques, J. H. Thériault.

j. a. mc clure, o. d. optométriste, 57 rue st-jean, tél. 2-2516, membre de l'american opt. association.
(a.)

BASEBALL

Parties de samedi

Ligue Américaine

New York, 1 ; Washington, 3.
Philadelphie, 2 ; Boston, 5.
Détroit, 1 ; Cleveland, 3.
St-Louis, 5 ; Chicago, 1.

Ligue Nationale

Boston, 5 ; New York, 6.
Brooklyn, 4 ; Philadelphie, 5.
Chicago, 6 ; St-Louis, 9.
Pittsburg, 2 ; Cincinnati, 4.

L'Internationale

Montréal, 4 ; Baltimore, 13.
Rochester, 1 ; Newark, 5.
Buffalo, 1 ; Jersey City, 4.
Toronto à Syracuse, froid.

Associat. Américaine

Kansas City, 13 ; Toledo, 1.
Milwaukee, 4 ; Columbus, 1.
St-Paul, 3 ; Indianapolis, 4.
Minneapolis, 1 ; Louisville, 9.

Dimanche

Ligue Américaine

New York, 7 ; Washington, 4.
Détroit, 8 ; Cleveland, 0.
Philadelphie, 12 ; Boston, 8.
St-Louis, 4 ; Chicago, 17.

Ligue Nationale

Boston, 2 ; New York, 4.
Brooklyn, 4 ; Philadelphie, 5.
Pittsburg, 2 ; Cincinnati, 7.
Chicago, 6 ; St-Louis, 5.

L'Internationale

Montréal, 4 ; Syracuse, 2.
Toronto, 9 ; Baltimore, 10.
Toronto, 7 ; Baltimore, 3.
Buffalo, 7 ; Newark, 5.
Rochester, 5 ; Jersey City, 4.

L'Ass. Américaine

Kansas City, 13 ; Toledo, 2.
Kansas City, 3 ; Toledo, 4.
Milwaukee, 3 ; Columbus, 4.
Milwaukee, 3 ; Columbus, 4.
St-Paul, 2 ; Indianapolis, 8.
St-Paul, 9 ; Indianapolis, 4.
Minneapolis, 7 ; Louisville, 1.
Minneapolis, 6 ; Louisville, 4.

LES PARTIES JOUEES SAMEDI

Dans les ligues majeures

Voici un bref résumé des parties jouées dans les majeures samedi:

LIGUE NATIONALE: Le Boston a subi son 1er échec de l'année quand il fut battu 6-5 par les Giants devant 17,386 spectateurs à N. Y. Le 3e simple de Demaree régla la question. Ott, Hassett et Miller firent des circuits. Lon Warneke a blanchi les Cubs de Chicago 9-0 en ne donnant que 4 hits et en cognant lui-même des coups opportuns pour les Cardinals. Le Brooklyn fut battu 5-4 à Philadelphie quand Red Evans commit un "balk" qui donna le point victorieux à la 9e manche. Le Cincinnati a gagné sa 1ère joute en scorant 4-2 contre le Pittsburg, Derringer ne donnant que 8 hits espacés.

LIGUE AMERICAINE: Le Washington a groupé 3 des 4 hits donnés par Oral Hildebrand pour scorer ses points dans la 3e manche et battre les Yankees 3-1. Leonard espaça 6 hits aux champions. Le St-Louis a défait le Chicago 5-1 quand Dick Newsom ne donna que sept hits et retira 10 hommes au bâton. Le Boston a défait le Philadelphie 5-2 derrière le jeune Woody Rich, qui se fit toucher 6 fois seulement. Le Cleveland a défait le Détroit 2-1 grâce à un double de Heath qui fit scorer Webb et Chapman dans la 1ère manche.

LIGUE NATIONALE

	G.	P.	PC.
Chicago	3	1	.667
Cincinnati	2	1	.667
New York	3	2	.600
Boston	3	2	.600
Philadelphie	2	2	.500
Saint-Louis	2	3	.500
Brooklyn	1	3	.250
Pittsburg	1	3	.250

CINCINNATI ET CHICAGO MONTENT EN 1ERE PLACE

Les Giants forcent le Boston à descendre du sommet en le battant de nouveau hier.

New-York, 24. — (U.P.)—La ligue Nationale a assisté au premier déménagement pour la position d'honneur dans le classement hier quand le Cincinnati et le Chicago ont remplacé le Boston, qui subit sa 2e défaite consécutive.

Le Cincinnati a battu le Pittsburgh 7-2 avec une attaque de 12 coups sûrs contre Klinger, Swift et Heintzelman, tandis que Bucky Walters tenait les Pirates à six hits. Les seuls points du Pittsburgh furent comptés dans la 6e manche quand Brubaker cogna un circuit avec un coureur sur les buts. Wally Berger fit aussi un circuit pour les Reds.

Le Chicago a défait les Cardinals par 6-5 à St-Louis, Paul Dean étant forcé de quitter la boite dans la 4e manche. Il avait donné 5 hits et 4 points et les Cubs firent encore 5 hits contre Bowman, Shoun, Curt Davis et McGee. Le point décisif fut compté sur un circuit de Joe Marty dans la 6e manche, avec un coureur sur les buts, et Shoun devint le lanceur perdant. Clay Bryant donna 8 hits aux Cardinals, Joe Medwick ayant un circuit.

Les Giants ont vaincu le Boston 4-2 alors que Gumbert ne donna que sept hits, les vaincus en groupant trois pour leurs deux points dans la 9e manche. Harry Danning fit un double et deux simples pour diriger l'attaque de 12 hits des Giants.

Les Phillies ont défait le Brooklyn par 5-4 en 12 manches quand Heinie Mueller cogna un simple avec les buts remplis. Les Dodgers se rallièrent à partir de la 7e manche quand Lazzeri cogna un circuit pour égaliser le score à la 9e avec un autre circuit de Camilli. Les Dodgers prirent l'avance 4-3 dans la 12e manche mais le simple de Mueller fit compter deux points et donna la victoire aux Phillies.

Pittsburgh	000 002 000—	2	6	0
Cincinnati	001 310 20x—	1	12	2

Klinger, Swift, Heintzelman et Mueller; Walter et Lombardi.

Boston	000 000 002—	2	7	2
New-York	021 000 10x—	4	12	1

Turner, Sullivan et Lopez; Gumbert et Danning.

Chicago	000 402 000—	6	10	3
St-Louis	020 001 020—	5	8	3

Bryant et Mancuso; P. Dean, Bowman, Shoun, C. Davis, McGee et Davis.

Brooklyn	000 000 102 001—	4	11	4
Philadelphie	100 002 000 002—	5	1	1

Wyatt, Casey et Phelps, Todd; Mulcahy, Smith et Davis.

Marathon canadien

Toronto, 24. — Le marathon annuel pour le championnat canadien aura lieu à Toronto le 24 mai, a-t-on annoncé en fin de semaine. Les meilleurs coureurs du pays, y compris Walter Young et Gérard Côté, seront sur les rangs dans cette épreuve.

Un club à Paris

Paris, 24. — Le promoteur Armand Vincent, qui a réussi de grandes entreprises sportives en France, songe maintenant à doter la capitale française d'un club de hockey qui figurerait dans la ligue Nationale anglaise. Vincent irait prochainement au Canada pour engager des joueurs canadiens-français pour figurer sur l'équipe de Paris.

Nova à New-York

New York, 24. — Lou Nova, l'un des aspirants au championnat mondial de la boxe, est arrivé à New York afin de commencer sous peu son entraînement pour son combat du début de juin avec Max Baer. Le vainqueur de cette rencontre aura l'occasion de faire face à Joe Louis en septembre prochain.

Gérance à Goslin

Trenton, 24. — Goose Goslin, vétéran de la ligue Américaine qui se signala surtout à Washington et Détroit, a signé un contrat comme gérant du club local, de la ligue Interstate. Le Trenton est une ferme des Bees de Boston.

Coin des Carreaux

Ernie Lenigan, directeur de la publicité de la ligue internationale de baseball, a publié récemment la 3e édition annuelle de son livre d'informations, lequel contient plusieurs renseignements très intéressants. La Presse Canadienne a préparé une brève revue des informations contenues dans le livret et nous en extrayons ce matin quelques notes intéressantes. On remarque, entre autres choses, que le nombre des joueurs canadiens qui figurent dans le baseball organisé augmente un peu chaque année et ce printemps il y a six joueurs du pays sur les alignements. Si l'on continue à s'occuper du baseball au Canada comme on l'a fait depuis quelques saisons, on verra bientôt les clubs du pays présenter des équipes presque complètement canadiennes. Personne ne se plaindra de la chose.

Ce sont les Leafs de Toronto qui semblent actuellement les mieux disposés pour aider les joueurs du pays, probablement parce que le baseball important est implanté depuis plus longtemps en Ontario que dans notre province. Il y a quatre Canadiens sur l'alignement des Leafs, soit les lanceurs Art. Calhoun, de Toronto, Lloyd Colman, de London, et Phil. Machildon, de Penetanguishene, tandis que le voltigeur Bob Porter est aussi de Toronto. Les autres athlètes Canadiens, dans la ligue, sont Gus. Dugas, de Joliette, qui joue à Baltimore, et Bill Howard, de St-Jean, N. B., extérieur du Buffalo. Le Montréal a été réorganisé ce printemps sans qu'un joueur du pays soit sur l'alignement. On voulait un club gagnant dans la métropole et l'on a jugé à propos de ne pas tenter d'expérience. L'avenir dira si l'on a bien agi.

Le Toronto joue dans l'Internationale depuis 49 ans et durant ce temps, les Leafs ont remporté 3,730 victoires et subi 3,237 défaites. Ils ont fini en première position sept fois et en dernière place quatre fois. Montréal a figuré dans la ligue durant 33 saisons et le club de la métropole gagna 2,162 parties et perdit 2,352. Par deux fois le club gagna le titre et il finit dernier aussi en deux circonstances. Le Toronto débuta dans la ligue le 8 mai 1886 en battant le Rochester par 6-4 chez lui tandis que le Montréal, jouant à Hamilton, fut battu par 8-1 pour ses débuts le 4 juin 1890. Le seul point des vaincus fut alors compté par Connor, le court-arrêt, qui cogna un circuit avec deux hommes retirés à la 9e manche.

Il y aura de l'amélioration du côté canadien si l'on s'occupe de développer le goût du baseball chez les jeunes. Pour atteindre ce but, il faudra plus que jamais compter sur la coopération de tous et chacun et il ne faudra pas envier les quelques succès qui pourront couronner les efforts des promoteurs. Le jour où une équipe du pays mettra huit ou dix joueurs canadiens sur son alignement verra les amateurs de partout accourir pour applaudir les athlètes.

j. a. mc clure, o. d. optométriste, 57 rue St-Jean, tél. 2-2516, membre de l'american opt. association.
(a.)

Le NOUVEAU COMPTOIR LUNCH au centre du quartier des affaires
Vous magasinez à St-Roch ? PRENEZ votre LUNCH chez
BERNARD MARIER
80 de la Couronne — Tél. 2-0012

Un des événements les plus heureux de l'année pour les parents et les enfants, c'est la présentation, au printemps, d'un certain cadeau — le rêve de tous les enfants — une bicyclette C.C.M. Et comment pourriez-vous mieux célébrer cette saison qui marque le début de la vie au grand air?

Une bicyclette C.C.M. assurera, à vos enfants, de nombreuses années d'exercice et de plaisir salutaires à peu de frais, car vous n'aurez pour ainsi dire rien à dépenser une fois qu'elle sera achetée.

Une expérience de quarante années dans la fabrication de bicyclettes de qualité supérieure est le record que représentent les lettres C.C.M. Ces fameuses initiales sont votre garantie de la qualité honnête des pièces dissimulées.

La preuve la plus convaincante des qualités de durabilité et de roulement facile des bicyclettes C.C.M., c'est que presque tous les enfants veulent en avoir une — "pas n'importe quelle bicyclette, mais une C.C.M.". C'est pourquoi, le jour où ils la recevront, vos enfants s'écrieront: "Oh! Maman! une C.C.M.!"

Les Joycycles et les Wagonnets C.C.M. sont fabriqués dans la même usine que les bicyclettes C.C.M., avec les mêmes matières premières de qualité et avec le même soin et la même précision. Ils feront plaisir aux enfants et aux parents et donneront des années de service sans ennuis.

FREIN À ROUE LIBRE

Le frein à roue libre C.C.M. "37" est d'un modèle perfectionné, agissant plus rapidement sur l'embrayage et freinant aussi plus promptement. Il répond aux besoins des cyclistes de nos jours avec leurs départs et leurs arrêts soudains. Il fait son travail à la perfection.

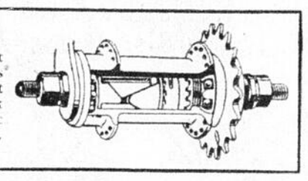

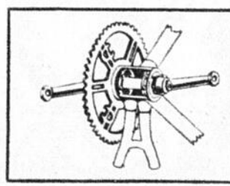

PÉDALIER TRIPLEX

Le pédalier triplex C.C.M., auquel le grand pignon et les manivelles sont fixés, est en réalité la source d'énergie de la bicyclette. Ce pédalier C.C.M. est construit avec la même précision qu'un mouvement d'horlogerie, de sorte que vous obtenez le plus possible de l'énergie que vous dépensez sur une C.C.M.

C.C.M. Fillettes ou Garçonnets... $30.00
C.C.M. "Rambler", pour Hommes 32.50
C.C.M. "Rambler", pour Dames... 32.50
C.C.M. Rambler Motorbike"... 33.50
C.C.M. pour Dames "Road Racer"... 36.00
C.C.M. "Special"... 36.00
C.C.M. "Standard"... 36.00
serrure à même) (avec... 38.00
C.C.M. "Motorbike"... 38.50
C.C.M. Livraisons (sans panier) 41.00
42.50
50.00
Paiements différés moyennant un supplément.
Demandez un catalogue à votre marchand.

F36M

C·C·M· Bicyclettes
Joycycles Wagonnets

CONSTRUCTION SOLIDE • ROULEMENT FACILE • QUALITÉ SUPÉRIEURE

LECHASSEUR
PALETOTS
CREATIONS
FASHION CRAFT
à partir de 22.50
Vous pouvez compter sur la maison Fashion-Craft . . . car voici plus de trente-cinq ans qu'elle confectionne d'excellents vêtements pour les Candiens difficiles . . . le choix qu'elle a à offrir ce printemps se compare avantageusement avec celui des années précédentes.
PRETS-A-PORTER
Complets "Fashion-Craft" à partir de 24.50 etc.,
FAITS SUR MESURES
Complets "Fashion-Craft" à partir de 27.50 etc.
LECHASSEUR INC...
2 MAGASINS COMMODÉMENT SITUÉS
176 ST JEAN 185 ST JOSEPH

SCHOOLBOY ROWE FAIT UN MAGNIFIQUE RETOUR

Il blanchit le Cleveland avec 4 hits seulement, hier. — Détroit gagne 8-0 pendant que les Yankees triomphent 7-4.

New-York, 24. — (P.C.) — Schoolboy Rowe, qui fut forcé d'aller dans les mineurs l'an dernier, a fait un magnifique début avec les Tigers hier alors qu'il a tenu les Indiens de Cleveland à 4 coups sûrs pour donner au Détroit une victoire au score de 8 à . Les Indiens avaient gagné les deux premières parties de la série de trois joutes. Rowe reçut un excellent support de ses co-équipiers qui cognèrent 15 hits contre Harder, Zuber et Milnar, Gehring ayant un double et Rowe cognant lui-mme un triple.

La défaite a envoyé le Cleveland en seconde position, à une demi-partie des Yankees, qui battirent le Washington par 7-4. Les champions firent trois points dans la 4e manche pour s'assurer la victoire, cognant 12 hits, dont un circuit par Gordon. Steve Sundra tint les Sénateurs à neuf hits séparés.

A Boston, les Athlétiques se sont ralliés pour scorer six points dans la 8e manche, battant les Red Sox par 12 à 8. Chaque équipe employa cinq lanceurs durant cette rencontre de 23 coups sûrs. Le Philadelphie s'assura la victoire avec cinq hits, deux buts gratuits et une erreur dans la 8e manche.

Les White Sox de Chicago, qui perdirent trois joutes consécutives pour ouvrir la cédule, ont retrouvé leur aplomb pour remporter leur première victoire, cognant 19 coups sûrs pour un total de 37 buts, ce qui leur permit de vaincre les Browns de St-Louis par 17 à 4.

New-York, 24. — (Par la U.P.) — La victoire de Schoolboy Rowe a fait grandir les chances du Détroit car il semble que le lanceur sera maintenant aussi fameux qu'il le fut en 1934. Plus de 22,000 personnes ont réalisé la chose hier quand le Cleveland subit son 1er échec de la saison. Les Indiens n'envoyèrent qu'un coureur au 3e but et Rowe retira les frappeurs dans l'ordre dans six manches.

Rowe fut envoyé au Beaumont, de la ligue du Texas, parce qu'il avait mal au bras l'an dernier et sa victoire d'hier était sa première depuis 1937 et sa seconde depuis 1936. Mel Harder, qui cogna 17 parties pour les Indiens l'an dernier mais qui eut mal au bras ce printemps, n'a duré que cinq manches hier.

Avant la partie d'hier, le Cleveland a annoncé qu'il avait engagé le receveur Luke Sewell, qui fut libéré par le Brooklyn vendredi dernier. Sewell a joué autrefois pour les Indiens et le Chicago et il remplacera Rollie Hemsley qui s'est blessé au côté samedi et qui ne pourra jouer avant quelque temps.

Philadelphie	320 010 060—12	11 2
Boston	302 002 000— 8	12 1

Thomas, D. Smith, Pippen, E. Smith, Parmelee et Hayes; Auker, Galehouse, Ostermueller, Heving, Dickman et Hayes.

New-York	201 300 010— 7	12 0
Washington	102 010 000— 4	9 2

Sundra et Dickey; Chase, Alexandra et Ferrell.

Détroit	100 030 130— 8	15 0
Cleveland	000 000 000— 0	4 1

Rowe et Tebbestt; Harder, Zuber, Milnar et Pytlak.

St-Louis	020 020 000— 4	9 1
Chicago	330 215 30x—17	19 2

Marcum, Trotter, Pyle, Cole et Sullivan; Rigney et Silvestri.

LA CEDULE

Les clubs majeurs vont commencer de nouvelles séries aujourd'hui, les rencontres se faisant comme suit :

Ligue Nationale

Pittsburg à Chicago
New York à Philadelphie
Boston à Brooklyn

Ligue Américaine

Philadelphie à New York
Chicago à Cleveland
Washington à Boston
St-Louis à Détroit

Essayez la CRÈME À BARBE LIFEBUOY—GRATIS!
Faite pour les barbes rebelles et la peau sensible

Pour mieux vous raser, plus facilement, essayez la Crème à Barbe Lifebuoy! Sa mousse retient 52% plus d'humidité que les mousses ordinaires. Elle reste humide du premier coup de rasoir au dernier. Calmante pour les peaux sensibles. Achetez immédiatement un gros tube rouge de Lifebuoy chez votre pharmacien.

ECHANTILLON GRATUIT
Demandez le gros tube d'essai GRATUIT à Lever Brothers Ltd., Dépt T-21 Toronto.

Sa mousse ramollit les barbes rebelles — en trempant

Canadiens-Français

Si nous nous donnions toujours la main dans toutes les sphères comme nous serions plus forts!

Nous Recommandons
la BIERE et le PORTER
CHAMPLAIN

FABRIQUÉS PAR LA SEULE BRASSERIE INDÉPENDANTE CANADIENNE-FRANÇAISE

La Brasserie Champlain, Ltée
QUÉBEC QUE.

VOS AUDITIONS PREFEREES

ECOUTEZ, AUJOURD'HUI

24 avril

8.00 a.m.—CHRC — Nouvelles de l'Evénement-Journal
8.30 a.m.—CBF — Radio-Matin
9.00 a.m.—CKAC — Voisinons
9.30 a.m.—CBF — Les chansons que vous aimez entendre
9.30 a.m.—CKAC — Bonjour, Madame, avec Jovette
10.00 a.m.—CBF — Vie de Famille
10.00 a.m.—CKAC — Chansons françaises
10.45 a.m.—CHRC — CKAC — Grande Soeur
11.00 a.m.—CBF — L'Heure symphonique
11.15 a.m.—CHRC — Sélections d'opéras
12.50 p.m.—CBF - CBV — Journal parlé de Radio-Canada
1.00 p.m.—CKCV — Informations du Soleil.
1.30 p.m.—CHRC — Causerie prononcée au déjeuner hebdomadaire de la Société St-Jean-Baptiste.
1.45 p.m.—CBF - CBV — Quatuor vocal
2.00 p.m.—CBF - CBV — Poèmes symphoniques
2.15 p.m.—CHRC - CKAC — La rue principale,
2.30 p.m.—CKAC — Orchestre de concert
3.00 p.m.—CHJB — Programme d'opéra
3.00 p.m.—WABC - CKAC — L'institut de musique Curtis. Un ensemble composé de dix harpistes et Robert Grooters, baryton, Henry Byrd, organiste et Marian Head, violoniste, se feront entendre au cours de ce programme, dont voici les détails :
6ième Suite française ... Bach
God Is My Shepherd de "Biblische Lieder" ... Dvorak
Thanks Be to Thee ... Handel
Robert Grooters, baryton; Henry Beard, organiste
Fugue en si mineur ... Beach
Henry Beard
Lord God of Abraham de "Elijah" ... Mendelssohn
Grooters et Beard
Fantaisie pour harpe et violon ... Saint-Saens
Lynne Wainwright et Marian Head
On Wings of Song ... Mendelssohn
Snow ... Lie
Sylvelit ... Sinding
Grooters et ensemble de harpes
Clair de Lune ... Debussy
Danse espagnole No 5 ... Grenados
Behind the Barracks ... Salzedo
3.00 p.m.—CBF - CBV - CBM — L'orchestre symphonique de Rochester, sous la direction de Guy Fraser Harrison, jouera des oeuvres de Debussy, de Sibelius et de Strauss. Ce sont :
L'Après-midi d'un Faune ... Debussy
Variations sur un thème pour violoncelle et orchestre ... Marjorie MacKown soliste, Allison MacKown.
En Saga ... Sibelius
La Chauve-Souris (Ouverture) ... Strauss
3.00 p.m.—CBF - CBV - CBM — L'orchestre symphonique de Rochester, sous la direction de Guy Fraser Harrison.
3.45 p.m.—CBF - CBV — Mademoiselle au piano. Récital par par Mlle Géraldine Dandurand
4.00 p.m.—CBF — Les chefs-d'oeuvre de la musique
4.45 p.m.—CBF — Concert de musique enregistrée
5.00 p.m.—DJD, 11.77 meg., 25.4 m. Un millénaire de littérature allemande
5.00 p.m.—WABC — Musique de la Restauration. L'orchestre à cordes Columbia, dirigé par Bernard Hermann, jouera Ouverture de Lotharius, de Haendel, et Ouverture de "The Shepherd's Lottery", de Boyce
5.30 p.m.—CBF - CBV — Récital de violoncelle par Jean Beland, avec Edmond Trudel, au piano. On entendra : Adagio (Sonate en ré), de P. Locatelli, Piece Op. 39, de E. Chausson, et Danse monchalante, de Paul Bazelaire.
5.30 p.m.—CKCV — L'oncle Jean
5.45 p.m.—CBF - CBV — Cotes de la Bourse de Montréal.
6.00 p.m.—CFCF — Trio Harth, relais de la N.B.C.
6.00 p.m.—CBF - CBV — Les plus beaux disques :
Invitation à la Valse ... Weber
L'orchestre symphonique de Philadelphie sous la direction de Stokowski.
Valse de l'Empereur ... J. Strauss
Dialogue du Rossignol et de la grive ... d'Albert
Je voudrais être papillon ... d'Albert
(soliste, Erna Sack)
Schwanda ... Weinberger
6.15 p.m.—CHRC — Mélodies du soir
7.00 p.m.—HAT4, 9.12., 32.8 m Orchestre symphonique de Budapest
7.00 p.m.—CKAC - WABC — Amos'n Andy
7.00 p.m.—CBF - CBV — La pension Velder
7.15 p.m.—CBF - CBV — Les plus belles chansons
7.30 p.m.—CBF - CBV - CBM — Maurice Onderet, violoniste et Edna-Marie Hawkins, pianiste
7.45 p.m.—CBF - CBV — Le trio Mozart, sous la direction d'Hervé Baillargeon
8.00 p.m.—CBF - CBV — Causerie de Sir Edward Beatty, sur l'oeuvre des Scouts
8.05 p.m.—CBF - CBV — C'est Paris
8.15 p.m.—CKCV — Radio-liturgie
8.30 p.m.—CBF - CBV — L'orchestre de Geoffrey Waddington
8.30 p.m.—CKCV — Le quart-d'heure de l'Université Laval.
8.30 p.m.—CBM - WTIC — The voice of Firestone, avec Richard Crooks, ténor, un choeur et un orchestre sous la direction d'Alfred Wallenstein, exécuteront Drink to me only with Thine Eyes, The Rosary (Nevin) Neapolitan Love Song (Herbert) Aloha Oe
9.00 p.m.—CBF - CBV — Le quatuor à cordes Primrose
9.00 p.m.—CFCF — L'orchestre symphonique du Eastman School
9.00 p.m.—CKAC - WABC — Radio-théatre, avec Robert Taylor, Frances Dee et Cecil-B. DeMille, comme réalisateur.
9.00 p.m.—CKCV — Le professeur Toc
9.30 p.m.—CBF - CBV - WOR — L'orchestre symphonique du poste WOR
9.30 p.m.—GSD, 11.75 meg., 25.5 m. "St. James". Causerie sur le quartier de Londres au sud de Piccadilly
10.00 p.m.—CBF - CBM - WTIC — "Contented Hour", avec Opal Craven et un orchestre dirigé par Marck Weber
10.30 p.m.—CKCV — Informations du Soleil
10.45 p.m.—CKAC — Radio-actualités
11.00 p.m.—CHRC — Information de l'Evénement-Journal
11.00 p.m.—W8XAL 6.06 meg., 49.5 m. Musique classique (Cincinati)
11.15 p.m.—CHRC — Musique de concert
11.15 p.m.—CBM — Le quatuor à cordes Tudor
11.30 p.m.—CBF - CBV - CHRC - CKAC — Orchestre de danse.

ECOUTEZ, DEMAIN

Mardi 25 avril

8.00 a.m.—CHRC — Nouvelles de l'Evenement-Journal.
8.30 a.m.—CBF—Radio-Matin.
9.00 a.m.—CKAC — Voisinons.
9.30 a.m.—CBF — Les chansons que vous aimez entendre.
9.30 a.m.—CKAC — Bonjour, Madame.
10.00 a.m.—CBF — Vie de Famille.
10.15 a.m.—CBF — Voulez-vous savoir, Madame ?
10.30 a.m.—CBF — Le théâtre lyrique.
10.30 a.m.—CBF — Musique de concert.
10.45 a.m.—CHRC, CKAC — Grande Soeur.
11.00 a.m.—CBF — L'Heure symphonique.
1.00 p.m.—CBF, CBV — Le Réveil rural. Conferencier, M. l'abbé Pascal Potvin.
1.00 p.m.—CKCV — Nouvelles du Soleil.
1.15 p.m.—CHRC — Causerie prononcée au déjeuner du club Rotary.
1.45 p.m.—CBF, CBV, CBM — Le trio Toronto.
1.45 p.m.—CHRC — Choeur russe.
2.00 p.m.—CBF, CBV — Chansonnettes françaises.
2.15 p.m.—CKAC, CHRC — La rue principale.
2.30 p.m.—WABC — Les Amis de la musique et des arts. L'orchestre symphonique Columbia dirigé par Bernard Hermann, exécutera une Fugue, de Bach, et le premier mouvement de la symphonie No 7, de Beethoven.
3.00p.m.—CHJB — L'Heure classique.
3.00 p.m.—CHRC — L'orgue enchanté.
3.30 p.m.—WABC, CKAC — L'Histoire de la chanson. Des lieder allemands seront interprétés par Geneviève Rowe, soprano, Ruth Carhart, contralto, William Perry, tenor, et Hubert Andrie, baryton.
4.00 p.m.—CKAC — Les mardis à St-Antoine.
4.30 p.m.—CBF — Les chefs-d'oeuvre de la musique.
5.30 p.m.—CBF, CBV — Récital de chant.
6.00 p.m.—CBF, CBV — Les plus beaux disques :
Cosi fan tutte (Ouverture) ... Mozart
How Glorious ... Bertnjansky
Two Old Wedding Songs ... Gretchaninoff
Les Cosaques du Don.
Jolie Fille de Perth ... Bizet
L'Orchestre symphonique de Londres sous la direction de Sir Thomas Beecham.
6.30 p.m.—CBF, CBV — Journal parlé de Radio-Canada.
7.00 p.m.—CBF, CBV — La pension Velder.
7.00 p.m.—CKAC, WABC — Amos'n Andy.
7.00 p.m.—HAT4, 9.12 meg., 32.8 m. — Hungarian Pictures.
7.15 p.m.—CBF, CBV, CHRC — Les aventures de Robin Hood.
7.30 p.m.—CBF, CBV, CKAC — Dans ma tasse de thé.
7.30 p.m.—2RO, 11.81 meg., 25.4 m. — Symphonie du mardi. Causerie commémorative de l'oeuvre de Marconi.
7.45 p.m.—CKCV — Chronique parlementaire.
8.00 p.m.—CBF, CBV — La Demi-heure de Paris a mis à l'affiche pour l'émission du mardi, 25, à huit heures du soir, par Radio-Canada, "La Comédie de Celui qui épousa une femme muette", d'Anatole France. Metteur en ondes, Jean Val.
8.00 p.m.—CKAC, WABC — "Big Town", avec Edward-G. Robinson et Clair Trevor.
8.00 p.m.—CKCV — Radio mots-croisés.
8.30 p.m.—CKCV, WABC — "Tuesday Nigh Party", avec Dick Powell et Martha Ray.
9.00 p.m.—CBF, CBV — Rendez-vous avec Agostini. Au concert que diffusera Radio-Canada sous cette rubrique, on exécutera le programme suivant :
Les deux guitares ... Le choeur
American Sketch March ... L'orchestre
C'est l'amour ... Charles Jordan, baryton
Stormy weather ... L'orchestre
Penny Serenade ... Choeur et orchestre
American Bolero ... L'orchestre
This is my lucky day ... Choeur et orchestre
10.00 p.m.—CBF, CBV, CBM — Musique de chambre. Samuel Hersenhoren a inscrit au programme de l'orchestre qu'il dirige aux studios de Radio-Canada à Toronto, les oeuvres suivantes :
Concerto en fa mineur ... Scarlatti
"Jesu, Joy of Man's Desiring" ... Bach
Chaconne, d'Orphée ... Gluck
Prelude ... Pogojeff
Menuet, de la Fantaisie pour piano ... Schubert
Clair de Lune ... Debussy
Danse espagnole ... de Falla
10.00 p.m.—CKCV — Récital de chant par Gabrielle Bisson, contralto.
10.00 p.m.—CKAC — Les actualités françaises par le reporter européen de CKAC.
10.00 p.m.—WABC — Le conservatoire de musique de Cincinnati, dirigé par Alexander von Kreisler, interprétera le Concerto en ré mineur pour piano et orchestre, de Mozart. Séverin Eisenberger sera l'artiste invité. On entendra aussi pour la première fois à la radio : Havanaise Op. 83, de Saint-Saens.
10.30 p.m.—CBF, CBV — John Duncan, harpiste.
10.30 p.m.—CKCV — Les nouvelles du Soleil.
10.45 p.m.—CBF, CBV — Fernande Vezina, soprano, et Jeanne de Varennes, pianiste.
11.00 p.m.—CHRC—Information de l'Evenement-Journal.
11.15 p.m.—CHRC — Musique de Concert.
11.30 p.m.—CBF, CBV, CKAC — Orchestre de danse.
11.30 p.m.—CHRC — Trois voix en harmonie.

LES DAMISTES

La série pour le championnat régional au jeu franc, chez les damistes, s'est ouverte hier alors que l'aspirant, M. Jos. Rémillard, a pris l'avance 2-1 sur le champion, M. Antonio Bédard, dans les quatre premières parties. Les deux dernières joutes auront lieu dimanche prochain à 85, de la Canardière.

SCHRINER OPERE

Faribault, Minn., 24. 7/8 (P. A.) Dave Schriner, de Calgary, allier de gauche des Américains de New York, a été opéré d'urgence, ici, pour une attaque d'appendicite. Il tomba malade vendredi soir et il fut transporté d'urgence à l'hôpital. Son médecin a déclaré qu'il allait très bien présentement.

j. a. mc clure, o. d. optométriste, 57 rue St-Jean, tél. 2-2516, inspecteur en chef des c. n. r. et c. p. r.
(a.)

LE MONTREAL GAGNE EN 10 MANCHES A SYRACUSE

Un triple de Hartje décide d'une partie serrée

Montréal, 24. (P.C.) — Les Chiefs de Syracuse ont subi leur première défaite de la saison dans la ligue Internationale quand un triple de Chris Hartje dans la 10e manche mit fin à un duel de lanceurs et donna la victoire au Montréal par 4-2 à Syracuse. Les Chiefs firent 9 hits contre 6 par le Royal mais Bob Porter espaça les coups aux vaincus après la 1ère manche, alors que le Syracuse fit tous ses points.

Le Buffalo a scoré deux points avec un hit dans la 9e manche pour vaincre le Newark chez lui par 7 à 5. John Tulacz, une recrue, a tenu les Bears à un seul hit pendant 5 1-3 manche, après avoir remplacé Maglie.

Le Rochester a défait le Jersey City par 5-4 tandis que le Toronto et le Baltimore divisaient les honneurs d'un programme double, les Leafs perdant 10-9 avant de gagner 7-5.

Le Montréal a remporté trois victoires en quatre parties à date.

Montréal	002 000 000 2— 4	6 3
Syracuse	200 000 000 0— 9	1

Porter et Hartje; Mooty et Heath.

Bufalo	010 000 222— 7	11
Newark	101 300 000— 5	8 1

j. a. mc clure, o. d. optométriste, 57 rue st-jean, tél. 2-2516, membre de l'ont. opt. association
(a.)

LES QUILLEURS

Toronto, 24. 7/8 (P. C.) L'équipe Seagram No 2 de Toronto a gagné le championnat canadien pour les équipes à 5 hommes, dans le 11e tournoi annuel, samedi, avec un score de 3,747 points. Il y avait 314 équipes sur les rangs.

ILS VONT BIEN

Toronto, 24. 3/8 (P. C.) Turk Broda, Gordon Drillon et Pete Langelle, les trois joueurs du Toronto qui furent opérés pour les amygdales samedi, étaient pratiquement rétablis hier et ils pourront quitter l'hôpital dès aujourd'hui, a déclaré le médecin du club.

LIGUE AMERICAINE

	G.	P.	PC.
New York	3	1	.750
Cleveland	2	1	.667
Détroit	3	2	.600
Boston	2	2	.500
Philadelphie	2	2	.500
Saint-Louis	1	1	.500
Washington	1	3	.250
Chicago	1	3	.250

Pearson lancera

New-York, 24. — Monte Pearson retournera dans la boîte pour les Yankees aujourd'hui alors que les champions commenceront une série avec les Athlétiques. Pearson devait lancer dimanche à Washington mais le gérant Joe McCarthy décida de le faire attendre parce qu'il n'a jamais été chanceux contre les Sénateurs. On croit que Pearson pourra remporter sa 2e victoire aujourd'hui.

Pool et snooker

La semi-finale du pool se continuera ce soir (lundi) à la salle de l'A. S. Q. alors que R. Lachance et Rolland Dufour se rencontreront à 8 heures précises. Le gagnant de cette joute aura donc à faire face à Frs Verret qui s'est qualifié pour la finale.

Lors de la joute de snooker qui fut jouée entre René Bernard et Alph. Delisle, celui-ci a enregistré l'une des plus grosses séries de la série éliminatoire de snooker soit 40 boules.

Une joute de snooker est également à l'affiche ce soir (lundi) entre Frs Verret et A. Ernst, à 9 heures précises.

SOIREE A L'A. S. Q.

Vendredi le 28 avril courant l'orchestre de M. Chs Gingras donnera une grande soirée de gala à la salle de l'A. S. Q. 1060½, St-Vallier à l'occasion de la fermeture de la saison de l'Association Sportive. Les gens soucieux de passer une agréable soirée pourront être admis à prix populaires.

Au Jersey City

New York, 24. — Les Giants de New York ont annoncé qu'ils avaient envoyé le lanceur Harold Vanderberg et le 2e but Al Glossop au Jersey City, leur ferme de l'Internationale. Vanderberg joua à Jersey City l'été dernier tandis que Glossop, obtenu du Cincinnati, était avec le Syracuse en 1938.

On le fêtera

Drumheller, Alberta, 24. — Tommy Anderson, allier des Américains de New-York, dans la N. H. L., sera le héros d'une réception civique qui aura lieu ce soir, dans sa ville natale. Red Dutton, gérant des Américains, et Paul Thompson, gérant du Chicago, seront présents, de même que plusieurs joueurs de la N. H. L.

A L'ACADEMIE

Dans une partie de la cédule régulière chez les juniors, les gilets verts de Auger ont triomphé du club de Pouliot au score de 15-9. Bellisle, Savard et Cadrin furent les vedettes de la partie laquelle fut très intéressante.

Voici les compteurs : Auger : Bellisle 8 ; Gallant 2 ; Leblanc 4 ; Tessier 1.

Pouliot : Savard 6 ; Cadrin 2 ; Poulliot 1.

Dans une partie pratique très contestée, le club de Bussières a triomphé du club de Dufour au score de 27-25.

Compteurs : Bussières : Côté, J.-M., 10; Bussières, G. 7 ; Rochette, C.-E. 4 ; Rousseau, P., 3 ; Arcand, Ls-P., 2 ; Vallières, G. 1.

Dufour : Cousineau 8 ; Hamel, 7 ; Bélanger 2 ; Dufour 2, Lacasse 2 ; Deschênes 2 ; Pommet 1 ; Dallaire 1.

Position des clubs et liste des compteurs de la ligue senior

	PJ	PG	PP	PP	PC	Pts
"Verts"	2	2	0	62	20	4
"Bleus"	2	2	1	58	55	4
"Rouges"	1	0	1	18	21	0
"Externes"	2	0	2	25	65	0

Compteurs

Bussières, G (Verts)	25
Côté, J.-M (Verts)	23
Rochette, C.-E. (Bleus)	20
Chabot (Externes)	13
Rousseau, P. (Verts)	11
Hamel, J. (Bleus)	10
Dufour, R. (Bleus)	2
Dallaire (Bleus)	6
Lacasse (Rouges)	6
Goulet (Bleus)	6
Cousineau (Bleus)	4
Duval, A.	4
Turcotte, J. (Verts)	3
Bélanger, G. (Rouges)	2
Pommet, A.	2
Deschênes (Rouges)	2
Bellisle	2
Arcand (Rouges)	1
Paquet, M. (Verts)	1
Vallières (Rouges)	1
Rochette, J. C.	1

Record de 36 ans

Los Angeles, 24. — Un record vieux de 36 ans, dans la ligue de baseball du Pacifique, vient d'être égalisé par le club Los Angeles, qui a gagné 19 parties consécutives. Les Angels perdirent leurs deux premières rencontres de la cédule régulière puis ils prirent ensuite les 19 joutes qui suivirent pour égaler la marque établie en 1903 par le Seattle. Rip Collins, 1er but obtenu du Chicago, a été la vedette des Angels durant cette série car il a cogné pour .392 en plus de faire sept circuits.

AMUSEMENTS

Horaire des Cinémas

CANADIEN: La Grande Illusion, 12.45, 6.45 hrs. Le Secret de Polichinelle, 2.25, 8.25 hrs. Clodoche, 4.10, 10.10 hrs.

CAPITOL : Représentations à 2.00, 6.45 et 8.05 hrs. "Tailspin", 2.15, 8.20 hrs ; "Cafe Society", 3.45, 6.45, 9.50 hrs.

CARTIER: "Jesse James" et "Swing, sister, swing". Représentations à 2.00 et 7.00 hrs.

CINEMA DE PARIS: Barnabé, 1.00, 3.51, 7.00, 9.51 hrs. Tamara la complaisante, 2.46, 8.46 hrs.

CAMBRAI: "Woman doctor", "Romance on the Run". "Bataille Louis vs Roper". Représentations à 1.00, 2.20, 7.00 et 8.50 hrs.

EMPIRE : "Yes, my darling daughter" et "San Quentin". Représentations à 2.00 et 7.00 hrs.

FRANCAIS: "Room Service", 1.30, 7.00, 10.10 hrs. "The Adventures of Wild Bill Hickok", 2.50, 8.20 hrs. "Mirage d'amour", 3.10, 8.40 hrs.

IMPERIAL : "Artists and Models Abroad", 2.23, 8.23 hrs. "Arrest Bulldog Drummond", 1.00, 3.59, 7.00, 9.59 hrs.

PRINCESSE : "Garden of the Moon", 2.23, 8.23 hrs. "Peck's bad boy with the Circus", 1.00, 3.57, 7.00, 9.57 hrs.

RIALTO : "Nothing Sacred", 4.00, 6.55, 10.10 hrs. Nuits de Feu, 2.25, 8.30 hrs.

VICTORIA : Un de la Canebière, 1.30, 4.50, 8.05 hrs; Tarass Boulba, 2.50, 6.05, 9.25 hrs. Représentation continuelle tous les jours.

Au Capitol

● Jolie, n'est-ce pas? C'est Madeleine Carroll, l'une des vedettes de "CAFE SOCIETY", à l'affiche du Capitol jusqu'à demain soir, avec "TAIL SPIN".

CAMBRAI
Frieda Inescort—Henry Wilcoxon
WOMAN DOCTOR
Donald Wood — Patricia Ellis
ROMANCE ON THE RUN
JOE LOUIS vs JACK ROPER

ECOUTEZ LE REPORTER
— de —
L'EVENEMENT-JOURNAL
— à —
CHRC
tous les jours
(dimanche excepté)
à 11 heures du soir

A L'EMPIRE

● Grand'maman MAY ROBSON donne de sages conseils à sa petite-fille Priscilla Lane concernant son idylle avec Jeffrey Lynn dans "YES MY DARLING DAUGHTER", une des attractions courantes à l'affiche de l'Empire avec "SAN QUENTIN", dont les étoiles sont Pat O'Brien, Ann Sheridan et Humphrey Bogart.

Au Cartier

● Nancy KELLY, Tyrone POWER et Henry FONDA, étoiles dans "JESSE JAMES", l'épopée 20th Century-Fox en Technicolor, à l'affiche du Cartier aujourd'hui et demain.

PRINCESSE
Comédie musicale interprétée par plusieurs vedettes
John PAYNE — Margaret LYNDSAY
Pat O'BRIEN — Johnnie DAVIS
dans
"GARDEN OF THE MOON"
Aussi
PECK'S BAD BOY WITH THE CIRCUS
avec
Tom KELLY et Ann GILLIS

RIALTO
AUJOURD'HUI
VICTOR FRANCEN
et GABY MORLAY dans
"NUIT DE FEU"
SECOND FILM
Fredric MARCH et Carole LOMBARD
dans un film en couleurs
"NOTHING SACRED"
Matinée 12c — Soirée 20c.

EMPIRE
AUJOURD'HUI
avec
"Yes, my darling daughter"
PRISCILLA LANE
JEFFREY LYNN
ROLAND YOUNG
FAY BAINTER
MAY ROBSON
Geneviève TOBIN, Ian HUNTER. Aussi
SAN QUENTIN
avec PAT O'BRIEN
HUMPHREY BOGART
Ann Sheridan - Barton MacLane

FRANCAIS DERNIERE JOURNEE
"LE MIRAGE DE L'AMOUR" avec
★ NINO MARTINI ★
2e film "ROOM SERVICE" avec
GROUCHO, CHICO et HARPO
Adventures of Bill Hickok. Set à toilette

IMPERIAL
Vive la gaieté! Jack et ses jolies compagnes arrivent à Paris. Beaucoup de dialogues français.
"Artists and Models ABROAD"
avec
Jack Benny et Joan Bennett
aussi
"Arrest Bulldog Drummond"
avec
John HOWARD et Heather ANGEL
EN COULEURS — Musical avec
Johnnie DAVIS

VICTORIA
DARRIEUX BAUR AUMONT DUCHESNE
TARASS BOULBA
En programme double avec
ALIBERT Fernand ROGER
RELLYS UN DE LA Canebière

CANADIEN 3 FILMS
1er FILM
FLORELLE LARQUEY Jules BERRY
CLODOCHE
2e FILM
RAIMU — FRANCOISE ROSAY
dans "LE SECRET DE POLICHINELLE"
3e FILM
JEAN GABIN—PIERRE FRESNAY
DITA PARLO dans
"LA GRANDE ILLUSION"

CAPITOL Matinée 25c Soirée 30-40c Plus taxe
AUJOURD'HUI et MARDI
à 3h.45, 6h.45 et 9h.50
GAY, GIDDY ROMANTIC GOINGS-ON!
MADELEINE CARROLL
FRED MacMURRAY
SHIRLEY ROSS
CAFE SOCIETY
SECOND FILM à: 2h.15 et 8h.20
Histoire dramatique de 3 aviatrices
ALICE CONSTANCE NANCY
FAYE BENNETT KELLY
TAIL SPIN
JOAN DAVIS - CHARLES FARRELL
JANE WYMAN - KANE RICHMOND

CINEMA DE PARIS
Aujourd'hui UNE TORNADE D'HILARITÉ
Fernandel dans BARNABE
En programme double avec
Victor FRANCEN TAMARA LA COMPLAISANTE
Vera KORÈNE
EN REPRISE CE SOIR SEULEMENT
"LE MENSONGE DE NINA PETROVNA"

CARTIER
AUJOURD'HUI et MARDI
LE PLUS ROMANESQUE BANDIT QUI AIT JAMAIS VECU!
Ce meurtrier était activement recherché . . . mais pour une jeune fille c'était un brave et un héros!
DARRYL F. ZANUCK'S PRODUCTION OF
JESSE JAMES
EN TECHNICOLOR
Etoiles :
TYRONE POWER
HENRY FONDA
NANCY KELLY
RANDOLPH SCOTT
Avec une distribution de plusieurs milliers . . . dans l'épopée d'une être de hors-la-loi!
SECOND FILM
CHANT! DANSE! MUSIQUE!
"SWING SISTER SWING"
Johnny DOWNS et Katheryn KANE
Mat. 17c. — Soir 26c. — Plus taxe

DU NOUVEAU CHAQUE MATIN DANS LES PETITES ANNONCES DE L'EVENEMENT-JOURNAL

Chars Usagés

Pièces de rechange
ACCESSOIRES DE TOUS GENRES

Les meilleurs chars usagés au plus bas prix

Spéciaux Aujourd'hui et demain

954B CHEVROLET	Sedan	1933	$325
640A CHEVROLET	Sedan	1935	450
974A CHEVROLET	Sedan 7 pass.	1938	895
760A PLYMOUTH	Sedan 7 pass.	1936	600
R-63 PLYMOUTH	Sedan 5 pass.	1936	540
919B OLDSMOBILE	Sedan	1934	400
1010A OLDSMOBILE	Sedan	1937	720
863B PONTIAC	Sedan	1933	325
969A BUICK	Sedan	1935	450
1003A FORD	Sedan 4 cyl.	1932	250
985 CHEVROLET	Coach 12-11	1937	550
820 FORD	Coach	1936	415
762 DODGE D-S	Coach	1936	475
945B FARGO	Panel	1929	100

OFFRES TRES SPECIALES
(Telles Quelles)

889B PLYMOUTH	Coach	1934	$275
968A DODGE	Panel	1936	225
931B FORD	Camion Chass & Cab	1932	100

ACHETEZ MIEUX EN ACHETANT chez
J.-L. DROLET AUTOMOBILES Ltée
Dep't des CHARS USAGES
450 Blvd Charest
Québec.
1er avril-26fs-12H-18500

SPECIAL

Réo Sedan 1929	No 224	$ 65.
Pontiac Coach 1930	215	95.
Chevrolet Coupé 1931	201	110.
Ford Coupé 1933	214	145.
Chevrolet Coach 1933	220	155.
Ford Sedan 1933	29	225.
Crevrolet Sedan de luxe	165	275.

GARANTIE R. & G.

Willys Sedan 1936	No 30	$350.
Ford Sedan de Livraison 1935	23	395.
Austin Panel 1938	72	475.
Ford Coach 1937	4	495.

Nous invitons le public à visiter notre atelier spécialement aménagé pour reconditionner nos autos usagés portant la fameuse Garantie R. & G.

LAURENTIDE Automobiles Inc.

distributeur du Ford
25 Dorchester, tél. 8181
27mars-26fs-12H-18428

ASSORTIMENT MERVEILLEUX

Dans
Toutes les marques populaires prêtes pour livraison.

CHEVROLET de . . .	1929 à 1936
DESOTO de	1930 à 1937
DODGE (50 chars)	1930 à 1938
DODGE 7 Pass. . .	1936-37-38
FORD de.	1930 à 1936
PLYMOUTH de . . .	1930 à 1938

Enfin des Buicks, Chrysler, Nash, Oldsmobiles, Studebaker, Pontiac, Reo, etc.

Ce serait prudent de ne pas acheter sans regarder notre assortiment et nos bas prix.

Morisset & Frère

DISTRIBUTEUR DES
AUTOMOBILES DODGE & DE SOTO
CAMIONS DODGE
337, PRINCE-EDOUARD
(ANGLE CARON)
Tél. : 7158
27mars-26fs-12H-18426

INVITATION AU PUBLIC DE VISITER LE PAVILLON DE L'AUTOMOBILE, 1ère AVENUE

Voyez la grande exposition d'autos usagés, de camions et de chars neufs.

TOUTE LA SEMAINE
Un grand spécial est offert chaque jour dans chacune des sections du pavillon de l'Automobile.

1ère section
SPECIAL
PLYMOUTH Coach 1936, cchaufferette $490

2e section
SPECIAL
PONTIAC Sedan 1936, radio et chaufferette . . $495

3e section
SPECIAL
PLYMOUTH Sedan 1937, radio et chaufferette . . $615

Ce vaste pavillon est actuellement occupé par
CANADIAN AUTO CORP.
UNIVERSAL AUTO LTD.
La plus importante organisation automobile dans l'est du Dominion.
25 à 41 de la Couronne
Tél. 5112
17avril-26fs-H-18632

ACCESSOIRES D'AUTOMOBILES

ECONOMISEZ 50% en achetant vos pièces neuves et usagées chez Paul Auto Parts, 42 1ère Ave., tél. 2-6918. Attention spéciale aux commandes par malle. Plusieurs autos usagés en parfaite condition, à prix d'aubaine. Vitres d'autos $2.00 posées. 4avril-26fs-12H-18516

LUDGER FERLAND. Parties d'automobiles, pour toutes marques de chars, neufs ou usagés. Achetons les vieux chars. Payons prix raisonnable. S'adresser 105 1ère AVENUE, tél. 4-2920. 1avril-26fs-12H-18499

AU PLUS BAS PRIX

GRAHAM superchargeur	1938
GRAHAM spécial	1936
GRAHAM superchargeur	1937
GRAHAM spécial	1938
GRAHAM superchargeur	1936
GRAHAM spécial	1935
LAFAYETTE sedan	1936
FORD sedan	1936
PLYMOUTH 7 pass.	1934
TERRAPLANE sedan	1934

Plusieurs camions usagés

COTE & COTE Enr.
163 St-Vallier Tél. 2-6290
AUTOS GRAHAM, CAMIONS FEDERAL
6avril-26fs-12H-18542

CAMIONNEURS et automobilistes, rendez-vous chez J.-A. Cadorette pour vos parties neuves et usagées de toutes marques, brake lining, muffler, radiateur, batteries, hoist hydrauliques, moteurs pour goélettes, huile de toutes qualités. Aux plus bas prix en ville. J.-A. Cadorette, 37-39, 1ère AVENUE, Limoilou. 10avril-26fs-12H-18567

AUTOMOBILES A VENDRE

Ford Sedan 1932

4 CYLINDRES, peu de millage, deux pneus neufs, les autres très bons, intérieur et extérieur de très belle apparence. Moteur en parfaite condition. Occasion exceptionnelle pour du comptant seulement. S'adresser à NAP.-L. GIROUX, Courville (près du Kent House), Québec. J.n.o.-12B-16750

TARIF des annonces classifiées L'EVENEMENT - JOURNAL Tél. 7116

1 insertion — 25 mots ou moins . . .	.35
Chaque mot additionnel	.02
Annonce classée avec titre en gros caractère (chaque titre comptant pour une ligne)	.25
Annonce classée avec vignette Double tarif, 6 insertions consécutives pour le prix de 4 insertions moins	15%

26 insertions consécutives pour 4fs le prix de 6 insertions.

Contrat d'un an, 45 fs le prix de six insertions.

Les annonces venant de l'extérieur et réclamant un casier devront être accompagnées de .05 pour frais d'expédition du courrier.

Les avis de naissances, décès, fiançailles, mariages, services anniversaires, grand'messes, remerciements pour sympathies, etc., seront chargés à $1.00 l'insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel : .02; exception est faite cependant pour les annonces de faveurs obtenues qui seront chargées à 0.50 l'insertion. Dans les notes sociales, carnets mondains, etc., ces avis seront chargés à $1.50 l'insertion.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles, mariages, décès par téléphone. Il en est de même pour les avis de non-responsables.

Prix de l'abonnement à L'Evénement-Journal, Québec et Lévis: $6 par année, $3.00 pour 6 mois, $1.50 pour 3 mois. A la campagne: $5 par année, $2.50 pour 6 mois, $1.25 pour 3 mois.

26 SUCCURSALES

ou vous pouvez donner les annonces au même taux qu'au bureau:

DEPT DES PETITES ANNONCES DE L'EVENEMENT. Tél.	2-6412
ALEXANDRE DELISLE, 117, rue de la Couronne. Tél.	4-0553
ALLIANCE LIMOILOU Ltée, 138, 5e Rue. Tél.	4-0581
M. EDGAR GAGNON, 766, rue St-Vallier. Tél.	4-0422
J.-E. GIGUERE, tabaconiste, 233 rue St-Joseph	3-0738
DERY C. A., Beauport. Tél.	4-5033
LANGEVIN, L., Club des Marchands, coin de la Couronne et Charest. Tél.	2-0442
MAURICE BOUDE, 420 rue du Roi. Tél.	3-3542
J.-A. LEVESQUE, 146, 3e Rue. Tél.	4-0320
RENE DION, 786, rue Saint-Vallier	0 0473
MARCEL CHANTAL, 120 rue Bayard	
Mme L.-P. GARNEAU, 470 St-François. Tél.	3-0032
Mlle R. CLOUTIER, 1131 rue St-Vallier. Tél.	7840
Pharmacie J.-U. DEMERS, 430, rue St-Jean. Tél.	2-6105
Mlle BIGAOUETTE, tabaconiste, 1251 rue Saint-Vallier. Tél.	4-0081
C.-H. PARE, 6 rue St-Joseph, Bienville, Lévis. Tél.	827
EUG. PARENT, 29 Ave du Collège, Beauport. Tél.	4-5373
JOS. COTE (Ltée), Succursale No 2, 26 rue St-Jean. Tél.	4-0574
Succursale No 3, 332 rue St-Jean. Tél.	2-0205
Succursale No 4, 15 rue Buade. Public Tél.	2-0288
Succursale No 5, 459 Saint-Joseph. Tél.	4-0592
Succursale No 6, 321 rue Saint-Joseph. Public Tél.	4-0082
Succursale No 8, 108 rue St-Joseph. Tél.	4-0454
Succursale No 11, 178, 3e Avenue.	4-0523
Succursale No 12, 27 rue Saint-Joseph. Public Tél.	2-0395
Succursale No 13, 15 Chemin Ste-Foy. Public Tél.	4-0262
Succursale No 14, 353 rue St-Paul. Tél.	2-0111

AGENTS

BON PROFIT pour vendre carte métallique d'identification, très utile. S'adresser à DOMINION IDENTIFICATION Co., 1590, Mont-Royal Est, Montréal. 12avril-24fs-2B-18595

AGENTS

$60.00 par semaine

FAITES $60.00 par semaine, vendant linge seconde-main, meilleur marché que n'importe où. Robes 10c, souliers 08c, manteaux 20c, etc., etc. Agents demandés dans chaque paroisse. Ecrivez pour avoir cette agence chez-vous. Paquet échantillon tout mélangé assorti $20.00. Stock nouveau, promptement servi. Ecrire chez GENERAL JOBBERS IN TRUST, Saint-Zacharie, Qué. 13avril-26fs-2B-18603

APPARTEMENTS A LOUER

CLARIDGE, 220 GRANDE-ALLEE, le 1er mai, quelques appartements de 2 à 7 pièces avec toutes les commodités modernes, poêle électrique et réfrigérateur. Pour informations, TEL. 2-2961, entre 9.30 et 6 heures, p.m. Heures de visite, 2 à 5 heures p.m. 20avril-6fs-5H-18659

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER, sur 1ère hypothèque; maison à vendre à Québec et en dehors. Aussi beaux logements à louer Courville et Québec. S'adresser L.-E. FORTIER, 87 de l'Eglise, téls. 9450, rés. 4-5312. 10avril-26fs-7H-18568

ARTICLES DE MENAGE

PIERRE DENIS, tél. 4-0388 —Nous achetons ménage, tels que set chambre, set de salle, lits sommiers, matelas, set rotin, cuisine, habit d'homme, fusil carabine, poêles, fournaises, outils. Aussi quantité de meubles à vendre. Tous en bon ordre. S'adresser 188 DU PONT, tél. 4-0388. 10avril-26fs-9H-18566

NOUS ACHETONS, VENDONS, ECHANGEONS meubles et effets de ménage de toutes sortes, toujours en mains assortiment considérable de meubles neufs et d'occasion, piano automatique $75, piano droit $30. Type Underwood, balances, vitrine, cash register, pupitre, bibliothèques, laveuse électrique, etc. L.-J.-A. DEMERS & CIE, 183 de la Couronne, tél. 2-2685. 11avril-26fs-9H-18576

NOUS SOMMES ACHETEURS de toutes sortes de meubles et linge usagés, costumes et manteaux pour dames, paletots, habillements, etc. Morceaux de linge 15c pièce. Jos. Pourget, 11 LACROIX. Téléphone: 2-0415. 21avril-6fs-9H-18665

ACHETONS meubles et lingerie usagés. Plus haut prix payé. A vendre set salle, chambres, boudoirs, à déjeuner divanette, bureau, garde-robes, buffet, poêle-fournaise, studio et fauteuil chromés, chaises assorties, grand miroir, moulin Singer, table extension, lits, sommiers, matelas. Isidore Bouchard, 46 ST-NICOLAS, tél. 2-8668. 30mars-26fs-9H-18466

JE PAIERAI très bon prix, pour vieille laveuse en échange d'une laveuse électrique Beatty d'ici au 15 mai. Termes faciles. S'adresser J.-E. Beaudoin, 66 ST-JOSEPH. Tél. 2-2724. 24mars-26fs-9H-18417

ACHETEZ les MARCHANDISES ANNONCEES
La valeur résiste à l'épreuve

BOUTEILLES

QUEL QUE SOIT LE PRODUIT que vous embouteilliez, nous avons des bouteilles, flacons (flasks), pour répondre à tous vos besoins tels que bouteilles de pharmacie de tous genres et de toutes dimensions, jarres à confitures, marinades et miel de toutes grandeurs, bouteilles pour sirop d'érable. S'adresser à l'Echange de Bouteilles de Québec Enrg., 425 RUE ST-JOSEPH. Tél. 4-3898. 8avril-26fs-Bouteilles-H-18553

BICYCLES

Henri Falardeau "Bicycles"

ASSORTIMENT DE BICYCLES C. C. M., neufs et usagés, ainsi que tricycles. Spécialité, réparations de toutes marques de bicycles, à prix modérés. Assortiment complet d'accessoires. 324½ RUE RICHELIEU, tél. 5494. 6avril-26fs-H-18541

Bicycles C. C. M.

A LOUER. Bicycles, livraison à la semaine ou mois. Ligne complète bicycles à vendre. Spécialité: bicycles pour enfants, aussi réparations générales, posage pneus, etc. Prix défiant toute compétition. GEORGES NADEAU, 89 St-Ambroise, tél. 3-14-12. Sam-lun-ven-au 30mai-26fs-Bic.-H-18494

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

F.-M. BERNIER, 40 St-Bernard. — Pour achat de chevaux venez me voir, j'ai reçu 2 chars de bons chevaux, tous bien domptés, 1200 à 1900 lbs, vendus avec garantie par écrit. Jeudi-sam-lundi-au 15juin-31H-18651

Achetez les marchandises annoncées dans L'EVENEMENT-JOURNAL

L'AGENT SECRET X-9

EPISODE No 51

PAR ROBERT STORM
(Copyright Public Ledger Inc.)

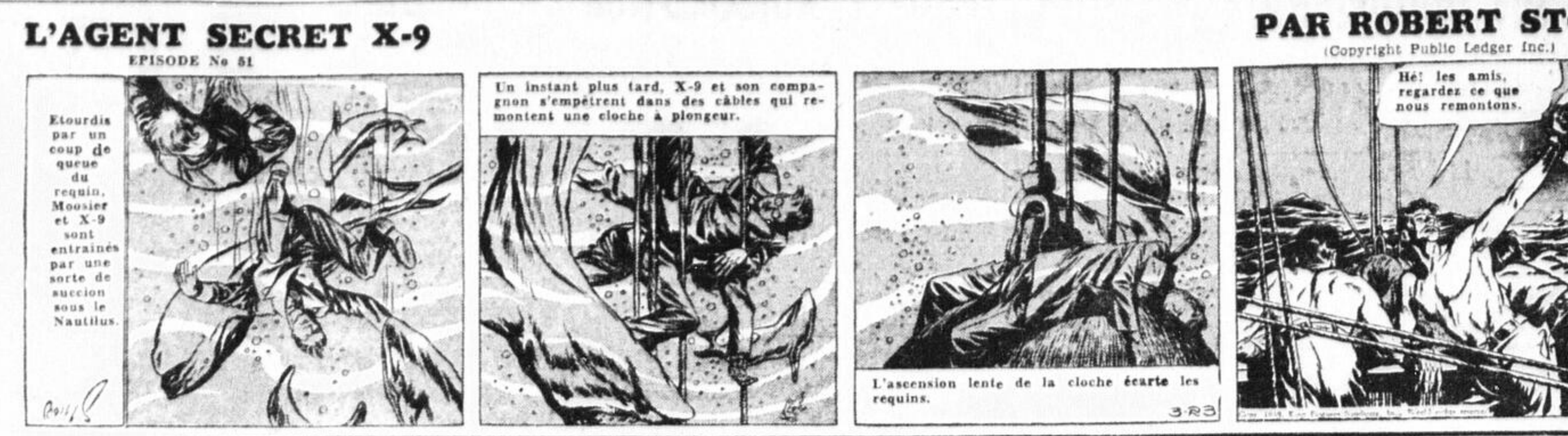

CLAVIGRAPHES

Location $2.00 - $2.50

CLAVIGRAPHES USAGES à vendre de $10.00 en montant. Conditions de paiements, garantis par écrit. Location $2.00 et $2.50 par mois. Service le soir. Livraison à domicile. JULES LE ROSSIGNOL, 269, CANARDIERE, Québec. Tél. : 4-3130. Merc.-jeudi-lundi-au 16juin-H-18650

CHAUFFAGE, BOIS, CHARBON

Charbon qui domine
(Pesée garantie)

"CHARBON BLEU" Stove, Chestnut, meilleur que tout autre charbon dur. Plus de chaleur, plus longue durée, moins d'attention. 100 lbs 75c, 500 lbs $3.65, 2000 lbs $14.00. Aussi Chestnut en sacs 25 lbs aux épiciers. J.-U. DORE, 102 Dollard. Téléphone: 3-0837. 24mars-26fs-34H-18413

COMMERCE A VENDRE

ATELIER PHOTOGRAPHIE, très bien outillé pour tout genre d'ouvrage. A vendre ou à louer pour le 15 mai. S'adresser STUDIO HENRI, Pont Rouge, Co. Portneuf, Qué. 1fs-36B-18686

CLOS DE CHARBON, établi à environ 50 milles de Montréal, depuis au-delà de 50 ans, le seul existant dans ville de 2 500 âmes. Ecrire CASIER 255, L'Evénement-Journal. 24avril-6fs-36B-18687

DIVERS A VENDRE

POUDRE A LAVER "EXCELSIOR", contient son savon, et ne requiert aucune eau de javelle ni soda. La poudre parfaite pour faire un lavage complet. Employée pour la vaisselle, les planchers, le linge, etc. Cette poudre est déjà employée par beaucoup de communautés, hôtelleries, etc. Produits Anglo Canadiens, 658 RUE ST-VALLIER, Québec. Tél. 2-1112. Lundi-merc-ven.-au 26mai-43H-18445

Acheter les marchandises annoncées dans L'EVENEMENT-JOURNAL

ELEVES DEMANDES

MISS STURTON, 93 Crémazie, tél. 9571. Cours anglais. Spécialité, heure au goût de l'élève, enseignement garanti, sténographie et clavigraphie bilingues. Traduction faite sur demande. 28mars-26fs-46H-18443

MISS ALLEN, professeur d'anglais, 196 St-Jean, App. 9. Tél. 2-3331. Enseignement rapide, sans devoirs. Longue expérience à Toronto, Londres et 8 ans à Québec. Leçons privées ou en petits groupes. Heures de bureau: 10h.30 a. m. à 10h.30 p. m. Lundi-mer.-sam.-au 17mai-46H-18375

EXTERMINATION, VERMINE

MAHEU et MAHEU & CIE. Tous nos ouvrages d'extermination d'insectes avec ou sans gaz, sont entièrement garantis. Meilleures références. Nous vendons la poudre à Coquerelles "Mystérieuse" et le liquide à punaises "Mysto" parfumé et garanti 100 p.c. actif par Gouvernement Fédéral. Consultations gratuites. 145 DU PONT, Québec, tél. 8380. 13avril-26fs-Ext. Vermine-18605

LOGEMENTS A LOUER

MAGNIFIQUE LOGEMENT de 8 appartements, un service, 2 salles de bain, foyer ouvert, frigidaire, toutes améliorations modernes, chauffé, eau chaude à l'année, service de concierge, 1er étage, situé au centre de la ville. S'adresser à Georges Paquet, 351, BLVD CHAREST. Tél. 4-4221. Immeubles et Assurances-Feu. 8avril-26fs-73H-18555

RUE ST-CYRILLE, 462-464 — Logements 9-10 pièces, chauffés, eau chaude à l'année, 2e et 3e étages. S'adresser O. PLAMONDON, 8167—3-3826. 13avril-26fs-73H-18602

AVE BOUGAINVILLE No 36, appt 5. — Logement 6 chambres plus chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année. Réfrigérateur si désiré. Aussi garage. S'adresser Emile Frenette, 75 ST-LAURENT, téls. 3-4840, 7949, 6933. 19avril-6fs-73H-18653

98 Marquette

MAGNIFIQUE LOGEMENT de 10 pièces plus chambre de bain, 1er étage, aussi logements de 6 pièces plus chambre de bain, 1er, 2ème et 3ème étages, tous ces logements munis de réfrigérateurs et système de Televox. S'adresser à C.-E. MIGNER, 96 Marquette, Tél. 2-3130 ou 4-1840. 20avril-6fs-73H-18658

FOURRURES

Pierre Leclerc "Storage"

TEL. 9700 — Storage de vos fourrures contre feu, vol, mites. Assortiment complet de fourrures de printemps. Confection et réparations durant l'été, prix réduits, 117 RUE ST-JOACHIM, tél. 9700. 31mars-26fs-59H-18501

J.-B. Pelletier — Tél. 3-3050

ENTREPOSAGE des fourrures. Remodelage dans les nouveaux styles avancés 1938. Modèles exclusifs. Spécialité, renards argentés et autres couleurs, martres de roches, etc., aussi boléros, 538 ST-JEAN, Québec, tél. 3-3050. 15mars-52fs-59H-18330

Pour votre storage tél. 3-4892

CONFIEZ-NOUS votre storage. Assortiment de fourrures du printemps. Ainsi que garnitures, confection et réparation durant l'été à prix modéré. Uld Bédard, 214 RUE RICHELIEU, tél. 3-4892 et nous irons chercher votre manteau. 31mars-26fs-59H-18495

Léo Bernard — Tél. 3-1329

810 ST-VALLIER. Voûte moderne pour entreposage de fourrures. Assortiment renards, martres, etc. Réparations et transformation. Beau choix de manteaux faits. Prix réduits pour l'été. 15mars-52fs-59H-18332

RENARDS ARGENTES, le couple $39.00 et plus. Assortiment de fourrures du printemps. Aussi storage, voûte contre feu, vol, mites. Réparations durant l'été prix réduits. E. Prémont, 120 DE LA COURONNE. Tél. 4-3420. 3mars-52fs-59H-18203

Ph. Breton — Fourrures

NOUS NOUS SPECIALISONS dans les manteaux de fourrure faits sur mesures, dans les tout derniers styles et aux plus bas prix. Réparation et remodelage à prix très avantageux. Il est dans votre intérêt de nous consulter avant de conclure toute transaction. 152 RUE ST-OLIVIER, tél. 8656. 30mars-26fs-59H-18465

APPELEZ 6594, pour votre storage de fourrures contre feu, vol et mites. Voûtes garanties par les inspecteurs. Une visite vous convaincra. Assortiment complet de fourrures du printemps. Henri Poitras, 70 DOLBEAU, près des Franciscains. 19avril-26fs-59H-18653

ACHETEZ les MARCHANDISES ANNONCEES
La valeur résiste à l'épreuve

MOTS CROISÉS

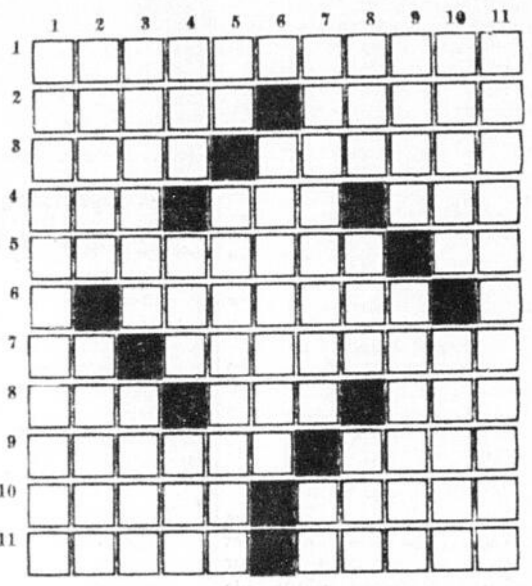

HORIZONTALEMENT

1.—Partisan de la république.
2.—Substance gommo-résineuse.— Partie dure sur la tête de certains ruminants.
3.—Anciennement, seigneur. — Corps de troupes ennemis.
4.—Triage. — Trois fois. — Préf. exprime une idée d'opposition.
5.—Rend grâce. — Fille d'Inachos.
6.—Insecte coléoptère.
7.—Pron. pers. (3e pers.) — Imbiberai de vin.
8.—Patriarche biblique. — Ville d'Autriche. — Volonté, caprice.
9.—Qui a beaucoup de duvet — Herbe fauchée et séchée pour la nourriture des animaux domestiques.
10.—Fête où l'on invite des personnes du monde. — Mélange de ciment, d'eau, etc.
11.—Ote la tête d'un clou. — Espace sablé.

VERTICALEMENT

1.—Réduire, limiter.
2.—Choisir. — Donnât à louage.
3.—Billet qui ne vaut plus rien, le délai de sa valeur étant expiré. — Cri des bacchantes.
4.—Fleuve de Suède — Roi d'Israël. — Posséda.
5.—Deux fois — Soliveau.
6.—En forme de peigne.
7.—D'Icarie. — Symbole chimique du baryum.
8.—Durillon sur les doigts du pied — Epoque — Métal d'un gris bleuâtre.
9.—Ville de la Grèce. — Attaqué de l'ergot.
10.—Partie méridionale de la Guyane française. — Célèbre poète et musicien grec.
11.—Sectatrice de Nestorius.

Solution du problème de samedi

T	A	P	A	G	E	■	C	H	A	M
O	V	I	N	■	P	R	O	U	V	E
P	E	N	E	T	R	E	R	A	I	T
O	R	■	L	A	I	D	E	■	S	A
G	E	O	■	U	S	I	T	E	■	T
R	E	V	E	R	■	R	E	N	T	A
A	■	E	M	I	S	E	■	S	O	R
P	S	■	P	L	A	N	S	■	U	S
H	A	B	I	L	I	T	E	R	A	I
E	P	E	R	O	N	■	C	A	G	E
S	A	L	A	N	T	■	S	I	E	N

CHAUFFAGE, BOIS, CHARBON

A.-B. FORTIN. — Erable, merisier, 2 pds 2½ pds, slabs de bouleau, merisier, épinette, spécial 1-2 corde bois mêlé $1.80. Cour 59 ST-BENOIT, résidence, 80 Ave Renaud, tél. 9481. Aussi déménagement à bon marché. 20avril-26fs-34H-18657

ATTENTION. — Merisier, érable 2 pds et 30 pouces, slabs de bouleau, croutes de merisier. Aussi croûtes et slabs d'épinette $1.25 le cordon de 4 pds. Livré dans toute la ville. P. Desharnais, 349 MARIE DE L'INCARNATION, tél. 2-1834. 22avril-26fs-34H-18679

CONSTRUCTION

BOIS DE CONSTRUCTION. — Merisier de plancher, bardeaux B. C. Fir embouveté, moulures, épinette, préparée ou brute, etc. Il vous intéresserait de connaître nos prix. BILODEAU & DORE, marchands de bois, 280 St-Paul, tél. 2-5035. 15avril-26fs-Const.-H-18625

DANSE

ON DANSE bien quand on apprend à l'école Théâtra, directeur Jean Casino, 5ième année. Attention aux personnes ne sachant pas danser du tout. 69 ST-JEAN, tél. 4-4178. Merc.-sam.-lundi-au 29mai-46H-18498

DIVERS A VENDRE

REFRIGERATEURS UNIVERSAL—Cooler depuis $139 à $284.50, lampes de radios, radios R. C. A. Victor, $29.95 et plus. Aussi quelques radios usagés. Gros et détail. LAVIGUEUR & HUTCHISON, LTEE. 81-85 St-Jean, tél. 2-2123. 30mars-26fs-43H-18468

BALANCE DAYTON. — La Compagnie Dayton est la plus ancienne et la plus grande compagnie de balances calculatrices au monde, justes, honnêtes et rapides. Nous avons toujours en main un assortiment complet d'ameublements reconditionnés d'épicerie et de boucheries. Hache-viande, Tranche-Jambon Hobart. Réparations de balances de toutes marques, ouvrage garanti, exécuté par des experts. Distributeur exclusif pour la Compagnie Dayton & Hobart. VICTOR BUTCHERS SUPPLY INC., 93 COTE D'ABRAHAM, Québec. 29mars-26fs-43H-18454

ELEVES DEMANDES

ANGLAIS, FRANÇAIS, STENOGRAPHIE, comptabilité — Cours commercial complet, classique et préparation pour brevet et tous les examens de la province. Cours d'été le jour et le soir. INSTITUT J. THOMAS, No 25, rue St-Stanislas, (angle rue St-Jean), tél. 2-7490. Cours tout l'été. 31mars-26fs-46H-18496

Commerce --- Professions --- Métiers

—LE GUIDE—

Chaque jour un service impeccable

LINGE — SECONDE MAIN

Catalogue Gratis

IL EST PLUS QUE TEMPS pour vous de demander le nouveau catalogue du plus grand magasin de seconde-main et neuf à Québec, que nous vous enverrons absolument gratis, contenant une quantité de toutes sortes de marchandises neuves et seconde-main, au prix du gros et détail. Marchands, colporteurs et autres écrivez-nous et faites affaire avec nous. Satisfaction garantie ou argent remis. Remarquez bien l'adresse, D. Assh, 30 SAINT-JOSEPH, Québec, P. Q. 5avril-26fs-C.D.H-18526

QUEBEC NEW SECOND HAND, déménagé à 44½ St-Joseph, 3 manteaux dames pour $1.00 et plus, seconde main. Robes 25c, 7 robes assorties pour $1.00. Blouses d'hommes 50c et plus. Pantalons soldat 69c. Transport à nos frais. Gros et détail. Demandez catalogue. 24avril-26fs-C.D.H-18684

TABAC

AUBAINE INCOMPARABLE. — 8 livres de tabac assorti pour $1.00. Quesnel, Belgique, Champlain, Obourg, Rouge, Bleu, Havane, comme stock 3 paquets d'allumettes gratis. Satisfaction garantie Joseph Tremblay, 811 ST-VALLIER. 20avril-26fs-C.D.H-18656

PLANCHER DE BOIS DUR

Sablage sans poussière

PLANCHER posé et sablé à la perfection. Seul représentant du fini le plus résistant et de la cire non-glissante imperméable. S'adresser E. DUFOUR, 82 Côte Ste-Geneviève, tél. 2-4360. 5avril-26fs-C.D.H-18528

Montreal Jobbing

21-21½ SAINT-JOSEPH, QUEBEC
IMPORTANTE NOUVELLE — $35000.00 de marchandises. Nous venons de recevoir quatre chars de marchandises neuves et de seconde-main pour le printemps et l'été comprenant des paletots et habits pour messieurs, des manteaux et des robes pour dames et fillettes, un gros lot de coupons de toutes sortes, soie, satin broadcloth piqué coton à chemise et à overalls. Aussi une grande quantité de linge d'ouvrage tel que chemises, pantalons, coupe-vent, bas, etc., etc. Nous avons aussi à l'année un assortiment de beaux capots de chat sauvage, de chèvres, et en ours aussi de belles robes de carrioles. C'est le temps de faire votre choix. Avant d'acheter ailleurs rendez-vous à notre magasin, vous vous convaincrez que nous avons le plus beau stock et les plus bas prix en ville de Québec. Demandez notre catalogue 1939, il est gratis. N'oubliez pas l'adresse : Montreal Jobbing, 21-21½ ST-JOSEPH, Québec. 12avril-26fs-C.D.H-18596

SALONS de Coiffure

Salon de Beauté Laflamme

LE SENSATIONNEL APPAREIL à la vapeur, frise cheveux blancs, teints ou décolorés sans en obstruer la nuance. Pas de chaleur ni pesanteur, sécurité absolue, coiffeuses expertes. Pour vous, messieurs, 4 barbiers sont disponibles pour servir rapidement notre clientèle. Studio de Beauté J.-K. Laflamme, 60, AVE CARTIER, tél. 4-0269. 6avril-26fs-S.C.H-18539

Salon Beauté Yvette

SI VOUS DESIREZ être bien coiffée, prenez votre appointement au Salon Yvette, tél. 2-6560. Permanents de tous genres, Komol, Marcel, Ondulation à l'eau, teinture, etc. Mlles Binet et Samson, 78 BOURLAMAQUE. 11avril-26fs-S.C.H-18577

Permanent garanti pour 12 mois

TRES BEAUX PERMANENTS garantis pour 12 mois, à l'huile française, indéfrisable, $15.00 pour $1.50, pour 10 jours seulement avec ou sans fil. Aussi teinture et tout genre de coiffures. Salon Larose, 87 DE L'EGLISE, coin St-Joseph, tél. 8021. Simone Perron, propriétaire. 12avril-26fs-S.C.H-18592

Poils superflus

ENLEVES pour toujours par la machine "Electrolise Multiple". SALON DE SALABERRY. Aussi coiffures de tous genres et massage avec les fameux produits "Audrey Allyn". 617½ RUE ST-JEAN, tél. 3-4780. 15avril-26fs-S.C.H-18628

SALON REGINA, 640 RUE ST-VALLIER — Premier mai, à 455 rue St-Jean. Vous offre pour un temps limité des permanents garantis, pour un prix réduit. Pour appointement, TEL. 4-4875, Mme Drouin, prop. 24mars-26fs-S.C.H-18416

Salon de Salaberry

AVIS. — Pour avoir une bonne coiffure et un bon massage avec produit "Audrey Allyn" et autres et tout ce qui concerne la chevelure, consultez nos experts. Soyez assurée d'une entière satisfaction. Mlles Nadeau, Dufour, Bérubé et Drolet; M. Marcotte. Salon de Salaberry, 617 SAINT-JEAN. Tél. 3-4780. 15avril-26fs-S.C.H-18627

Permanent garanti 15 mois

PERMANENT à l'huile pour 8 jours seulement sur machine moderne sans fils ou avec fil de $12.00 pour $1.50. Spécialité, teinture de cheveux Komol. Ondulation à l'eau, papier, Manucure, etc. Pour appointement appelez 9370. Salon Lely, Mlle R. Perron, prop., 118 RUE ST-JOSEPH, 2ième étage. 30mars-26fs-S.C.H-18469

Salon Ivoire

REDUCTION sur tous nos Permanents à l'huile $7.00 pour $1.50. Traitement du cuir chevelu, gratis avec permanent de $3.00. Bain Turc. Tous genres de coiffures. Poêle électrique et accessoires de foyer à vendre. M. G. Bélanger, prop., 93 ST-JOSEPH, tél. 2-8378. 5avril-26fs-S.C.H-18527

ACCESSOIRES SALON BEAUTE

LA MAISON ULRIC BEDARD LTEE, 878 St-Vallier, a toujours grand assortiment machines permanents sans fils, nouvelle machine Lido, automatique, Acmé Junior, Paristyl, machines fils usagées ou neuves, séchoirs toutes sortes, ameublements des plus modernes. Prix défiant compétition. Ecrivez pour détails. 21avril-26fs-C.D.H-18668

FOURRURES

G. Mercier, Fourrures

CONFECTION sur mesure, les plus récents modèles, ouvrage garanti. Renards, martres, garnitures, notre choix est au complet. Faites réparer vos manteaux maintenant. Profitez des bas prix, aussi storage, 150 DORCHESTER, tél. 9830. 15mars-52fs-59H-18331

A. Gauvreau. Tél. : 4-1374

STORAGE 1%. — Voûtes modernes, contre feu, vol, mites. Assortiment de fourrures de printemps. Confection et réparation. Prix réduit, 97, 5ième RUE, coin 4ième avenue, Limoilou. Sam.-Lun.-Mer.-29mai-26fs-59H-18493

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Saxophone

UN TRES BON SAXOPHONE en cuivre C-Melody, en bonne condition, avec son étui offert pour $29 comptant. S'adresser à Ecole Théâtra, 69 RUE SAINT-JEAN. 4avril-26fs-72H-18518

Achetez les marchandises annoncées dans L'EVENEMENT-JOURNAL

MATERNITE

MATERNITE LICENCIE, honnête, tranquille, médecin au choix de la personne. Attention spéciale aux gens de la campagne. Plaçons bébé. S'adresser 10 D'ARTIGNY, Québec, tél. 2-1966. 11avril-26fs-H-18575

HOPITAL DE LA MISERICORDE. — A l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, chambres semi-privées, interne en permanence, médecin au choix pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital, antisepsie, stérilisation, réaction sérologique et traitement de toutes affections. Avantages religieux, aumônier, chapelle, sacrements, édification. Vu rareté des places demander admission à l'avance. Discrétion assurée. Mère Directrice, 682 CHEMIN STE-FOY, Québec. 15avril-26fs-M.-H-18626

MEDECIN

Docteur Chs Rintfret

VOIES GENITO-URINAIRES, médecine générale et petite chirurgie. Traitements électriques, maladies vénériennes. 59 ST-JOSEPH, App. 101. Heures de bureau: 10 h. à 11 h. a.m., 2 h. à 4 h. p.m., le soir de 7 h. à 8 h. TEL. 4-4061. 29mars-26fs-Médecin-H-18455

FU MANCHU

Les Champignons géants

Par SAX ROHMER

IMMEUBLES

H. P. Cimon

IMMEUBLES ET ASSURANCES
2-6 COTE D'ABRAHAM — TEL. 5189.
PARC PRESTON — Terrains à vendre ou rente constituée à prix très bas. Aussi autres terrains à vendre dans toutes les parties de la ville et de la banlieue.
21avril-26fs-114H-18666

MEDECIN

Dr René Plamondon

EX-ELEVE DES HOPITAUX DE PARIS. Maladies vénériennes et de la peau. 15 RUE LACROIX, tél. 2-3052. Heures de bureau : 10 à 1 h. et 2 à 6 heures. Le soir sur entente 31mars-26fs-M.H-18497

MUSIQUE

APPRENEZ LA GUITARE — Cours rapides par professeur de 17 ans d'expérience. Système chiffré ou noté. Guitares fournies. Instruments à cordes et accessoires des meilleures marques. Demander liste de morceaux populaires chiffrés. Artistes du poste CHRC T.-W. Gagnon, 74 ST-JOSEPH, tél. 2-3700; rés 4-2802. Ouvert tous les soirs.
Jeudi-sam.-lundi-10juin-Musique-H-18606

NETTOYAGE

TEINTURERIE MATHIEU LTEE, tél. 4-1600. — Pour nettoyage à sec, Pressage, Teinture de complets, Paletots, manteaux, robes, etc. Service Prompt Courtois. Appelez 4-1600, 15 rue St-Albert, Québec.
30mars-26fs-Nett-H-18464

ON DEMANDE A ACHETER

VIEIL OR — VIEUX BIJOUX — Achetons vieux bijoux, chaines, bracelets, dents or, évaluation gratis, $26.00 pour 22 carats, montres seconde main toutes sortes, etc. Raffinerie de l'Est, 74 ST-JOSEPH, Ch. 5, Edifice St-Cyr. Tél. 3-4097. 30mars-26fs-86H-18463

PIANOS A VENDRE

NOUS AVONS 8 bons pianos Cottage de $35.00 à $50.00, tous en bonne condition. Aussi set de Chesterfield $10.00, set de vivoir $15.00 et quantité de meubles d'occasion à très bon marché. LES ENCHERES MARCEAU, 12 rue St-Joseph.
25mars-26fs-93H-18422

PLANCHERS DE BOIS DUR

SABLAGE SANS POUSSIERE —Plancher fini pâle. Ouvrage en général, tapissage, peinturage, vernissage. Attention particulière aux meubles. S'adresser H. Leblanc, 104 AVE MURRAY, Tél. 3-2873, au 21 juin-H-15983

PROPRIETES A VENDRE

Edifice "L'Evénement"

30-32 RUE DE LA FABRIQUE—30' x 100', 4 étages et cave, façade sur deux rues; excellent poste pour commerce de touristes, magasins, restaurant, bureaux, petits appartements, chambres, etc. Prix attravant avec conditions très faciles. S'adresser "LE SOLEIL". Phone 7131.

Louis Rousseau

REPARATIONS DE MATELAS. Faites réparer vos vieux matelas. Manufacturons matelas neufs. Réparations sommiers. Louis Rousseau, 386, 3ème AVENUE, Limoilou. Tél. 4-1480.
30mars-26fs-Rep.-H-18470

REPARATIONS DE MATELAS

Matelas Frontenac—Tél. 5347

FRONTENAC MATTRESS ENR., manufacturier de matelas. Spécialité, réparations tous genres matelas à ressorts, crin, laine échiffée, lit plume, réparations sommiers, rembourrage meubles. Attention spéciale aux communautés. 15 RUE BOISSEAU, Tél. 5347, Ulric Pouliot, prop.
20avril-26fs-Matelas-H-18661

RESTAURANT

Café L'Aigle Canadien

VENEZ TOUS PRENDRE vos repas au meilleur restaurant de la ville, (bière et vin). Prix très populaires. Emile Boivin, prop., 26-30 RUE ST-NICOLAS.
28mars-26fs-Rest.-H-18444

VOLAILLES

ACHETEZ poussins Bray maintenant. Vous aurez plus de gros oeufs l'automne prochain aux prix les plus hauts. Poussins Bray offerts en quatorze races pures et croisées. BRAY HATCHERY, Case D, 30 Dufferin, Sherbrooke, P. Q.
24-27avril-112B-18585

NON CLASSIFIEES

Dr Léo Robert

EX-ELEVE DES HOPITAUX DE PARIS—Spécialités: Maladies vénériennes, maladies de la peau et du cuir chevelu. 24 COTE DU PALAIS. Tél. 2-1003.
21avril-26fs-115H-18667

BAIN TURC
Pour appointement,
Tél. : 6200
Mlle COTE
4avril-26fs-115H-18517

LE PAPILLON D'OR
267 rue St-Jean
Nouveau Local
au 1er mai
109 rue St-Jean
29mars-26fs-115H-18453

DENTISTE

Dr Alphonse Dion

24 COTE DU PALAIS, Chirurgien-Dentiste, tél. 2-2153. Heures de bureau: 9 à 12 a.m., 2 à 5 h. p.m. Le soir sur appointement. 30mars-26fs-H-18467

Restaurant Chez Pierrot

LE PLUS VIEUX restaurant canadien et des plus modernes. Depuis 16 ans le café Pierrot est au service d'une clientèle sans cesse croissante. Les repas sont de 1ere qualité et le prix est populaire. Service 2 minutes. Aussi comptoir-lunch. 32-34 ST-PIERRE, Pierre Carrier, prop.
Sam-lundi-jeudi-au 8mai-115H-18616

AUTOMOBILE A VENDRE

CHAR A VENDRE IMMEDIATEMENT. — En très bonne condition, marque Ford 1937 Cabriolet, avec radio et chaufferette. Prix $500.00. A termes si désiré. S'adresser par téléphone 4-3318. 1fs

DES BRILLANTES FETES A SAINT-FRANCOIS D'ASSISE

(Suite de la page 3)

et de mesurer tout ce qu'ils doivent à leur paroisse, dont ils doivent être fiers, à l'endroit de laquelle ils doivent se montrer généreux et fidèles. Il a en même temps confié son assurance que tant que nous aurons des paroisses fidèles et ferventes, aucune révolution n'est à craindre dans la province et dans le pays.

Auparavant, M. le curé Godbout avait souhaité, en termes élogieux et choisis, la bienvenue au primat de l'Eglise canadienne et l'avait remercié d'avoir bien voulu accepter l'invitation qui lui avait été faite de prendre part au jubilé d'argent de St-François d'Assise et de prononcer le sermon à la grand'messe.

Le midi, un grand déjeuner réunit à la salle paroissiale, en plus du cardinal, des prêtres de la cure et d'un grand nombre d'ecclésiastiques de toute la ville, plusieurs invités appartenant à toutes les classes de la société et les notables de la paroisse.

La grand'messe, qui a été chantée en grégorien, a été très solennelle. C'est M. le curé A.-A. Godbout, revêtu de sa chasuble dorée, qui a officié, assisté, comme diacre et sous-diacre, de M. l'abbé Raoul Cloutier, directeur de l'oeuvre des terrains de jeux, et de M. l'abbé Jean-Paul Gravel, vicaire. L'église avait été revêtue de ses plus beaux ornements, pour la circonstance, et la chorale paroissiale avait préparé un magnifique programme musical qu'elle a exécuté, avec l'aide de la petite maitrise du collège, sous la direction de M. Arthur Savard, maitre de chapelle. M. Rolland Gingras touchait l'orgue.

Outre Son Eminence, on remarquait, dans le choeur, M. l'abbé Paul Nicole, secrétaire de l'archevêché, M. Armand Corriveau, camérier du cardinal, Mgr Adjutor Faucher, Mgr Eugène-C. Laflamme, curé de Notre-Dame de Québec, MM. les chanoines C. Beaulieu, Ulric Perron, Cyrille Gagnon, François Blanchet, Ferdinand Vandry, J.-A. Chamberland, MM. les abbés Jos. Ferland, curé de St-Roch, A.-D. Turmel, curé de St-Fidèle, Noël Dion, aumônier des Soeurs de St-François d'Assise, Léon Létourneau, curé de St-Esprit, Ovide Godbout, curé de Charlesbourg, Eugène Delisle, curé de Sillery, J.-A. Gauthier, curé de Giffard, le R. P. Henri Martin, O.P., curé de St-Dominique, M. l'abbé J. Laflamme, le R. P. Villeneuve, le R. P. Yves Gautier, MM. les abbés Bernardin Godbout, E. Dubé, G. Savard, Eug. Mathieu, W. Samson, W. Simon, F. Wagner, G.-L. Pelletier, L. Carrier, P. Godbout, le R. P. Hébert, le R. P. Beauchemin, le R. P. Sévérin, O.M.Cap., et un grand nombre d'autres.

Au premier rang de la nombreuse assistance, on remarquait l'hon. M. Oscar Drouin, député de Québec-est à l'Assemblée législative, Son Honneur le maire Lucien-H. Borne et Mme Borne, M. l'échevin Albéric Noreau et Mme Noreau, Mmes Alphonse Bélanger et Louis Hamel, MM. et Mmes J.-L.-A. Godbout, J.-E. Plamondon, Eugène Godbout, Joseph Fortier, Omer Godbout, Jos. Godbout, Mlle Rosanna Godbout, Mme Eugène Lamontagne, MM. et Mmes Louis Ruelland, Camille Lessard, M. et Mlle Thivierge, MM. et Mmes Pierre Savard, Placide Boulet, Amédée Binet, le commandeur et Mme J.-H. Paquet, J. Thompson, Aubert Simard, etc.

Les margulliers et leurs épouses étaient placés dans le bans d'oeuvres. Ce sont M. Joseph Paquet, marguillier en charge, et Mme Paquet, M. le Dr J.-W. Samson et Mme Samson, et M. et Mme J.-L.-M. Gagné.

A la fin de la grand'messe, M. le curé A.-A. Godbout annonça que Son Eminence le cardinal Villeneuve avait accordé une indulgence de 200 jours à toutes les personnes présentes à la brillante cérémonie.

Le cure de St-Françoise d'Assise souhaita ensuite la bienvenue au primat de l'Eglise canadienne, faisant ressortir l'impatience avec laquelle était attendu son retour de Rome, où il avait pris part à l'élection du pape Pie XII. "Tous les paroissiens, dit-il, avaient grande hâte de vous voir revenir". Il remercie aussi l'archevêque de Québec de sa condescendance, en acceptant l'invitation des autorités paroissiales, puis il lui montre la vie spirituelle intense qui s'est toujours manifestée dans St-François d'Assise, et, plus particulièrement, ces dernières années. Il dit quelques mots de l'action catholique, des mouvements spécialisés, qui sont à point, de la campagne de tempérance, ajoutant que 505 chefs de famille ont pris la croix noire, et des activités de la Ligue du Sacré-Coeur, qui groupe plus de 1,300 personnes. Il laisse alors la parole à Son Eminence.

Au début, le Cardinal déclare qu'il ne peut s'empêcher de dire combien il a été sensible aux hommages du curé et au souvenir de son dernier voyage qu'il a évoqué. Le curé, dit-il, a établi des liens étroits entre Roc-Amadour et Domrémy. "J'irai porter son nom à Roc-Amadour et je parlerai de lui et de vous tous à Domrémy".

C'est le jubilé d'argent de votre famille paroissiale. C'est aussi, et surtout, la fête de votre pasteur depuis 25 ans. Il a aujourd'hui toute une couronne sacerdotale qui lui offre ses hommages de fraternité et de fidélité. Son oeuvre et son zèle ont soulevé beaucoup d'admiration.

Il ajoute qu'il a accepté sans hésitation l'invitation des autorités paroissiales parce que le curé le méritait.

Dans la messe, un mystère ressort. Celui de l'Annonciation. L'évangile porte sur le Bon-Pasteur. Le curé Godbout est un Bon-Pasteur. Il est tout à son troupeau, il se donne à lui. Il connait son monde, et tous ses paroissiens le connaissent. C'est le trait principal qui marque l'histoire de la paroisse depuis 25 ans. Il y a eu une grande coopération, qui était provoquée, nécessitée parce qu'il y avait un vrai curé à la tête de la paroisse, un curé qui a donné tout son temps, tout son zèle, toutes ses initiatives, tout son coeur et toute sa vie à son oeuvre. Il vous aime comme un père aime vraiment ses enfants. C'est ca, la fête d'aujourd'hui. Votre curé a toute la confiance et l'affection de son évêque.

Comme conclusion à tous ces faits, je voudrais que vous songiez à tout le bien qu'il a fait parmi vous depuis 25 ans. C'est parce que nous sommes de misérables pêcheurs que nous avons besoin de nos églises paroissiales, pour remettre la paix et la confiance dans nos âmes. Il y a de bien belles choses, en d'autres pays, mais il n'y en a pas de plus belles que chez nous, où règne beaucoup d'esprit paroissial, d'esprit de famille. Aujourd'hui, il est temps de calculer et de mesurer ce que vous devez à votre paroisse. Il y aurait lieu de supputer ce que notre vie nationale doit à nos paroisses. Dans la province, dans le pays, aussi longtemps que nous aurons des paroisses fidèles et ferventes, je ne redoute pas les révolutions. Il faut les maintenir dans leur esprit. Ce sont là des réflexions suggestives, vraiment sérieuses, qui se présentent actuellement.

En terminant, le cardinal Villeneuve rappelle leurs devoirs aux citoyens de St François d'Assise: ils doivent être fiers de leur paroisse, se montrer généreux envers elle et conserver à son endroit une grande fidélité spirituelle. Il donna ensuite sa bénédiction à toute l'assistance.

Avez-vous, comme elle, la Silhouette à la Mode

Vous aussi, vous pouvez garder cette silhouette ravissante que les hommes admirent tant, et avoir une santé resplendissante, en prenant des Pilules BILE BEANS au coucher. Les Pilules BILE BEANS sont un remède purement végétal. Elles tonifient l'organisme, purifient le sang, et éliminent les déchets; améliorant ainsi votre santé et vous aidant à conserver une silhouette juvénile et attrayante.

Plus de 7,000,000 de boites ont été vendues en 1938

50c la boite franco
F. L. Benedict & Co.
Case Postale 205
Montréal, Qué

BILE BEANS

D'AMUSANTS PERSONNAGES SUR VOS SERVIETTES

par Laura Wheeler, no 2033

MEXICAN MOTIFS
PATTERN 2033

Ces amusants personnages mexicains seront du meilleur effet sur vos serviettes, brodés en couleurs vives. Employez-les pour dessus de bureau, serviettes, etc.

Adressez votre commande: **Service des patrons L'Evénement-Journal, 420 rue Saint-Vallier, Québec.** Ecrivez lisiblement vos nom et adresse sur les lignes pointillées ci-contre. Le prix du patron est 20c et il vous parviendra dans un intervalle de 8 jours.

No 2033
Nom .....
Adresse .....

N. B. — Ces patrons provenant d'une maison anglaise, les instructions ne sont fournies qu'en anglais.

Baldwin à Québec

STANLEY BALDWIN, SERA A QUEBEC, MERCREDI ET JEUDI.

FETE DE SAINT GEORGES

Windsor, Ang., 24. — (P.C.) — Le roi et la reine ainsi que les princesses royales et la reine Mary ont observé hier la fête de saint Georges en assistant au service religieux en la chapelle St-Georges ici. Le parc du château fut ensuite ouvert à la foule pour lui permettre d'entendre un concert donné par les fanfares des Royal Horse Guards et les Scouts Guards. La famille royale fut longuement acclamée par le public lorsqu'elle se montra à un balcon du château.

C.-A. BERTRAND PRETEND QUE LE PREMIER MINISTRE A ETABLI UNE DICTATURE

L'ancien procureur général émet cette idée samedi midi, à un déjeuner de la jeunesse libérale. — Son principal argument est que l'hon. M. Duplessis s'est fait octroyer les pouvoirs nécessaires pour combattre le communisme.

M. GODBOUT PRESENT

Dans une conférence qu'il a prononcée samedi midi, à l'issue d'un déjeuner de l'Association de la Jeunesse libérale du district de Québec, tenu à l'hôtel St-Roch, l'hon. M. Charles-Auguste Bertrand, député de Montréal-Laurier à la Législature provinciale et ancien ministre dans le cabinet Godbout, a fait une revue des lois les plus importantes adoptées par le gouvernement de l'Union Nationale depuis son arrivée au pouvoir. Présenté par M. René Bégin, vice-président de l'Association, qui présidait le déjeuner, il fut remercié par M. Paul Roy, avocat.

Deux autres orateurs prirent ensuite la parole. Ce sont l'hon. Adélard Godbout, chef du parti libéral provincial, et M. Léon Casgrain, député de Rivière-du-Loup. M. Godbout a surtout parlé de la dette de la province, dette qui, dit-il, a été plus que doublée depuis l'avènement au pouvoir du gouvernement Duplessis; si l'administration actuelle dure encore 5 ans semblables aux 3 ans que nous venons de passer, notre province sera en banqueroute.

Outre les personnes déjà nommées, on remarquait, dans l'assistance, l'hon. Dr A.-V. Roy, C.L., MM. Charles Delagrave, M.P.P., Maurice Lepage, J.-A. Lesage, Paul Théberge, Jean-Paul Galipeault, F.-X. Bouchard, Robert Gravel, J.-A. Belleville, Fernand Choquette, C.R., Antonio Laplante, etc.

Dès ses premiers mots, M. Bertrand déclara que, depuis 1936, il avait perdu toutes ses illusions pour ne conserver que son enthousiasme, sa sincérité et sa bonne foi. Il admet la violence, dans les batailles, mais non les personnalités ni les injures. "On nous a écrasés en nous pietinant", dit-il.

Il demande ensuite aux jeunes pourquoi ils sont libéraux et il répond que ce doit être parce que le programme du parti libéral actuel est l'enfant de l'esprit politique de Papineau. Il ajoute que ce sont les députés qui ont exclusivement la disponibilité des deniers publics, en temps ordinaire, mais que, depuis l'arrivée du nouveau régime, il y a eu rétrogression, et M. Bertrand accuse la chambre des députés d'avoir délibérément abandonné ses prérogatives d'exercer le contrôle qui lui revient.

L'orateur continue en déclarant qu'il ignore complètement les sommes qui ont été octroyées pour l'assistance aux meres necessiteuses, pour l'aide à la jeunesse, pour l'assistance aux aveugles, etc. Il n'y aura moyen de le savoir, dit-il, que dans le prochain budget.

Il accuse ensuite le cabinet, ou, plutôt, un seul homme du cabinet, de tout diriger à sa guise, de centraliser toute l'activité. "Le premier ministre, dit-il, agit comme un dictateur et il a toute la latitude voulue pour le faire". Il parle de quelques lois du gouvernement Duplessis, comme celle destinée à repousser l'invasion du communisme, et contre laquelle il proteste parce qu'il n'y est pas donné de définition du communisme et que le procureur détient à ce sujet des pouvoirs exhorbitants. Il dit aussi quelques mots de la loi des salaires raisonnables et des bills 19 et 20, puis termine en parlant du contrôle que le gouvernement vient de prendre sur l'université de Montréal, disant sa crainte que le parti d'Union nationale ne s'en serve comme moyen d'augmenter son capital politique.

TEMPERATURE

Toronto, 24. — (P.C.) A l'exception d'averses locales dans les Maritimes et le Manitoba, la température a été belle et fraiche dans le Dominion, hier. Une pression élevée s'étend au nord de l'Ontario.

	Min.	Max.
Vancouver	44	56
Edmonton	24	66
Regina	38	66
Winnipeg	40	68
Toronto	39	62
Ottawa	34	52
Montréal	36	52
Québec	36	48
Halifax	38	56

Pronostics

Bas St-Laurent — Vents modérés, nuageux et frais.
Lac St-Jean — Nuageux et frais, suivi d'averses.
Outaouais et Haut St-Laurent — Vents frais, nuageux, plus doux.

LA LOTERIE FRANCAISE

Paris, 24. — (U.P.) — La Loterie Nationale française, condamnée en octobre dernier par un décret publié sous l'autorité du ministre des Finances Paul Reynaud, mais maintenue en existence à la suite des protestations populaires, continuera de fonctionner jusqu'à la fin de 1941, conformément à un nouveau decret publié en fin de semaine dans le Journal Officiel.

LEVIS ET LA RIVE SUD

(Suite de la page 5)

Elles confient à Dieu le soin de récompenser dignement les bienfaiteurs et les orphelins de cette communauté.

Vente de charité pour venir en aide aux missions

La vente de charité des Soeurs Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique est fixée cette année aux 9, 10 et 11 mai, en la salle St-François-Xavier, avenue Bégin, à Lévis. Les portes seront ouvertes le soir seulement, sauf le jeudi après-midi où une invitation spéciale est faites aux personnes qui ne pourraient venir le soir et aux enfants.

Un grand bingo s'organise. De multiples chances vous seront offertes de gagner de belles choses à bon marché. Il y aura aussi un comptoir de vente pour la lingerie, une table de rafraichissements et une belle pêche pour les enfants.

Cette vente de charité est une aide aux missions. N'hésitons pas à l'encourager et à nous imposer quelques sacrifices pour contribuer à étendre le règne de Dieu en Afrique. Des milliers d'âmes nous tendent les bras et nous crient: Aidez-nous.

Amie des missionnaires

Assemblee de la Chambre de Commerce Jr de Lévis ce soir

Une assemblée des officiers et membres de la Chambre de Commerce Junior de Lévis sera tenue ce soir, à 8 heures, en la salle de l'hôtel de ville de Lévis. Plusieurs questions importantes seront discutées et un débat aura lieu sur les loteries. MM. Ph. Lemieux et P.-H. Maranda parleront en faveur des loteries; MM. Marcel Côté et Julien Dumont parleront contre. On demande à tous les membres d'être présents.

Mort de M. Joseph Ruel, de Lévis

M. Joseph Ruel, époux de dame Wilhelmine Mecteau, est décédé vendredi dernier à sa résidence, rue Commerciale, à Lévis, à l'âge de 76 ans et 11 mois. Les funérailles auront lieu ce matin, à 9 heures, en l'église Notre-Dame et l'inhumation sera faite au cimetière Mont-Marie. Nos sympathies à la famille en deuil.

M. l'abbé Napoléon Tanguay, de Lauzon, plongé dans le deuil

M. l'abbé Napoléon Tanguay, desservant à Lauzon, vient d'être plongé dans le deuil par la mort de son père, M. Philémon Tanguay, décédé vendredi dernier à sa résidence, à St-Gervais de Bellechasse, à l'âge de 79 ans. Les funérailles auront lieu ce matin, en l'église de St-Gervais, et nous présentons à M. l'abbé Tanguay ainsi qu'aux membres de sa famille nos plus vives sympathies.

Résolutions de condoléances

La conférence St-Vincent de Paul de Lauzon a tenu hier une assemblée, la dernière de sa présente saison, sous la présidence de M. Louis Godbout. On a adopté une résolution de condoléances à l'occasion de la mort de M. Philémon Tanguay, de St-Gervais de Bellechasse, père de M. l'abbé Napoléon Tanguay, aumônier de cette conférence. Les officiers et membres prient M. l'abbé Tanguay ainsi que les membres de sa famille de bien vouloir agréer leurs plus sincères condoléances et décident de transmettre copie de cette résolution aux journaux pour publication.

A une assemblée de l'association des facteurs du Canada, branche 58, Lévis, il a été résolu à l'unanimité que les officiers et membres de cette branche présentent leurs plus sincères sympathies à M. Joseph-Honoré Robitaille à l'occasion du deuil cruel qui vient de le frapper par la mort de son épouse. Que copie de cette résolution soit transmise par M. G. Deschênes, secretaire-trésorier, à la famille ainsi qu'aux journaux pour publication.

SERVICES SPECIALISES

Charles Cloutier

DIRECTEUR DE FUNERAILLES et embaumeur. Service jour et nuit. Service d'ambulance. Satisfaction assurée. Prix modérés. Maison fondée en 1858. Bureau 174 D'AIGUILLON, tél. 6210.
20avril-26fs-S.F.H-18655

Au Salon Fleuri Enrg.

COURONNES MORTUAIRES, corbeilles et décorations de toutes sortes, grandes variétés de fleurs naturelles et artificielles. Spécialité fleurs pour Tag-Day. 362 RUE ST-JOSEPH, tél. 5068.
12avril-26fs-S.F.H-18591

Teinturerie Dorchester Enrg.

$1.00 — NETTOYEUR-TEINTURIER. EXPERT — Vous offre son nettoyage du ton clair parfait, en plus de son procédé de stérilisation 100% efficace au prix populaire. Robes unies, complet, paletot de printemps nettoyé à $1.00. Teinture pour deuil dans les 24 heures suivant la reception des vêtements. 116-120 RUE DORCHESTER, Québec, tél. 4-2484.
20avril-26fs-S.F.H-18660

($1.00)— P. Ferland —($1.00)

TEINTURIER-NETTOYEUR - EXPERT — La seule et véritable Maison D'un Ton Plus clair vous offre son nettoyage scientifique, au prix populaire de $1.00 pour robes unies, complets de 3 morceaux, paletots de printemps, etc. Notre procédé UNIQUE de teinter les tissus chimiquement, prolonge la vie de vos vêtements P. FERLAND, 155-159 DU PONT, tél. 4-3531.
7mars-26fs-S.F.H-17832

Adélard & Gustave LEPINE Enrg.

Directeurs de Funérailles et Embaumeurs diplômés. Service d'AMBULANCE jour et nuit.
Téléphone 2-2656
42 Chemin Ste-Foy — Québec
Salons Mortuaires Modernes

LE LT-COLONEL LAVIGUEUR EN VOYAGE A MONTREAL

Le lt-colonel H.-E. Lavigueur, qui avait été retenu chez lui durant quelques mois à la suite d'un grave accident, est maintenant rétabli, et est parti hier pour Montréal ou il siégera à la Commission de Revision des Concordats agricoles.

"Au printemps, qui n'a rien semé, en automne, ne récolte rien!"

Le geste du **Semeur** est une allégorie de l'**Epargnant.**

Semer : c'est économiser.
Récolter : c'est amasser un capital.
Engranger : c'est utiliser ***La Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec*** pour déposer ses épargnes et pour mettre ses papiers précieux dans un coffret de sûreté.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE
de Notre-Dame de Québec
Banque d'Epargne
BUREAU-CHEF: 21, RUE ST-JEAN
12 succursales à Québec et 2 à Lévis

IN MEMORIAM

BILODEAU. — A Cabano, le 21 courant, est décédée, à l'âge de 67 ans, dame Eugénie Bégin, épouse de M. T.-E. Bilodeau.
Les funérailles auront lieu ce matin, à Cabano.
Elle était la mère de Mlle Gabrielle Bilodeau, de Québec. 1fs

BOIVIN. — A l'hôpital St-François d'Assise, le 23 avril 1939, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Jacques Boivin, époux en premières noces de dame Catherine Boland, et en deuxièmes noces de dame Marie Langlois.
Les funérailles auront lieu mardi matin à 8 heures.
Départ du salon mortuaire, 180, avenue des Oblats, à 7 heures 45, pour l'église St-Malo et de là au cimetière St-Charles. 1fs

BROUSSEAU. — A Québec, le 21 avril 1939, à l'âge de 71 ans et 7 mois, est décédé M. Adolphe Brousseau, époux de dame Marie Langlois.
Les funérailles auront lieu mercredi matin à 8 heures.
Départ de la maison mortuaire, 35 1-2, rue Ste-Agnes, à 7 heures 45, pour l'église Sacre-Coeur et de là au cimetière St-Charles. 24av.-2fs

CARON. — A l'hôpital, le 23 avril 1939, à l'âge de 43 ans, est décédée dame Fédora Lachance, épouse de M. Emile Caron, mécanicien.
Les funérailles auront lieu mardi matin à 9 heures.
Départ du salon mortuaire de la maison Germain Lépine, 283, rue St-Vallier, à 8 heures 30, pour la Basilique et de là au cimetière Belmont. 1fs

DENAULT. — A Québec, le 22 avril 1939, à l'âge de 68 ans et 7 mois, est décédé M. J.-M.-Amédée Denault, journaliste.
Les funérailles auront lieu mardi matin à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, 16, avenue Murray, à 8 heures 45, pour l'église des Stes-Martyrs. L'inhumation se fera à Pelouse, mardi après-midi, après l'arrivée du train qui quitte Québec à 1 heure 30, et où un libera sera chantée. 1fs

GUIMONT. — A Giffard, le 21 avril 1939, à l'âge de 53 ans, est décédé M. J.-Albert Guimont, époux de dame Gracia Morency.
Les funérailles auront lieu ce matin, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, Avenue Loyola, Giffard, à 8 heures 45, pour l'église de Giffard et de là au cimetière de Giffard. 22avril-2fs-B-18683

LAFRANCE. — A Québec, le 22 avril 1939, à l'âge de 56 ans et 11 mois, est décédée dame Emma Rousseau, épouse de M. Louis Lafrance.
Les funérailles auront lieu mercredi matin à 8 heures.
Départ de la maison mortuaire, 24, rue Châteauguay, à 7 heures 45, pour l'église Notre-Dame-de-Grâce et de là au cimetière St-Charles. 24av.-2fs

PICARD. — A Montréal, le 22 avril 1939, à l'âge de 73 ans et 5 mois, est décédé M. Pierre Picard, ancien employé du C.N.R., époux en premières noces, de feu dame Alphonsine Beaudoin, et en deuxièmes noces, de dame Marie Verreault. Il était le père de M. J.-E. Picard, secrétaire de l'Association des Constructeurs de Québec.
Le service aura lieu mardi matin à 7 heures 30, à Montréal.
L'inhumation se fera au cimetière St-Charles, à Québec, après l'arrivée du convoi de Montréal qui entre en gare du Palais à 1 heure 10. 24av.-2fs

THERIEN. — A Québec, le 21 avril 1939, à l'âge de 73 ans 8 mois, est décédé M. Charles-Samuel Therien, ex-conducteur sur le C.N.R., époux de feu Dame Delima Lebel.
Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire chez son fils, No 175 10ème Rue, à 8.45 heures, pour l'église de Limoilou et de là au cimetière St-Charles. 22avril-2fs-B-18678

TONDREAU. — A Québec, le 21 avril 1939, à l'âge de 62 ans 7 mois, est décédée Dame Marie-Louise Bertrand, épouse de J.-S. Tondreau, employé civil.
Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire No 190 rue Du Roi, à 8.45 heures, pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles.
Elle était des dames de la Sainte-Famille de St-Roch. 22avril-2fs-B-18674

VALLERAND. — A Québec, le 22 avril 1939, à l'âge de 64 ans, est décédé M. J.-L. Vallerand, voyageur de commerce, époux de feu dame Eloise Loiselle.
Les funérailles auront lieu mardi à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, 814, 12ième rue, à 8 heures 45, pour l'église St-François d'Assise et de là au cimetière Mont-Marie, Lévis. 24av.-2fs

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles.

Dublin, 24. — (P.C.) — Le premier ministre De Valera a déclaré dans un discours prononcé hier soir que l'attitude de l'Eire en cas de guerre "sera déterminée par son parlement uniquement".

Si vous déménagez

Nous vous prions de ne pas tarder à nous faire connaitre votre nouvelle adresse afin d'opérer les changements nécessaires et de vous assurer dès le premier jour de votre DEMENAGEMENT, la livraison régulière de notre journal.

Prière de faire parvenir
à
L'EVENEMENT-JOURNAL
420 rue St-Vallier
Québec
le coupon ci-dessous

Nom .....
Adresse actuelle .....
.....
Nouvelle adresse (Après le 1er Mai)
.....
.....

ALBUM 128 Pages • TIMBRES 115 Étrangers

Voyez ces étonnantes offres de timbres chez votre épicier, ELLES ONT UNE VALEUR SURPRENANTE.

OFFRE No 1—*Bel Album de Timbres Illustré, de 128 pages,* comprenant des cases pour plus de 4,000 timbres.
ET—Catalogue de Timbres Illustré, de 48 pages, offrant des centaines de timbres de valeur à *très bas prix,* avec des étiquettes Red Rose. *Section spéciale consacrée aux timbres de l'Empire Britannique y compris les séries du Couronnement.*
Les *DEUX* sont à *VOUS* pour seulement 10 cents, avec l'achat d'un paquet de ½ livre de Thé Red Rose ou de Café Red Rose.

OFFRE No 2—*115 timbres étrangers et de valeur,* de l'Afrique, l'Asie, l'Europe, des Iles du Pacifique sud, etc. Contient des unités d'une valeur de catalogue aussi élevée que 20c chacune. (*Valeur totale de plus de $2.50 d'après le Catalogue Régulier des Timbres.*)
AUSSI—200 Charnières à Timbres ET le Catalogue de Timbres Illustré, de 48 pages.
Les *TROIS* sont à *VOUS* pour seulement 10 cents, avec l'achat d'un paquet de ½ livre de Thé Red Rose ou de Café Red Rose.

OFFRE No 3—L'ensemble complet: Album, Timbres, Catalogue et Charnières—*20 cents seulement,* avec l'achat d'un paquet de 1 livre (ou deux paquets de ½ livre) de Thé Red Rose ou de Café Red Rose.

Si vous ne pouvez obtenir ces articles de votre épicier, envoyez la somme et les bouts d'étiquettes illustrant la rose seulement) à notre bureau le plus proche, spécifiant l'offre désirée.

THE RED ROSE TEA COMPANY
708, rue Walnut, Montréal

Le Thé RED ROSE "est du bon thé"

La Société Saint-Vincent de Paul a secouru 6,618 personnes l'an dernier

C'est ce que démontre le rapport annuel présenté hier soir par M. C.-J. Magnan, président-général des conférences de Québec. — Les quatre conseils de la ville ont reçu $56,824.04 et distribué $49,490.07 à 1,207 familles. — Les conférences ont placé et protégé 350 enfants dans les deux patronages des Frères de Saint-Vincent de Paul.

LE BILAN DES 3 PREMIERS MOIS DE 1939

La Société Saint-Vincent de Paul ne ressemble à aucune autre société philanthropique. C'est une institution aux apparences modestes qui n'attend pas que les mains se tendent vers elle, mais qui va déloger la misère partout ou elle est et qui, sans idéal réformiste, distribue, chaque année, des milliers de dollars à ceux qui ont faim. Hier soir, M. C.-J. Magnan, président général des conférences de Québec, a donné le rapport annuel de la Société; les statistiques démontrent qu'heureusement la charité augmente en proportion de la misère. En bref, en 1938, les quatre conseils de notre ville ont reçu $56,824.04 et distribué $49,490.07 à 6,818 personnes.

La réunion d'hier soir prenait un éclat inaccoutumé par suite de la présence de Son Eminence le Cardinal Villeneuve qui avait voulu manifester son estime pour la Société en venant présider son assemblée annuelle. C'est M. Magnan qui donna lecture du rapport; le procès-verbal fut lu par le secrétaire M. Victor Trépanier et le Rév. Père Bolduc remercia les membres présents. Son Eminence prononça une courte allocution dont on trouvera un résumé dans une autre colonne. On remarquait sur l'estrade: M. le chanoine Perron, aumônier général; le Rév. P. Lelièvre; le Rév. P. Pomerleau, aumônier de la J. O. C.; le Dr Elzéar-M. Dechêne; M. Jos. Mercier, etc., etc.

Les statistiques compilées établissent que durant les douze mois de 1938 la Société a secouru 1207 familles. Sur ce nombre, certaines ne furent aidées qu'occasionnellement, en cas d'urgence et de façon non permanente. On sait que notre ville, qui compte 49 conférences, se divise en 4 conseils; chacun d'eux a pris charge d'un certain nombre de ces familles:

Conseil Notre-Dame	275
Conseil Saint-Jean	197
Conseil Saint-Sauveur	435
Conseil Saint-Etienne	300

En plus de secourir les familles nécessiteuses, les conférences ont placé et protégé 350 enfants dans les deux Patronages des Frères de St-Vincent de Paul.

Disons, à titre documentaire, que la Société compte 1358 membres actifs, 911 membres honoraires et 2221 bienfaiteurs.

La Société Saint-Vincent de Paul possède également un comité des sourds-muets qui fut fondé en 1889 par feu M. J.-B. Thibaudeau. Ce comité prend également soin des aveugles. Cette année 76 petits sourds-muets furent placés dans des institutions de charité et 15 aveugles chez les Soeurs Grises de Montréal.

Outre ce comité spécial, il existe un Secrétariat des Familles qui a dû s'occuper en 1938, de 2,141 cas particuliers. Quant aux conférences féminines (soit 7 à Québec et 2 à Lévis) elles ont porté secours à 492 familles. Ajoutons qu'au Patronage même on a distribué quotidiennement une centaine de déjeuners-sur-le-pouce à des pauvres sans maison et donné les vêtements suivants: 513 paires de chaussures, 360 blouses, 263 sous-vêtements, 305 paletots et 316 paires de claques.

En terminant son rapport, M. Magnan donna quelques récentes compilations relativement aux trois premiers mois de 1939. En janvier, février et mars, le Secrétariat a réglé 609 cas et les conseils ont visité 463 familles indigentes. Comparativement à l'an dernier, la situation est sensiblement la même. En mars 1938, point culminant de l'année on avait secouru 517 familles ou 2323 personnes; en mars 1939, on est venu au secours de 482 familles totalisant 2365 personnes. Ce qui veut dire que si l'on a visité 35 familles de moins l'on a aidé quand même 32 personnes de plus.

(Voir ci-contre l'allocution de S. E. le Cardinal)

A la St-Vincent de Paul

Le Cardinal rappelle les grandes heures du conclave

Le Cardinal dit que la charité est l'essence du christianisme. — "Pie XII est un grand savant, mais surtout un grand saint". — Les prophéties de Saint-Malachie constituent un faux. — Les pouvoirs du Sacré Collège. — La magnificence des fêtes du Couronnement. — La bénédiction du Pape.

MESSAGE DU PAPE AUX CANADIENS

Son Eminence le Cardinal Villeneuve a fait, hier soir, devant les membres de la Société Saint-Vincent de Paul, le récit des manifestations liturgiques qui précédèrent et suivirent l'élection de Sa Sainteté Pie XII au trône de Pierre. Son Eminence, qui émailla sa relation d'anecdotes historiques, a rendu un témoignage de profond amour au nouveau Pape qui, quelques heures après son élection, lui confiait ce message pour les chrétiens du Canada: "Eminence dites bien à votre chère église de Québec et du Canada que nous les bénissons du fond de notre coeur".

Son Eminence a déclaré que l'essence même du christianisme était la charité. "Pie XI vivait de charité; Pie XII a cette même volonté de venir au secours d'un monde en danger. C'est un grand savant, mais surtout un grand saint et sa devise: "la paix fruit de la justice", dit bien toute sa bonté".

Le Cardinal rappela les principaux événements rituels qui eurent lieu au lendemain de la mort de Pie XI. Il fit remarquer que durant la vacance du Saint-Siège, le Sacré Collège constituait de fait le pouvoir temporel de l'Eglise, le cardinal camerlingue ayant des fonctions exécutives. Puis il souligna les grands moments du Conclave. "Le Quirinal, bâti sous Sixte-Quint devait servir à l'élection des papes, depuis 1770 les cardinaux se rassemblent dans le Vatican. Nous sommes séparés du reste des hommes et nous méditons sur cette grande responsabilité: élire le vicaire du Christ".

Au cours de son exposé, Son Eminence mit les catholiques en garde contres les prophéties relatives aux papes. "Ce sont des faux; celle de Saint-Malachie en particulier ayant été redigée 800 ans après sa mort". Il rappela que durant le temps du Conclave, l'on enlève du palais les postes de T.S.F. et les appareils téléphoniques comme pour affirmer officiellement que le Sacré Collège a perdu tout contact avec l'extérieur.

En terminant le Cardinal résuma en quelques mots les cérémonies du couronnement. "Afin de bien démontrer l'universalité de l'Eglise. Sa Sainteté célèbre la messe d'après le double rite grec et latin. J'étais placé très près de l'autel et lorsque Pie XII a donné sa bénédiction au monde je voyais, par delà la ville romaine et des mers, un peuple fidèle sur qui tombait ces bénédictions angéliques".

Tirage au profit de Saint-Jean Bosco

Le Ford 1939 mis en rafle au profit de l'Institut St-Jean-Basco a été tiré samedi soir au Palais Montcalm au cours du concert donné par la chorale de cette institution. M. Pat Huot, de St-Rédempteur, détenait le billet gagnant. Le tirage a été effectué par madame la mairesse Lucien Borne.

RIVIERE-DU-LOUP VEUT DES TRAVAUX

Rivière-du-Loup, 24. — (D. N. C.) Une délégation de citoyens de la Rivière-du-Loup, comprenant MM. Auguste L'Espérance, président de la Chambre de Commerce, Blaise Fournier, avocat, secrétaire de la même organisation, Antonio Paradis, médecin, pro-maire de la ville et l'échevin André Lefrançois, s'est rendue la semaine dernière à Ottawa, dans le but de rencontrer M. Jean-François Pouliot, député de Témiscouata à la Chambre des Communes, afin de l'appuyer dans sa demande de travaux au port de Rivière-du-Loup, ainsi que pour l'expansion de diverses industries.

TOUJOURS LES MITRAILLEUSES

Ottawa, (P.C.) — L'hon. M. Ian MacKenzie, ministre de la Défense, a déposé hier à la Chambre des Communes des contrats donnés par son ministère pour du matériel et des achats de machineries pour la confection de mitrailleuses Bren par la cie John Ingliss de Toronto. Pour l'arsenal de Québec, on a acheté 250,000 livres de plomb en gueuse le 9 mars de la Smelting Co. of Canada au prix de $4.05 le cent livres.

Nos lecteurs trouveront d'autres nouvelles locales en page 9.

L'ouverture de la route demain

L'ouverture de la route Québec-Montréal progresse rapidement. Hier soir, M. Arthur Bergeron, sous-ministre de la Voirie, nous apprenait que du côté de Québec, les charrues du département étaient rendues à Donnacona et que la route était passable jusqu'à cet endroit. Du côté de Montréal, la route était ouverte de Montréal à Batiscan. Les deux équipes termineront leur travail aujourd'hui et l'on s'attend à ce que la route soit complètement ouverte demain.

UN APPEL AUX PROPRIETAIRES DE NOTRE VILLE

Le Mouvement social ouvrier de St-Sauveur fait appel à tous les propriétaires qui auraient encore des logements à louer de bien vouloir communiquer avec le secrétaire-publiciste de cette association, M. Alfred Moisan, 1066, St-Vallier, en vue de participer à la campagne entreprise afin de trouver des logis à tous les ouvriers au premier mai. Le Mouvement social ouvrier de St-Sauveur a reçu un grand nombre de demandes de loyers et espère recevoir une généreuse coopération des propriétaires.

LE BON PERE FREDERIC

Montréal, 21. — (D. N. C.) Dès le lendemain de son couronnement, le Saint Père émettait un décret permettant l'ouverture du procès de "Non Culte" du Bon Père Frédéric, mort en odeur de sainteté et dont la dépouille repose sous la chapelle conventuelle des Franciscains, aux Trois-Rivières.

Dans leur voyage "Ad Limina", le cardinal Villeneuve et Mgr Comtois, évêque des Trois-Rivières, avaient souligné, auprès des autorités romaines, l'intérêt que suscite la cause du Bon Père Frédéric parmi nos populations canadiennes.

Au Palais de Justice

L'importance des délais en cour supérieure

Important litige autour d'une question qui intéresse tout le monde : les annulations de donation. — La responsabilité dans l'hospitalisation des gens. — Une analyse de l'article 1040 du code civil par Me Fernand Choquette, C. R. — Les délais quand il s'agit d'une action paulienne.

L'AFFAIRE DE SAINT-ANSELME

Une affaire que l'hon. juge Wilfrid Laliberté de la Cour Supérieure vient de prendre en délibéré a été l'occasion d'une intéressante discussion légale entre les avocats des parties en cause. Il s'agit de la cause de la municipalité de Beaumont vs Turgeon. La demanderesse poursuit les défendeurs en paiement de leur part dans l'hospitalisation d'une personne sous leur dépendance et demande l'annulation d'une donation effectuée entre les défendeurs, tendant à rendre insolvable la personne qui était responsable du paiement.

La mère du malade céda, en effet, par donation, sa terre à un autre de ses fils. Quand la municipalité lui demanda de contribuer aux frais d'hospitalisation du malade, la mère avisa celle-ci par lettre qu'elle avait donné sa terre pour acquitter une dette.

La municipalité ne demanda et n'obtint les papiers officiels et titres que quelque temps plus tard. Une première action intentée fut renvoyée parce qu'elle n'avait pas les conclusions d'une action paulienne. C'est sur la seconde action que l'on plaide maintenant. Au nom des défendeurs, Me Fernand Choquette, C. R., prétend que l'action n'a pas été inscrite dans le délai d'une année, tel que stipulé par l'article 1040 du code civil.

La demanderesse, représentée par Me A. Bélanger, prétend que ce délai ne commence de compter que du moment où elle a eu en mains les documents relatifs à l'acte attaqué. Me Choquette, se basant sur la lettre de l'article, qui dit : "dans l'année de la connaissance", prétend que le délai court de la date de la lettre adressée par la défenderesse et que, partant, le droit d'action est périmé.

Sentences mercredi

Les sentences des six individus trouvés coupables d'avoir participé au complot de contrebande de St-Anselme seront prononcées mercredi. Elles devaient être prononcées samedi matin mais elles ont été ajournées par M. le juge en chef J.-H. Fortier, C.S.P.

Les juges

L'hon. juge Lucien Cannon siégera en première division de la Cour supérieure, cette semaine. L'hon. juge Noël Belleau siégera en seconde division et l'hon. juge G.-F. Gibsone, en Cour de pratique.

Calme au Palais

La journée de samedi a été extraordinairement calme au Palais de Justice. En Cour des sessions de la paix, il n'y eut aucune comparution et aucune condamnation. Le même calme a régné en Cour supérieure et en Cour de magistrat.

Un "zipper" sauve la vie d'une jeune fille

Une balle de revolver de calibre .32 ricoche hier après-midi sur le fermoir éclair de la robe d'une jeune fille.

UNE ARRESTATION

Un incident qui aurait pu avoir des conséquences fatales s'est déroulé hier après-midi dans une maison du Boulevard Langelier. Une jeune fille de 25 ans, employée au restaurant Canton, tira deux coups de revolver et une balle alla frapper Mlle Rita Leprohon, 17 ans, qui se trouvait dans une chambre voisine, et sortit de l'aventure sans blessure aucune, le projectile étant allé s'abattre sur le fermoir-éclair de la robe de la jeune fille.

A la suite de cette affaire, la jeune fille employée au restaurant Canton et le propriétaire de ce dernier ont été mis en état d'arrestation. La première répondra à une double accusation d'ivresse et d'avoir déchargé une arme à feu, tandis que le céleste a été appréhendé sous une accusation de port d'armes sans permis.

Selon nos informations, la jeune fille déchargea deux coups de revolver en guise d'exercice de tir alors qu'elle se trouvait en état d'ivresse. Les deux balles traversèrent la cloison qui séparait son appartement de la chambre ou se trouvait Mlle Leprohon et celle-ci fut frappée par l'un des projectiles, Mlle Leprohon n'a eu la vie sauve que grâce au fermoir-éclair de sa robe, car sans cela elle aurait été atteinte.

Cet incident s'est déroulé vers 5 heures. Le restaurant Canton est situé dans une maison à l'intersection du Boulevard Langelier et de la rue d'Argenson. Mlle Leprohon habite avec sa mère, Mme Arthur Leprohon, dans un logement situé au No 141, boulevard Langelier, et dont Mme Arthur Labrecque est locataire. L'appartement de Mme Leprohon et de sa fille se trouve au-dessus du restaurant et voisin d'une chambre faisant partie du logement attenant à ce dernier.

Mme Leprohon et sa fille se trouvaient à ce moment dans leur chambre. Elles entendirent d'abord un premier coup de feu. Mlle Leprohon fit immédiatement remarquer la chose à sa mère. Une autre détonation se fit entendre et Mlle Leprohon reçut une balle que le fermoir-éclair de sa robe arrêta. Toutefois, le projectile dégraffa le fermoir-éclair et déchira les vêtements de la jeune fille.

Les constables municipaux furent immédiatement alertés et arrivèrent sur les lieux. En un rien de temps, une grande foule s'assembla. Les détectives municipaux commencèrent une enquête et arrêtèrent la jeune fille, employée au restaurant, et le propriétaire de ce dernier.

Quant à une autre jeune fille, qui se trouvait là au moment de l'incident, elle fut relâchée. Il semble que la prévenue était sous l'influence de la boisson et ayant trouvé un revolver sous l'oreiller d'un lit, elle voulut l'essayer avec les conséquences que l'on sait. L'arme était la propriété du restaurateur.

MORT DE MME T.-E. BILODEAU

Nous avons appris avec regret la mort de Mme Eugénie Bégin, épouse de M. T.-E. Bilodeau, de Cabano, décédée le 21 courant, à l'âge de 67 ans. Elle laisse trois filles, Mlles Gabrielle Bilodeau, de Québec, Cécile et Marguerite Bilodeau, de Cabano, et M. Louis Bilodeau, de Cabano également. Elle laisse plusieurs autres parents à Québec, dont M. Charles Lelarte, avocat, et M. J.-E. Bilodeau, dont elle était la tante.

Les funérailles ont lieu ce matin, à Cabano et l'inhumation a lieu au cimetière paroissial. A. M. Bilodeau et à la famille en deuil, nous présentons nos vives sympathies.

Douloureux eczéma (herpès)

Pas de repos, ni jour ni nuit, pour ceux et celles qui sont affligés de cette pénible affection de peau, l'herpès, ou eczéma comme on l'appelle communément.

La brûlure, la démangeaison et la cuisson intense, surtout la nuit, ou lorsque la partie affectée est exposée à une forte chaleur, ou à l'eau chaude, sont presque intolérables ; aussi le soulagement est-il bienvenu avec plaisir.

Pour se débarrasser de l'eczéma il est indispensable de se faire nettoyer le sang par l'usage d'un remède parfaitement recommandable pour le sang comme les Burdock Blood Bitters (Amers de Bardane pour le Sang). Au cours de ces 60 dernières années cette préparation a remporté un grand succès dans le soulagement de ces maladies à cause des vertus qu'elle a de nettoyer et de purifier le sang.

The T. Milburn Co., Ltd., Toronto, Ont. (a.)

PAVILLON DE L'AUTOMOBILE

Au Pavillon de

L'AUTOMOBILE

(1ère Avenue)

428 Chars Usagés

—qui n'ont pas marché de l'hiver, tous en parfait état et prêts à prendre la route.

Nous avons — *le plus grand nombre*
— *le plus grand choix*
— *les meilleurs prix*
— *les meilleures conditions*
— *la meilleure garantie*

FAITES-NOUS CONFIANCE ! VISITEZ

PAVILLON DE L'AUTOMOBILE
CANADIAN AUTO CORP.
UNIVERSAL AUTO, LTEE

25 à 41 de la Couronne Tél. : 5112-13

j. a. mc clure, o. d. optométriste, 57 rue St-Jean, tél. 2-2516, membre de l'ont. opt. association. (a.)

SPECIALISTE pour la VUE

S. LETOURNEAU Ba. O.
OPTOMETRISTE-OPTICIEN
18 rue Saint-Jean Tél. 3-3536

La présente saison de navigation s'ouvre avec une dizaine de jours de retard

Précédant le brise-glace "N.-B. McLean", le fréteur "Manchester City", capitaine Barclay, remonte le St-Laurent sans trop de difficulté. — Plusieurs autres navires suivent de près le brise-glace du gouvernement. — La présence d'abondants champs de glace dans le golfe a retardé le mouvement des navires.

LA NAVIGATION SE FAIT AU RALENTI

La saison de la navigation dans le havre de Québec s'est ouverte samedi soir avec l'arrivée du fréteur "Manchester City", dont l'agence ici est confiée à la maison Ramsa Greig & Cie.

Cette année, l'ouverture de la saison est en retard de près d'une dizaine de jours par suite de l'amoncellement des glaces sur le St-Laurent. Commandé par le capitaine Barclay, le "Manchester City" a réussi à remonter le fleuve sans trop de difficultés, malgré l'abondance des glaces dans le golfe St-Laurent. Ainsi que nous l'avons déjà rapporté, le "Manchester City" précédait le groupe de navires conduits par le brise-glace "N. B. McLean", du gouvernement fédéral.

La traversée de Manchester, Angleterre, à Québec s'est effectuée en quinze jours. Généralement, les navires de cette ligne ne prennent que dix jours à faire cette traversée de l'Atlantique. Mais cette année, par suite de l'état de la route navigable, il a fallu naviguer au ralenti.

Au cours de la journée de samedi, soit vers 2 heures 30, le fréteur dut jeter l'ancre en face de St-François de l'Ile d'Orléans à cause d'un épais brouillard qui couvrait toute la surface du fleuve.

Ce navire, de plus de six mille tonnes, transportait douze passagers ainsi que près de 300 tonnes de marchandises diverses destinées à Québec. Quant aux passagers, la plupart se rendent à Montréal et Toronto. A l'arrivée du navire ici les représentants des compagnies de chemins de fer se rendirent à bord afin de distribuer des billets de voyage aux passagers pour qu'ils puissent plus rapidement gagner les endroits où ils se dirigeaient.

Le commandant du fréteur, M. le capitaine Barclay, succède au capitaine Linton qui a pris le commandement du "Manchester Progress", la plus récente unité de la ligne des "Manchester". Au cours de l'entrevue que le capitaine Barclay voulut bien nous accorder il nous a été donné d'apprendre que la traversée s'était effectuée dans des conditions relativement normales à cette période-ci de l'année.

L'amarrage du fréteur a pris assez de temps à cause du brouillard. L'on nous communique également qu'aucune décision n'avait été prise quant à son départ pour Montréal. Il possède une importante cargaison de marchandises destinées à ce port. Actuellement, la glace sur le lac St-Pierre n'est pas encore descendue complètement et il se forme quelques embâcles.

Ce premier fréteur, qui était piloté de la Pointe-au-Père à Québec par M. Léo Labrecque, a été suivi hier soir par le "Bristol City". Ce dernier a été piloté par M. Wilhelm Langlois.

Au club Canadien

M. R.-A. McInnis, gérant général de l'Anglo-Canadian Pulp, sera le conférencier et l'hôte d'honneur au déjeuner du Club Canadien, aujourd'hui, à une heure précise, au Château Frontenac. M. McInnis, qui revient d'un voyage outre-mer a choisi comme sujet de sa causerie : "La situation européenne et ses répercussions sur notre situation économique". Il sera présenté par le président du club, M. Edmond Chassé, et remercié par M. Pierre de Varennes, avocat.

DEUIL A ST-ANDRE

St-André, Kamouraska, 24. — (D. N. C.) Le clergé du comté de Kamouraska et de tout le diocèse vient d'être plongé dans le deuil par la mort de M. l'abbé Louis Garon, décédé vendredi, à l'âge de 81 ans. Les funérailles de M. l'abbé Garon auront lieu à Ste-Anne-de-la-Pocatière. Le défunt n'avait été que quelques jours malade, ayant été frappé de paralysie alors qu'il commençait à chanter sa messe, lundi dernier. M. l'abbé Garon était aumônier de l'hospice de St-André.

Trois organisations s'entendent pour aider les locataires pauvres

Au cours d'une assemblée tenue samedi, le 22 avril dernier, les membres de l'Association des Locataires de Québec, du Club Loyal ouvrier, et du Mouvement social ouvrier, dont les présidents respectifs sont M. L.-J.-D. Thérin, Jos. Denis et Jos. Boulianne, se sont entendus pour appuyer le mouvement commencé en vue d'obtenir des loyers pour les locataires qui seront sans logis le 1er mai prochain et de faire toutes les démarches auprès des autorités compétentes pour qu'aucune famille soit sans abri ou soit forcée de quitter la ville.

M. Henri Petitclerc président des employés d'hôtels

Les membres de l'Union Internationale des employés d'hôtels, de restaurants et de tavernes ont procédé, hier avant-midi, à l'élection de leurs officiers pour l'année 1939-40. M. Jos. Matte représentait le Conseil Fédéré des Métiers et du Travail et c'est M. Henri Petitclerc qui présidait la réunion. Voici le résultat des élections:

Président : Henri Petitclerc ;
Vice-président : Philippe Huot ;
Archiviste : René Beaudry ;
Secrétaire-financier : Georges Bertrand ;
Trésorier : Charles Côté ;
Auditeurs : Antoine Fournier, Robert Brissette et Philippe Robitaille ;
Délégués : Antoine Fournier, Billie Young, Robert Brissette, Philippe Robitaille, Georges Bertrand ;
Comité paritaire : Philippe Huot et J.-A. Paquet.

Washington, 22. (P.S.) — Le gouvernement américain a remporté une victoire, hier, quand la Chambre des Représentants a approuvé un bill continuant au président Roosevelt ses vastes pouvoirs monétaires pour deux ans encore.

ABBEY'S
CONTRE L'INDIGESTION

Resquilleurs de gîtes

Les quartiers généraux de la police municipale hébergeaient hier soir 67 individus sans gîte et sans argent qui sont venus demander la protection des constables. Il ne se passe pas un soir sans que les policiers reçoivent plusieurs "cas de protection", mais il arrive rarement qu'ils soient nombreux. Après une nuit passée au chaud, les resquilleurs reprendront ce matin la route ajoutant une nouvelle page à leur vie remplie d'aventures.

Ligne téléphonique dans Gaspé-Nord et Gaspé-Sud

Elle partira de Rivière-aux-Renards pour se rendre à Ste-Anne des Monts.—La navigation côtière.

UNE INCORPORATION

La Gazette Officielle annonce, dans sa dernière édition, que des lettres patentes viennent d'être accordées à MM. J.-Napoléon Côté, capitaine, et J.-Raymond Côté, commis, de Cap des Rosiers, Philippe Richard, marchand, de Rivière Madeleine, tous du comté de Gaspé, et Jean Lesage, avocat, de Québec les constituant en corporation sous le nom de "Téléphone de Gaspé-nord Limitée".

La nouvelle compagnie pourra, en vertu de sa charte, construire, organiser et exploiter des services de télégraphe ou de téléphone électriques ou autrement, et, tout spécialement, construire une ligne de téléphone de Rivière aux Renards, dans le comté de Gaspé-sud, jusqu'à Sainte-Anne des Monts, dans le comté de Gaspé-nord. Elle pourra également établir un service de renseignements pour la navigation côtière.

Le capital de la compagnie sera divisé en 1,000 actions communes sans valeur au pair et en 240 actions privilégiées d'une valeur au pair de $100 chacune. La compagnie sera administrée par un bureau de direction compose de quinze directeurs qui seront élus à la première assemblée générale des actionnaires. Le bureau principal sera à Cap des Rosiers, dans le district de Gaspé.

j. a. mc lure, o. d. optométriste, 57 rue St-Jean, tél. 2-2516, inspecteur en chef des c. n. r. et c. p. r. (a.)

Dr Emile Beaulieu
CHIRURGIEN-DENTISTE
1 rue Saint-Jean — Tél. 2-7862

Pourquoi porter des VETEMENTS
défraîchis, alors que vous pouvez vous habiller à neuf pour
.50 et $1.00 par semaine
VENEZ VOIR NOTRE ASSORTIMENT
WINDSOR Enrg.
315½, St-Joseph Tél. : 4-4095

POUR LE TIMBRE COMMEMORATIF

Washington, 24. — (P.A.) James A. Farley, maître des Postes, a réglé une difficulté qui était survenue au sujet du choix du joueur dont le portrait devrait figurer sur le timbre de trois centins commémorant le centenaire du baseball en décidant d'utiliser une image de deux clubs de jeunes joueurs au cours d'une partie.

Lorsqu'il fut annoncé il y a quelques mois qu'un timbre spécial serait émis à l'occasion du centenaire du baseball, on reçut une quantité de suggestions et c'est pour régler la question que Farley a fait le choix mentionné.

FEU DANS UN MOULIN

St-Paul-de-la-Croix, Rivière-du-Loup, 21. — (D.N.C.) — Un léger incendie s'est déclaré dans la nuit de dimanche au moulin de M. Charles-Eugène Boucher. Des paroissiens, en se rendant à la messe, aperçurent de la fumée qui sortait du moulin à scie. Ils s'empressèrent d'avertir le propriétaire qui, avec leur aide, parvint facilement à maîtriser les flammes. Les pertes ne sont pas élevées.

ETES-VOUS ACCABLE VOICI DE QUOI VOUS REDONNER LA SANTE

Le monde est rempli de personnes maladives, abattues, toujours fatiguées, nerveuses, accablées. Elles espèrent un jour revenir à la santé. Ce moyen rapide d'y arriver c'est par un foie bien réglé. Les **Pilules du Dr Hamilton** sont excellentes pour assurer la régularité du foie. Ces petites pilules tiennent l'organisme net de déchets — vous avez alors une provision de sang pur. Pour jouir des bienfaits d'une santé vigoureuse, pour vous sentir toujours à votre mieux, pour être délivré du mal de tête, pour avoir de l'énergie en abondance, prenez les **Pilules du Dr Hamilton** — elles sont inoffensives mais efficaces à la fois. Tous les marchands vendent les **Pilules du Dr Hamilton** en boîtes de 25c.

Morisset & Frère disent: c'est un fait!

la SEVE d'un arbre ne remonte pas **au printemps**

et ils le prouvent !

Des analyses de morceaux de bois taillés à même certains arbres, EN HIVER ont démontré clairement que la sève avait déjà atteint un niveau égal à celui du printemps et quelques fois SUPERIEUR à celui-là. Il y a cependant plus d'activité dans la circulation de la sève, le printemps celle-ci est plus proche de l'écorce.
1. "Popular Questions Answered" — Geo. W. Stimpson.

L'expérience a prouvé que c'est bien au printemps que les **AUTOS USAGEES** sont en meilleur état et constituent de meilleurs **BARGAINS**... spécialement chez nous où on a consacré une partie de l'hiver pour les remettre en bon état.

MORISSET & FRERE
DISTRIBUTEURS des AUTOMOBILES DODGE & DE SOTO
TELEPHONE 7158
337 PRINCE-EDOUARD (ANGLE CARON)